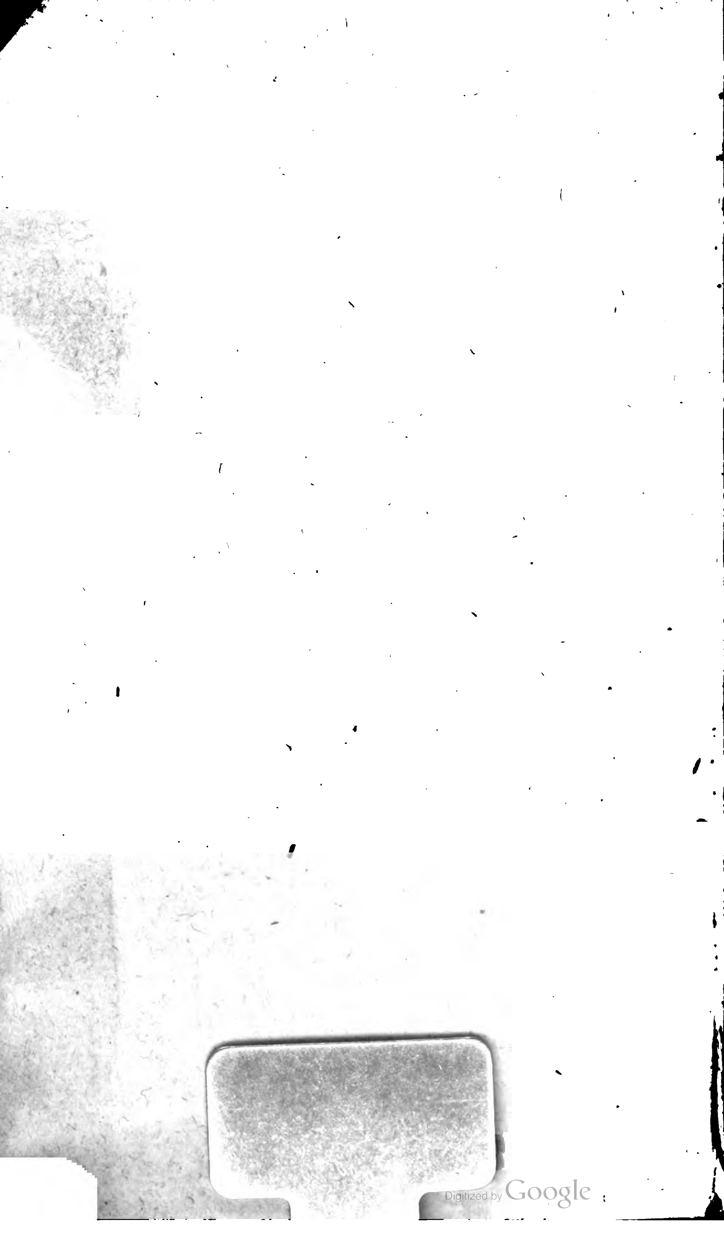
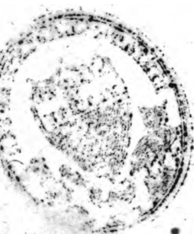


HISTOIRE MODERNE.

TOME DIXIEME,



HISTOIRE MODERNE

DES CHINOIS, DES JAPONNOIS, DES INDIENS, DES PERSANS, DES TURCS, DES RUSSIENS, &c.

Pour servir de suite à l'Histoire ancienne de M. Rollin.

TOME DIXIEME.



A PARIS,
Chez DESAINT & SAILLANT, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LXII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

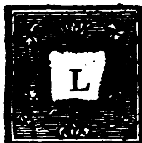




HISTOIRE
DES
AFRICAINS.

INTRODUCTION.

Idée générale de l'Afrique & de ses différens Peuples, soit Anciens, soit Modernes. Plan de l'Auteur.



'AFRIQUE se présente dans toutes nos Cartes sous la forme d'un triangle irrégulier, dont un des côtés regarde le nord, l'autre l'orient, & le troisiéme l'occident. Le côté qui regarde le nord est borné par la Méditerranée, & s'étend depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à l'Isthme de Suez, entre 5 & 50 degrés de longitude, c'est-à-dire, dans l'espace de neuf cents

Forme, étendue & division de l'Afrique.

lieues. C'eſt par cet Iſthme ſeul que l'Afrique tient au Continent ; ſans cela elle ſeroit une grande iſle comme l'Amérique (1).

Le côté oriental s'étend depuis l'Iſthme de Suez juſqu'au Cap des Aiguilles, qui eſt à l'extrémité méridionale de l'Afrique. Il eſt baigné par la Mer Rouge, qui ſépare l'Afrique de l'Arabie, & par l'Océan. Le côté qui regarde l'Occident commence au détroit de Gibraltar, & finit auſſi au Cap des Aiguilles : l'Océan l'environne de toute part. Ces deux portions du triangle ſont beaucoup plus longues que celle du nord, puiſqu'elles occupent ſoixante-dix-ſept degrés de latitude (2), trente-huit au nord & trente-neuf au midi, l'Equateur coupant l'Afrique en deux parties preſque égales. Le Lecteur re-

(1) Quelques Ecrivains prétendent que l'Afrique tenoit autrefois au Continent d'Europe par un Iſthme, qui fermoit le détroit de Gibraltar, & qui joignoit l'Eſpagne à la Barbarie. Le Géographe Nubien s'imagine que l'induſtrie humaine a percé cet Iſthme, à force de travail ; d'autres croyent qu'un tremblement de terre l'a emporté. Rien de plus incertain que toutes ces conjectures.

(2) Quinze cents-quarante lieues, de 20 au degré, ſans compter les détours que font les baies & les golphes. Il réſulte de ces dimenſions que l'Afrique eſt beaucoup plus grande que l'Europe.

connoîtra facilement ces positions en consultant les Cartes, particuliérement celle que M. Damville a publiée en 1749.

Il résulte de ce qu'on vient de dire, que l'Afrique est beaucoup moins large que longue. Sa largeur diminue toujours à mesure qu'on avance vers le sud, & l'Océan la resserre tellement vers le Cap des Aiguilles, qu'on compte à peine cinquante lieues d'une côte à l'autre. On ne sait d'où lui vient le nom d'*Afrique*. Ce nom étoit inconnu aux anciens Grecs, qui ne comptoient que deux parties du monde, l'Europe & l'Asie, comprenant l'Afrique dans l'Europe. Quelques nations orientales usent encore aujourd'hui de la même division.

Côté du nord. Ses anciens habitans.

Le côté du nord s'étend, comme on l'a dit, depuis l'Océan Atlantique jusqu'à la Mer Rouge. Le pays qu'il renferme, à l'exclusion de l'Egypte, porte depuis plusieurs siécles le nom de Barbarie. On lui donnoit autrefois celui de Libie. Ses anciens habitans les plus connus étoient les Maures, les Numides, les Carthaginois, les Gétules, les Garamantes &

des Libiens. Il n'eſt pas inutile de donner une idée de ces différens peuples, & des régions particulieres qu'ils habitoient.

I. Les Maures.

Les Maures occupoient la contrée la plus occidentale, qui forme aujourd'hui l'Empire de Maroc, & que les Anciens appellerent *Maurusie* & *Mauritanie*. Les Romains, sous leurs premiers Empereurs, la diviserent en *Mauritanie Tingitane* & *Mauritanie Césarienne*. La premiere, qu'ils nommerent aussi *Tingitanie*, à cause de *Tingi*, aujourd'hui Tanger, sa capitale, s'étendoit vers l'occident jusqu'à la Mer. L'autre excédoit les limites de la Maurusie propre, & comprenoit une portion considérable de la Numidie.

Voyages de Shaw, *passim*; Hist. Univers. Par une Société de gens de Lettres, T. XII, Liv. IV. Chap. II.

Origine de ce nom,

Nous croyons, avec les Auteurs de la nouvelle Histoire Universelle, que l'origine la plus naturelle du nom de ce peuple est celle de Bochart, qui le dérive de l'Hébreu *Mahur*, qui signifie situé à l'occident, la Mauritanie étant, comme on l'a dit, la région la plus occidentale de la Barbarie. Quant aux nations primitives du pays, les mêmes Auteurs supposent, sur des autorités respectables,

Et du peuple qui le porte.

qu'elles doivent leur origine à des colonies de Cananéens, de Phéniciens, d'Egyptiens, d'Arabes, &c, qui s'établirent successivement dans cette partie de l'Afrique. Sans entrer dans un plus grand détail des preuves qu'ils alleguent, nous nous contenterons d'observer, 1°. qu'au rapport de Procope, d'Evagre, & de quelques autres Historiens, il y avoit en Mauritanie deux colonnes de pierre, qui portoient l'inscription suivante, gravée en langage & en caracteres Phéniciens : *Nous sommes les Cananéens, qui avons pris la fuite devant Josué, fils de Nun, cet insigne brigand.* Procope dit que ces colonnes existoient encore de son tems. 2°. Qu'avant l'arrivée des Cananéens, Lud, arriere-petit-fils de Cham, s'établit probablement en Mauritanie, puisque ses descendans sont désignés dans le dixiéme Chapitre de la Genèse sous le nom de *Mauri* ou *Mauritani*. 3°. Qu'environ 1000 ans avant l'Ere Chrétienne, suivant le calcul de Newton, Sesac conduisit en Libie une armée d'Egyptiens, & subjugua toute cette vaste étendue de pays qui sépare

l'Egypte des bords de la Mer Atlantique. Les *Atlantides*, anciens habitans de la Mauritanie, & peut-être les premiers ancêtres des Maures, subirent alors le joug. Il resta sans doute beaucoup d'Egyptiens dans le pays. 4°. Que dans une expédition qu'Hercule fit en Mauritanie après la mort de Sesac, il y mena de nombreux essaims d'Egyptiens & d'Arabes. 5°. Que ce dernier peuple doit être mis au nombre des plus anciens habitans du pays dont nous parlons; car, suivant une vieille tradition, quelques tribus & quelques peuplades Africaines croyent descendre de différentes colonies de Sabéens, peuples de l'Arabie heureuse, qui chassés de leur patrie par un ennemi puissant, chercherent un asyle dans l'Afrique. Marmol fait mention de cinq tribus Sabéennes, qui, sous la conduite de *Melec Infiriki* leur Roi, se répandirent dans la Barbarie. 6°. Qu'enfin il est prouvé par des témoignages incontestables que les Phéniciens ont formé de très-bonne heure, & peut-être avant aucun autre peuple, des établissemens dans les deux Mau-

ritanies & dans l'Afrique propre. Nous parlerons des principales villes qu'ils fonderent.

Au reste, les commencemens de l'Histoire des Maures sont enveloppés d'épaisses ténèbres. Les premiers princes dont elle fait mention sont Neptune, Atlas & Antée. Neptune, excellent homme de mer, étoit souverain des deux Mauritanies & d'une portion considérable de la Libie. Ses sujets lui érigerent des autels, & ce fut une des grandes divinités de l'Afrique. Atlas & Antée ses fils lui succéderent. Hercule, après une guerre opiniâtre, dans laquelle Antée, malgré ses défaites, sembloit prendre de nouvelles forces, le vainquit enfin & le tua. Il soumit avec le même bonheur les états d'Atlas, & le dépouilla de tous ses trésors. On sçait de quelle maniere ces faits ont été embellis, ou plutôt défigurés par les Poëtes. Atlas étoit très-versé dans les connoissances astronomiques, & fut regardé comme l'inventeur de la sphère, dont il ne fit peut-être qu'apporter l'usage en Mauritanie. De-là vient la fable qui a placé les Cieux sur ses épaules.

Antiquités Historiques.

Quelques Auteurs ſoutiennent qu'il s'aviſa le premier d'appliquer des voiles aux vaiſſeaux ; mais d'autres attribuent cette invention à ſon pere Neptune. Il y a des Savans qui croyent qu'Antée & Atlas furent un ſeul & même perſonnage.

Anciennes villes de la Mauritanie.

Les principales villes de la Mauritanie Tingitane étoient 1. *Tingi*, aujourd'hui Tanger, à l'entrée du détroit qui porte à préſent le nom de Gibraltar. Quelques Ecrivains aſſurent qu'Antée en poſa les fondemens, & qu'il y fut enterré. Plutarque ajoute que ſon tombeau ſubſiſtoit encore dans les derniers tems de la République Romaine, & que Sertorius l'ayant fait ouvrir, y trouva des oſſemens d'une prodigieuſe grandeur. 2. *Zilis*, autre ville maritime, l'Arzilla moderne, ſuivant quelques Auteurs. 3. *Lixos*, qui pourroit être la même que Tingi : car pluſieurs anciens Géographes lui donnent ce dernier nom. D'autres prétendent que c'eſt la ville de Larache. 4. *Sala*, qui eſt inconteſtablement la même que Salé, cette fameuſe retraite de Corſaires. 5. *Exiliſſa*, à l'Eſt de Tingi, ſur le bord

Hiſt. Univ. ibid.

de la Mer. Sa position fait croire que c'est la *Septa* de Procope, & la Ceuta des Modernes. 6. *Ascurum*, place enfoncée dans les terres : il n'en reste pas la moindre trace. 7. *Volubilis*. Les Auteurs Anglois, fondés sur le témoignage de divers Ecrivains, croyent que c'est la ville de Fez. Nous parlerons des places de la Mauritanie Césarienne, dans la description de la Numidie.

Parmi les montagnes de cette province, on comptoit *Abyla*, à l'entrée du Détroit, du côté de l'Afrique ; Calpé de l'autre côté de la Mer, sur les terres d'Espagne : c'est dans ces quartiers qu'Hercule érigea les fameuses colonnes qui porterent son nom. Le grand & petit Atlas formoient une longue chaîne, qui s'étendoit à l'Est & au Midi. Les Anciens ont fort exagéré la hauteur de ces montages, qui, suivant le Docteur Shaw, sont beaucoup plus basses que les Alpes. Leur pente est presque par-tout assez douce, & leur plus grande élévation n'est que de six cents verges d'Angleterre, c'est-à dire, de trois cents quarante pas géométriques. Quant aux rivieres

Montagnes, rivieres.

de la même contrée, Mela, Strabon & Ptolomée en parlent si confusément, qu'il est difficile d'en faire une juste comparaison avec les noms modernes. Une des plus considérables étoit la *Mulucha*, qui séparoit la Mauritanie propre de la Numidie, & qui paroît être la *Mullooiah* des Barbaresques.

II. Les Numides.

Les Numides habitoient le pays qui est à l'Orient des deux Mauritanies, & occupoient même une portion considérable de la Mauritanie Césarienne. L'Etat d'Alger comprend une partie de leurs anciennes possessions. Leurs principales villes, dans la Mauritanie, étoient,

Leurs principales villes.

Icosium, aujourd'hui Alger.

Tipasa, la Tefessad des Algériens. Les Romains y avoient une colonie.

Hist. Univ. ibid. Chap. I.

Jol, la résidence de Juba le jeune, qui l'appella *Julia Cesarea*, pour faire sa cour à Auguste. L'Empereur Claude y établit une colonie Romaine. Les Auteurs Anglois croyent que c'est la Schershell de nos jours, où l'on voit les magnifiques restes d'une grande ville, telle qu'étoit Jol sous les derniers Rois Numides.

Arsenaria, qui, selon les mêmes

Auteurs, pourroit être l'Arzew moderne.

Quixa, aujourd'hui Gééza.

Siga, grande & belle ville, où quelques Rois Numides ont résidé, & qui fut détruite dans le siécle d'Auguste. On la rebâtit dans la suite, & elle est aujourd'hui connue sous le nom de Tackumbreet.

Toutes ces places étoient situées sur le bord de la Méditerranée, & appartenoient à la Mauritanie Césarienne. Dans la Numidie proprement dite on trouvoit

Cirta, appellée depuis Constantina par Constantin le Grand. Elle porte encore aujourd'hui ce dernier nom. On y voit de beaux restes d'antiquité. Les Auteurs que j'ai cités dans cette Introduction croyent que Cirta fut fondée par les Phéniciens, long-tems avant Carthage. Son nom même est d'origine Phénicienne, *Cirta* ou *Certa* signifiant une ville dans cette langue. On pourroit inférer d'un passage d'Hesychius qu'Hercule régna dans cette ville; car il nous apprend qu'un des noms de ce Héros étoit *Melicerta*, c'est-à-dire, Roi de Certa. La Cons-

tantina de nos jours eſt beaucoup moins conſidérable que l'ancienne Cirta, qui étoit la capitale de la Numidie, & une des plus grandes villes de l'Afrique.

Hippo Regius, ou Hippone, dont il ne ſubſiſte que les ruines, qui occupent une grande étendue de terrein. On prétend qu'elles ont ſervi à la conſtruction de Bona, ville peu éloignée de l'ancienne Hippone, dont elle a peut-être emprunté ſon nom. Celui d'*Hippo* eſt d'extraction Phénicienne, & ſes premiers habitans venoient ſans doute de Phénicie. On y ajouta l'épithete de *Regius*, parce qu'elle ſervit pendant un tems de réſidence aux Rois Numides.

Naragara, ville très-ancienne, ſituée à l'extrémité orientale de la Numidie, dont on voit encore quelques reſtes.

Anciennes rivieres. Noms modernes.

Les rivieres de cette contrée ont été plus connues des anciens Géographes que celles de Mauritanie. Dans la portion de la Numidie la plus voiſine de cette derniere région, ils plaçoient

La *Siſaris*, que les Algériens nomment Mauſoureah.

La *Nissava*, aujourd'hui connue sous le nom de Boujeiah.

La *Serbetis*, l'Isser des Modernes.

Le *Savus*, dont Pline place l'embouchure près d'Icosium, & qui pourroit bien être la même que la Hameese, qui coule aux environs d'Alger.

La *Chinalaph*, qu'on appelle à présent Schelliff. Les Arabes la nomment *Sebaoiun aioun*, parce qu'ils croyent qu'elle a soixante-dix sources.

Dans la Numidie propre les Anciens connoissoient

L'*Ampsaga*, grande riviere qui en reçoit plusieurs autres, & qui séparoit cette province de la Mauritanie Césarienne. On la nomme aujourd'hui Wed el Kibeer.

L'*Armua*, dont le nom moderne est Seibouse. Elle se décharge dans le Golphe d'Hippone.

Le *Rubricatus*, que les Algériens appellent Ma-fragg, & dont l'embouchure n'est qu'à quatre lieues de celle de l'Armua.

La *Tusca*, connue à présent sous le nom de Zaine, & qui terminoit du côté de l'orient la Numidie propre.

Nations de la Numidie.

Les Massyliens & les Masséfyliens tenoient un rang considérable parmi les nations de la Numidie. Les premiers, qui étoient les plus puissans, habitoient la Numidie propre. La Tusca divisoit leur pays de celui des Carthaginois. Les autres occupoient une portion considérable de la Mauritanie Césarienne.

Leur origine.

On croit que les descendans de Cham habiterent d'abord cette contrée. Les Phéniciens y envoyerent ensuite des colonies, & les Carthaginois contribuerent aussi de très-bonne heure à sa population. Les Historiens Anglois remarquent que les Numides, & la plûpart des autres habitans de l'Afrique, n'étoient désignés dans les premiers tems que sous le nom de Libiens ; que celui de Numides n'a guere été connu avant le siecle d'Hérodote, & qu'il a été donné au peuple dont je parle à cause d'une irruption que les Libiens *Nomades* firent dans son pays.

Pourquoi on les appella Numides.

Salluste rapporte une chose que ces Auteurs ne dissimulent point, quoiqu'elle ne soit nullement favorable à leurs idées. Il dit, qu'une troupe de Medes, de Perses & d'Ar-

méniens, ayant accompagné Hercule dans son expédition d'Espagne, s'établit après sa mort en Afrique, sur les bords les plus voisins de la Méditerranée; que les Perses s'étant avancés un peu plus loin se mêlerent par des mariages avec les Gétules, & formerent avec ce dernier peuple la nation des *Numides*. C'est un nom, ajoute Salluste, qu'ils se donnerent eux-mêmes, à cause de la vie errante & pastorale qu'ils menoient. En effet ils n'avoient d'autres demeures que des cabanes de bois, qu'ils construisirent des débris de leurs vaisseaux, & qu'ils transportoient d'un lieu à l'autre, suivant la bonté des pâturages qu'ils rencontroient. Dans la suite, les Libiens se joignirent aux Arméniens & aux *Médes*, & corrompirent ce dernier nom qu'ils changerent en celui de *Maures*, par une prononciation barbare. Voilà ce que raconte cet Historien, sur les traditions qui couroient dans le pays, & sur l'autorité des Livres Puniques qu'il fit traduire, apparemment lorsqu'il étoit Préteur en Numidie (1). Ce témoi-

Sallust in Jugurtha Cap. XVII, & *seq.*

(1) Ut ex Libris Punicis, qui Regis Hiempsalis

gnage, quoiqu'en disent les Auteurs Anglois, est de quelque poids, & ne laisse pas de répandre des lumieres sur l'origine des Africains. Au reste nous éviterons d'entrer dans des discussions épineuses, & sur-tout de prendre un air de décision dans une matiere si obscure.

Leurs mœurs.

Les anciens Numides, partagés en différentes tribus, & distribués dans plusieurs cantons, menoient une vie champêtre & pastorale. Les cabanes dont ils formoient leurs villages avoient la figure d'une carene de navire renversée. Leur unique occupation étoit de faire paître leurs nombreux troupeaux, dont ils tiroient leur subsistance & leurs vêtemens. Chaque tribu campoit dans un lieu particulier, & se transportoit ailleurs lorsque les pâturages commençoient à lui manquer. C'est ainsi que vivent aujourd'hui les *Kabiles*, ou les Africains d'ancienne race. Leurs villages, appellés *Dashkras*, & formés de l'assemblage de plusieurs chaumieres rustiques, ressemblent

dicebantur, interpretatum nobis est; utique rem sese habere cultores ejus terræ putant. *Jugurtha. Cap. XVII.*

parfaitement aux hameaux des Numides.

Ces Africains étoient très-bons Cavaliers. Il ne se servoient ni de selle ni de bride, ne gouvernant leurs chevaux, même dans les combats, qu'avec une simple baguette. Ils lançoient un dard avec beaucoup d'adresse. Ils ne vivoient communément que de légumes & de lait, & ne buvoient point de vin. Cette sobriété, jointe à la bonté du climat, leur procuroit une santé parfaite, & les faisoit parvenir à une extrême vieillesse. On remarque, comme une chose assez particuliere, qu'ils comptoient le tems par les nuits & non par les jours.

L'Histoire ancienne de ce peuple n'est pas plus connue que celle des Maures. Elle ne commence à s'éclaircir que depuis le tems où elle se trouve liée avec l'Histoire des Carthaginois, qui ne s'établirent en Afrique que plusieurs siécles après les Numides. Iarbas, prince voisin de Carthage, imposa un tribut à Didon, qui avoit conduit en Afrique une colonie de Tyriens. Dans la suite les Carthaginois s'affranchi-

Particularités de leur Histoire.

rent de ce tribut, & furent même en état de faire la loi à leurs voisins. Les Numides prirent beaucoup de part aux guerres Puniques, & se déclarerent tour à tour pour les Romains & pour les Carthaginois. Massinissa, Roi des Massyliens, rendit de grands services à Scipion dans la derniere de ces guerres, & contribua beaucoup à la ruine de Carthage. Les Romains le récompenserent magnifiquement en lui cédant une partie des Etats que les Carthaginois avoient possédés en Afrique. C'étoit un prince d'un mérite extraordinaire. Il civilisa les peuples soumis à son obéissance, & leur inspira le goût de l'agriculture & des arts. Micipsa son successeur ne s'appliqua pas moins à faire fleurir les sciences dans ses états. Ce fut alors que les Numides commencerent à sortir de leur barbarie.

Appian. in Libyc. Cap. 63. Suidas, Plutarch. & d'autres, cités dans l'Hist. Univ.

Les descendans de ces princes régnerent dans la Numidie jusqu'au tems de Juba premier, qui ayant pris le parti de Pompée, soutint en Afrique une guerre opiniâtre, & fut à la fin dépouillé de son Royaume, que César réduisit en province Romaine.

Son fils Juba le jeune fut rétabli par Auguſte. Ce prince, qui avoit reçu à Rome une excellente éducation, ſe diſtingua entre les Savans de ſon ſiécle par l'étendue de ſes connoiſſances, & compoſa pluſieurs beaux Ouvrages, que Pline, Athénée, Suidas & d'autres Anciens ont cités avec éloge. Il épouſa une fille d'Antoine & de Cléopatre, dont il eut Ptolémée, qui lui ſuccéda. Celui-ci fut maſſacré par les ordres de Caligula, & c'eſt à lui que finit cette Dynaſtie de princes Numides, dont les Etats furent annexés ſans retour à l'Empire Romain. Auguſte envoya neuf colonies en Afrique. Claude en établit trois, & partagea la Mauritanie en deux provinces, qu'il fit régir par des Chevaliers Romains.

III. Les Carthaginois.

Paſſons aux Carthaginois, qui tinrent ſans contredit le premier rang parmi les nations Africaines. Ils occupoient, entre pluſieurs autres poſſeſſions, l'Afrique proprement dite, qu'on diviſoit en deux contrées principales, dont l'une s'appelloit *Zeugitane*, & l'autre *Bizacium*. Elles comprenoient à peu près le Royau-

me moderne de Tunis. La premiere confinoit à la Numidie, dont elle n'étoit séparée que par la riviere de *Tusca*, la Zaine des Arabes. Ses principales villes étoient *Carthage*, bâtie 137 ans avant Rome; *Utique*, dont l'origine étoit encore plus ancienne, & qui devint après la ruine de Carthage la plus grande ville de l'Afrique; *Tuneta*, la Tunis moderne, ville plus fameuse aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été, quoique Polybe, Diodore de Sicile & d'autres anciens Ecrivains en parlent avec éloge; *Maxula*, appellée de nos jours Moraisah; *Carpis*, aujourd'hui Gurbos; *Clypea*, qui n'est à présent qu'un village; *Neapolis*; *Hippo*, dont le nom moderne est Bizerta.

Hist. Univ. Liv. III, Chap. XXXVII. Schaw, *passim.*

Le Bizacium étoit à l'orient de la région Zeugitane, & comprenoit, entre plusieurs villes, *Adrumetum*, l'Héraclée du bas Empire, & l'*Herkla* des Africains; *Leptis minor*, aujourd'hui *Lerupta*; *Agar*, bâtie dans un endroit semé de rochers: les Arabes lui donnent le nom de *Bon Hadjar*, par allusion à son ancienne situation; *Thapsus*, à présent Demass;

Thena, que ses habitans modernes nomment Thainée ; *Capsa*, la Gaffa des Arabes, &c. Il y avoit dans cette province un fameux lac, que les Anciens appelloient *Triton*, & qui se nomme aujourd'hui *Schibkah el lowdeah*, ou le lac des marques, à cause de quelques troncs de palmiers, plantés par intervalles sur ses bords, pour indiquer aux Caravanes le chemin qu'elles doivent suivre. Il s'étend d'occident en orient dans l'espace du vingt lieues, & il est entrecoupé de terreins secs, qui s'élevent au-dessus des eaux en forme d'isles.

Bagrada, qu'on nomme aujourd'hui *Majerdah*, étoit la plus fameuse riviere de l'Afrique propre. C'est sur ses bords que Carthage & Utique étoient bâties.

Les Carthaginois étoient Tyriens d'origine, & descendoient conséquemment des Phéniciens. Les Romains leur donnoient communément ce dernier nom, se servant du mot *Pœni*, pour les désigner. Il est prouvé que Didon, ou Elise, sœur de Pygmalion Roi de Phénicie, conduisit dans l'Afrique propre une co-

lonie de Tyriens ; mais il n'eſt pas également certain qu'elle fonda Carthage. Pluſieurs Ecrivains ſoutiennent que cette ville avoit été bâtie long-tems avant ſon arrivée, & que Didon ne fit que l'aggrandir en conſtruiſant la citadelle de Byrſa. Quoi qu'il en ſoit de leur opinion, tous les Savans conviennent que d'autres Tyriens ayant paſſé en Afrique, environ trois ſiécles avant l'établiſſement de la colonie de Didon, avoient fondé Utique dans la même baie que Carthage & Cadis ſur la côte d'Eſpagne.

Les richeſſes qu'Eliſe porta à Carthage, & l'eſſaim nombreux qu'elle joignit à ſes habitans, contribuerent beaucoup à augmenter la puiſſance de cette ville naiſſante. Cependant ſon territoire dépendit pendant pluſieurs ſiécles des princes voiſins, auxquels il payoit un tribut, dont les Carthaginois ne s'affranchirent que l'an 430 de leur République. Ils envoyerent de très-bonne heure des colonies en Sicile, en Sardaigne, dans les iſles Baléares & à Malte. On parle encore aujourd'hui leur langue dans cette derniere iſle, & la

principale ville de Minorque (1) ou de la petite Baléare, portoit le nom d'un de leurs Généraux.

Carthage, dans le tems de sa prospérité, fut, selon Suidas, la plus grande & la plus puissante ville de l'Univers. Tite-Live assure que son enceinte embrassoit 23 milles Romains, c'est-à-dire, plus de sept grandes lieues. Sa domination s'étendit sur presque toutes les provinces de l'Afrique septentrionale, sur une partie considérable de l'Espagne, & sur un grand nombre d'isles de la Méditerranée.

La nation Carthaginoise s'allia dans les commencemens avec les Romains, & leur offrit contre Pyrrhus un puissant secours qu'ils refuserent. Dans la suite, ces deux peuples se firent des guerres cruelles. La premiere, dont les succès furent balancés, dura vingt-quatre ans; la seconde, dont les commencemens furent très-heureux pour les Carthaginois, & la fin très-malheureuse, en dura seize; la troisiéme, qui fut la plus courte, mit fin à leur empire, l'an 744 de sa fondation, en-

(1) *Portus Magonis*, Port-Mahon.

viron 146 ans avant l'Ere Chrétienne. Carthage fut emportée d'assaut, abandonnée au pillage, saccagée par le fer & par le feu, & détruite de fond en comble. Les vainqueurs pousserent l'animosité jusqu'à défendre d'habiter les ruines de cette malheureuse ville, & leurs prêtres prononcerent d'horribles imprécations contre ceux qui entreprendroient d'y rétablir le moindre édifice. Cependant Caïus Gracchus, tribun du peuple, y envoya vingt-quatre ans après une colonie de six mille Romains, qui n'y formerent à la vérité que de pauvres habitations. C'est la premiere colonie Romaine qui ait paru en Afrique. L'Empereur Auguste en établit une seconde, à laquelle se joignirent plusieurs habitans des contrées voisines. Strabon, qui vivoit sous Tibere, assure que Carthage étoit aussi peuplée de son tems qu'aucune autre ville d'Afrique.

Hist. Univ. ibid.

Le tyran Maxence la saccagea au quatriéme siécle, & cent ans après elle tomba sous le pouvoir des Vandales, qui venoient de conquérir une partie de l'Espagne. Le comte Boniface,

Boniface commandoit alors en Afrique. Mécontent de l'ingratitude de ses maîtres, qui vouloient lui ôter ce beau gouvernement, malgré les services qu'il avoit rendus à l'Empire, il invita lui-même ces Barbares à passer la mer. Ils abandonnerent sans regret ce qu'ils possédoient en Espagne, & tout ce grand peuple se répandit en Afrique comme un torrent. Genseric leur Roi, homme d'un grand courage, & d'une habileté consommée dans la guerre, remporta plusieurs victoires sur les Romains, prit & saccagea Hippone, s'empara du reste de la Numidie, & d'une portion considérable de la province Zeugitane & du Bizacium. Un traité de paix, conclu en 435, au nom des Empereurs Valentinien & Théodose II, lui assura la possession de toutes ces conquêtes. Trois ans après il se rendit maître de Carthage.

Les Romains, qui possédoient cette place depuis près de six cents ans, furent alors chassés de toute l'Afrique. Mais un siécle après, Bélizaire extermina les Vandales, & reconquit tous les domaines qu'ils

avoient usurpés. L'Afrique septentrionale resta aux Romains jusqu'à l'année 647, époque fatale du passage des Sarrasins dans cette contrée, dont leurs descendans occupent encore aujourd'hui la plus considérable portion. C'est à cette même époque que commence l'Histoire des Africains modernes.

IV. Les Gétules.

Les Gétules formoient une quatriéme nation, qui habitoit au sud des deux Mauritanies & de la Numidie propre. Le pays qu'ils occupoient répond aux provinces méridionales des Royaumes de Maroc & d'Alger. C'est un peuple qu'on croit sorti de l'Arabie, & qui a toujours vécu d'une maniere sauvage. Plus loin, c'est-à-dire, en avançant vers le sud, étoient des peuples encore plus farouches, qu'on appelloit *Mélanogétules*, ou Gétules noirs; nom qui semble indiquer qu'on les regardoit comme une branche des Gétules; mais il est plus probable qu'ils descendoient des Egyptiens ou des Ethiopiens. Strabon, Pline & Pomponius Mela, les désignent sous le nom de *Nigritæ*, & ils sont incontestablement les ancêtres des Négres de l'Afrique méridionale.

Peuples noirs.

Les Garamantes étoient à l'Est des *Nigritæ*, & s'étendoient jusqu'aux frontieres de l'Ethiopie. Leur pays abondoit en bêtes féroces, & ses premiers habitans étoient aussi farouches que des tigres. On peut inférer du témoignage de quelques Auteurs anciens que les Garamantes, ainsi que les Nigritæ & les Marmarides leurs voisins, faisoient un trafic assez considérable dans l'Afrique septentrionale. Ils se rendoient par caravanes à Carthage, à Cirta, & en d'autres villes. Pline fait mention d'un Roi des Garamantes, & Ptolomée les représente comme un peuple assez puissant. Auguste envoya une armée pour les subjuguer : mais il paroît qu'ils ne furent entiérement soumis que sous le regne de Tibere. Du reste, leur pays, ainsi que celui des Gétules & des Nigritæ, étoit peu connu des Grecs & des Romains. Pour ce qui est des nations plus méridionales, établies depuis le Niger jusqu'à l'extrémité de l'Afrique, les Anciens n'en avoient aucune connoissance.

V. Les Garamantes.

Hist. Univ. *ubi suprà.* Chap. IV.

Les Libiens doivent être mis au rang des plus anciens habitans de

VI. Les Libiens. Branches de

ce peuple. Ibid. Chap. V.

l'Afrique, puiſque ce vaſte pays n'a été long-tems connu que ſous le nom de Libie. Leurs poſſeſſions s'étendoient, de l'Eſt à l'Oueſt, depuis l'Egypte juſqu'à la Gétulie, ou du moins juſqu'à la région des Garamantes, & du Nord au Sud depuis la Méditerranée juſqu'à la Libie déſerte, ou le grand déſert de Sahara. L'état de Tripoli comprend une partie de leurs anciens domaines. On les diſtinguoit en pluſieurs nations, dont les plus connues étoient

Les Marmarides.

1°. Les *Marmarides*, ou habitans de la Marmarique, pays ſitué à l'occident de l'Egypte, & qu'on a même confondu quelquefois avec cette province, parce qu'il a long-tems appartenu aux Egyptiens. Leur état étoit borné au Nord par la Méditerranée, & au Midi par la Libie déſerte. On comptoit entre leurs principales villes *Paratonium* & *Apis*, places maritimes, dont il ne reſte plus aucune trace. *Ammon* étoit plus avant dans les terres. C'eſt-là qu'on

Temple d'Ammon.

voyoit le fameux temple de Jupiter Ammonien, dont la ſtatue avoit la forme d'un bélier. Le diſtrict qui environnoit ce temple étoit un lieu dé-

licieux, abondant en fruits, & arrosé de plusieurs sources; mais on ne trouvoit au-delà qu'un désert sablonneux & stérile.

2°. Les *Cyrénéens* habitoient à l'occident des Marmarides. Ils étoient Grecs d'origine. Leurs premiers ancêtres, ayant à leur tête *Battus*, partirent de Théra, isle de la mer de Crete, & s'établirent dans un canton de la Libie nommé *Irasa*, où ils bâtirent Cyrene, un peu plus de six cents ans avant J. C. Battus laissa à ses descendans ce petit Royaume, qui s'accrût considérablement par l'arrivée de plusieurs colonies Grecques. Il paroît que du tems d'Aristote il étoit érigé en République. Dans la suite, il tomba dans les mains des Rois d'Egypte, & enfin dans celles des Romains. Les Sarrasins le conquirent au septiéme siécle du Christianisme, & il appartient aujourd'hui à l'Etat de Tripoli.

Les Cyrénéens.

Ibid.

Aristippe, disciple de Socrate, & chef de la secte Cyrénaïque, reçut le jour dans ce pays, qui a donné naissance à plusieurs autres grands hommes, tels que Callimaque, Eratostene, Carnéade, &c. Ses princi-

pales villes étoient *Cyrene*, *Arsinoé*; *Bérénice*, *Apollonie* & *Barca*, ou *Ptolémaïs*. Cyrene, étoit bâtie au milieu des terres, dans le voisinage d'une fontaine appellée *Cyré*, qui lui donna son nom. Les Romains la ruinerent, à l'occasion d'une révolte, & la rebâtirent quelque tems après. Son nom moderne est *Coréne* ou *Cairoan*. Les autres villes étoient situées sur le bord de la mer. Ptolémaïs subsiste encore sous le nom de Tolemata.

Ce pays, quoique rempli de déserts sablonneux, ne laissoit pas d'avoir des endroits fertiles. Le district de Cyrene produisoit d'excellens chevaux. Le *Sylphium*, plante si estimée des Anciens, étoit une autre rareté de cette province. On en tiroit une gomme précieuse, dont on vantoit extrêmement les vertus. Athénée prétend que les roses de cette même contrée l'emportoient sur toutes les fleurs de leur espece, & que du tems de Bérénice on en composa un parfum exquis.

On comptoit aussi dans la Cyrénaïque quelques nations Libiennes d'origine, telles que les *Nasamones*,

les *Barcéens*, les *Psylles*, &c. Ces nations étoient beaucoup plus anciennes que les Cyrénéens.

3°. Les habitans de la Région Syrtique. Les Anciens donnoient le nom de *Syrtes*, qui signifie proprement écueil, à deux golphes de grandeur inégale, que la Méditerranée forme dans cette partie de l'Afrique, & dans lesquels il y a des bancs de sable fort dangereux. On les appelle aujourd'hui les *Seiches* ou *Bancs* de Barbarie. Le plus grand, qui est à l'Est de Tripoli, s'appelloit la *grande Syrte*, & l'autre, qui est à l'Ouest, portoit le nom de *petite Syrte*. L'espace renfermé entre ces deux Golphes étoit occupé par des nations Libiennes, qui s'étendoient au Levant jusqu'à la Cyrénaïque, au Couchant jusqu'à la Gétulie, & au Midi jusqu'au grand désert de Sahara. On connoît à peine aujourd'hui leurs noms, quoique d'anciens Historiens parlent assez avantageusement de quelques-unes, particuliérement des *Cinithiens*, des *Maces*, des *Gindanes* & des *Lotophages*. Il y avoit, au rapport d'Hérodote, une coutume très-particuliere chez les Gindanes.

Les habitans de la Région Syrtique.

Coutume très-particuliere.

Les femmes mettoient autant de plis à leurs robes qu'elles avoient de galants, & celle qui en comptoit un plus grand nombre étoit la plus estimée. Les Libiens Lotóphages devoient leur nom à l'usage qu'ils faisoient du *Lotos*, plante qu'ils mangeoient avec délice, & dont ils tiroient en même tems une excellente boisson.

Les villes maritimes des deux Syrtes étoient *Charax*, *Auxiqua*, la grande *Leptis*, *Garapha*, *Abrotonum*, *Sabrata*, aujourd'hui Tripoli, *Tacape*, &c. La principale riviere étoit le Cinyps, qui prenoit sa source dans le pays des Maces, & qui se perdoit dans la grande Syrte.

La plûpart des habitans de l'ancienne Libie menoient une vie pastorale, parcourant avec leurs bestiaux les campagnes qu'ils s'étoient appropriées; ce qui leur a fait donner le nom de *Nomades*. Ils se nourrissoient principalement du lait de leurs bestiaux: il paroît qu'ils n'en mangeoient point la chair. Il y a tout lieu de croire que les Libiens orientaux ont été long-tems assujettis aux Egyptiens. Pour ce qui regarde

les Libiens Occidentaux, il eſt certain qu'ils dépendoient de Carthage dans les beaux jours de cette République.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur les anciens peuples de l'Afrique ſeptentrionale. Ses nations modernes ſont 1. Les habitans de l'Empire de Maroc, qui ont ſuccédé aux Maures & aux Gétules; 2. Les Algériens, qui ont pris la place des Numides, & qui poſſedent auſſi quelques cantons dans la Gétulie; 3. Les Tuniſiens, qui occupent le territoire de Carthage & d'autres parties des anciens domaines de cette République; 4. Les Tripolitains, qui ont remplacé les Cyrénéens, les habitans des Syrtes, & d'autres nations Libiennes. Peuples modernes de l'Afrique ſeptentrionale.

Dans l'Afrique orientale les Grecs & les Romains ne connoiſſoient que l'Egypte & l'Ethiopie. Les anciens Géographes n'étendirent guère leurs obſervations au-delà du cap *Guardafou*, qui eſt à douze degrés de la Ligne. Ici commencent de nouvelles terres, dont ils ignoroient l'exiſtence. On en doit la découverte aux Portugais. L'Océan orien- Découvertes modernes.

dans la mer orientale d'Afrique, tal les baigne, & la côte qui les termine a plus de neuf cents lieues de cours. Il est vrai que du côté du nord elles ne sont habitées que par des peuples sauvages peu nombreux, & qui sont encore assez mal connus; mais au-delà de la Ligne on trouve des nations considérables & des Etats puissans, tels que ceux de Melinde & de Mozambique, qui dépendent en partie des Portugais, l'Empire de Monotapa, & les magnifiques établissemens des Hollandois.

Du côté de l'Occident leurs lumieres n'étoient pas moins bornées. Dans l'Océan Atlantique ils ne connoissoient aucune Isle au-delà des Canaries, dont ils n'avoient même qu'une idée confuse, & il est probable que leurs vaisseaux ne passerent jamais cette hauteur. Ainsi toutes les côtes qui s'étendent, dans l'espace de plus de douze cents lieues, depuis le vingt-huitiéme degré du Nord jusqu'à la Ligne équinoxiale, & depuis la Ligne jusqu'à trente-cinq degrés vers le Sud, leur étoient absolument inconnues. Et dans la mer occidentale. Ce fut au quinziéme siécle du Christianisme que les Portugais tenterent pour la premiere fois

cette navigation, qui leur ouvrit bientôt le chemin de l'Inde par mer, & qui influa beaucoup sûr la découverte de l'Amérique. Le Prince Henri, fils de Jean I, Roi de Portugal, équipa à ses frais quelques navires, qui, côtoyant l'Afrique, reconnurent l'an 1415 le *Cap* de *Bojador*, au Sud-est des Canaries, environ à 26 degrés de latitude du Nord.

Dans le cours de plusieurs années les Portugais découvrirent successivement vers le sud l'Isle de *Madère*; la côte d'*Angra de Ruivos*, qui est trente lieues au-delà du Cap de Bojador; le *Cap Blanc*, où l'on commença à leur apporter de la poudre d'or; *Angra de Cintra*; l'embouchure du Sénégal; les Isles d'*Arguim* & du *Cap Verd*, & enfin la *Guinée*.

Ce dernier pays fut le terme des découvertes qui se firent sous les auspices du Prince Henri, dans l'espace de quarante-huit ans. Elles s'étendoient depuis le vingt-huitiéme degré de latitude septentrionale jusqu'au huitiéme. On les poursuivit après sa mort, & en continuant de côtoyer l'Afrique, on arriva jusqu'à l'Equateur, après avoir parcouru

toutes les parties maritimes de la Guinée, c'eſt-à-dire, le pays renfermé entre le Sénégal & la Gambra, la côte de *Malaguette*, la côte d'*Ivoire*, la côte d'*Or*, celles des *Eſclaves*, de *Bénin*, de *Biafara*, &c. Au-delà de l'Equateur on découvrit les Royaumes de *Loango* & de *Congo*; les contrées d'*Angola*, de *Benguela*, d'*Abutua*, de *Mataman*; le pays Barbare des Caffres & des Hottentots, & enfin le Cap de Bonne-Eſpérance & celui des Aiguilles, ſitués à l'extrémité méridionale de l'Afrique.

Mer Atlantique.

Les Anciens donnoient le nom d'*Atlantique* à la mer qui baigne les régions occidentales dont nous venons de parler. En effet le Mont Atlas s'étendoit juſqu'à ſes bords, & les *Atlantides*, ancien peuple de Mauritanie, fréquentoient beaucoup cette mer. Ce furent eux probablement qui découvrirent pour la premiere fois les Iſles Canaries, ſituées à l'occident du petit Atlas, & qui commencérent à les peupler. Platon dans ſes Dialogues fait mention d'une grande Iſle qu'il nomme *Atlantis*, & qu'il croit plus vaſte que l'Aſie &

l'Afrique réunies. Plusieurs Savans prétendent que la description qu'il en donne ne peut regarder que l'Amérique : d'autres la mettent au rang de sa République, & des autres fictions ingénieuses qu'il a semées dans ses ouvrages. Crantor, son plus ancien interprete, Ammien Marcellin, Proclus & quelques autres, soutiennent qu'il a parlé en Historien, & qu'on doit prendre à la lettre tout ce qu'il raconte. Nous apprenons de Diodore de Sicile que les Carthaginois faisoient des courses au-delà de la Méditerranée, en suivant les côtes d'Afrique, & que quelques-uns de leurs Navigateurs ayant essuyé une violente tempête dans l'Océan, furent poussés jusqu'aux extrémités occidentales de cette mer, où ils apperçurent une Isle d'une grandeur prodigieuse. L'Auteur ajoute que les Carthaginois réserverent pour eux cette découverte, dans la crainte que quelqu'autre nation ne fût tentée d'envahir ces nouveaux pays. Elien insinue dans ses Histoires variées qu'il y a au-de-là de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique un grand continent, entouré d'eau, comme

Raisons qui peuvent faire croire que les Anciens avoient quelque connoissance de l'Amérique.

Hist. Univ. ibid. Chap. V.

ces trois parties du monde, qui doivent passer, dit-il, pour autant de grandes Isles que l'Océan embrasse. Tout cela peut faire croire que les Anciens avoient quelque idée de l'existence de l'Amérique.

Isles dépendantes de l'Afrique.

L'Océan Atlantique ou Occidental sépare l'Amérique de l'Europe & de l'Afrique. Sa largeur commune est de douze à quatorze cents lieues de 20 au degré : dans quelques endroits, comme entre les Isles du Cap Verd & les Antilles, il n'en a guere que cinq cents. Les Africains méridionaux ont pû faire sans peine un tel trajet, & peupler les Antilles ; d'où il leur a été encore plus facile de passer dans l'Amérique. Cette mer offre quantité d'Isles qui appartiennent à l'Afrique. Les plus considérables sont *Madere*, les *Canaries*, les Isles du *Cap Verd*, celles de *Bisagos*, *Saint Thomas*, *Annobon*, *Sainte Helene*, &c. Sur la mer orientale on trouve *Socotora*, vers la côte d'Ethiopie, *Monbaza*, *Mozambique*, *Madagascar*, l'Isle de *Bourbon* & celle de *France*.

Voilà l'idée générale qu'on peut se former de l'Afrique. Ce que j'ai dit

dans cette Introduction doit faire pressentir à mes Lecteurs le plan que je suivrai dans l'Histoire des Peuples qui habitent ce vaste espace de notre Continent. Je la diviserai en quatre parties. La premiere traitera des Africains du Nord, la seconde des Africains Orientaux, la troisiéme des Africains Occidentaux, & la quatriéme des Africains Insulaires.



PREMIERE PARTIE.

HISTOIRE DES AFRICAINS SEPTENTRIONAUX, OU DES BARBARESQUES.

CHAPITRE PREMIER.

Conquêtes des Arabes en Barbarie. Dynasties fondées par ce peuple.

Premiere expédition des Arabes en Afrique.

LORSQUE Mahomet eut établi sur des fondemens solides l'Empire qu'il forma en Arabie, ses successeurs s'appliquerent à en étendre les limites, & subjuguerent en moins de vingt ans la Syrie, une partie de la Perse, & toute l'Egypte. *Amrou*, qui soumit cette derniere Province, dont il fut fait Gouverneur, entra dans la Barbarie orientale avec une armée de vingt mille Arabes. Il assiégea sans succès la ville de Tripoli; mais ayant battu les Grecs en diverses rencontres, il s'empara de plusieurs Places, entre autres de *Sou-*

baithala, où résidoit le Préfet impérial. M. de Marigny place cette premiere expédition sous le Califat d'Omar, & M. Deguignes sous celui d'Othman, vers l'an 27 de l'Hégire, qui répond à l'an 647 de l'Ere Chrétienne. *Oucba*, Officier Arabe, s'établit à Barca, dans la Libie, & rassembla diverses peuplades de *Berbers*, ou d'Africains naturels (1), qui embrasserent le Mahométisme. L'Alcoran se répandit ici de la même maniere qu'il s'étoit établi dans l'Arabie & dans la Perse. La force eut beaucoup plus de part à ses progrès que la persuasion. Oucba publia un sanglant Edit, qui condamnoit à mort tous les déserteurs de la foi Mahométane.

M. de Marigny, Hist. des Arabes, *passim*; M. de Guignes, Hist. des Huns, T. I, Liv. VI.

Constans, petit-fils d'Héraclius, regnoit alors dans l'Empire Grec. Ce Prince, pour s'opposer aux progrès des Mahométans, ordonna qu'on fît en Afrique des lévées extraordinaires d'hommes & d'argent. Mais les peuples fatigués de ces exactions traiterent secrettement avec le Calife Moavias, qui envoya successive-

Seconde & troisiéme expéditions.

(1) C'est de ces *Berbers*, suivant l'opinion la plus probable, que vient le nom de *Barbarie*.

ment deux armées en Afrique, l'une commandée par un Prince de sa famille, & l'autre sous les ordres d'Oucba, cet Officier Arabe, dont j'ai parlé. *Sanbarthah*, place Maritime, tomba en 665 sous le pouvoir des Sarrazins, qui dix ans après bâtirent la ville de Cairoan. Oucba en fut le fondateur. Il choisit un terrein vaste, couvert d'un grand bois, rempli de bêtes sauvages & de serpens dangereux, & qui servoit outre cela d'asile à tous les mécontens qui vouloient se soulever. Les arbres qu'il abbattit lui furent d'un grand secours pour la construction de sa nouvelle ville. Il se servit aussi sans doute des ruines de l'ancienne *Cirene*, que les Grecs avoient bâtie dans le même lieu, & qui donna son nom à *Cairoan*: c'est ainsi que les Arabes prononçoient celui de *Cirene*. Cette place fut pendant un tems la Capitale des Domaines que les Califes possédoient en Barbarie.

Fondation de Cairoan.

Hassan, qui gouverna l'Afrique après Oucba, se rendit maître de Carthage l'an 688, & conquit presque toute la Barbarie, depuis Barca jusqu'à la côte de l'Océan occidental.

Les Romains & les Grecs, chaſſés de leurs anciennes poſſeſſions, ſe réfugierent en Italie & en Eſpagne. Quelques-uns ſe cantonnerent à Safatcoura & à Bizerte, où ils furent encore inquiétés par leurs ennemis. Les Berbers, qui s'étoient retirés à Bone, défendirent pendant quelque tems leur liberté. Une Héroïne, nommée *Damia*, qui devroit être immortaliſée dans l'Hiſtoire, & dont on nous a à peine conſervé le nom, ſe mit à la tête de ces Africains, reprit Carthage & toutes les autres places qu'Haſſan avoit ſoumiſes, & repouſſa les Arabes juſqu'à Barca (1). Mais Haſſan ayant reçu de puiſſans ſecours, triompha pour la ſeconde fois des Africains, & rétablit ſa puiſſance dans le *Mogreb*: c'eſt le nom que les Arabes donnoient à la partie occidentale de la Barbarie.

Conquête de la Barbarie.

Cette révolution arriva ſous le Califat de Valid. Léonce régnoit en Orient ſur les Grecs. L'Empire Romain tendoit alors à ſa diſſolution, & celui des Arabes étoit au plus haut degré de ſa grandeur. Les Califes

Prodigieuſe puiſſance des Arabes.

(1) Théophane attribue cet exploit à un Général Grec, nommé Jean.

possédoient les trois Arabies, la Perse, le Karasme, une partie de l'Inde, la Syrie, la grande Arménie, l'Asie mineure, & presque toute l'Afrique Septentrionale.

Mousa, succéda à Hassan dans le gouvernement de Barbarie. Les démêlés qui survinrent en 709 entre Rodrigue, Roi d'Espagne, & le Comte Julien, dont ce prince avoit enlevé la fille, fournirent aux Arabes l'occasion d'étendre leur puissance au-delà des bornes de l'Afrique. Julien, qui possédoit Ceuta dans la Mauritanie, leur céda cette place importante, & les engagea à porter la guerre en Espagne. *Tharec*, Officier de mérite, fut chargé de cette expédition. Il passa le Détroit en 710 avec quatre cents hommes, fit des courses dans le pays ennemi, & revint chargé d'un grand butin. L'année suivante il en conduisit sept mille, moitié Berbers & moitié Arabes, & les débarqua au pied du Mont Calpé, dont il changea le nom en celui de *Giabal-Tharec*. *Giabal*, en Arabe, signifie montagne; *Tharec* étoit le nom du Général: c'est de-là qu'on a formé celui de Gibraltar.

Ils passent en Espagne.

Origine du nom de Gibraltar.

Rodrigue marcha avec cent mille Eſpagnols contre les Arabes, dont l'armée n'étoit que de douze mille hommes, en y comprenant quelques renforts qu'ils avoient reçus. Tharec, malgré la diſproportion de ſes forces, alla au-devant de l'ennemi. Le comte Julien lui ſervoit de guide. On ſe battit pendant huit jours avec un furieux acharnement, ſur les bords d'une riviere, qui eſt dans le territoire de Medina Sidonia. Les Eſpagnols furent vaincus, & leur Roi ſe noya dans la déroute. Cette victoire livra aux Arabes Tadmin, Malaga, Cordoue, Almeïda, Grenade & Tolede.

Mouſa, jaloux de ces ſuccès, paſſa lui-même en Eſpagne avec une nombreuſe armée, dans le deſſein d'enlever à Tharec la gloire d'une ſi belle conquête. Il s'empara de Séville, de Mérida, de Sarragoce, de Barcelone, & de pluſieurs autres places. Enſuite paſſant les Pyrénées, il entra dans la Gaule Narbonoiſe, & pénétra juſqu'à la Capitale, où il ſe fit ériger une ſtatue avec une magnifique inſcription. Ce fut-là le terme de ſes conquêtes, dont il ternit

l'éclat par une basse jalousie. Au lieu de récompenser Tharec, qui avoit servi avec tant de distinction dans la campagne précédente, il l'accabla de reproches, & le traita avec la derniere indignité, jusqu'à le frapper de son fouet. Etant entré dans Tolede, il se fit apporter tout le butin que ce Général avoit fait, & entre autres richesses une table couverte de pierreries & de perles, qui avoit, dit-on, appartenu à Salomon. Mais Tharec avoit eu la précaution d'en arracher un pied qu'il cacha avec soin, & auquel Mousa fit substituer un pied d'or. Dans la suite ce Gouverneur ayant été rappellé en Orient, apporta au Calife Valid cette fameuse table. Ce prince remarquant la différence du pied, en demanda la raison à Mousa, qui répondit qu'il l'avoit trouvée dans cet état. Alors Tharec présenta le véritable pied, prenant de-là occasion de faire valoir ses services, & de se plaindre des indignes traitemens qu'il avoit reçus du Gouverneur. Le Calife chassa honteusement ce méchant homme, & lui ôta tous ses emplois.

Il paroît que l'Afrique & l'Espagne formerent alors deux grands gouvernemens, & qu'il y eut outre cela des Sangiacs, ou Commandans particuliers, dans quelques districts & dans quelques villes. Mousa, en quittant l'Espagne, donna à *Abdolazis* le gouvernement de cette contrée, à *Abdolmalek* celui de Ceuta & de Tanger, & à *Abdallah* le reste de l'Afrique. Ces trois Gouverneurs étoient ses fils. Ce fut peut-être Abdolazis qui commandoit l'armée des Sarrasins Espagnols, qui se répandirent en 722 dans les provinces méridionales de France. Ils s'avancerent jusqu'à Toulouse, dont ils formerent le siége. Mais Eudes, Duc d'Aquitaine, les força d'abandonner cette entreprise, les suivit dans leur retraite, & remporta sur eux près de Narbonne une grande victoire, qui délivra la France de ces dangereux ennemis. Quelques années après ces mêmes Barbares, qui avoient à leur tête *Abderrahman*, que nos annales nomment *Abderame*, menacerent la Gaule Narbonnoise d'une nouvelle irruption. Eudes fit alors alliance avec un de leurs Sangiacs, nommé

Expéditions en France.

Hist. des Arabes T. II.

Munuza, qui avoit un petit commandement dans les Pyrénées, & qui promit de s'oppoſer au paſſage d'Abdérame. Mais ce dernier battit Munuza, qui honteux de ſa défaite, & craignant de tomber dans les mains de ſon ennemi, ſe donna la mort. Abdérame entra enſuite dans l'Aquitaine, s'empara de Bourdeaux, vainquit Eudes au-delà de la Dordogne, & ravagea d'une maniere cruelle le Périgord, la Saintonge & le Poitou. Il ſe préparoit à ſaccager la ville de Tours, lorſque Charle Martel lui livra une ſanglante bataille, dans laquelle trois cents mille Sarraſins périrent avec leur Général.

Les Califes de l'Empire Arabique poſſéderent l'Eſpagne juſque vers le milieu du huitiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne, c'eſt-à-dire, juſqu'à la révolution qui plaça les Abaſſides ſur le trône, à l'excluſion des Ommiades. Un prince de cette derniere famille, nommé *Abderrahman*, échappé preſque ſeul au maſſacre de ſes parens, ſe réfugia en Afrique, & de-là en Eſpagne, où les Arabes de Séville & de pluſieurs autres cantons le reconnurent pour Calife. Il

y fonda une Dynaſtie, qui ſubſiſta environ deux cents ſoixante ans ſous treize Princes, auxquels on donna le nom d'*Ommiades d'Eſpagne*. Les principales villes de leur domaine étoient Cordoue, Séville, Médina Sidonia, Tortoſe, Mérida, Sarragoce, Valence, Tolede, Barcelone, & Béja en Portugal. L'Hiſtoire de ces Califes n'appartenant point à celle des Barbareſques d'Afrique, tout ce que je remarquerai, c'eſt qu'ils furent preſque toujours en guerre les uns avec les autres, ce qui ſauva du joug le reſte de l'Eſpagne. Dans la ſuite, ces diviſions augmenterent, & la Dynaſtie des Ommiades s'étant éteinte, il ſe forma des débris de leur Empire pluſieurs petits Royaumes, tels que ceux de Cordoue, de Séville, de Tolede, de Grenade, de Valence & de Murcie. J'ai obſervé ailleurs que ce partage nuiſit infiniment à la puiſſance des Sarrazins, & prépara de loin l'affranchiſſement des Eſpagnols.

Dynaſtie des Ommiades d'Eſpagne.

Revenons aux Arabes d'Afrique. Cette partie du domaine des Califes obéiſſoit encore à ſes anciens maîtres; mais les Gouverneurs qui

la régiſſoient pour ces Monarques, ſe conduiſoient avec une ſorte d'indépendance, qui ſembloit annoncer une révolution prochaine. *Edris* & *Soliman*, deux Emirs de la race d'Ali, qui avoient eu probablement quelques démêlés avec les Abaſſides, abandonnerent l'Arabie ſur la fin du huitiéme ſiécle, & vinrent s'établir dans la Barbarie occidentale. Edris eut un fils qui bâtit la ville de Fez, & qui forma un petit Royaume, que ſes deſcendans poſſéderent juſqu'à l'an 941. Dans le même tems *Ibrahim Ebn Aglab*, gouverneur d'Afrique pour les Abaſſides, ſe révolta ouvertement, & ſe fit proclamer ſouverain à Cairoan vers l'an 800. Il fonda une ſeconde Dynaſtie, qui ſubſiſta un peu plus d'un ſiécle, & qui donna à la Barbarie pluſieurs Souverains, que l'Hiſtoire appelle *Aglabites*, du nom de leur fondateur, & qu'elle range dans l'ordre ſuivant :

Fondation du Royaume de Fez.

Hiſt. des Huns, ibid.

Dynaſtie des Aglabites.

I. Ibrahim, qui regna douze ans, parmi les troubles inſéparables d'une uſurpation.

II. *Aboul Abbas*, fils d'Ibrahim, maſſacré à Cairoan dans la ſixiéme année de ſon regne.

III. *Abou Mohammed*, surnommé *Ziaddet Allah*, nom que quelques-uns de ses successeurs ont porté. Sous ce prince les Sarrazins d'Afrique, aidés de ceux d'Espagne, conquirent la Sicile, qui leur fut livrée par un Capitaine Grec, nommé *Eupheme*, que les Historiens Arabes appellent *Phama*. Ayant ensuite passé en Italie, ils se rendirent maîtres de Tarente & de toute la Calâbre. Abou Mohammed établit dans sa nouvelle conquête un prince de sa famille, qui prit le titre de Roi de Sicile. Ce pays resta plus de deux siécles dans les mains des Barbaresques. L'isle de Créte fut prise dans le même tems par les Sarrasins d'Espagne, qui la nommerent *Candax*, d'où s'est formé le nom de Candie. Mohammed mourut en 838. Il étoit fils d'Ibrahim, fondateur des Aglabites.

Conquête de la Sicile par les Barbaresques.

Ils s'emparent de la Calâbre.

IV. *Abou Accal*, autre fils d'Ibrahim, mort en 841. Il témoigna beaucoup d'amour pour son peuple, & fit de grandes largesses à la milice, ce qui lui procura un regne tranquille.

V. *Aboul Abbas Mohammed*, qui ne régna pas long-tems.

VI. *Ahmed*, mort en 863. Il fit

bâtir le grand aquéduc & la Mosquée qui sont à la porte de Tunis.

VII. *Abou Mohammed*, frere d'Ahmed, ne régna que six mois.

VIII. *Mohammed Aboulgharanic*, fils d'Ahmed. Il cessa de vivre en 875.

IX. *Abouichaq Ibrahim*, qui transporta sa cour à Tunis, où il fit bâtir un beau palais. Il y mourut l'an 902. La prise de Syracuse & de Taormine, seules places qui restoient aux Grecs en Sicile, fut le principal évenement de son regne.

X. *Aboul Abbas Abdallah*, fils d'Abouichaq, tué en 903.

XI. *Abou Nasr*, fils du précédent, chassé de ses Etats, dans la sixiéme année de son regne, par des sujets rebelles, qui avoient à leur tête un Seigneur nommé *Abdallah*. Cet usurpateur s'empara d'une grande étendue de pays.

XII. *Ibrahim*, le dernier des Aglabites. Ce prince, voyant qu'Abou Nasr avoit pris la fuite, se mit à la tête de quelques tribus fideles, & entra dans Cairoan, où il ne put se maintenir. *Abdallah* battit & dissipa ce parti, & se rendit maître de toutes les possessions des Aglabites.

Les choſes ne ſubſiſterent pas long-tems en cet état. *Obeïd Allah*, ſurnommé *Al Mahadi*, étoit à la tête d'une autre faction, qui l'emporta ſur toutes les autres, & qui donna à l'Afrique une nouvelle Dynaſtie. Quelques Hiſtoriens prétendent qu'il ſortoit de la tribu de *Ketama*, établie dans les montagnes qui ſont aux environs de Fez. D'autres aſſurent que c'étoit un Mage d'Orient, qui abandonna ſon pays pour paſſer en Afrique, où il fut long-tems inconnu. Il fit le pélérinage de la Mecque, & pluſieurs perſonnes s'attacherent à lui dans ce voyage. S'étant rendu à Cairoan, dans le tems des premiers troubles qui furent excités par Abdallah, il y fut aſſez puiſſant pour réſiſter aux Aglabites. On croit qu'il eut beaucoup de part à la retraite précipitée d'Abou Naſr. Dès l'année 908 il prit le titre de Calife, & ayant vaincu l'uſurpateur Abdallah, il le fit mourir.

Comme Al Mahadi prétendoit deſcendre de Mahomet par Fathmé, les princes de ſa famille ont été nommés *Fathimites*. Ce Calife d'A-

Dynaſtie des Fathimites.

frique bâtit aux environs de la petite Syrte, une ville (1), à laquelle il donna son nom. La Dynastie qu'il fonda a subsisté un peu plus de deux cents cinquante ans. *Moezz-Ledin-Illah*, son troisiéme successeur, s'empara de l'Egypte l'an 972, & y bâtit la ville du Caire, où les Fathimites établirent alors leur résidence. Ce qu'on pourroit dire de ces Princes, qui furent toujours en guerre avec les Califes de Babylone, appartient plutôt à l'histoire de l'Orient qu'à celle de la Barbarie, & d'ailleurs j'en ai touché quelques particularités dans les précédens Volumes.

Etablis depuis en Egypte.

Les premiers Monarques de cette Dynastie étoient si puissans, qu'il ne s'éleva pas de grands mouvemens en Afrique. Mais il ne laissa pas de s'y former quelques Dynasties, dont je dois parler. Dès l'an 935, sous *Caïm Bamrillah* le second des Fathimites, un Seigneur Arabe, nommé *Zeiri*, attacha à sa personne un grand nombre de familles, remporta des avantages considérables sur quelques tribus, & s'étant procuré dans

(1) Mahadia.

ses courses un riche butin, bâtit une ville, qu'il nomma *Aschir*, & dans laquelle il attira tout ce qu'il put rassembler de savans & de négocians. Le Calife Caïm Bamrillah, loin de s'opposer à ses entreprises, lui envoya d'Egypte un Architecte, pour conduire les bâtimens de sa nouvelle ville. Zeiri descendoit des anciens Rois de Saba en Arabie, qui étoient de la tribu des Hémiarites. Mouthna fut le premier de ses ancêtres qui s'établit en Afrique, dans le tems que les Ethiopiens subjuguerent l'Yemen, & chasserent de cette contrée les princes Hémiarites, ce qui arriva vers l'an 500 de l'Ere Chrétienne.

Zeiri fonda un Royaume, qu'il laissa à ses descendans. Il établit l'usage des monnoies parmi les Arabes & les Berbers de sa domination, qui ne connoissoient auparavant ni l'argent ni l'or. Tout leur commerce se faisoit par échange, & les bestiaux en formoient la principale branche. Les Princes de cette famille s'appellerent *Zeirides*, du nom de leur fondateur. Ils ont possédé Bugie, Alger, les châteaux d'Hammad & Dynastie des Zeirides.

d'autres places. Zeiri, après un regne de vingt-six ans, fut tué l'an 970 dans un combat contre les *Zénetes*, nation belliqueuse de ces quartiers. Il étoit si estimé des Africains, que ses propres ennemis le regretterent.

Successeurs de Zeiri.

Aboul Yousouf, son fils, lui succéda, & reçut du Calife Moezz-Ledin-Illah l'investiture de l'Afrique & de la Sicile. Il conquit Tremeçen, Fez, Segelmesse & toute la Barbarie occidentale. La mort l'enleva l'an 984. Il laissa la couronne à

Aboulcasem Mansour son fils, qui regna douze ans.

Abou Mounad Badis, fils de Mansour, occupa ensuite le trône pendant vingt ans. Il y eut plusieurs révoltes sous son regne, dont il passa quelques années dans l'isle de Sardaigne, qui appartenoit alors aux Barbaresques.

Abou Tamim, fils d'Abou Mounad, établit sa résidence à Mahadia. Tous ses prédécesseurs avoient fixé leur séjour à Aschir, ou à Tahirat; mais Abou Mounad céda la premiere de ces places à son oncle *Hammad*, qui se révolta sous Abou Tamim, & qui fut vaincu par ce prince. Abou

Tamin mourut en 1061, après un regne de quarante neuf ans.

Tamim son fils lui succéda. Il soumit à son obéissance Sus, Tunis, Gabes, Cairoan, avec les isles de Harba & de Majorque; mais il perdit Tripoli, qui lui fut enlevée par un Turc, nommé *Schah Malik*, & la Sicile, dont les Normands s'emparerent l'an 1091. Malik est le premier Turc qui ait établi une principauté en Barbarie: il ne posséda pas long-tems celle de Tripoli. Tamim regna près de quarante-huit ans, en vécut 79, & mourut l'an 1108. Il eut pour successeur

Premier établissement des Turcs en Barbarie.

Yahia son fils, mort en 1115.

Ali, fils d'Yahia, regna ensuite pendant cinq ans.

Hassan, fils d'Ali, fut le dernier Prince de cette race. Roger, Roi de Sicile, le chassa de Tripoli, de Mahadia, & de plusieurs autres villes, & le reste de ses possessions lui fut enlevé par les Almohades, Princes Africains dont nous parlerons.

La Dynastie des Zéirides a regné environ deux siécles. Cent ans avant son extinction, une autre race d'Arabes, établis en Afrique vers l'an

700, fonda un Empire particulier en Mauritanie & en Espagne. Ils étoient partagés en plusieurs tribus, dont les principales étoient celles de *Lamptouna*, de *Gioudala* & de *Lamtah*. Leurs habitations s'étendoient vers le désert de Sahara. Ils y menoient une vie errante & sauvage. Un homme de la tribu de Gioudala, nommé *Giouhar*, voyagea sur la côte de Barbarie, & conféra avec plusieurs Docteurs Mahométans, dont il embrassa la Loi. Il leur fit entendre qu'ils prêcheroient avec fruit le Mahométisme dans son pays, & n'oublia rien pour exciter leur zele. Abdallah se rendit à ses sollicitations, & consentit à instruire ce peuple grossier. Ils se transporterent tous deux aux habitations de ces Arabes, engagerent plusieurs tribus à embrasser l'Alcoran, & les rassemblerent en un seul corps, sous l'autorité d'un chef qu'elles élurent, & qui prit le titre d'*Emir el Mousli-min*, c'est-à-dire, de Prince des Musulmans. Le choix tomba sur un personnage nommé *Aboubekr*, qui fut le premier Monarque de cette Dynastie, dont on peut rapporter les com-

mencemens à l'an 1050. Les Arabes qui se soumirent à sa domination s'appellerent *Morabethin*. Les Espagnols les nommerent *Marabouts* & *Almoravides*.

Dynastie des Morabethin ou Marabouts.

Giouar, qui avoit beaucoup contribué à l'élévation d'Aboubekr, se repentit bientôt de n'avoir pas pris lui-même le commandement. Il voulut se soulever; mais Aboubekr le prévint, & le fit tuer. Abdallah, l'autre chef de cette mission, n'eut pas un sort plus heureux. Ayant entrepris de conduire une troupe d'Arabes du côté de Sus, il fut battu & massacré par les Africains de ce canton. Aboubekr, sous prétexte de venger sa mort, porta le ravage dans le pays de Sus, où il fit un grand butin. Quelque tems après il s'empara de Ségelmesse, la premiere ville que ces Arabes ayent possédée dans la Mauritanie.

La mort ayant enlevé Aboubekr vers l'an 1070, les tribus qui l'avoient suivi se rangerent sous les drapeaux d'un Capitaine nommé *Yousouf*, & le proclamerent Emir el Mouslimin. Yousouf se rendit maître de Ceuta, de Salé, de Tanger & de quelques

Fondation de Maroc.

autres places, & bâtit la ville de *Maroc*, qui devint la capitale de ses Etats.

Mohammed, Prince Maure qui régnoit à Séville, ayant eu quelque démêlé avec le Roi Alphonse, implora le secours d'Yousouf, qui passa sur le champ en Espagne avec une armée. Ayant joint ses forces à celles de Mohammed, il remporta en 1086 une victoire signalée sur les Chrétiens, près de Badajos dans l'Estramadure. L'année suivante il rentra en Espagne, & forma avec les Rois de Séville & de Grenade le siége de Lebatho, où Alphonse s'étoit renfermé. L'entreprise ne réussit point; mais Yousouf s'étant brouillé avec le Roi de Grenade, s'empara de ses possessions, & le conduisit prisonnier à Maroc. Une troisiéme expédition, dont il confia la conduite à *Saïr*, général expérimenté, le rendit maître de Cordoue, de Séville, d'Almérie, & de presque toutes les villes que les Sarrasins possédoient alors en Espagne. Pour donner une sorte de stabilité à ses nouvelles conquêtes, il envoya demander au Calife de Bagdad l'investiture de l'Es-

Les Marabouts s'établissent en Espagne.

pagne, ce qui lui fut accordé. Ce Monarque, qui fut un des plus grands Capitaines de son siécle, mourut l'an 1106, après un regne de trente-huit ans.

Abou Hassan Ali, fils d'Yousouf, prit ensuite les rênes du gouvernement. Il repoussa le Roi Alphonse qui avoit fait une irruption sur les terres des Musulmans; mais il eut beaucoup de peine à calmer une sédition qui s'éleva à Grenade entre ses troupes & les habitans. Les *Almohades* commencerent à se faire connoître sous son regne, & prirent même quelque ascendant sur les Marabouts. Ali gouverna avec une sagesse qui lui attira l'amour & l'estime de ses sujets. Il mourut à Maroc l'an 1140, & laissa le trône à son fils *Taschefin Elmasmoudi*, qui ne l'occupa que cinq ans.

Taschefin fut toujours en guerre avec les Almohades, qui détrônerent *Ishac* son fils, vers l'an 1146. C'est à ce dernier Prince que finit la Dynastie des Marabouts, qui subsista un peu moins d'un siécle. Plusieurs de ces Arabes retournerent dans leurs anciens déserts. D'autres

passerent dans l'isle de Majorque, où leurs princes se maintinrent encore quelque tems. L'Auteur des *Révolutions d'Espagne* a tort de dire que les Almoravides *regnent encore* à Maroc.

Hist. des Révol. d'Espagne, T. I. p. 120.

Dynastie des Almohades.

Les Almohades, qui détruisirent cette Dynastie, descendoient des premiers Arabes qui conquirent l'Afrique vers le milieu du septiéme siécle. Ils habitoient les montagnes de Sus, ancien domaine dont leurs peres s'étoient emparés.

Un de ces Arabes, nommé *Abou Abdallah Mohammed*, & qui ajouta à ces noms celui de *Mahadi*, déja si illustre parmi les Sarrasins d'Afrique, jetta les fondemens de la Dynastie dont nous parlons. Il prétendoit tirer son origine d'Ali gendre de Mahomet. Il s'appliqua aux sciences dans sa jeunesse, & pour achever de s'instruire, il passa en Caldée, où il s'entretint avec les plus habiles Docteurs.

Hist. des Huns, ibid.

Au retour de ce voyage, le hazard lui fit rencontrer un fourbe adroit, appellé *Abdolmoumen*, qui se disoit inspiré. Mahadi se lia étroitement avec ce prétendu prophete, & commença à jouer lui-même le personnage d'Apôtre. S'étant rendu à Maroc,

il reprit avec aigreur les femmes d'Ali, Empereur des Marabouts, parce qu'elles paroissoient en public le visage découvert. Cette insolence le fit chasser de la ville. Il se retira à Sus, & y fut proclamé souverain l'an 1120, par un grand nombre de vagabonds qui le suivoient. Ces fanatiques prirent le nom de *Mouakedin*, c'est-à-dire, d'Unitaires (1), dont on a formé par corruption celui de *Mohades* ou d'*Al-Mohades*. Il choisit entre eux douze disciples, dont le plus considérable fut *Abdolmoumen*.

L'Empereur de Maroc, informé des entreprises de ces séditieux, envoya contre eux des troupes; mais elles furent taillées en piéces. Mahadi leva aussi une armée, qui fit des courses sur les terres des Marabouts, & qui fut à son tour battue sous les murs de Maroc, dont elle avoit formé le siége. Il mourut peu de tems après cette expédition, & laissa le trône à *Abdolmoumen*, qui commença à regner l'an 1129. Ce prince se rendit fameux par les victoires qu'il remporta sur les Marabouts. Il leur

(1) Gens qui croyent en un seul Dieu.

enleva Oran, Tremeçen, Fez, Mikenez, Salé, Ceuta, Maroc, & fit trancher la tête à Ishac, le dernier de leurs Princes. Il prit aussi la ville de Badela, & soumit les *Senahedgiens*, peuple belliqueux, qui habitoit les montagnes.

Pendant qu'il assiégoit Maroc, les principaux chefs des Arabes d'Espagne vinrent le trouver, & le reconnurent pour leur Souverain. En même-tems ils implorerent son assistance contre les Chrétiens, qui profitant des divisions des Maures, avoient conquis Santaren, Béja, Lisbone, Mérida, Almérie, Médina Sidonia, Jaën & plusieurs autres places de la domination Mahométane. Abdolmoumen envoya à leur secours une grande armée, qui assiégea Séville, & la prit d'assaut. Mais les Espagnols s'emparerent de Tortose & de Lérida, & soumirent une partie de la Catalogne. Ils attaquerent inutilement Cordoue pendant trois mois, parce que cette place fut secourue par les Almohades.

Abdolmoumen tourna ensuite ses armes contre les Siciliens, qui s'étoient établis depuis quelques an-

nées sur la côte de Tripoli. Il leur enleva en deux campagnes toutes les places qu'ils possédoient, & les chassa entiérement de Barbarie. Après cette expédition il voulut porter la guerre en Espagne, pour exterminer tous les Chrétiens de cette contrée. Mais les Arabes refuserent de s'enrôler, & se retirerent dans le désert de Sahara, où ils exciterent quelques troubles. Il fallut y envoyer des troupes, pour appaiser ces mouvemens. Plusieurs prirent le parti de la soumission, & se laisserent conduire sur la côte d'Espagne, où Abdolmoumen se transporta lui-même, & bâtit en 1162 une forteresse sur la montagne de Gibraltar. C'est à quoi se terminerent tous ses vastes projets, la mort l'ayant enlevé l'année suivante à Salé, après un regne de trente-trois ans.

Fondation du Fort de Gibraltar.

Abou Yacoub son petit-fils lui succéda, malgré l'opposition de quelques tribus Arabes, qui furent obligées de se soumettre. Ce Prince envoya son frere Omar en Espagne, pour faire la guerre à Mohammed, qui ayant envahi les Royaumes de Murcie & de Valence, & quelques

autres contrées orientales, s'étoit ligué avec les Chrétiens pour se maintenir dans ses usurpations. Omar remporta quelques avantages sur Mohammed, qui ordonna en mourant qu'on restituât toutes ces possessions aux Almohades, ce qui fut exécuté. Yacoub parut lui-même en Espagne à la tête de ses armées, & y mourut l'an 1184, pendant qu'il faisoit le siége de Santaren, ville de Portugal. Son corps fut transporté à Séville. Dans la neuviéme année de son regne, une troupe de soldats Turcs, qui avoient servi en Egypte, se transporta en Barbarie, sous la conduite d'un avanturier, nommé *Tekieddin Caracoush*, & s'empara de Tripoli & de quelques autres places. C'est la seconde apparition des Turcs en Barbarie.

Les Turcs paroissent pour la seconde fois en Barbarie.

Almanzor gouverna les Almohades après la mort de son pere Yacoub. Ali, fils d'Ishac, dernier Roi des Marabouts en Barbarie, regnoit alors à Majorque. Il fit en 1184 une descente en Afrique, & se rendit maître de Gabes, de Capsa & de Bugie, d'où il chassa tous les Almohades. Almanzor marcha aussi-tôt contre

lui, le vainquit en plusieurs rencontres, & reprit Capsa & Gabes.

Quelques années après il passa en Espagne, pour combattre les Chrétiens, qui s'étoient emparés de l'Algarbe, dans le Portugal. Il recouvra la plûpart des villes qu'ils avoient conquises, & leur inspira une telle frayeur qu'ils lui demanderent la paix.

L'an 1195 il livra aux Espagnols une sanglante bataille, dans laquelle, au rapport des Ecrivains Arabes, les Chrétiens perdirent plus de cent quarante mille hommes, & les Maures environ vingt mille. Une seconde victoire, qu'il remporta l'année suivante, le rendit maître de Tolede, qu'il abandonna au pillage. Tels furent les principaux exploits de son régne, qui se termina en 1199.

Naser Ledin Allah, frere d'Almanzor, occupa ensuite le trône pendant quinze ans. Il fit quelques pertes en Espagne; mais il pacifia les troubles que les Marabouts excitoient en Afrique, & qui avoient commencé dès le dernier regne. Les autres Rois de cette race sont

Mostanzer Billah, fils de Naser; mort en 1223.

Abou Mohammed, frere de Naser, tué en 1224.

El Adel, fils de Mostanser, &

Abou Zacharia, fils de Naser, dont les regnes furent très-courts.

Aboul Ola Edris Elmamoun, mort en 1231.

Raschid Abou Mohammed, fils d'Aboul Ola, qui cessa de vivre en 1242.

Saïd Aboul Hassan, frere de Raschid.

Morthadi, tué en 1266.

Al Ouathec Billah, détrôné en 1269.

M. Deguignes ne nous apprend rien de particulier touchant ces derniers Princes, qui regnerent sans doute avec peu de gloire. La Monarchie des Almohades subsista environ cent cinquante ans. Ils furent les fondateurs du second Empire de Maroc : les Marabouts avoient fondé le premier.

Deux Empires de Maroc.

Je n'ai qu'un mot à dire des autres Dynasties qui se formerent dans les tems dont nous parlons. Les Arabes

de la Tribu de *Beni-Zian* s'emparerent en 1248 de la ville & de la province de Tremeçen, dans la Mauritanie occidentale, sous la conduite d'*Abou Yahia Yagmour*, qui fut leur premier Roi. Les *Senahedgiens*, peuple assez considérable, possédoient auparavant cette contrée, qui dépend aujourd'hui de l'Empire de Maroc. On connoît aussi peu la succession que l'histoire des Princes Beni-Zian. Ils ont été pendant un tems tributaires de l'Espagne.

Les Beni-Zian.

Royaume de Tremeçen.

Les *Abou-Hafs*, Princes Negres, commencerent à regner à Tunis dans les premieres années du treiziéme siécle. Ils possédoient aussi Bugie & les contrées voisines. Nazer Ledin Allah, Roi de Maroc, de la famille des Almohades confia le gouvernement de Tunis à *Mohammed Abdol Ouahed*, qu'on regarde comme le chef des Abou-Hafs. Ce fut sous Abou Abdallah, le troisiéme successeur d'Abdol Ouahed, que Tunis fut assiégée par saint Louis, qui mourut devant cette place. Ces Princes, dont la succession n'est pas bien connue, conserverent pendant 280 ans le Royaume de Tunis. Leur Etat

Les Abou-Hafs.

Royaume de Tunis.

fut conquis en 1485 par les Turcs, qui mirent fin à cette Dynaſtie. Ils laiſſerent une nombreuſe garniſon dans ce pays, qui fut gouverné pendant plus d'un ſiécle par des Bachas, que le grand Seigneur y envoyoit. Mais cette milice s'étant révoltée l'an 1594, établit à Tunis une eſpece de gouvernement républicain, qui ſubſiſte encore. Alger & Tripoli ſe gouvernent de la même maniere.

Hiſt. des Huns, ibid.

Ce ſiécle ſi fécond en révolutions vit éclore une nouvelle Dynaſtie, qui ſuccéda à celle des Almohades, & qui fonda le troiſiéme Empire de Maroc. *Abdol Hacq*, de la Tribu des *Zenetes*, autrement nommés *Beni-Merin*, en jetta les premiers fondemens. On prétend qu'*Aboucara*, un de ſes ancêtres, avoit déja régné dans cette partie de l'Afrique.

Troiſiéme Empire de Maroc.

Abdol ſe forma en 1213 un petit Etat, aux dépens des Almohades, & le laiſſa à ſon fils *Othman*, qui eut pour ſucceſſeur *Abou Yahia*, autre fils d'Abdol. Ces princes étoient vaſſaux des Almohades. *Abou Youſouf*, troiſiéme fils d'Abdol, ſecoua non-ſeulement leur joug, mais les détruiſit. Abdol mourut en 1258, & Youſouf

en 1286. Celui-ci, qu'on doit regarder comme le premier Roi des Zenetes, possédoit Fez, Maroc & les pays adjacens, avec Malaga en Espagne. Les Zenetes.

Aboul Zaradat, fils & successeur d'Youfouf, assiégea pendant quatorze ans la ville de Trémeçen, dont il ne put s'emparer. On ignore l'année de sa mort, mais on sait qu'il fut massacré par ses sujets.

Les princes qui regnerent après Zaradat sont peu connus. Tout ce que les Historiens Arabes nous apprennent, c'est qu'il y eut de cruels démêlés entre ses successeurs.

Aboul Hassan, qui occupa le trône en 1331, s'empara de Trémeçen, de Bugie, de Constantine & de Tunis, & mourut en 1351. Les troubles recommencerent alors, & dans l'espace de dix ans l'Empire de Maroc changea six fois de Maîtres. Depuis *Mohammed Abdolhakim*, qui monta sur le trône en 1361, il n'est plus parlé des Rois Zenetes. On prétend qu'ils ont été détruits par les *Oatazes*, autres Princes d'Afrique, Les Oatazes. qui ont régné jusqu'à la fin du quinziéme siécle. Leur histoire est enco- Quatriéme

& cinquiéme Empires de Maroc.

re moins connue. Les *Schérifs* établirent à Maroc, vers l'an 1500, un cinquiéme Empire, qui subsiste encore aujourd'hui & que nous ferons connoître dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE II.

Des Schérifs, ou *Souverains actuels de Maroc. Description de leur Empire.*

ARTICLE I.

Origine des Schérifs de Maroc. Leurs premiers Princes.

LE nom de *Schérif* est parmi les Turcs & les Maures d'Afrique un titre de dignité, qui répond à celui d'*Emir*, nom dont les Arabes qualifient tous les descendans de Mahomet. Ceux de Maroc sont originaires de la Libie septentrionale. *Moula* ou *Moulei Méhérez*, un de leurs ancêtres, s'étoit mis à la tête de quelques Tribus Arabes, répandues

Moüette, Hist. des Conquêtes de Mouley

répandues dans cette partie de l'Afrique, & faisoit de fréquentes incursions sur les caravanes de Marchands & de pélerins qui passoient par son pays. L'Empereur de Maroc marcha avec des troupes contre ce brigand, l'obligea de mettre bas les armes, & transplanta en Mauritanie tous les Arabes qu'il commandoit. Archy, dans la Préface.

Méhérez fut lui-même forcé d'abandonner son ancienne patrie, & de mener une vie privée dans la province de Tafilet, qui appartenoit dès ce tems là à l'Empire de Maroc. Il avoit un grand nombre d'enfans, & la médiocrité de sa fortune ne lui permettant pas de les entretenir d'une maniere convenable, ils prirent le parti de le quitter, pour chercher un établissement dans les provinces de Maroc & de Fez. Les Tribus Arabes de ces quartiers les reçurent avec la considération qui étoit due à leur naissance, & les mariages qu'ils y firent multiplierent tellement leur race, qu'aujourd'hui le pays est rempli de leurs descendans, qui prennent le titre, de Schérifs, & qui sont la plûpart dans une grande misere.

Un de ces Princes, né dans le village de *Tigumédet* en Numidie, s'acquit ſur la fin du quinziéme ſiécle une grande réputation. L'Hiſtorien que j'ai cité, l'appelle *Mahamet Ben Hamet*, nom qu'il a corrompu comme pluſieurs autres, & qui doit s'écrire *Mohammed Ben Ahmed*. C'étoit un homme très-verſé dans toutes les ſciences naturelles, & qui paſſoit même pour magicien. Il donna à ſes enfans une excellente éducation, & les envoya de très-bonne heure à la Mecque, parce que ce péleringe donne une grande conſidération parmi les Mahométans. Ceux qui s'en acquittent avec dévotion obtiennent à leur retour des diſtinctions flatteuſes, & ſont reſpectés comme des ſaints.

Les fils de Mohammed voyagerent auſſi dans les cours d'Afrique. Ils ſe tranſporterent à Fez & à Maroc, où ils furent reçus avec de grands honneurs. L'un d'eux fut retenu à Fez par le Roi *Moulei Ahmed*, qui le chargea de l'éducation de ſes enfans. Dans la ſuite ils payerent ces bienfaits de la plus noire ingratitude. Ils déclarerent une guerre ouverte

au Roi de Fez, & formerent une conſpiration contre l'Empereur de Maroc, qu'ils maſſacrerent lâchement en 1519, pour s'emparer de ſon Royaume. *Abdol-Quivir*, l'aîné de ces Princes, eut en partage l'Etat de Talifet, qu'il laiſſa à ſes deſcendans. *Moulei Mohammed* ſon frere régna à Maroc, & *Ahmed*, qui étoit le plus jeune, eut le Royaume de Sus.

Moulei Mohammed fut preſque toujours en guerre avec le Roi de Fez, qui ſe défendit avec courage pendant plus de vingt ans. Mais l'ayant aſſiégé & forcé dans ſa capitale en 1550, il le relégua dans la province de *Dras*, écarta de la même maniere tous les autres Princes du ſang royal, & ſe rendit maître de l'Empire de Fez. Les Emirs & les Grands du Royaume le reconnurent pour Souverain, & lui prêterent ſerment.

La jalouſie diviſa bientôt ces Schérifs. Mohammed & Ahmed eurent de ſanglans démélés, qui ſe terminerent par la ruine du premier de ces Princes. Chaſſé de ſes Etats par un frere ambitieux, qui lui enleva toutes ſes conquêtes, il ſe retira à la

Cour d'Abdol-Quivir, & alla finir ſes jours à Tafilet. Ainſi Ahmed, le plus jeune de ces Princes, reſta maître des Royaumes de Sus, de Fez & de Maroc.

Voilà les premiers Schérifs, ſuivant Mouëtte, qui ne s'étant propoſé que d'écrire l'Hiſtoire des Princes Africains de ſon tems, paſſe tout de ſuite à celle de *Moulei Archi*, qui régnoit à Tafilet dans le dernier ſiécle. Je ne trouve dans la Table de M. Deguignes que des noms, qui ſe rapportent peu à ceux de Mouëtte. *Haſſan*, mort en 1516, fut, ſuivant l'Hiſtorien des Huns, le pere des Schérifs modernes de Maroc & de Tafilet. On peut croire que c'eſt le même que Mouëtte nomme Mahamet ben Hamet. Ahmed ſon fils uſurpa la couronne de Maroc en 1529, & fut dans la ſuite dépoſé, ce qu'on peut abſolument accorder avec le récit de Mouëtte, en diſant qu'Ahmed remonta depuis ſur le trône, & chaſſa ſon frere Mohammed. Les autres princes de M. Deguignes ſont

Mohammed, fils d'Haſſan, tué en 1556.

Abdallah, fils de Mohammed, mort en 1574.

Moula Mohammed, qui cessa de vivre en 1606.

Trois fils de ce Prince, dont l'un se nommoit *Almanzor*, l'autre *Abou Hassan*, & le troisiéme *Abou Fars*, se disputerent pendant deux mois la couronne, & furent obligés de la céder à

Moula Zéidan, mort en 1630.

Moula Abdolmalik succéda à son pere Zéidan, & mourut vers l'an 1634.

Moula el Ovalid, autre fils de Zéidan, régna jusqu'en 1646.

Moula Ahmed, troisiéme fils de Zéidan, fut détrôné par

Crommelhaïch, qui jouit plusieurs années de son usurpation.

Moula Schérif, Roi de Tafilet, succéda à cet usurpateur. Mouëtte, nous apprend que ce Prince eut 84 fils & 124 filles. Ses enfans se firent une guerre cruelle, dont nous parlerons dans l'article suivant. Le nom de *Moula*, ou Moulei, que prennent ces Schérifs, semble indiquer qu'ils descendent de quelque Iman. Peut-être que Mohammed, ou Hassan le

Numidien, avoit la direction d'une Mosquée.

ARTICLE II.

Guerre entre Moulei Mohammed *&* Moulei Archi, *fils de Moulei Schérif. Archi détrône son frere, & devient fameux par ses conquêtes.*

MOULEI Schérif, parmi ce grand nombre de fils qu'il eut de ses femmes & de ses maîtresses, choisit pour son successeur Moulei Mohammed, Prince d'un excellent naturel, & qui gouverna ses peuples avec beaucoup de douceur. Archi, homme fier, intriguant, audacieux, & d'une ambition sans bornes, ne put se résoudre à obéir à son frere, & forma le projet de le détrôner. Accompagné de trois Officiers & d'une petite troupe de soldats, auxquels il avoit fait part de son dessein, il quitta la Cour, & prit le chemin de la province de Dras, dans la résolution d'y soulever le peuple. Mais l'Empereur ayant été averti de son évasion, le suivit lui-même avec un

Révolte d'Archi: ses avantures.

corps de cavalerie, & le fit prisonnier avec tous ses gens. Ceux-ci furent traités sans pitié ; on leur coupa les jambes, & leur corps, attaché à la queue d'une mule, fut traîné dans les rues & dans les places.

Archi fut enfermé dans une prison, mais ayant trompé la vigilance de ses gardes, il se mit à la tête de quelques Arabes vagabonds, & causa de nouvelles inquiétudes à son frere. Il fut pris dans un combat, ramené à Tafilet & resserré plus étroitement que jamais, avec défense de voir personne, excepté un Negre qui lui portoit à manger. Archi corrompit cet esclave à force de promesses. On avoit emprisonné le Prince dans une tour, dont une porte, qui regardoit la campagne, étoit fermée d'un mur de brique d'une maçonnerie assez légere. Il y fit aisément une ouverture avec le secours de son Negre, & se sauva par cet endroit. Cet esclave voulut l'accompagner dans sa fuite ; mais Archi se défiant avec justice de la fidélité d'un homme qui venoit de se laisser corrompre pour de l'argent, lui coupa la tête avec son sabre, pendant qu'il se baissoit par son

ordre, pour arranger ses éperons.

Il se sauve chez les Arabes libres,

Il gagna en diligence la province de *Zaoüias*, habitée par des Arabes libres, qui avoient élu pour chef un de leurs Marabouts *, nommé *Benbucar*. Le Schérif, cachant son nom & sa naissance, & ne prenant que la qualité de soldat, offrit ses services à ce Schéik, qui lui donna de l'emploi. Mais un jour qu'il traversoit le Bazar, il fut reconnu par quelques Marchands de Tafilet, qui s'étant prosternés devant lui, apprirent à tout le monde qu'il étoit le frere de leur Souverain. Les fils de Benbucar, soupçonnant qu'il y avoit du mystere dans son déguisement, conçurent alors contre lui uue jalousie violente, & entreprirent de se défaire de cet hôte dangereux. Il évita adroitement leurs piéges, & se retira à *Quiviane*, autre habitation des Arabes, où commandoit *Hali Soliman*.

* Prêtres Mahométans.

Ce fut dans ce lieu, que la perfidie de son caractere commença à se développer. Ayant gagné par ses insinuations la confiance de Soliman, qui le mit à la tête des finances & de la justice, il souleva contre lui ses sujets, lui enleva la forteresse de *Dar-*

Michal, & toutes ses autres places, & le fit à la fin massacrer, après l'avoir dépouillé de ses trésors. Tous les Arabes de ce canton le reconnurent pour souverain.

Et s'empare de la province de Quiviane.

L'Empereur de Maroc, craignant également l'ambition & le ressentiment de son frere, se mit en campagne avec un corps de quatorze mille hommes, & prit le chemin de Quiviane. Archi, qui n'en avoit que dix mille, ne laissa pas de marcher au devant de lui. Il choisit un camp avantageux, & plaça en embuscade deux mille Soldats, dans un lieu où l'ennemi devoit passer. Moulei Mohammed, qui connoissoit peu le pays, & qui n'imaginoit pas que son frere osât lui disputer le passage, donna imprudemment dans ce piége pendant la nuit. Les soldats embusqués prirent en flanc ses troupes, & Archi l'attaquant en même tems de front, lui tua trois mille hommes & fit six cens prisonniers.

Il remporte deux victoire sur son frere.

Mohammed tenta quelque tems après le sort d'un second combat, dans lequel il fut encore plus maltraité. Archi, fier de ces deux victoires, entra dans le Royaume de Tafilet,

ravagea les terres de tous les Schéiks qui refuserent de se soumettre, & forma le siége de la Capitale. Son frere se trouvant dans l'impuissance de la défendre, & craignant de tomber vif dans les mains d'un ennemi dont il n'attendoit aucune grace, se tua de désespoir. Tafilet ouvrit ses portes au vainqueur, & tous les Emirs du pays le reconnurent pour Schérif. Il subjugua avec le même bonheur les provinces de Fez & de Maroc, Mikenez, Salé, les Algarbes, le pays des Chavanets, la contrée de Haha, la principauté de Sus & plusieurs districts des montagnes. La mort l'enleva en 1672.

Et le détrône.

Ses conquêtes en Barbarie.

Ce fut un Prince d'un génie supérieur, d'un grand courage, mais d'une férocité barbare. Il faisoit mourir de sa main tous les criminels, & il n'y avoit point d'autre bourreau que lui dans les lieux où il se trouvoit. Ayant commandé aux plus riches Bourgeois de Fez de construire des casernes pour les soldats de sa garde, il s'acquitterent si négligemment de cet ordre, qu'au retour d'une assez longue expédition contre les Chavanets il trouva à

Son caractere.

peine l'ouvrage commencé. Irrité de cette désobéissance il les fit lier au nombre de deux cents aux orangers qui bordoient la cour de son palais, & fondit sur eux le sabre à la main, coupant aux uns la tête, aux autres les bras & les jambes, & faisant une terrible boucherie de ces misérables. Il eût continué ces massacres, si un Seigneur Arabe, dont il avoit épousé la fille, n'eût calmé sa colere. Il ne laissa pas de condamner les mêmes Bourgeois à une grosse amende.

Les femmes de ceux qui avoient été massacrés par le Schérif se croyant exemptes de cette contribution, Archi les fit venir au palais, & après avoir écouté leurs raisons avec une tranquillité apparente, il leur fit mettre les mammelles entre l'ouverture d'un coffre, sur lequel il monta lui-même pour les presser plus fortement, & obtenir par cette torture barbare l'argent qu'il demandoit. Pour comble de brutalité, il ordonna qu'elles fussent jettées dans la riviere après qu'elles eurent payé; mais son beau-pere s'opposa à cette derniere violence. S'il remarquoit quelque mouvement de compassion

dans ceux qui aſſiſtoient à ces exécutions terribles, il les condamnoit au même ſupplice, diſant qu'ils étoient ſans doute complices des criminels, puiſqu'ils les plaignoient.

Il publia d'ailleurs de très-belles ordonnances pour la police des villes & la sûreté des chemins publics. Il étoit inexorable contre les ivrognes & les gens de mauvaiſe vie. Ayant un jour rencontré dans un lieu écarté un homme & une femme, qui venoient probablement de commettre une débauche, il commanda à ſes Noirs de les lier l'un à l'autre, de remplir de poudre les parties naturelles de la femme, & d'y mettre le feu : après quoi il foula ces miſérables avec les pieds de ſes chevaux. S'il châtioit les méchans avec ſévérité, il récompenſoit très-libéralement les gens de bien, ſur-tout ceux qui témoignoient de l'attachement pour ſa perſonne. Il mourut à la fleur de ſon âge d'une chûte de cheval, qu'il fit après une débauche de vin.



ARTICLE III.

Nouveau partage de l'Empire de Maroc. Ismaël s'empare des trois principaux Royaumes qui le composent.

APRÉS la mort d'Archi, l'Empire de Maroc fut partagé entre trois Princes. *Moulei Ismael* son frere se fit proclamer souverain dans la ville de Fez ; *Ahmed* son neveu régna à Maroc, & *Aran*, frere d'Ismael, fut reconnu Roi de Tafilet. Dans la suite Ismael s'empara des Royaumes de Tafilet & de Maroc ; mais Ahmed se cantonna dans la principauté de Sus, & conserva sous sa domination les Chavanets, les Arabes de Tarudant, & d'autres tribus puissantes.

Moulei Ismael eut les mêmes vices & les mêmes vertus que son prédécesseur ; c'est-à-dire, qu'il se distingua par sa bravoure, qu'il maintint une police exacte dans ses trois Royaumes, & qu'il fut d'une cruauté féroce. Il enleva aux Anglois de Tanger plusieurs forts, & chassa les Es- Portrait d'Ismael.

Mouette, Liv. II.

pagnols de Mamora. Sa valeur n'étoit le plus ſouvent qu'une témérité aveugle. Il entreprit de ſubjuguer les Arabes de l'Atlas, & s'engagea imprudemmentdans leurs montagnes au cœur de l'hiver. Les neiges qui tomberent pendant pluſieurs jours fermerent tous les paſſages; l'armée éprouva une famine horrible; Iſmael en ſauva à peine trois mille hommes; tout le reſte mourut de faim & de froid.

Ce Prince aimoit beaucoup à bâtir. Il fit conſtruire à Mikenès un palais magnifique & de vaſtes jardins, qu'il vouloit rendre auſſi grands que ceux de Maroc, qui ont deux lieues de circuit. Tous les Bourgeois de la ville, les captifs, les ſoldats de la garde, les Seigneurs mêmes & les Princes du ſang royal, travaillerent par corvée à ces grands ouvrages, ſous les yeux du Monarque, qui donnoit l'exemple aux autres, portant le mortier & la brique, & piquant lui-même les ouvriers à grands coups de lance. Il ne ſe paſſoit guere de jour qu'il ne tuât quelques-uns des travailleurs. Quand le palais fut achevé, il en fit la dédi-

race, par le sacrifice d'un loup, qu'il égorgea pendant la nuit sous la principale porte, & dont il fit enterrer la tête dans le même lieu.

A la guerre il étoit ordinairement le premier à cheval, & paroissoit toujours à la tête de l'armée. Il faisoit lui-même les revûes, comptoit tous les soldats, & leur délivroit le prêt.

Il exerça un terrible acte de justice sur *Abdrahaman Fideli* son Visir. Ayant appris que ce Ministre, après une débauche de vin, avoit insulté la femme d'un Seigneur, il l'envoya prendre par ses Noirs, lui tira un coup de pistolet, & l'ayant fait attacher à la queue d'une mule, le fit traîner dans toutes les rues du camp. Son corps, qu'on enferma dans un cuir de bœuf, fut envoyé à Fez & à Mikenès, & traîné de la même maniere dans ces deux villes. Tous ses domestiques furent condamnés à mort, & déchirés par des lions, parce qu'ils avoient connivé à cette violence.

Il frappa un jour de son poignard une de ses maîtresses, qui avoit marché par inattention sur un peu de

farine. Mais ſe repentant d'avoir traité ſi cruellement une femme qu'il aimoit d'ailleurs avec tendreſſe, il fit appeller un Chirurgien Maure, & lui commanda de la guérir, ſous peine d'être étranglé. Comme ſa plaie étoit mortelle, cet homme fit de vains efforts pour lui ſauver la vie; ce qui n'empêcha qu'il ne fût puni du dernier ſupplice. Je pourrois rapporter pluſieurs autres exemples de ſa férocité: ces traits ſont fort communs dans l'hiſtoire des Barbareſques.

Iſmael envoya en 1681 des Ambaſſadeurs à Louis XIV, pour lui demander la paix. Ce Schérif s'étoit imaginé que Mahomet avoit autrefois écrit à un Roi de France une lettre, enfermée dans un coffre d'or, qu'on gardoit à Paris. Il propoſa un jour à un Religieux Eſpagnol d'aller chercher cette lettre, promettant de donner en échange tous les captifs François qui étoient dans ſes états. La peſte, fléau auſſi commun chez les Barbareſques que chez les Turcs, affligea en 1678 ſes trois Royaumes, & fit périr plus de quatre millions d'habitans.

Iſmael mourut en 1727, après un regne de cinquante-cinq ans, qui fut traverſé de conſpirations, de guerres inteſtines, & d'un grand nombre de diſgraces, qu'il ſurmonta avec beaucoup de fermeté. Il eut pour ſucceſſeurs

Moulei Achmet Deibit, dépoſé en 1731.

Moulei Abdolmalik, dont le regne fut encore plus court;

Moulei Abdallah, détrôné en 1735, & rétabli en 1740. Ces trois Princes étoient fils d'Iſmael, que Mouëtte nomme *Moulei Semeïn*, & M. Deguignes *Moula Iſmaïl.*

ARTICLE IV.

Deſcription de l'Empire de Maroc.

L'EMPIRE de Maroc, conſidéré dans toute ſon étendue & ſans aucun partage, comprend la Mauritanie Tingitane, & une portion aſſez conſidérable de la Mauritanie Céſarienne. J'ai marqué plus haut les juſtes limites de ces deux contrées. Il eſt ſitué dans la partie la plus occidentale de la Barbarie, en-

Etendue & ſituation de l'Empire de Maroc.

tre 7 & 19 degrés de longitude, & 28 & 36 degrés de latitude septentrionale. Ainsi sa longueur de l'Orient à l'Occident est de deux cents vingt lieues, & du Midi au Nord de cent quarante. Il est borné au Septentrion par la Méditerranée, au Couchant par l'Océan Atlantique, au Midi par le désert de Sahara, & au Levant par l'Etat d'Alger.

Dom Vaissette, T. XI. Voyages de Schaw, *passim*; Mouette, Liv. III.

Division de ses Royaumes.

Ses possessions peuvent se réduire à quatre régions principales, qui portent le titre de Royaumes, Maroc, Fez, Tafilet & Sus.

I. ROYAUME DE MAROC.

IL s'étend principalement sur les côtes de l'Océan, & comprend six provinces, sçavoir

1°. *Hana* vers le Couchant, pays montueux, arrosé de plusieurs sources, couvert de bois, & fertile en pâturages, où l'on n'éleve guere que des chameaux & des chevres, les terres étant trop escarpées, pour être accessibles à d'autres bestiaux. Les cerfs, les chevreuils & les liévres sont des animaux très-communs dans ces montagnes. On y recueille beaucoup de cire & de miel, & on

y prépare ces belles peaux, si connues en Europe sous le nom de *Maroquins*. Le peuple est belliqueux, farouche, & presque indisciplinable; les femmes jolies, assez blanches, & très-sensibles à la volupté. Les Berbers, descendus des anciens Maures, forment la plus considérable portion des habitans de cette contrée. Ils occupent plusieurs montagnes de l'Atlas, où ils errent avec leurs troupeaux, campant presque toute l'année sous des tentes, quoiqu'ils ayent plusieurs gros villages. Le pays n'offre que dix ou douze villes, dont la capitale nommée *Tednest*, peut avoir trois mille maisons.

2°. *Dukuela*, située aussi au Couchant, sur les bords de l'Océan Atlantique. C'est un pays plus uni, qui abonde en grains & en bestiaux. On y trouve environ vingt villes, la plûpart bâties sur le rivage de la mer, dont les principales sont *Safie*, que d'autres nomment *Azazi*, où l'on compte jusqu'à huit mille maisons; *Azamor*, détruite au commencement du seiziéme siécle par les Portugais, & rebâtie depuis par les

Maures ; *Mazagan*, ville dépendante du Roi de Portugal.

3°. *Maroc*, à l'Orient des deux provinces dont on vient de parler, & au Nord de l'Atlas. Les sources nombreuses qui l'arrosent rendent ses terres très-grasses, & très-propres à nourrir des bestiaux. Les dattiers, les orangers, & d'autres arbres utiles y croissent en abondance. La capitale porte le nom de la province. Les Marabouts la bâtirent sur la fin du XI. siécle. C'est une ville fort grande, située avantageusement, environnée d'une bonne muraille, & fermée de vingt-quatre portes. On y comptoit autrefois cent mille habitans : elle n'en a pas aujourd'hui plus de trente-cinq mille, dont les Juifs forment la neuviéme partie. Mouette parle avec éloge de son Château, de sa grande Mosquée, du Palais & des Jardins du Schérif, auxquels il donne deux lieues de circonférence. Moulei Ahmed Deibit, qui décora il y a trente ans ce fameux sérail, plaça dans une de ses salles la représentation des douze signes du Zodiaque. Les Maures, étonnés de cette merveille, crurent

que leur Chérif avoit voulu imiter l'ouvrage de la Création, & que n'ayant pu former une telle entreprise sans offenser Dieu, il seroit tourmenté en enfer jusqu'au jour du jugement. Les autres villes de cette province, à l'exception d'*Agmet*, qui étoit autrefois sa capitale, n'offrent rien de remarquable.

4°. *Gesula*, au Midi du Mont Atlas. Quelques Géographes la placent dans le Royaume de Tafilet. Ses habitans, parmi lesquels il y a beaucoup de Berbers, se regardent comme le plus ancien peuple de l'Afrique. Les Berbers errent dans le pays avec leurs troupeaux. Les autres cultivent les campagnes, & recueillent beaucoup d'orge. Quelques-uns s'appliquent à forger le fer & le cuivre, qu'ils trouvent abondamment dans leurs montagnes. Il n'y a aucune ville dans cette province; mais les gros villages n'y sont pas rares.

5°. *Escura*, province septentrionale, dont une partie s'étend sur le mont Atlas. Elle est fertile en grains, en olives, en raisins & en toute sorte de fruits, & il s'y fait un grand commerce de draps & de Maroquins. Ses

villes ſont peu de choſe.

6°. *Tedle* ou *Tadela*, contrée la plus orientale de ce Royaume, peuplée de Berbers & d'Arabes errans, & plus conſidérable par ſa fertilité que par ſon étendue. *Tef-Za*, ſa capitale, eſt ſur la riviere de Derne.

2. ROYAUME DE FEZ.

IL eſt au nord du Royaume de Maroc, & s'étend d'un côté ſur l'Océan & de l'autre ſur la Méditerranée. Ses principales rivieres ſont la *Mulul*, qui ſe perd dans cette derniere mer, & le *Subu*, fleuve très-rapide, dont l'embouchure eſt dans l'Océan. Les Arabes doivent être en grand nombre dans cette contrée, puiſqu'il y a parmi eux trois cents mille hommes, au-deſſus de quinze ans, qui payent le tribut. Ils ſont partagés en *Adouars* ou villages, qui ſervent de demeure à chaque tribu, ou à ſes différentes branches. Il y a auſſi beaucoup d'anciens Maures dans le pays. On y compte ſept provinces.

Haſbat, la plus ſeptentrionale, confine au détroit de Gibraltar, ſur lequel elle a pluſieurs villes, dont

les principales sont 1. *Tanger*, l'ancienne *Tingis*: sa situation est à l'entrée du détroit. Les Portugais la conquirent en 1471, & la céderent en 1662 aux Anglois, pour la dot de l'Infante de Portugal. Ceux-ci l'abandonnerent en 1684. 2. *Ceuta*, au Levant de Tanger, sur la montagne d'Abila, terre la plus voisine de Gibraltar, dont elle n'est séparée que par un canal de cinq lieues. Elle appartient aux Espagnols, qui l'ont usurpée sur les Portugais. Ils ont soutenu dans cette ville un siége de vingt-six ans, qui finit en 1720. 3. *Tétuan*, au Midi de Ceuta, sur la riviere de Cus, séjour très-riant, s'il n'étoit habité par des Corsaires. On y compte cinq mille Juifs qui sont des fugitifs d'Espagne. Les Hollandois ont ici un comptoir. *Arzile*, l'ancienne *Zilia*, & *Alcassar-Zeguer* sont sur l'Océan. Hasbat est une des meilleures contrées de l'Afrique septentrionale. Les Romains & les Goths y établirent autrefois de puissantes Colonies.

La province de *Fez* est au Midi d'Hasbat, & occupe le centre du Royaume. Elle est fertile en fruits

& en légumes : on y éleve de nombreux troupeaux de brebis, de chameaux & de bœufs : les chevaux n'y sont pas moins communs. Ses forêts servent de retraite aux lions les plus féroces de l'Afrique : ceux des plaines sont moins hardis & moins cruels. Fez sa capitale, située sur une riviere du même nom, est une des plus grandes villes de la Barbarie. On la divise en deux portions, qui ont été bâties l'une après l'autre, & qui forment deux villes très-distinctes. La premiere, appellée *Fez-Belé*, ou Fez la vieille, fut bâtie au commencement du neuviéme siécle par un Prince Arabe, nommé Edris, fondateur d'un petit Etat, qui a passé en diverses mains, & qui a toujours retenu le nom de Royaume. Sa situation est sur le penchant de deux collines que la riviere sépare. Mouëtte lui donne environ quatre lieues de circuit; mais ses jardins occupent une partie de ce grand espace.

Ses maisons ont plus de propreté que de magnificence. Ses rues sont étroites, & se ferment la nuit par des barrieres. Elle est environnée de jardins & de marais cultivés, qui lui procurent

procurent une grande abondance de fruits & de légumes. La riviere qui baigne ſes murs ſe répand dans ſon territoire par ſix canaux, qui font tourner plus de trois cents moulins, & qui fourniſſent de l'eau à toutes les maiſons, dans *chacune* deſquelles, dit Mouëtte, il y a *trois ou quatre fontaines*.

Cette place n'a d'autre défenſe que deux anciens châteaux & quelques baſtions, preſque dépourvus d'artillerie, & qui tombent en ruine. Sa principale Moſquée a une demi-lieue de circonférence, en y comprenant les colléges & les caravanſerais qui en dépendent. C'eſt le plus beau temple de la Barbarie, & ſans doute le plus riche, puiſqu'il a, dit-on, 800 mille ducats de revenu. La cour qui l'environne eſt pavée en moſaïque, & ornée de douze baſſins de jaſpe, qui ſervent pour les ablutions. Les habitans de Fez-Belé ont toujours été très-mutins, & ce n'eſt que dans ces derniers tems qu'on eſt venu à bout de les ſoumettre.

Cette ville eſt fameuſe par ſes manufactures de ſoie & de coton, qui occupent ordinairement vingt mille

ouvriers. Son commerce s'étend jusqu'aux provinces les plus reculées de l'Empire. Ses principaux Marchands descendent de ces Maures que Philippe III chassa d'Espagne en 1610, & qui se répandirent principalement en Barbarie, où ils porterent plusieurs arts.

Fez-Gédide, ou la neuve, est à un mille de Fez-belé, sur la même riviere. Un ancien Roi de Maroc, de la Dynastie des Beni-Merin, occupé au siége de l'ancienne Fez, se cantonna aux environs, & jetta les fondemens de cette nouvelle ville, vers la fin du treiziéme siécle. Elle peut passer pour la citadelle de l'autre, ayant un double mur, flanqué de tours & de bastions qui sont en bon état. Le Schérif Archi y fit construire un beau palais. Les Juifs, au nombre de plus de dix mille, occupent un de ses principaux quartiers.

Mikenez est une autre ville considérable, qui servoit dans ces derniers tems de résidence aux Empereurs de Maroc. L'air y est beaucoup plus sain qu'à Fez ; c'est ce qui a porté ces Princes à y transférer leur Cour. Moulei Ismael a bâti dans cette

ville un palais & trois férails, dont l'aſpect eſt très-agréable par la quantité de leurs tours & de leurs pavillons, couverts de tuiles proprement vernies. Leur enceinte eſt ſi vaſte, qu'elle occupe plus de la moitié du terrein de Mikenez. On compte dans cette capitale moderne juſqu'à trois cents mille habitans. Les eſclaves Chrétiens ont un quartier à part, où ils ſont gardés dans des lieux ſouterreins. On les nourrit très-pauvrement, & on les accable de travaux.

Au ſortir de Mikenez on trouve la *Ville des Noirs*, qui n'eſt guere moins étendue. *Salé* eſt dix lieues plus loin, ſur la côte de l'Océan, à l'embouchure du fleuve Buragrag, qui la ſépare en deux cités.

Aſgar, la troiſiéme province, eſt au Nord de Fez. C'eſt la plus fertile contrée de ce Royaume. Elle eſt traverſée dans toute ſa longueur par la riviere de Sabu. Ses principales villes ſont *Alcaçar-Quivir* & *Larrache*.

Ce fut ſous les murs d'Alcaçar que le Roi Sébaſtien perdit en 1578 cette fameuſe bataille dans laquelle il fut tué. Quelques Géographes font d'Aſgar & d'Haſbat une ſeule pro-

vince, à laquelle ils donnent le nom d'*Algarbe*.

Celle d'*Errif*, ou de *Riffe*, s'étend à l'Eſt d'Haſbat vers le Nord, où la Méditerranée lui ſert auſſi de borne. C'eſt un pays coupé de montagnes & de plaines, peuplées d'Arabes errans & de Berbers. Les habitations les plus connues ſont *Checuan*, excellente contrée, où il y a une ville du même nom, & qui peut mettre en campagne cinq mille ſoldats; *Beni-Guelid*, qui contient plus de ſoixante villages, & qui eſt en état d'armer ſix mille hommes; *Beni-Guamir*, qui n'a que vingt-cinq villages & quatre mille ſoldats; *Beni-Guazeval*, où il y a une ville du même nom & 120 villages, qui fourniſſent vingt-cinq mille combattans: ce pays eſt principalement fertile en oliviers; *Beni-Guariagal* & *Beni-Maſgilda*, qui peuvent chacune armer douze mille hommes. Tous ces cantons doivent un tribut à l'Empereur de Maroc. *Pegnon-de-Velez*, fortereſſe bâtie dans un petit écueil de la Méditerranée, en face de Malaga, appartient aux Eſpagnols.

Chau ou *Cuſt* eſt la plus orientale

& la plus grande de ces provinces. Elle a beaucoup de montagnes, qui ſont partie du Mont Atlas, & dont les principaux habitans ſont les Berbers appellés *Zenetes*, peuple belliqueux & indiſciplinable. On n'y trouve que deux villes remarquables; *Teurert*, bâtie au pied d'une montagne, ſur les bords de la riviere de Za, & *Tezar*, qui eſt la capitale du pays. Teurert eſt environnée de déſerts arides & de difficile accès, qui ne laiſſent pas de ſervir d'habitation à quelques Arabes. Ce pays eſt peu connu.

Garet, que d'autres nomment *Alcalaya*, eſt auſſi au Levant. On y trouve autant de montagnes & de déſerts que dans la province de Chau, & c'eſt en général une contrée fort ſtérile. Les Berbers occupent les montagnes, & les déſerts ſont l'ancien partage des Arabes. Tezut eſt la capitale du pays. *Mellile* & *Caçaça* ſont deux autres places maritimes, que les Eſpagnols ont poſſédées. La riviere de Mullooiah coule dans cette province, & ſe perd dans la Méditerranée ſous les murs de Mellile.

Temeſna, la ſeptiéme & la der-

niere province, s'étend dans la partie la plus occidentale du Royaume, ſur les côtes de l'Océan. Cette contrée eſt encore moins connue que celle de Chau. Ses habitans s'appellent *Chaviens* ou *Chavanets*. Mouëtte nous apprend qu'ils ſont Eſpagnols d'origine. Almanzor, Roi de Maroc, de la race des Almohades, ayant amené d'Eſpagne ſoixante mille captifs, envoya une partie de ces miſérables à Salé, pour bâtir les murailles, & le reſte à Maroc, pour conſtruire un aqueduc, promettant aux uns & autres de les renvoyer dans leur pays lorſqu'ils auroient achevé ces grands ouvrages. Il tint parole à ceux de Salé ; mais ſes Miniſtres lui ayant repréſenté qu'il étoit contre la prudence de laiſſer ſortir du pays tant d'eſclaves qui pouvoient le peupler, le Sultan déclara à ceux de Maroc, qu'il leur rendroit la liberté, ſuivant ſa promeſſe, mais que ſon intention étoit qu'ils reſtaſſent dans ſes Etats. En effet il leur donna des terres dans la province de Temeſna, dont ils prirent poſſeſſion au mois de *Chaban*, ce qui leur fit donner le nom de *Chabanets*

Liv. I. p. 65.

ou *Chavanets*, qu'ils ont transmis à leurs descendans. La plûpart de ces captifs embrasserent le Mahométisme. Dom Vaissete paroît avoir ignoré toutes ces particularités. Il a tort de dire que les *Chaviens* sont *une nation Africaine*. L'idiome corrompu qu'il leur fait parler est sans doute un mélange d'Arabe & d'Espagnol. Ils ont soutenu de longues guerres contre les Schérifs; mais ils furent entierement assujettis sous le regne d'Archi. Ils pouvoient armer autrefois deux cents mille hommes: leurs forces présentes se réduisent à cinquante mille soldats d'infanterie & à huit mille cavaliers. Leurs femmes sont blanches pour des Africaines, & coquettes comme toutes les autres Barbaresques.

3. ROYAUME DE TAFILET.

C'EST le plus grand Royaume de l'Empire de Maroc, & pourtant le moins connu. De Lisle, M. Danville & Dom Vaissete le divisent d'une maniere si vague, que leurs descriptions n'apprennent rien. Ce n'est point la faute de ces habiles Géographes, mais celle des relations im-

parfaites que nous avons de ce pays. Il eſt borné au nord par le Royaume de Fez, & au couchant par celui de Maroc, dont il eſt ſéparé par le mont Atlas. Il s'étend du côté du Sud jusqu'au déſert de Sahara. Ses principales villes ſont *Tafilet*, au centre du Royaume, ſur une riviere du même nom, qui prend ſa ſource dans le mont Atlas; *Ségelmeſſe*, ſur la riviere de Fez, dans la partie du nord; *Taragale*, *Timeskit*, *Tinzulin*, *Beni-Sebith*, *Kiteoa*, dans la province de Dras, qui s'étend vers le midi. Il ſe fait à Tafilet un grand commerce d'étoffes rayées à la Moreſque, d'indigo, de maroquins, de couvertures & de tapis.

Cette contrée eſt en général ſablonneuſe & peu fertile en grains. L'eau manque dans tous les endroits qui ſont éloignés des rivieres, & l'on eſt réduit à ſe ſervir de celle des citernes, qu'on remplit pendant l'hiver. Les dattes, qui s'y trouvent abondamment, ſont preſque la ſeule nourriture du peuple, qui eſt un mélange de Berbers & d'Arabes. On y rencontre beaucoup d'autruches fort groſſes, & grand nombre de droma-

daires d'une extrême agilité. Ses principales rivieres ſont *Tafilet*, *Gihr*, *Zis* & *Dras*, qui viennent du Nord, & qui ſe déchargent dans un lac du déſert de Sahara.

4. ROYAUME DE SUS.

C'EST un petit Etat, ſitué à l'Occident du Royaume de Tafilet, au Midi de celui de Maroc, & au Nord du déſert de Sahara. Il s'étend ſur le rivage de l'Océan Atlantique, depuis Aguader-Aguer ou ſainte Croix, à l'extrémité occidentale du mont Atlas juſque vers le Cap Non. La riviere de Sus, qui a ſon embouchure dans l'Océan, coupe le pays en deux parties preſque égales. Les plus belles habitations ſont ſur ſes bords. On remarque que les peuples de cette contrée ſont plus induſtrieux & plus braves, que les autres Barbareſques de l'Empire de Maroc.

Tarudant, ville très-commerçante, ſituée à douze lieues de la mer, eſt la capitale du Royaume. Elle a formé pendant un tems une République indépendante. *Tagaoſt* eſt huit lieues plus loin vers l'Eſt. On y compte plus de 8000 mille maiſons.

Son territoire, rapporte beaucoup de blé, & nourrit de nombreux troupeaux. Les Schérifs y entretiennent une garnison de 400 hommes. *Techait* est une autre grande ville, dont les campagnes, très-fertiles en grains & en cannes de sucre, sont aussi baignées par la riviere de Sus, qui se partage dans le pays en plusieurs canaux. *Messa*, l'ancienne *Temese*, est sur la même riviere, dans le voisinage du Mont Atlas. Aguader Aguer, bon port sur l'Océan, où les Portugais ont possédé la forteresse de sainte-Croix, est une ville qui a été presque totalement détruite en 1731 par un tremblement de terre. Les Berbers ont vers le Midi quelques villages & quelques châteaux. Ils s'adonnent à la culture des terres, dont ils tirent un grand produit. Le pays en général abonde en blé & en orge, en légumes, en fruits & en cannes de sucre. On y trouve aussi de l'indigo, de l'alun, de la calamine & du cuivre rouge.



CHAPITRE III.

Du Royaume d'Alger.

ARTICLE PREMIER.

Souverains d'Alger depuis la conquête des Sarrasins jusqu'à l'établissement des Deis.

Premiers fondateurs du Royaume d'Alger.

LES Zeirides, qui s'établirent dans la Numidie Occidentale vers l'an 970 de l'Ere chrétienne, peuvent passer pour les premiers fondateurs du Royaume d'Alger. Ils ne possédoient dans les commencemens que Bugie, Alger, les châteaux d'Hammad & quelques autres places. Dans la suite ils conquirent Tremeçen, Fez, Ségelmesse, & presque tout le reste de la Mauritanie jusqu'à l'Océan.

Ces princes, dont la Dynastie ne subsista que deux cens ans, firent place aux Almohades, qui subjuguerent toute l'Afrique septentrionale, & une portion considérable de l'Espagne. Le Royaume d'Alger ne fut alors qu'une province de ce vaste

tions. Ce pirate, qui joignoit à une férocité barbare l'ambition la plus démesurée, ne fut pas plutôt entré dans cette ville qu'il entreprit de la réduire à l'esclavage. Après avoir fait périr Selim Eutemi, qu'il étrangla lui-même dans le bain, il se fit proclamer Roi par les soldats Turcs, qui se répandirent ensuite dans les principales maisons, pour apprendre aux habitans qu'ils avoient un nouveau Souverain. Il osa proposer à Saphira de l'épouser; mais cette vertueuse Africaine aima mieux se donner la mort que de recevoir dans son lit le meurtrier de son mari. C'est Laugier qui rapporte ce fait, en y mêlant quelques circonstances romanesques que je supprime.

Qui se fait proclamer Roi.

Barberousse traita la ville d'Alger comme une place emportée d'assaut, fit massacrer toutes les personnes qui parurent mécontentes de son usurpation, imposa des taxes considérabes sur les citoyens riches, & permit à ses soldats de commettre toute sorte de violences. La terreur se répandit de telle sorte parmi les habitans, qu'ils se cachoient dans leurs maisons lorsqu'ils voyoient un

Turc. Ils tenterent plusieurs fois de s'affranchir, jusqu'à traiter avec l'Espagne, qui fit en 1517 un armement considérable pour chasser Barberousse. Mais cette flotte étant arrivée aux environs d'Alger, essuya une affreuse tempête, qui la détruisit presque totalement. La plûpart des Espagnols périrent dans les flots, & ceux qui échapperent au naufrage furent massacrés par les Turcs, ou condamnés à l'esclavage.

Armement inutile des Espagnols.

Les Arabes dispersés dans la Numidie firent aussi quelques efforts pour secouer le joug de leurs nouveaux maîtres. Leurs Schéicks s'assemblerent, & résolurent d'envoyer une députation à *Hamidalabde*, Roi de Tenes, pour implorer sa protection contre les Turcs, promettant de se soumettre à son empire s'il chassoit ces Barbares. Hamidalabde s'approcha de la frontiere d'Alger avec dix mille cavaliers, & dès qu'il parut, tous les Arabes de la campagne se révolterent ouvertement, & se joignirent à lui. Mais ces troupes étoient si mal disciplinées, & avoient des armes si foibles, que Barberousse les dissipa avec un corps

Les Arabes se soulevent & sont battus.

Prise de Tenes & de Tremeçen par Barberousse.

de quinze cents hommes. Le Roi de Tenes s'étant réfugié dans ſa capitale, le vainqueur l'y ſuivit, ſe rendit maître de cette ville, & l'abandonna au pillage. Quelque tems après, Tremeçen tomba auſſi ſous le pouvoir des Turcs, par la trahiſon des habitans, qui envoyerent à Barberouſſe la tête de leur Roi avec les clefs de cette place.

Les Eſpagnols, établis dans le voiſinage de Tremeçen, commencerent a trembler pour leurs propres poſſeſſions. Le Marquis de Gomarez, gouverneur d'Oran, ſe rendit à Madrid, & déclara au Conſeil d'Eſpagne qu'il falloit renoncer aux conquêtes faites en Afrique, ou y envoyer un prompt ſecours. Charle-Quint lui donna dix mille hommes. Gomarez ayant repaſſé la mer avec ces troupes, marcha vers Tréme-çen, accompagné de l'héritier préſomptif de cet Etat, du jeune Selim, fils d'Eutimi, & de pluſieurs autres Princes Maures ou Arabes. Barberouſſe, qu'une préſomption aveugle entraînoit à ſa perte, n'oppoſa aux Eſpagnols que quinze cents Turcs & cinq mille Maures, & oſa ſortir

Expédition de Gomarez.

de Tremeçen avec cette petite armée. Réfléchissant ensuite sur le danger, il rentra dans la place, & résolut de s'y retrancher. Mais sur quelques soupçons qu'il eut de la fidélité des habitans, il en sortit une seconde fois, accompagné seulement de ses soldats Turcs, avec lesquels il prit la route d'Alger. Gomarez averti de son évasion se mit à ses trousses, & le joignit dans le voisinage de l'Huezda, à huit lieues de Tremeçen. Barberousse, pour amuser les Espagnols, & se procurer le tems de passer cette riviere, fit semer sur le chemin beaucoup d'or & d'argent, avec sa vaisselle & ses bijoux. Mais les Chrétiens meprisant ces richesses chargerent vigoureusement les Infideles, dont une moitié étoit encore au-deçà du fleuve, ce qui détermina Barberousse à le repasser, pour venir au secours de cette arriere-garde, Les Turcs se défendirent comme des lions, & périrent tous dans le combat avec leur Genéral.

Défaite & mort de Barberousse.

Chérédin son frere lui succéda dans le commandement des troupes, & fut élu Roi d'Alger par les soldats Turcs & par les Officiers de la ma-

Alger se soumet aux Turcs.

rine. Se trouvant dans l'impuissance de résister aux Espagnols, & aux ennemis domestiques qu'il avoit dans Alger & dans les autres contrées de sa dépendance, il soumit son Royaume à Soliman premier, Sultan des Turcs. Ce Traité, qui fut ratifié par la Milice, portoit que Soliman & ses successeurs auroient la souveraineté d'Alger, que le Sultan envertoit dans le pays un corps de Janissaires pour le défendre, & que Chéredin le gouverneroit avec la qualité de Bacha.

Chéredin premier Bacha de cette place.

Le nouveau Gouverneur ayant obtenu de Soliman un secours de deux mille Janissaires, chassa les Espagnols de l'isle qu'ils occupoient dans le port d'Alger, & la joignit à la ville par un mole, qui forma un nouveau port, beaucoup meilleur que l'autre, & qui servit en méme tems de défense à la capitale. Il répara le fort qu'ils avoient construit, l'augmenta de plusieurs ouvrages, & plaça en divers endroits des batteries, qui défendoient toutes les avenues du port.

Quelque tems après, c'est-à-dire, vers l'année 1733, Chéredin fut

appellé à Constantinople, pour y exercer la charge de Capitan-Bacha, ou d'Amiral. Le Pachalik d'Alger fut conféré à Hassan, renégat Italien, né en Sardaigne, homme de tête & de résolution, qui avoit appris le métier de la guerre sous Chéredin.

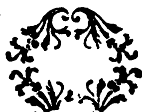
Hassan second Bacha.

Ce fut pendant l'administration de ce second Bacha que les Espagnols entreprirent une nouvelle expédition contre les Algériens. Charle-Quint, fier d'avoir conquis Tunis en 1536, se présenta cinq ans après devant Alger, avec une flotte de cent vaisseaux & trente mille hommes de débarquement. Plusieurs Seigneurs de distinction servoient en qualité de volontaires dans l'armée, & quelques Dames de la Cour s'embarquerent avec eux, outre un grand nombre de marchands & d'artisans des deux sexes, qui cherchoient à s'établir en Barbarie. La ville d'Alger n'avoit pour défense qu'un fossé, une simple muraille, & le fort dont j'ai parlé. Sa garnison consistoit en huit cents janissaires & six mille Maures, le reste des Turcs s'étant mis en campagne pour exiger les tributs. La descente se fit sans

Expédition malheureuse de Charle-Quint.

oppoſition, près d'un cap qui n'eſt qu'à deux lieues d'Alger, & les Eſpagnols s'établirent au pied d'une colline qui domine la place. Tout ſembloit répondre de l'heureux ſuccès de cette entrepriſe, lorſqu'une puiſſance ſupérieure, à laquelle rien ne réſiſte, ſe déclara contre les Eſpagnols. Le ciel ſe couvrit de nuages le 28 Octobre, & il s'éleva un vent impétueux, accompagné d'une grêle & d'une pluie épouvantable. La terre fut ébranlée par d'horribles ſecouſſes, & la mer devint ſi furieuſe, qu'elle engloutit une partie de la flotte. Les torrens qui tomboient des collines ſubmergerent le camp des Eſpagnols, & renverſerent toutes les tentes. L'Empereur, à la vue de ce déſaſtre, n'eut d'autre parti à prendre que de ſonger à la retraite. Il rembarqua avec précipitation ſes troupes effrayées ſur le peu de navires qui lui reſtoient, abandonnant ſon artillerie, ſon bagage, & grand nombre de traîneurs que les Turcs maſſacrerent impitoyablement. On aſſure qu'un pauvre Eunuque, nommé *Iſouf*, homme conſidéré de la populace à cauſe de ſes prétendues

révélations & mépriſé des Grands, qui le regardoient comme un fanatique, prédit en plein divan ce malheur, pluſieurs jours avant l'évenement, & que ce fut ce qui empêcha les Algériens de capituler. Les Barbareſques attribuerent auſſi leur délivrance aux prieres du Marabout *Cid Utica*, qui ayant battu la mer avec ſa canne, excita la tempête dont j'ai parlé. On lui érigea un tombeau, qu'on environna d'une Moſquée, & le peuple a toujours été depuis dans l'opinion, que dans une conjoncture ſemblable il ſuffiroit de battre la mer avec les os de ce Saint, pour détruire de la même maniere la flotte la plus nombreuſe.



ARTICLE II.

Etabliſſement des DEIS. *Suppreſſion de la dignité de Bacha.*

LES Bachas, qui régirent l'Etat d'Alger après Chéredin & Haſſan, uſurperent une domination tyrannique, & ſe rendirent également odieux aux Arabes & aux Turcs. La Milice, qu'ils fruſtroient ſouvent de ſon ſalaire, réſolut d'abolir ce gouvernement. Elle envoya à Conſtantinople des députés, qui repréſenterent que ces Miniſtres abuſoient de leur pouvoir, & détournoient à leur profit toutes les richeſſes du Royaume, juſqu'à s'approprier les fonds que l'Empereur envoyoit pour l'entretien de l'armée; que les troupes ne recevoient point réguliérement leur ſolde, & n'étoient d'ailleurs jamais complettes; que l'Etat s'affoibliſſoit de jour en jour, & que ſi l'on ne remédioit au plutôt à ces déſordres, il étoit à craindre, ou que les Maures & les Arabes ne ſecouaſſent le joug, ou que les Eſpagnols ne fiſſent avec ſuccès une nouvelle

irruption dans le pays. Là-dessus ils demanderent qu'on leur permît d'élire un chef, sous le nom de *Dei*, qui se chargeroit de lever les tributs, d'administrer les finances, de payer les troupes, & de n'employer à leur entretien que les seuls revenus du Royaume, sans exiger aucun subside de sa Hautesse.

Achmet premier régnoit alors en Turquie. Ce Prince gouta un projet qui lui parut équitable, & qui épargnoit d'ailleurs des sommes considérables à la Porte. Les Barbaresques obtinrent l'agrément de se choisir un maître. Le Bacha fut maintenu avec les mêmes appointemens & les mêmes honneurs ; mais les Algériens exigerent qu'il ne se mêleroit plus des affaires du gouvernement, & qu'il n'assisteroit même que rarement au Conseil, où il ne pourroit opiner que lorsqu'on l'en prieroit.

Diminution de l'autorité des Bachas.

Cette révolution dans le ministere arriva au commencement du dernier siécle. L'Etat d'Alger n'en fut pas plus tranquile. Les soldats s'accordoient rarement pour l'élection d'un chef, se mutinoient pour le moindre mécontentement, & massacroient

ou dépoſoient les Deis ſuivant leur caprice. Les Vice-Rois Ottomans fomentoient ces diviſions, & tâchoient à la faveur des troubles de reprendre leur ancienne autorité. Mais ces tentatives ne réuſſirent pas. *Baba-Ali*, ayant été élevé en 1610 à la dignité de Dei, malgré la cabale du Bacha, fit arrêter ce Miniſtre, & l'obligea de s'embarquer pour Conſtantinople, le menaçant de le faire étrangler s'il avoit la hardieſſe de revenir à Alger. En même tems il envoya des députés à Achmet III, moins pour juſtifier ſa conduite, que pour déclarer au Sultan que les Algériens étoient dans la réſolution de ne plus recevoir de Vice-Rois.

Leur charge eſt réunie à celle de Dei.

Achmet ne voulant pas compromettre inutilement ſon autorité, diſſimula cette injure, & ſe contenta de réunir la dignité de Bacha à celle de Dei, qui étoit toujours conférée par la milice. Depuis cette réunion la République d'Alger eſt dans une parfaite indépendance de la Porte. Le Grand Seigneur y envoye de tems en tems des Chiaoux, qu'on reçoit toujours avec de grands honneurs, mais dont on tâche de ſe dé-

barraſſer

barrasser le plutôt qu'il est possible, soit parce qu'ils sont défrayés aux dépens de l'état pendant tout leur séjour, soit parce qu'ils retracent au peuple l'image de son ancienne servitude.

ARTICLE III.

Forme actuelle du Gouvernement.

§. I.

Du DEI.

LE Gouvernement d'Alger est une espece de République, où l'Aristocratie domine. Le pouvoir réside essentiellement dans les gens de guerre, qui sont les Nobles du pays, & qui portent tous le nom d'*Effendi*, ou de Seigneurs. Le Chef de la République s'appelle *Dei* *, c'est-à-dire Roi. Il jouit à certains égards d'une puissance absolue. C'est lui qui fait la paix ou la guerre, qui distribue les charges & les graces, qui dispose des finances, qui administre la justice, & qui regle souverainement toutes les affaires, excepté celles de la religion, dont la

L'Aristocratie domine à Alger.

Laugier : Liv. II. Chap. V.

* On prononce *Dai*.

connoissance est réservée aux prêtres.

Difficultés des élections.

Il doit être élu unanimement par la milice, suivant la constitution de l'Etat; mais ce choix se fait rarement sans trouble & sans effusion de sang. Le Divan est toujours partagé en plusieurs cabales, dont chacune veut conférer le *Deilik* au chef qu'elle protege. On a vu six Deis élus & massacrés dans un seul jour par les partis opposés. On montre à Alger leurs tombeaux, rangés en cercle, hors de la Porte de *Babaloüet*. Quand les suffrages se réunissent en faveur d'un des prétendans, on lui jette un caftan sur les épaules, & il est porté sur son trône par les soldats, qui s'écrient tous à la fois; *Ainsi soit-il, ainsi soit-il; que Dieu lui accorde un regne heureux*. Ensuite le Mufti lui lit à haute voix une instruction, concernant les principaux devoirs de la royauté. La cérémonie de l'installation dure à peine une heure, & finit par quelques coups de canon qu'on tire des Châteaux.

Idem, Chap. VI.

Comment le Dei est installé.

Pourquoi les révolutions sont si communes.

Tous les Turcs enrôlés dans la milice peuvent aspirer à cette premiere dignité de l'Etat. Il suffit, pour en être revêtu, de se former un puis-

ſant parti, qui dépoſe ou qui maſſacre le Dei régnant. On trouve toujours des créatures, en leur promettant des emplois ou de l'argent. Il arrive de-là que lorſqu'un Turc parvient au Deilik par une voie violente, il a coutume de ſe défaire de la plûpart des Officiers du Divan, ſoit pour donner leurs charges à ſes créatures, ſoit pour prévenir les complots qu'ils pourroient former contre lui. Baba Ali, qu'une conſpiration ſemblable plaça ſur le trône, fit périr dix-ſept cents perſonnes dans le premier mois de ſon regne.

Réſidence du Dei.

Le Dei réſide à Alger, dans le palais public, où ſe tiennent les aſſemblées du Divan. S'il a des femmes ou des concubines, il doit les loger dans une maiſon particuliere. Ses enfans ne jouiſſent d'aucune diſtinction après ſa mort, & ſont même exclus de toutes les charges. On les réduit à la ſimple paye de Janiſſaires. La principale fonction de ce Chef de la République eſt d'adminiſtrer la juſtice, & de donner audience à tous ceux qui ſe préſentent, de quelque condition qu'ils ſoient.

Son Tribunal.

Il ſe tient dans une ſalle baſſe, ſur

un siége de brique, en forme d'estrade, couvert d'un tapis commun & d'une peau de lion. C'est dans cet exercice qu'il passe la plus grande partie du jour. Les quatre *Hojas*, ou Secretaires d'Etat, & le *Casnadar*, ou grand Trésorier, se rendent dans la même salle, pour régler les affaires de leurs départemens. Tous les procès civils & criminels sont jugés à ce tribunal, sans aucun délai, sans frais & sans appel. Chacun y est admis, & y plaide lui-même sa cause; le dernier esclave peut y porter ses plaintes contre les plus puissans Officiers de l'Empire.

Pendant que le Dei donne audience, les plus anciens Capitaines de la milice s'assemblent dans une maison voisine, ou se rangent sur des bancs qui sont à la porte du Palais, pour être à portée de recevoir les ordres du Prince. Ainsi les principaux Ministres de la République étant rassemblés presque tout le jour dans un même lieu, les particuliers trouvent facilement toutes les personnes dont ils ont besoin, avantage qui se rencontre rarement dans les Cours des Princes.

Le Dei, quoique très-absolu, quand il veut l'être, a de grands ménagemens à garder avec son peuple. Une conduite ferme, équitable, mêlée de douceur & de sévérité, attentive à prévenir les murmures, ou à les étouffer dans leur naissance, est l'unique moyen de se maintenir dans ce poste dangereux, qui est envié de tous les Chefs de la milice. La plûpart de ceux qui l'ont occupé, ont péri d'une mort tragique. Pour ne parler que des Deis de ce siécle, *Ibrahim*, qui parvint à cette dignité en 1710, fut assassiné au bout d'un mois par Mahmout Rais, renégat Portugais, dont il avoit voulu débaucher la femme. Les conjurés lui ayant tiré dans la rue deux coups de fusil sans le blesser, le poursuivirent dans son Palais, & pénétrerent jusqu'au vestibule de son appartement, dont il barricada les portes. On prit des haches pour les enfoncer; mais Ibrahim, qui avoit dans sa chambre beaucoup d'armes à feu, tiroit par les brêches, & tuoit tous ceux qui se présentoient. Il fallut monter sur la terrasse, & y faire une ouverture, par laquelle on jetta plu-

Fin tragique des derniers Deis.

ſieurs grenades qui l'aſſommerent. *Baba-Ali*, qui ſuccéda à Ibrahim, évita habilement tous les piéges qu'on lui tendit, & mourut en 1718 d'une mort naturelle. Laugier le cite comme l'exemple preſqu'unique d'un Dei mort dans ſon lit. Ce fut lui qui acheva d'affranchir les Algériens du joug de la Porte.

Les Officiers du Divan mirent ſur le trône *Mehemet Ben Aſſèin*, qui dans ſa jeuneſſe avoit gardé des troupeaux en Egypte. C'étoit un homme brutal & violent, de haute taille, fort & vigoureux, & d'une groſſeur énorme, quoiqu'il n'eût que trente-ſix ans. Il ne ſavoit ni lire, ni écrire. Adonné au gout oriental des garçons il ne ſe maria jamais. Les Turcs l'aſſaſſinerent en 1724, & mirent à ſa place *Abdi*, Général de la cavalerie. C'eſt le dernier Dei dont parle Laugier, qui ne conduit ſon *Hiſtoire d'Alger* que juſqu'aux premieres années de ſon regne. Nous obſerverons, avant que de terminer cet article, qu'il y a une différence eſſentielle entre le gouvernement d'Alger & celui de Maroc. Les Schérifs de ce dernier pays regardent

leurs ſujets comme de vils eſclaves, & ſe jouent capricieuſement de la vie des particuliers; au lieu qu'à Alger ce ſont les ſujets qui font la loi au Souverain, & qui diſpoſent arbitrairement de ſes jours.

§. II.

Des BEIS.

CES Officiers ſont les Gouverneurs des provinces. Il y en a trois, qui tirent leurs noms de la poſition reſpective de leurs gouvernemens; celui du Levant, celui du Couchant, & celui du Midi.

Le Bei du Levant commande à Conſtantine, lieu de ſa réſidence, & régit outre cela les diſtricts de Bone, de Gigeri, de Bugie, de Steſfa, de Tebef, de Zamoura, & de Piſcara. Les Turcs entretiennent des garniſons dans toutes ces places. Couco & Labez, qui formoient autrefois deux Royaumes particuliers, dépendent du même gouvernement; mais les Beis ont beaucoup de peine à y maintenir leur domination, parce que c'eſt un pays montueux, que ſa ſituation rend preſque inacceſſible,

Bei du Levant.

Laugier, Liv. I. Chap. IX. & ſuiv.

& qui eſt d'ailleurs habité par un peuple guerrier & indiſciplinable. Le Gouverneur du Levant à une garde de trois cents cavaliers Turcs & de quinze cents Maures.

Bei du Couchant.

Tremeçen, Shershel, Muſtagan & Tennes, forment le département du Bei du Couchant, qui tient ſa Cour dans la premiere de ces villes, où il eſt gardé par quinze cents Maures & deux mille *Coulolis*, ou Turcs Métifs, outre la garniſon ordinaire.

Bei du Midi.

Le Bei du Midi n'a aucune ville dans ſon reſſort. Tous ſes ſujets campent ſous des tentes, dont ils compoſent leurs *Adouars*, ou villages ambulans, qu'ils établiſſent en divers lieux, ſuivant la bonté des terres & la commodité des pâturages. Le Bei campe lui-même au milieu d'eux avec ſa garde, qui conſiſte en cent cavaliers Turcs & cinq cents Maures. Dans le tems de la levée des tributs, on lui envoye d'Alger un corps de troupes, avec lequel il entre dans le Biledulgerid, ou déſert de Sahara, où il pénétre le plus avant qu'il peut, pour rançonner les nations tributaires. Il n'y a pas d'autre moyen de

mettre les Arabes à la raison, & c'est une petite guerre que le Dei est obligé de faire tous les ans à ses sujets.

Les Beis sont nommés par le Chef de la République, qui leur laisse une autorité absolue dans leur gouvernement. Ils reglent les impositions, & ils les perçoivent ordinairement eux-mémes, soit dans les campagnes soit dans les villes. Leur devoir est de se rendre tous les ans à Alger, & d'y porter le *Garame*, ou l'argent des tailles, qu'on dépose dans le trésor public. Le Dei leur donne un Caftan, & les reçoit avec des distinctions marquées; mais c'est un voyage qu'ils font toujours avec répugnance, parce qu'ils craignent que le Souverain n'ait médité leur perte, soit pour s'enrichir de leurs dépouilles, soit pour les punir des concussions qu'ils exercent. Ces craintes augmentent lorsque la République change de Maître, l'usage des nouveaux Deis étant de disposer, selon leur intérêt présent, de tous les emplois de la République, qu'ils promettent quelquefois d'avance à leurs créatures, & dont la distribution

Idem Liv. II, Chap. VIII.

leur procure d'ailleurs d'un coup de main des richesses immenses.

§. III.

Des HOJA-BAOHI, *du* CADILESKFR, *du* CAZNADAR *& de quelques autres Officiers.*

LES Hoja Bachi, au nombre de quatre, font les fonctions de Secretaires d'Etat. Ils sont aussi chargés de l'inspection des finances, des douanes, des comptes, des dépenses & des revenus de l'Etat. Ces Ministres forment le conseil du Dei, & l'accompagnent toujours à son Tribunal. Ils ont 80 commis sous leurs ordres.

Ibid. Chap. IX. Le Cadilesker est un Juge ecclésiastique, qui reçoit ses provisions du Grand Mufti de Constantinople, & que le Grand Seigneur envoie à Alger pour y exercer l'emploi de premier Pontife. Toutes les affaires de la religion ressortissent à son Tribunal; mais il n'a aucune autorité dans l'administration civile: & si, parmi les causes qui lui sont dévolues, il s'en trouve quelqu'une qui

intéresse l'Etat, le Dei peut en renvoyer la connoissance au Divan, en y appellant néanmoins tous les gens de Loi. Ces prêtres, qui ne viennent ici que pour s'enrichir, se laissent aisément corrompre par les gens qui les consultent. Les Maures ont un Cadilesker de leur nation.

Le *Caznadar* est le grand Trésorier de la République. Il est aidé dans ses fonctions par un premier commis, appellé *Contador*, qui a lui-même sous ses ordres plusieurs écrivains Turcs & deux Juifs, l'un pour peser les monnoies, & l'autre pour les examiner.

L'intendance de la police est en partie confiée au *Mézouard*, & en partie au *Chekelbeled*. Le premier de ces Officiers, chargé de maintenir l'ordre & la sûreté, commande une compagnie de soldats, avec lesquels il fait la patrouille toutes les nuits. Il a une autorité particuliere sur les filles de joie, qui ne peuvent exercer ici leur métier, sans payer un tribut, dont le Mezouard est le fermier. Celles qui fraudent les droits sont arrêtées par ses archers, & enfermées dans sa maison. Alors cet Of-

ficier en dispose, & les loue aux Turcs & aux Maures pour un certain tems, après lequel ils doivent les ramener ou renouveller le bail. Les filles qui veulent chercher fortune dans la ville, en obtiennent la permission, en payant un petit droit pour chaque sortie. On ne sera pas surpris que le même Officier exerce dans la capitale l'emploi de bourreau. C'est un Maure qui occupe la charge de Mezouard.

Les fonctions du Chekelbeled ne sont guere plus honnêtes. C'est dans sa maison qu'on emprisonne les femmes de quelque distinction, pour leur faire subir en secret les châtimens qu'elles méritent. Le Dei commet aussi à sa garde les esclaves étrangeres dont il attend une bonne rançon, leur faisant fournir toutes les choses dont elles ont besoin, jusqu'au tems de leur rachat.

Le *Bethmagi* recueille au nom de la République les successions casuelles. Lorsqu'un homme meurt, ou tombe dans l'esclavage, sans avoir d'enfans ou de freres, tous ses biens appartiennent à l'Etat. Pour prévenir les fraudes, personne ne peut être

enterré ſans un billet du Bethmagi; & comme toutes les ſépultures ſont hors de la ville, ces billets ſe remettent aux commis des portes. L'Officier dont je parle fait des recherches exactes dans la maiſon du mort, pour voir s'il n'y a point quelque tréſor caché, l'uſage des Barbareſques étant d'enfouir leur or & leur argent, dans la crainte que ces richeſſes ne tentent l'avidité de leurs Deis.

Le Dragoman, ou premier Interprete, tient un rang diſtingué à la Cour. Il traduit en Turc les lettres étrangeres, & ſert de truchement dans les audiences. Il garde outre cela le ſceau du Dei, & ſcelle en ſa préſence les Edits, les Traités, les Firmans, & généralement toutes les dépêches.

Les *Chaoux* ſont les Huiſſiers du Divan, & les Meſſagers ordinaires du Prince, dont ils portent les ordres dans tout le Royaume. Ils arrêtent les criminels de diſtinction, c'eſt-à-dire, les Turcs; car ils croiroient déroger à leur dignité, s'ils mettoient la main ſur un Maure, ſur un Chrétien ou ſur un Juif. Quoiqu'ils ne

ſoient point armés, il eſt inoui qu'on leur réſiſte. L'homme le plus audacieux tremble à l'aſpect d'un Chaoux & ſe laiſſe conduire à la maiſon de l'Aga, pour y recevoir la baſtonnade ou la mort, ſuivant les ordres du Dei. Ce corps, qui eſt très-conſidérable dans l'Etat, eſt compoſé de douze membres, & d'un chef appellé *Bachaoux*. On ne les choiſit que parmi les Turcs. La dignité de Bachaoux conduit ſouvent au Deilik. Ils portent un habit vert, une écharpe rouge, & un bonnet blanc qui ſe termine en pointe. Il y a pour les Maures & les Arabes des Chaoux particuliers.

La direction des *Bagnes*, ou priſons d'eſclaves, eſt confiée à des miniſtres appellés *Bachis*, qui ont à leur tête un *grand Bachi*, qu'on choiſit ordinairement parmi les plus anciens Capitaines des navires corſaires. Cette place donne un grand pouvoir dans la République.

Le *Rais* de la Marine, ou Capitaine du port, eſt encore un Officier de grande diſtinction. C'eſt lui qui rend compte au Dei de l'arrivée des navires, & qui conduit à ſon audien-

ce les Capitaines. Il prend connoissance de tous les différends qui s'élevent parmi les gens de mer, & il les juge sans appel. Mais avant l'exécution il fait son rapport au Dei, qui confirme toujours le jugement.

Les Rais, ou Capitaines Corsaires, forment un corps puissant & accrédité, & passent pour les plus fermes soutiens de l'Etat d'Alger. Chacun d'eux est absolu dans son vaisseau; mais s'ils se trouvent en mer avec l'Amiral de la République, ils doivent lui obéir.

§. IV.

Des Jugemens & des Loix.

LES procès civils & criminels sont portés, comme on l'a dit, au Tribunal du Dei, qui les juge sur le champ. Par exemple, s'il s'agit d'une dette, le Dei envoie chercher le débiteur par un Chaoux, & l'interroge sur le fond de l'affaire. Si l'accusé répond qu'il ne doit rien, le créancier produit ses témoins, dont la déposition est reçue, lorsque ce sont des gens de bonne réputation. L'affaire étant Ibid. Chap. X.

ainsi prouvée, on commence par donner la bastonnade au débiteur, parce qu'il a menti devant le Juge, & il est ensuite condamné à payer le double. Lorsqu'il reconnoît la dette, & qu'il montre par de bonnes raisons qu'il n'a pu l'acquitter à l'échéance, le Juge lui accorde un délai de cinq semaines. S'il ne paye pas dans le tems, un Chaoux saisit ses meubles, & les vend dans la rue au plus offrant, ce qui se fait sans beaucoup de frais.

Les autres contestations se jugent à peu près de la même maniere. Les vols sans violence sont punis de l'amputation de la main droite, & le coupable est outre cela promené dans les rues sur un âne, le visage tourné vers la queue de l'animal, avec sa main pendue sur la poitrine. Un Chaoux le précede, en criant: *C'est ainsi qu'on punit les voleurs.* Ces supplices ignominieux ne sont que pour les Maures: car un Turc, quelque crime qu'il ait commis, n'est jamais châtié en public. Les banqueroutiers frauduleux ne peuvent éviter un supplice capital. On condamne à la *ganche* les voleurs de grand chemin,

c'eſt-à-dire, qu'on les précipite du haut d'une muraille, hériſſée de pointes & de crocs de fer, où ils reſtent ſuſpendus juſqu'à ce qu'ils expirent. Le ſupplice ordinaire des Juifs eſt d'être brulés vifs pour les crimes qui intéreſſent le gouvernement. Dans les autres affaires ils ſont jugés ſuivant leur Loi par des Magiſtrats nationaux. Les Chrétiens libres n'ont d'autre Juge que leur Conſul, excepté dans les procès qu'ils ont avec les Turcs ou avec les Maures. Dans ce dernier cas ils comparoiſſent au Tribunal du Dei, qui ne prononce ſon jugement qu'en préſence du Conſul.

Les larcins nocturnes ſont très-rares dans Alger. Outre la patrouille que fait le Mezouard, la ville eſt gardée par une troupe d'Arabes, de la nation des *Biſcaras*, établis dans la partie méridionale de la Numidie. Leur Chef, qui prend le titre d'Emir, les diſtribue tous les ſoirs aux environs des Bazars. Comme ils ſont reſponſables des vols, on a droit de compter ſur leur exactitude.

§. V.

Des Turcs & de la Milice.

Considération dont jouissent les Turcs.

LES Turcs, qui sont maîtres d'Alger depuis deux cents cinquante ans, composent le corps des Nobles. On n'en compte pas moins de douze mille dans le Royaume, suivant Laugier. Schaw réduit ce nombre à 6500. Ils sont tous soldats, & sans cette qualité ils ne pourroient parvenir à aucune charge. Ils traitent avec la derniere hauteur les Maures & les Arabes, qui tremblent à l'aspect d'un simple Janissaire. Ce qui doit paroître d'autant plus étonnant, qu'il y a ici deux cents Africains originaires contre un Turc. On voit la même chose dans les Etats du Grand Seigneur, où une poignée d'Ottomans imprime un tel respect aux Grecs, que le pays n'a jamais tenté de s'affranchir de l'esclavage. Ce caractere de supériorité qu'ils portent en tous lieux est remarquable, & semble indiquer qu'ils sont faits pour commander aux autres hommes.

Chrétiens Renégats.

Les Chrétiens renégats ont les

mêmes priviléges que les Turcs, pourvu qu'ils entrent dans la milice. Ils peuvent parvenir aux principales charges de la Régence, & même au Deilik; mais ils perdent ce droit lorſqu'ils épouſent des femmes Arabes ou Moreſques. Les Turcs ſont aſſujettis au même réglement. Les enfans qui naiſſent de ces mariages s'appellent *Coulolis*. On les reçoit dans la milice; mais ils ſont exclus de tous les emplois conſidérables. Il n'en eſt pas de même de ceux qui épouſent des eſclaves Chrétiennes. Leurs enfans ſont réputés Turcs, & jouiſſent de tous les priviléges attachés à cet état.

Turcs Métifs,

Ce peuple ſi fier & ſi impérieux n'eſt qu'un miſérable ramas de corſaires, de proſcrits, de débiteurs inſolvables, de renégats, & de brigands de toute eſpéce, qui cherchent ici un azile. On les mépriſe ſi ſouverainement en Turquie, qu'un pere qui donneroit ſa fille en mariage à un habitant d'Alger, paſſeroit pour un homme déshonoré. Ainſi il y a peu de femmes Turques dans le pays. La débauche des garçons eſt impunie, & preſque générale. Les

Mauvaiſes mœurs des Algériens.

Ibid. Liv. I Chap. V.

Deis & les Grands en donnent l'exemple. Embarrassés de trouver des femmes d'une naissance honnête, & las de donner leur attachement à des concubines, qui troublent toujours un sérail par leurs divisions, ils entretiennent de jeunes esclaves Européens, & employent tous les moyens imaginables pour les séduire. Laugier rapporte un fait, qui donne une affreuse idée du caractere des Algériens. Un Portugais, âgé d'environ dix-huit ans, esclave d'un Turc qui l'aimoit passionnément, résista avec fermeté aux sollicitations & aux caresses brutales de son maître, qui entreprit enfin de lui faire violence. L'esclave, qui vit sa pudeur dans le plus grand danger, saisit un couteau que le Turc portoit à sa ceinture, & le lui enfonçant dans le corps, le mit hors d'état de continuer ses infames poursuites. L'affaire fut portée au Divan, & ce Tribunal injuste condamna le Portugais à être traîné dans les rues d'Alger, attaché par les pieds à la queue d'un cheval, jusqu'à ce qu'il expirât dans ce tourment. Tous les Consuls Chrétiens s'intéresserent inu-

Avanture d'un jeune Portugais.

tilement en ſa faveur, juſqu'à offrir des ſommes conſidérables pour le ſauver. Le Dei déclara qu'on ne pouvoit lui accorder ſa grace qu'à deux cónditions; la premiere, que deux témoins certifiaſſent qu'avant de ſe porter à cette action il avoit réſolu de ſe faire Mahométan; la ſeconde, qu'il ratifiât lui-même ce témoignage en abjurant le Chriſtianiſme. L'eſclave préféra la mort à ces propoſitions honteuſes, & la ſouffrit avec une réſignation qui arracha des pleurs aux Turcs mêmes.

Modes particulieres.

Je ne parlerai point de l'habillement des Algériens, qui eſt en général fort ſimple, & qui differe peu de celui des Turcs du Levant. Le turban barbareſque eſt plus leger & de meilleur gout que ceux qu'on porte en Turquie. Les jeunes gens ne ſe couvrent la tête que d'une calotte de laine. Les Dames s'habillent magnifiquement, & portent de riches braſſelets, des bagues, des pendans d'oreilles & des colliers à pluſieurs rangs, outre les pierres précieuſes qu'elles mêlent quelquefois dans leurs cheveux. Les moins opulentes ſubſtituent aux pierres fines l'ambre

jaune & le corail. Les petits enfans ont des toques plates, dont les bords sont garnis de pieces d'or, appellées *Sultanins*. Il y a des bonnets qui en sont tous couverts, ce qui passe ici pour une grande distinction. Il est vrai qu'on les dégarnit quand on a besoin d'argent; mais on tâche de remplir ces vuides le plutôt qu'il est possible.

Priviléges des Turcs.

Les douze mille Turcs, distribués dans l'Etat d'Alger, forment ses principales forces. La plûpart viennent du Levant, & sont, comme on l'a dit, des gens sans aveu, sortis de Turquie par libertinage, ou par la crainte des supplices, & cent fois pires que les bandits que nous reléguons dans nos colonies. Tous ceux qui se présentent sont admis à la paye, & incorporés dans la République. Ces avanturiers ont la même autorité dans le Royaume que les Nobles dans certaines Républiques d'Italie. Leurs principaux priviléges sont d'élire le Dei, qui ne peut être tiré que de leur corps; de maltraiter impunément les Maures & les Arabes; d'être exempts de toute espece de taxe & d'imposition,

Laugier Liv. II. Chap. VII.

& de recevoir une solde réglée, qui leur procure une subsistance honnête.

Ceux qui forment la garnison d'Alger ont un Commandant, appellé *Aga*, qui est toujours le plus ancien soldat de la troupe. Cet emploi n'est que pour deux mois, & chacun y parvient à son rang. Ceux qui l'ont exercé ne sont plus sujets à aucun service de terre ni de mer, mais ils perdent en même tems l'espérance de parvenir à aucune charge. Néanmoins ils assistent aux Conseils extraordinaires, & le Dei les consulte dans toutes les affaires importantes. On porte tous les soirs à l'Aga les clefs de la ville, & tous les ordres pour les troupes s'expédient en son nom. C'est dans son hôtel que les Turcs, coupables de quelque mauvaise action, reçoivent en secret la bastonnade, ou sont étranglés, aucun d'eux ne pouvant être châtié publiquement. La République lui donne des appointemens considérables, & le loge dans une maison particuliere, où ses femmes & ses enfans ne peuvent être admis. Lorsqu'il paroît en public, il est à cheval, précédé de deux Chaoux, Leur Aga.

qui crient à haute voix : *rangez-vous, voilà l'Aga qui passe.*

Le Chaïa. Le second Officier de la Milice est le *Chaïa*, ou le doyen des Capitaines. On exerce aussi cette charge pendant deux mois, & on monte tout de suite à celle d'Aga. Le Chaïa préside à un Tribunal particulier, composé de vingt-quatre Capitaines vétérans, ou retirés du service, qui forment la plus respectable portion du Divan, ou du Conseil souverain de la République. On les nomme *Aya Bachi*, & ils s'assemblent tous les jours dans une salle qui est en face du palais, à la même heure que le Dei donne ses audiences. Lorsque ce prince a trop d'affaires, il renvoie à leur Tribunal la décision de plusieurs causes. Les Ministres employés dans les Cours étrangeres sont ordinairement tirés du corps des Aya-Bachi.

Les Aya-Bachi.

Les Boluk-Bachi. Les Capitaines en pied s'appellent *Boluk-Bachi*. C'est parmi eux qu'on choisit les Agas, ou Commandans des places de guerre, qu'on rappelle au bout d'un an, pour les élever dans la suite au grade d'Aya-Bachi, suivant leur rang d'ancienneté.

Ces

Ces Agas ne se bornent pas à l'inspection du service militaire; ils rendent aussi la justice dans leur gouvernement, comme le Roi la rend lui-même à Alger. Ils portent par distinction un bonnet très-haut, avec une bande de cuir, marquée d'une croix rouge, qui leur pend sur les épaules.

On donne aux Lieutenans le nom d'*Oldak-Bachi*. Ils parviennent avec le tems au grade de Capitaine, suivant l'ancienneté de leurs services, la faveur ne faisant jamais ici de passe-droit. Le Dei ne pourroit troubler cet ordre, sans compromettre son autorité & peut-être sa vie. Les Oldak-Bachi.

Parmi les simples soldats on distingue douze vétérans, dont les quatre plus anciens se nomment *Péis* & les autres *Solaki*. Les Péis montent aux Lieutenances à mesure qu'elles vacquent, & les Solaki servent de gardes-du-corps au Dei. Les uns & les autres sont distingués par un ornement de cuivre qu'ils portent à leur turban. Péis & Solaki.

Les *Sagaïrdgi* forment un corps particulier de soldats, qui n'ont d'autres armes qu'une lance. Leur Les Sagaïrdgi.

emploi dans les camps est d'aller chercher l'eau, & d'en fournir toutes les tentes.

Paye militaire.

On inscrit sur un registre le nom de tous les Turcs depuis le moindre factionnaire jusqu'au Dei, & c'est l'ordre qu'on suit en distribuant la paye. Cette paye est inégale. La moindre est de huit *Saïmes*, c'est-à-dire, d'environ deux pistoles de France, pour deux lunes: la plus haute, qui est celle des plus anciens Chefs de la Milice, monte à quatre-vingt Saïmes, ou à vingt pistoles. La petite paye augmente réguliérement d'un Saïme chaque année, & reçoit outre cela des accroissemens en quelques rencontres, comme à l'élection d'un Dei, à l'occasion d'une victoire, d'une fête extraordinaire, ou de quelque autre événement favorable. On obtient ordinairement la haute paye au bout de quinze ou vingt années de service, & l'on peut même y parvenir plus tôt par une action d'éclat.

Idem. ibid. Chap. XII.

Chaque soldat, outre sa paye, reçoit par jour quatre petits pains, & achete la viande un tiers de moins que les autres particuliers. Il est aussi

logé par le gouvernement, dans des cazernes ſpacieuſes & commodes, appellées *Cacheri.* Il n'y a que trois hommes dans chaque chambre, & l'Etat entretient dans ces maiſons des eſclaves, pour le ſervice de ceux qui les habitent. Mais les ſoldats mariés ſont exclus des Cacheris, & n'ont que la paye ordinaire, ſans les douceurs dont j'ai parlé.

Le jour qu'on diſtribue le prêt, ce qui ſe fait ordinairement de deux en deux lunes, la milice s'aſſemble dans la grande place du Divan, & l'Aga fait l'appel de tous les noms, en commençant par le Dei, qui n'eſt que le premier ſoldat de la Républi-que. Ceux que la vieilleſſe, les bleſ-ſures ou d'autres infirmités rendent incapables de ſervir, jouiſſent de la totalité de leur paye juſqu'à la mort. On en perd la moitié, lorſqu'on ſe retire avant d'avoir gagné la vétérance, & cette moitié ne reçoit plus d'accroiſſement.

Camps & marches.

Les milices, qui ſortent d'Alger pour quelque expédition, campent ſous des tentes ſpacieuſes, dont chacune contient environ vingt-cinq hommes, ſavoir dix ſept *Oldak*, ou

Ibid. Chap. XIII.

soldats ; cinq ou six Maures pour la conduite du bagage & le service de la tente ; un *Vekilardgi*, ou Vivandier ; un *Oldak-Bachi*, qui fait la fonction de Lieutenant, & un *Boluk-Bachi*, qui commande la troupe. Le soldat ne porte que ses armes : la République fournit à chaque tente six mulets ou six chevaux pour le bagage.

La coutume est de faire marcher les équipages devant les troupes, afin que le soldat trouve en arrivant les tentes dressées, & n'ait d'autre soin que de prendre du repos & de la nourriture. Il y a toujours à la queue de l'armée des chevaux de relais, pour remplacer ceux qui meurent en chemin, ou qui sont hors d'état de servir.

Les différens corps de milice vont tour à tour à la guerre, par un ancien réglement dont personne n'est dispensé. Tous marchent à pied, tant Officiers que soldats, à l'exception du Général, de l'Aga, & du premier Capitaine.

Troupes envoyées d'Alger pour la levée des tributs.

Le Dei fait partir tous les ans trois camps d'Alger, pour lever les Tributs dans les Beiliks du Levant,

du Couchant & du Midi. Ces petits corps d'armées ſe joignent aux troupes de chaque Bei, qui commande en chef toutes les forces deſtinées pour ſon gouvernement. Mais l'Aga & le Chaïa ſont chargés de la police du camp, & il n'eſt point permis à d'autres Officiers de châtier les Turcs.

Ces camps répandent la terreur dans tous les lieux où ils paſſent. Le Bei exige l'épée à la main les contributions reglées, & fait payer le double aux débiteurs tardifs, ce qui donne lieu à des vexations barbares, & ſouvent à des extorſions fort injuſtes. Chaque Général s'efforce de ſoumettre au tribut quelque nouvelle nation de Maures ou d'Arabes, ſurtout dans le Bilédulgerid, où les peuplades ſont plus nombreuſes. Les Turcs ne font guere d'expédition dans cette contrée, ſans en ramener un grand nombre d'eſclaves. Comme ſes habitans ſont preſque toujours en guerre, & ne cherchent qu'à ſe détruire mutuellement, il n'eſt pas difficile de les aſſujettir les uns après les autres.

La campagne eſt ordinairement

propre, mais un peu différente de celle des Turcs.

Maures de la campagne.

Les Maures de la campagne menent une vie toute opposée. Ils sont partagés en plusieurs tribus, qui errent en divers lieux, & qui tâchent, autant qu'il leur est possible, de s'éloigner des villes, & sur-tout du voisinage de la Capitale. Ils ont un profond mépris pour les Maures de l'autre classe, qu'ils regardent comme de vils esclaves, entiérement soumis au caprice des Turcs.

Leurs Adouars

Ces peuples vagabonds ne possedent aucune terre en propre, & leur pauvreté égale leur indépendance. Chaque tribu forme un *Adouar*, ou camp, composé d'un grand nombre de tentes, dont chacune sert de logement à une famille. Le chef s'appelle *Schéik*. Son élection dépend du peuple, qui le tire ordinairement des races les plus nobles. Leurs tentes sont de laine. Elles servent également d'habitation aux hommes, & de retraite aux bestiaux, ce qui les rend fort sales & fort puantes. Celle du Scheik est placée par distinction au milieu du camp, & s'é-

leve au-dessus de toutes les autres. Ces tentes, dont la forme est oblongue, sont gardées par des chiens, qui donnent la chasse aux renards, & qui aboyent à l'approche des lions. Les chats les garantissent des rats & des serpens, qui sont très-incommodes dans certains cantons.

Les Maures de chaque Adouar prennent à loyer des terres pour les cultiver, & rendent au propriétaire une partie des fruits qu'ils recueillent. Ils vendent le reste dans les marchés des villes. Lorsqu'il se présente un meilleur terrein, ils s'y transportent aussi-tôt, & y établissent leurs villages ambulans. Chaque tribu paye au gouvernement une capitation réglée, que le Scheik doit porter au Bei à la premiere sommation. Ils n'ont d'autres siéges & d'autres lits que des nattes de feuilles de palmier. Tous leurs ustensiles se réduisent à quelques pots de terre, & à un moulin portatif, composé de deux pierres, entre lesquelles ils écrasent leurs grains. Ils pétrissent cette farine sans y mettre de levain, & en forment de petits gâteaux plats, qu'ils cuisent dans la cendre chaude. La

Leurs mœurs & leurs usages.

viande eſt un aliment fort rare parmi eux ; mais ils mangent quantité de fruits. Leur régal ordinaire eſt de tremper leur pain dans de l'huile & du vinaigre, lorſqu'ils peuvent s'en procurer.

Ils n'ont pour habillement qu'une piece de laine blanche, appellée *Haïk*, dans laquelle ils s'enveloppent. Les Scheik, & les autres Maures de quelque diſtinction, ſe couvrent le corps d'une chemiſe, & portent, au lieu de Haïk, un manteau de laine ſans couture, nommé *Barnus*, qui deſcend au gras de jambe, & qui eſt ſurmonté d'un capuchon. Lorſqu'il pleut, ils ôtent leur Barnus, au lieu de s'en couvrir, le plient avec ſoin, s'aſſeyent deſſus pour le garantir de l'humidité, & le remettent ſur leur corps quand l'orage eſt paſſé. Les femmes s'habillent auſſi ſimplement que les hommes ; mais elles treſſent leurs cheveux avec grace, & portent aux bras & aux jambes des cercles ornés de corail, de dents de poiſſon, de perles & de coquillages. Elles ſe font au viſage, aux mains & aux cuiſſes, de petites inciſions avec une aiguille,

& frottent la plaie d'une poudre noire, dont les traces ne s'effacent jamais. Ces marques, qui défigureroient ailleurs le plus beau corps, passent ici pour des agrémens délicats, qui ajoutent un nouveau prix à la beauté.

Les hommes s'occupent de l'agriculture & du soin de vendre leurs denrées. Ils sont forts & robustes, endurcis à toutes les injures de l'air, & fort bazanés, parce qu'ils s'exposent sans crainte aux ardeurs d'un soleil brûlant. Leurs armes sont la zagaie, espece de lance courte, qu'ils tiennent dans la main, & un long poignard, pendu à leur bras au-dessous du coude. Ils manient un cheval avec toute l'adresse imaginable, s'y placent de la meilleure grace du monde, & ramassent, en courant à toute bride, tout ce qu'ils veulent prendre à terre, sans perdre les étriers. Ils sont fiers, indociles & sensibles à la moindre injure. Lorsque l'Aga d'une ville leur fait quelque injustice, ils prennent aussi-tôt les armes, & menacent de se révolter. Les Bourgeois, craignant alors de manquer de vivres, ou d'être ex-

posés à une invasion, font eux-mêmes de vives remontrances au Gouverneur, & l'engagent à satisfaire les Maures sur leurs griefs.

Les femmes s'appliquent à élever des abeilles & des vers à soie, à conduire les bestiaux au pâturage, à pourvoir d'eau & de bois leur habitation. Les meres n'emmaillotent point leurs enfans, & les laissent nuds jusqu'à l'âge de sept ou huit ans. Elles les portent sur leurs dos, lorsqu'elles vont au travail, leur donnant le téton par-dessus l'épaule, soit pendant le chemin, soit pendant qu'elles coupent du bois ou qu'elles puisent de l'eau. Ils couchent sur des feuilles d'arbres, & commencent à courir dès l'âge de cinq ou six mois.

Lorsqu'un garçon veut obtenir une fille en mariage, il doit donner au pere un certain nombre de bœufs, de vaches, de moutons & de chevres, qu'il conduit lui-même à la tente de sa prétendue. Quand il est arrivé, l'usage veut qu'on lui demande combien il a acheté son épouse : à quoi il répond qu'une femme laborieuse & sage ne coute jamais cher. On assemble toutes les filles

de l'Adouar, qui ayant fait monter l'épouse à cheval, la conduisent à la tente du mari. A son arrivée les parentes de l'époux lui présentent un breuvage, composé de miel & de lait, dans lequel on met aussi un morceau de la tente où se tient l'assemblée. Tandis que la mariée le boit, ses compagnes chantent une espece d'épithalame en l'honneur des deux époux, & leur souhaitent, entre plusieurs prospérités, qu'ils ayent beaucoup d'enfans, que leurs troupeaux multiplient, & que leur tente soit toujours remplie de lait. Après cette cérémonie, la mariée met pied à terre, & plante devant la tente un pieu qu'elle enfonce le plus qu'elle peut, en disant : *Comme ce pieu ne sortira point du lieu où je l'ai mis, à moins qu'on ne l'arrache, ainsi on ne me verra jamais quitter mon mari, à moins qu'il ne me chasse.* On lui montre ensuite le troupeau dont elle doit être la gardienne, & elle le fait paître une heure ou deux dans les champs ; après quoi elle revient à la tente du mari, & s'y réjouit avec ses compagnes, qui se retirent vers

le ſoir, pour la laiſſer dans les bras de ſon époux.

Les garçons ſe marient à l'âge de quatorze ou quinze ans, & les filles à neuf ou dix : il y en a qui deviennent meres à neuf ans.

Les chefs de chaque famille ſortent tous les ſoirs de leurs tentes, pour s'aſſembler dans une prairie, où le Scheïk de l'Adouar ſe rend auſſi. Ils ſont tous à cheval, rangés en cercle autour de leur Commandant. C'eſt-là qu'on délibere en commun ſur toutes les affaires qui intéreſſent la Tribu.

Ces Maures parlent un Arabe corrompu, dont les dialectes varient ſuivant les lieux ; mais leurs contrats, qui ſont dreſſés par les Marabouts, gens plus inſtruits que le ſimple peuple, ſont toujours en Arabe pur. Ils profeſſent la Religion de Mahomet, mais avec un tel mêlange de ſuperſtitions & de pratiques étrangeres, que ce culte eſt à peine reconnoiſſable. Ils n'ont que des moſquées ambulantes, ſemblables à leurs habitations. C'eſt une opinion preſque générale parmi ces Barbares,

que le plus agréable sacrifice qu'on puisse faire à Dieu est de tuer un Chrétien. *Ali Pelegrini*, Général des galeres de la République, ayant un jour débarqué sur la côte quelques prisonniers Espagnols, après un sanglant combat, un Maure s'approcha de lui, & se jettant à ses pieds: « Seigneur, lui dit-il, vous êtes bien » heureux d'avoir tué tant de Chré» tiens, & de trouver l'occasion » d'en tuer tous les jours : vous serez » couvert de gloire dans le paradis. » Pour moi je n'ai jamais eu cette » satisfaction; mais il ne tiendroit » qu'à vous de me la procurer, en » m'abandonnant un de ces miséra» bles esclaves pour l'immoler à » Dieu. » Ali parut consentir à cette demande, & montrant au Maure un Espagnol jeune & robuste, lui dit de se rendre dans le bois voisin, où il lui enverroit sa proie. En même tems il fit part à l'esclave des desseins du Maure, lui permettant de se défendre s'il étoit attaqué. L'Espagnol ayant pris un sabre & un fusil, entra hardiment dans le bois; mais son ennemi le voyant armé prit la fuite, & revint trouver le Géné-

ral, auquel il avoua que la crainte l'avoit empêché d'exécuter son projet. Alors Ali lui dit d'un ton sévere: *Apprends, malheureux, que la mort d'un Chrétien n'est agréable au Tout-puissant & à son Prophete, que lorsqu'on le tue avec bravoure, & qu'il n'y a aucun mérite devant Dieu ni devant les hommes à massacrer des gens qui sont dans l'impuissance de se défendre.* Le Maure se retira couvert de confusion, & tous les Turcs applaudirent aux sentimens généreux de leur Général.

§. VII.

Des Arabes.

Premiers Arabes d'Afrique.

LAUGIER assure que les premiers Arabes qui ont passé en Afrique étoient de la Tribu des Sabéens, & qu'ils furent conduits dans cette région par un prince de leur pays, qu'il nomme *Melek Ifriqui.* Mais j'ai prouvé ailleurs que, long-tems avant cette migration des Sabéens, plusieurs colonies du même peuple s'étoient transportées en Barbarie. Quoi qu'il en soit tous ces Anciens Arabes s'étant mêlés par des maria-

ges avec les Mauritaniens & les Numides, se sont confondus avec eux depuis plusieurs siécles, & les uns & les autres ne sont plus connus que sous le nom de Maures. Ces peuples ont été successivement sous la domination des Carthaginois, des Romains, des Vandales & des Grecs modernes.

D'autres essaims d'Arabes soumis à l'Empire naissant des Califes, firent une irruption en Barbarie dès le premier siécle de l'Hégire, & chasserent les Grecs de cette contrée. Les Maures, accoutumés depuis long-tems au joug, subirent paisiblement les loix de ce peuple victorieux, & embrasserent même la Religion de leurs nouveaux maîtres. Les Arabes s'en servirent utilement, soit dans leurs guerres d'Afrique, soit dans les expéditions qu'ils firent en Espagne.

Arabes modernes.

Dans la suite ceux de ces Arabes, qui s'étoient établis dans le Royaume d'Alger, furent opprimés par les Turcs, qu'ils avoient appellés pour les défendre. Plusieurs habitans des villes & des bourgs aimerent mieux subir le joug, que d'abandonner leurs

Habitans des villes & des plaines.

possessions. Mais la plûpart d'entre eux furent dépouillés par les vainqueurs, qui s'emparant des terres & des maisons, contraignirent les anciens propriétaires à payer un tribut annuel pour le loyer des lieux qu'ils voulurent occuper ou cultiver, soit dans les villes, soit dans les campagnes. Ainsi ces Arabes tomberent dans une affreuse servitude. D'autres se retirérent avec leurs troupeaux dans des lieux éloignés & de difficile accès, où ils ont maintenu leur liberté. Ils y vivent de la même maniere que les Maures campagnards dont nous avons parlé, mais sans se méler avec eux, ni avec aucun autre peuple, s'estimant la plus noble & la plus respectable nation de l'Afrique. Ils ne payent un tribut aux Turcs que lorsqu'ils y sont forcés. Ainsi quand ils apprennent que les armées d'Alger sont en campagne & approchent de leurs habitations, ils enterrent les grains & les effets qu'ils ne peuvent emporter, & quittent leurs forêts & leurs montagnes pour s'enfoncer dans des lieux encore plus sauvages. Le Mont Atlas & les déserts du Midi sont leurs aziles ordi-

Arabes montagnards.

Laugier ibid. Chap. III.

naires. Ils y vivent du produit de leur induſtrie, s'adonnant à la chaſſe, à l'entretien des beſtiaux, à l'agriculture, & aux autres travaux de la campagne. Leurs habits ſont décens, & une propreté recherchée regne dans leurs tentes. Ils ſont fort polis entre eux & grands complimenteurs, mais d'une fierté farouche avec les étrangers, qu'ils mépriſent ſouverainement. Ils ſe piquent de parler l'Arabe dans toute ſa pureté.

Le gout de l'Aſtronomie & de la Poëſie, ſi ancien chez les Arabes, s'eſt conſervé parmi eux. Leurs amours, leurs chaſſes & leurs combats, ſont les ſujets ordinaires de leurs poëmes & de leurs chanſons. Ceux qui ſe diſtinguent par les plus belles compoſitions ſont libéralement récompenſés. Ils font un grand commerce dans les Royaumes de Fez & de Maroc, & dans l'Etat de Tunis; mais ils ſe ſoucient peu de trafiquer avec les Turcs d'Alger. Ils ſont extraordinairement adroits à jouter avec la lance & le javelot, & ils manient un cheval avec une dextérité ſinguliere. On vante la beauté & l'excellence de leurs che-

vaux, qui descendent des fameuses races que leurs peres ont amenées d'Arabie. Ils ont aussi des ânes sauvages, estimables par leur force & par leur agilité, & dont ils mangent la chair, comme une viande très-délicate. Lorsqu'ils vont à la guerre, ils menent avec eux leurs femmes & leurs enfans, afin que la vue de ces objets si chers excite chaque soldat à mieux faire son devoir. Leur mépris est extrême pour les Arabes des villes, qu'ils appellent *Hadar*, c'est-à-dire, Courtisans, parce qu'ils rampent avec bassesse sous la domination des Turcs.

§. VIII.

Des Juifs.

Juifs Africains.

IL y a ici des Juifs de tous les pays, & leur établissement est ancien. Les uns descendent de ceux qui se réfugierent en Afrique, après la destruction de Jérusalem par Vespasien; les autres viennent d'Espagne, d'Italie, de France, & des autres contrées de l'Europe, dont ils ont été chassés en divers tems. Chaque nation a sa synagogue & ses chefs. On leur as-

Ibid. Chap. IV.

ſigne dans toutes les villes un quartier, où ils ſont contraints d'établir leur domicile, ſans qu'ils puiſſent ſe mêler avec les Mahométans. Une autre Loi les oblige de porter des habits noirs. Leur bonnet doit être de la même couleur; mais ils peuvent l'entourer d'une étoffe brune. Leurs femmes doivent aller ſans voile dans les rues, afin qu'on les diſtingue des Dames Mahométanes, qui ont toujours le viſage couvert. Ils ont des juges nationaux pour leurs affaires particulieres, & s'ils ne ſont pas contents de la ſentence, ils peuvent en appeller à la juſtice du Dei. Les procès qu'ils ont avec les Turcs & avec les Maures ſont toujours jugés à ce dernier tribunal.

Ces Juifs ne peuvent ſortir du Royaume ſans conſigner une ſomme d'argent, pour cautionnement de leur retour. Ils vivent dans une grande pauvreté & dans une ſervitude honteuſe. On les accable d'impoſitions & de mauvais-traitemens. Ils ſont condamnés au feu, non-ſeulement pour tous les crimes capitaux, mais pour la moindre infidélité envers le gouvernement, & même

pour une banqueroute frauduleuse, sur-toût lorsqu'elle intéresse les Turcs.

Juifs étrangers.

Outre ces Juifs Africains, il y a dans toutes les villes commerçantes des Juifs étrangers, qui jouissent des mêmes immunités que les autres Francs. Ils s'habillent comme les Européens, & il leur est libre de se loger où ils veulent. La plûpart viennent d'Italie, principalement de Livourne, de Venise & de Gênes. Leur coutume est de se mettre sous la protection du Consul de France, & de le reconnoître pour juge de toutes leurs contestations avec les autres Marchands. Non-seulement ils font un très-grand commerce dans le Royaume, mais ils prennent à bail les principales fermes, comme celles de la cire & de l'huile, qui leur procurent des gains considérables. Les Turcs regardent avec mépris ces financiers, & envient secrettement leurs richesses. C'est le sort des Traitans dans tous les pays.



§. IX.

Des Esclaves Chrétiens.

Les esclaves Chrétiens sont ici en très-grand nombre, & seroient peut-être assez forts pour s'emparer du pays, s'ils pouvoient s'entendre, & s'ils n'étoient retenus par la crainte des châtimens. Leur sort, si l'on en croit Laugier, n'est pas *à beaucoup près aussi malheureux* qu'on se l'imagine, sur la foi de quelques *Relations fabuleuses*, publiées par des Religieux, ou par les captifs mêmes, qui ont eu, dit-il, *leurs raisons d'en imposer au public.* Eloignons tout jugement malin, mais rapportons avec franchise quelques particularités, qui semblent confirmer l'opinion de cet Ecrivain.

Ibid. Chap. VI, & Liv. II Chap. XV & XVI.

C'est une erreur de croire qu'on tâche de les attirer au Mahométisme, soit par de mauvais traitemens, soit par la voie des caresses & de la séduction. Les Turcs & les Maures d'Alger ne les achetent que pour les vendre aux Peres de la Rédemption, & seroient très-fâchés qu'ils se fissent Mahométans, parce que cela leur

Les Turcs ne font aucune violence sur la Religion.

feroit perdre le profit qu'ils en attendent. Ils n'ambitionnent la conversion que des jeunes esclaves, dont ils croyent pouvoir faire de bons Musulmans. Ce sont ordinairement des personnes riches qui les achetent, pour les faire instruire & les élever comme leurs propres enfans, œuvre très-agréable à Dieu, suivant leurs préjugés. Pour ce qui est des esclaves d'un âge fait, les Algériens, loin de chercher à les séduire, leur refusent très-souvent la circoncision, disant communément qu'un mauvais Chrétien ne sauroit faire un bon Turc. Un Captif nommé *Jean*, natif de Marseille, sollicita inutilement auprès d'*Ali Pelegrini*, Général des Galeres, la permission d'apostasier. Un jour que cet Amiral se disposoit à mettre à la voile, l'esclave, pour éviter de s'embarquer, parut devant lui, avec un turban & un habit Turc, qu'il avoit emprunté d'un Renégat de sa nation. Ali, connoissant la ruse du Provençal, le fit approcher, en l'appellant par son nom. *Je ne m'appelle plus Jean*, lui dit l'esclave; *je me nomme Mustapha, & je suis Musulman.* Ali lui demanda s'il étoit circoncis,

circoncis, & commanda qu'il fût visité. Comme il se trouva qu'il ne l'étoit pas, le Général lui fit donner la bastonnade, sous prétexte qu'il s'étoit moqué de la Religion. Loin de gêner les esclaves sur cet article, plusieurs maîtres les conduisent eux-mêmes à la Chapelle du Bagne les jours de fête solemnelle, & s'informent exactement s'ils se sont confessés.

Au reste l'apostasie ne procure point ici la liberté comme en Turquie ; mais elle rend la condition des esclaves un peu plus douce, & leur fournit quelques facilités pour se sauver.

Esclaves du Dei.

Le Dei a une attention particuliere pour les Captifs qui lui appartiennent. Il choisit parmi eux un certain nombre de jeunes gens, qui lui servent de Pages. Ils sont bien nourris & bien habillés, & reçoivent de riches présens des personnes qui viennent à la Cour. Quelques autres sont employés au service des Casernes, où ils sont traités fort doucement par les soldats Turcs. Le reste est distribué dans les Bagnes, qui appartiennent à l'Etat,

Ils y ont une Chapelle où l'on dit la Messe, & ils peuvent vaquer librement à tous les exercices de la Religion. On ne leur donne par jour que trois petits pains ; mais ils peuvent se procurer quelques douceurs par leur industrie. Ceux qui savent quelque métier ont la liberté de sortir du Bagne. Les deux tiers de ce qu'ils gagnent sont retenus par le Dei, qui leur abandonne le reste. Les esclaves qui n'ont aucun talent sont employés aux travaux publics ; mais on ne leur impose point des corvées trop pénibles. Ils ont alternativement un jour de travail & un jour de repos, & lorsqu'ils sont malades, ou qu'ils feignent de l'être, on les laisse tranquilles. Mais si le Gardien Bachi s'apperçoit qu'ils abusent de cette indulgence pour le tromper, il les fait châtier sévérement, & les envoie au travail. Ils retournent tous les soirs au Bagne, dont les portes sont fermées pendant la nuit, après qu'on a fait une exacte revue de tous les esclaves.

On embarque toujours sur les bâtimens Corsaires un nombre de Captifs, & quand ils se comportent bien

on les associe au profit des prises. Quelques autres obtiennent le privilége de tenir taverne, & s'enrichissent tellement à ce métier, qu'ils gagnent au bout de six mois de quoi payer leur rançon.

Esclaves des particuliers.

Les esclaves des particuliers ont une condition plus incertaine. Leur bonne ou mauvaise fortune dépend de l'humeur de leur Maître, & plus souvent encore de leurs qualités personnelles. Ceux qui se conduisent bien sont ordinairement traités avec douceur ; les libertins & les indociles s'attirent par leur faute beaucoup de mauvais traitemens. Les maîtres riches en prennent plusieurs à leur service, & se font un point d'honneur de les habiller proprement. Lorsqu'ils sont satisfaits de leur conduite, ils les font manger à leur table, les couchent dans leur chambre, & les traitent comme leurs propres enfans.

Captifs plus misérables que les autres.

Les plus à plaindre sont ceux qui tombent entre les mains des *Tagarins*, race de Maures Espagnols, qui n'achetent les esclaves que pour les revendre, & pour en tirer une utilité mercenaire. Ces Maîtres avides les

employent à de rudes travaux, sans leur laisser le moindre profit, les nourrissent mal, & les accablent quelquefois de mauvais traitemens, dans l'unique vûe de se procurer une rançon plus forte & plus prompte. Ce qu'il y a de plus fâcheux, dit l'Ecrivain que j'ai cité, c'est que ce sont ordinairement les personnes de quelque rang qui tombent au pouvoir des Tagarins, lesquels ont un talent merveilleux pour discerner les esclaves dont on peut tirer un plus grand profit. Un Captif d'une condition distinguée ne peut être trop en garde contre les perquisitions de ces Marchands, qui mettent en œuvre toutes sortes de ruses, jusqu'à corrompre ses propres camarades, pour s'instruire de son état & de ses facultés.

Ruse & méchanceté des Tagarins.

On sera surpris d'apprendre que les esclaves sont ici en quelque sorte plus considérés que les Chrétiens libres. Ceux-ci sont continuellement en bute aux injures des Turcs, des Coulolis & des Maures ; au lieu qu'on ne peut maltraiter les autres, sans s'exposer au ressentiment de leur patron. Un captif commet souvent

Pour quoi les esclaves sont plus protéges que les Chrétiens libres.

avec impunité plusieurs crimes, ou n'en reçoit qu'un châtiment léger, parce que son maître ne veut pas le perdre en le dénonçant à la Justice. On assure qu'il regne un grande débauche parmi les esclaves Chrétiens, & que cette vie libertine, a pour eux tant de charmes, qu'il y en a plusieurs qui ne se soucient point d'être rachetés. Ils conviennent seulement du prix de leur rançon, & en payent une partie, ce qui empêche que leur maître ne puisse les vendre à d'autres. Mais ils évitent d'acquitter le reste, aimant mieux payer un petit droit par mois, pour se conserver le titre d'esclave, & la protection du Dei, ou de leurs autres patrons. Tout cela suppose que les Captifs d'Alger ont en général une assez grande liberté, & qu'il y a beaucoup d'exagération dans les récits qu'on nous fait ordinairement de leurs infortunes. Il n'en est pas de même à Fez & à Maroc, où l'esclavage est certainement très-rude, les Maures étant en général bien plus cruels & bien plus méchans que les Turcs.

Lorsqu'un Corsaire est entré dans

le port d'Alger avec une prise, il conduit tous les esclaves au palais du Dei, où les Consuls Européens se rendent aussi-tôt. Ceux-ci se font présenter les prisonniers de leur nation, & leur demandent s'ils servoient en qualité de soldats ou de matelots sur le vaisseau captif, ou s'ils n'étoient que passagers. Dans ce dernier cas on les rend à leur Consul (1). Tous les autres sont condamnés à l'esclavage. Le Dei en prend un sur huit, à son choix, & tâche de faire tomber dans son partage les plus qualifiés & les plus robustes. Il s'empare aussi du huitiéme des marchandises & du butin: le reste est partagé par moitié entre les Armateurs & l'équipage.

Partage des esclaves.

Les esclaves, qui ne sont point dans le lot du Dei, sont conduits au *Batistan*, ou marché public, où il s'en fait une premiere estimation, qui est rarement portée fort haut, parce qu'ils ne sont vendus que dans une seconde enchere, qui se fait dans le Palais. On ne donne aux Arma-

Maniere dont ils sont vendus.

(1) Laugier semble insinuer qu'ils sont libres, ce que j'ai peine à croire, à moins qu'il ne parle de ceux qui sont d'une nation en paix avec Alger.

teurs & à l'équipage que le prix de la premiere estimation, l'excédent de la seconde étant dévolu au Dei. La vente se fait par l'entremise des *Delel*, ou Courtiers, qui promenent les esclaves l'un après l'autre, publiant à haute voix la qualité ou le talent de chaque captif, avec l'enchere qu'on y met, jusqu'à ce qu'il soit livré au plus offrant.

Les femmes, dont on espere une bonne rançon, tombent toujours dans le partage du Dei, qui les fait conduire à la maison du Chekelbeled, ou Maire de la ville, où elles sont gardées & assez bien traitées jusqu'au tems de leur délivrance. Celles dont on n'attend rien sont vendues au premier acquéreur, & livrées sans réserve à tous ses caprices. Comment on en use avec les femmes.

Le rachat se fait par deux sortes de gens; 1°. par des Religieux Espagnols ou François; 2°. par des agens séculiers. La seconde maniere coute moins que l'autre, à cause des présens que les Religieux sont obligés de faire au Dei & aux principaux Officiers du Divan, outre les droits particuliers qu'on exige de ces Peres. Entremetteurs pour le rachat.

Leurs rédemptions se font avec éclat. Quand ils arrivent à Alger, ils vont saluer le Dei qui leur donne un beau logement dans la ville, avec un Drogman de la Cour, pour leur rendre tous les services dont ils ont besoin. On les charge ordinairement de délivrer par préférence les jeunes femmes & les enfans, que la foiblesse du sexe & de l'âge expose plus que les autres. D'un autre côté le Dei exige qu'ils rachetent dans ses bagnes un certain nombre d'esclaves, dont il fixe lui-même le prix.

Pendant cette négociation, les Captifs présentent aux Religieux plusieurs placets, pour tâcher de les intéresser à leur délivrance. Ceux qui ont amassé quelqu'argent par leur industrie le remettent à ces Peres, les priant de suppléer le reste.

On donne un Barnus ou Cape à la Moresque, à tous les esclaves rachetés. On les assemble dans l'Hôpital d'Espagne, pour rendre à Dieu des actions de graces, & on les mene ensuite au palais du Dei, qui fait délivrer à chacun d'eux un *Teskeret*, ou billet d'affranchissement. Après

cela les Peres prennent congé du Dei, & s'embarquent avec les Captifs ſur le vaiſſeau qui les attend.

Laugier obſerve que la plûpart des eſclaves ont coutume de laiſſer croître leurs barbes pendant tout le tems de leur captivité, & que c'eſt une des choſes que les Religieux Eſpagnols leur recommandent le plus. Ce qu'il ajoute ſent un peu la ſatyre. *Etant arrivés en Eſpagne, on y fait une proceſſion ſolemnelle, où les eſclaves ſont conduits deux à deux, avec leur ... cape à la Moreſque, avec leurs barbes, & chargés de chaînes qu'ils n'ont jamais portées. Ces figures Moreſques, ces barbes & ces chaînes attirent la compaſſion du public, qui fait de grandes libéralités, & jette des pieces d'or & d'argent dans des baſſins, qui ſont portés par des gens de diſtinction .....* Les Religieux de la Merci & de la Trinité donnent à peu près en France le même ſpectacle, & quand il y auroit un peu d'oſtentation dans cette cérémonie, on ne peut nier ſans injuſtice qu'elle ne tourne à l'avantage de la Religion, & que ces Peres en conſacrant leurs travaux à la rédemption des captifs,

ne rendent un important service à l'humanité.

ARTICLE IV.

Mœurs & Usages des Algériens.

Mauvaises mœurs des Algériens.

LES Algériens ont en général de très-mauvaises mœurs, & se livrent aux vices les plus brutaux. La corruption est égale parmi les Turcs & parmi les Maures. Les uns & les autres sont d'une avidité sordide, & conviennent sans honte de ce défaut. Ils disent communément que pour peindre au naturel un Algérien, on n'a qu'à représenter un homme, à qui on bouche un œil avec une piastre, pendant qu'on lui creve l'autre avec un couteau, ce qu'il souffre tranquillement pour gagner la piastre.

Laugier, Liv. I, Chap. VIII.

Insolence des Turcs.

Les Turcs sont d'une arrogance insupportable, & se regardent comme autant de petits souverains, nés pour faire la loi aux autres hommes. Ils font sentir continuellement cette supériorité aux Maures & aux Arabes, dont ils exigent le titre d'*Effendi*, ou de Monseigneur, & sur lesquels

ils prennent partout le pas, même dans les rues, les injuriant & les frappant lorsqu'ils ne se rangent pas assez vîte.

Les soldats Turcs ne donnent à leur Dei, que le titre qu'ils prennent pour eux-mêmes. Les Consuls des nations Européennes l'appellent aussi *Effendi*; mais les Maures, les Arabes, & tous les étrangers qui n'ont point de caractere le nomment Sultan.

On remarque que les Grands sont en général beaucoup plus traitables que les particuliers, ce qui vient de l'envie qu'ils ont de plaire à tout le monde, principalement à la Soldatesque, qui les dépose ou les massacre pour le moindre mécontentement. Les Turcs qui voyagent ont aussi le caractere plus liant & plus doux, s'estiment moins eux-mêmes, & rendent plus de justice aux étrangers. Les autres ont un mépris extrême pour les Européens. Les jeunes Turcs & les Maures ne rencontrent guere un étranger dans les rues, sans lui dire quelque parole offensante. Le parti le plus sage est de supporter patiemment ces injures, &

de ne rien répondre. Cependant on peut se plaindre au Dei, & quand l'insulte est considérable, on obtient une prompte justice. M. *Thompson*, Consul Anglois, allant un jour à la loge où s'assemblent les Capitaines de vaisseau, rencontra sur le Môle un jeune Maure, qui lui disputa le pas & le poussa même pour le faire ranger. Comme il se plaignit de cette brutalité, le Maure lui répondit insolemment qu'il ne convenoit pas à un Chrétien de prendre le pas sur un Mahométan, & dans la chaleur de la dispute lui donna un soufflet & le terrassa. Thompson alla porter sa plainte au Dei, qui ayant fait appeller le coupable, lui demanda ce qui l'avoit porté à cette violence. *J'ai battu*, dit le Maure, *un Chrétien, un chien, qui vouloit l'emporter sur moi, & qui m'a dit des injures : c'est bien la peine de m'envoyer chercher pour cela.* Le Dei outré de son impudence, lui fit donner une bastonnade si cruelle qu'il en mourut.

Insulte faite à un Consul Anglois.

Il est dangereux d'obliger les Turcs & les Maures ; car un bienfait reçu est chez eux un titre pour en exiger d'autres, & c'est une espece

Combien il est dangereux de les obliger.

de devoir, dont il n'est plus possible de secouer le joug. De-là vient que les Consuls sont chargés de répandre tant de gratifications dans le divan. Ce n'étoit dans leurs prédécesseurs qu'une libéralité ; aujourd'hui c'est une obligation & une dette. Si l'on invite une fois un Turc à diner, il faut s'attendre qu'il y viendra sans être prié tous les fois qu'il en aura envie. Qu'un Capitaine de vaisseau, envoie par honnêteté des confitures ou quelques liqueurs aux Officiers du port, ils exigeront de lui ce tribut à chaque voyage qu'il fera à Alger. Un Chrétien du Levant, chargé de distribuer dans cette ville quelques aumônes, rencontra un pauvre Maure, estropié des deux jambes, & presque aveugle. Il lui mit dans la main une poignée d'aspres, & continua pendant un mois cette charité, ce qui édifia tellement les Algériens, que chacun alloit par préférence à la boutique de ce Grec, qui faisoit un petit commerce. Il fut obligé d'entreprendre un voyage, qui l'éloigna d'Alger pendant cinq ou six mois. A son retour il retrouva le pauvre dans la même place, & lui don-

na quelques aspres. *Il vaut mieux*, dit le Maure en lui rendant l'argent, *me payer à la fois tout ce que vous me devez.* Eh, *que te dois-je*, répondit le Grec, *il y a près de six Lunes*, dit le pauvre, *que vous êtes absent; ainsi vous me devez* 180 *Réaux*. Le Maure en avoit reçu un tous les jours, pendant un mois, & régloit là-dessus son calcul. L'affaire fut portée au Divan, qui par un Arrêt aussi bizare que les prétentions du mendiant, ordonna au Grec de lui payer les 180 Réaux, avec une piastre d'amende pour quelques injures qu'il lui avoit dites. Je ne sai si Laugier a inventé cette historiette; mais elle ne paroîtra pas absolument dénuée de vraisemblance à ceux qui connoissent le génie des Barbaresques.

Usages dans les visites.

Les Algériens reçoivent les visites des hommes dans une sale isolée, bâtie au milieu de la cour. Le maître du logis se rend à cette espece de parloir, & fait apporter du tabac, des pipes & du caffé. C'est une faveur particuliere d'admettre un étranger dans l'intérieur de la maison. Lorsque cela arrive, on en avertit les femmes, afin qu'elles se tien-

nent cachées dans leur appartement. Un homme qui entreroit dans une maison sans se faire annoncer, seroit soupçonné de quelque mauvais dessein, & s'attireroit une affaire fâcheuse. Lorsqu'une femme reçoit la visite de quelques Dames, le mari observe de ne point approcher du lieu où se tient le cercle. Les esclaves Chrétiens sont dispensés de ces égards, parce que leur maître les méprise trop pour les craindre, & les prend plutôt, suivant l'expression d'un Voyageur, pour des animaux domestiques, que pour des hommes. Mais cette sécurité des maris ne fait que favoriser le libertinage des femmes, qui ont un penchant presque général pour les Européens, avec lesquels elles s'imaginent gouter des plaisirs plus vifs qu'avec leurs Maures & leurs Turcs circoncis.

On s'épouse ici sans se connoître. Le premier moment de l'entrevue est celui de l'engagement. Tout ce que peut faire un homme, est de s'informer du caractere & de la figure de la prétendue, par des femmes qu'il envoie sécrettement pour l'examiner. Mariages.

Vie férieufe des Algériens.

Les Algériens, foit Turcs, foit Maures, menent en général une vie fort férieufe, & n'ont aucun des amufemens qu'on connoît dans les autres pays. Leurs jeux fe réduifent aux échecs & aux dames, & il ne leur eft pas permis d'y jouer de l'argent. Ils n'ont point de fpectacles publics. Leur ufage eft de fe lever de grand matin, de diner entre dix & onze heures, & de fouper fur le déclin du jour. Ils font dans cet intervalle trois ablutions & trois prieres, & deux autres pendant la nuit. Chacun fe retire dans fa maifon vers le coucher du foleil: après ce tems on ne voit perfonne dans les rues. Ils obfervent avec beaucoup de régularité leur mois de jeûne; mais quand la nuit eft venue, plufieurs libertins courent la ville avec des guitares & des tambours, chantant & criant comme des fous. Les perfonnes de bonnes mœurs s'abftiennent de ces extravagances. Les bons Mufulmans, dans ce tems de pénitence, fe couvrent le vifage d'un voile pendant le jour, pour ne point refpirer l'odeur des viandes & des liqueurs fortes.

Ces peuples ſont d'une ſobriété extrême, & vivent avec une ſinguliere œconomie Il n'eſt point de pere de famille, parmi les perſonnes aiſées, qui ne s'occupe du ſoin d'amaſſer un tréſor, qu'il enterre dans le lieu le plus ſecret de ſa maiſon. C'eſt une précaution preſque néceſſaire dans un pays où il eſt très-dangéreux de paſſer pour riche. D'ailleurs les révolutions y ſont très-fréquentes, & il n'y a pas d'autre moyen de ſe conſerver une reſſource en cas de malheur; car lorſqu'un homme eſt diſgracié, on confiſque toujours ſes biens, & il ſe trouve réduit à la plus affreuſe miſere, s'il n'a pas un tréſor caché. Combien ils ſont œconomes. Pourquoi ils enterrent leur argent.

Les meubles conſiſtent en peu de choſe, même chez les Grands. Des murs blanchis très-proprement, des nattes fines, un ſofa & quelques tapis, font tout l'ornement des maiſons les plus opulentes. Il y a dans la principale chambre une caiſſe de bois peint pour ſerrer les habits, & l'on pratique dans la muraille quelques petites niches, qui ſervent d'armoires. On voit au devant des portes & des fenêtres des rideaux de toile, Leurs meubles.

qui ne tiennent point à des tringles, mais à des chevilles. Ils n'ont d'autres lits que des matelats fort minces, garnis de couvertures & de couſſins, qu'on étend le ſoir ſur une natte, & qu'on retire le matin.

Uſages dans les repas.

Leur vaiſſelle n'eſt compoſée que de pots de terre & de quelques plats de cuivre. Ils ne connoiſſent point l'uſage des fourchettes, & ils ne ſe ſervent que de cuilleres de bois. L'argenterie eſt en général très-rare parmi eux. Les perſonnes d'un rang diſtingué mangent ſur des tables baſſes, couvertes d'une lame de cuivre dont les contours ſont cizelés. Les autres ne mangent que ſur des nattes qu'on ôte après le repas. Perſonne ne ſe ſert de nape; mais on étend ſur les genoux des convives une longue bande de toile, à laquelle on eſſuye ſes mains.

Coquetterie des femmes.

Les femmes ſe fardent le viſage, ſe peignent en bleu le bout des doigts, font des marques de la même couleur ſur leurs cuiſſes & ſur leurs bras, & noirciſſent leurs ſourcils & leurs cheveux, quoiqu'ils ſoient naturellement fort bruns. On aſſure que pour exciter les hommes au

plaisir elles leur font prendre de la poudre de *Surnag*, racine très-chaude, qui croît dans la partie occidentale du Mont Atlas. Les Arabes se persuadent qu'une fille qui pisse sur cette racine perd sur le champ sa virginité.

Préjugé sur la Médecine.

Il n'y a point de Médecins dans le Royaume d'Alger; cependant l'usage des médicamens n'y est pas absolument inconnu, & chaque famille a ses petits remedes particuliers, qu'elle pratique avec succès dans les occasions. Mais les dévots condamnent cette coutume, & disent que c'est tenter Dieu que de prendre des remedes dans les maladies. Le Dei Baba Ali, attaqué d'une fiévre violente, aima mieux se laisser mourir, que d'accepter les secours d'un Chirurgien François, qui lui répondoit de sa guérison. *Quai-je besoin de votre art*, disoit ce Prince; *Dieu n'a-t-il pas marqué le nombre de mes jours de toute éternité?* Au reste il y a ici peu de malades. Les naturels du pays sont sains & robustes, & parviennent communément à une grande vieillesse.

Religion des

Le Mahométisme est la Religion

Barbaresques.

des Turcs, des Arabes & des Maures. Les premiers sont Sunnites, c'est-à-dire, de la secte d'Omar; mais il y a parmi les autres quelques partisans de la réforme d'Ali. On ne voit dans la Barbarie aucun vestige de Christianisme, ce qui doit paroître surprenant, quand on se rappelle qu'au cinquiéme siécle l'Eglise d'Afrique étoit si florissante, qu'on y comptoit plus de quatre cents Evéques & un nombre infini de Chrétiens. Tous les idolâtres ont été contraints d'embrasser la foi de l'Alcoran. Les Marabouts, qui sont des Moines Maures ou Arabes, ont un tel crédit parmi les gens de leur nation, qu'ils commettent impunément toutes sortes de crimes. Mais ils ne jouissent d'aucune considération dans les villes soumises aux Turcs, & lorsqu'ils se mêlent de quelque intrigue, le Dei les fait étrangler en sa présence, sans autre forme de procès.

Idem ibid. Chap. VII.

La plûpart des Turcs Algériens n'ont aucun principe de religion ni de probité. Ils sauvent les dehors par hypocrisie: l'intérieur n'est que corruption & libertinage. Les Chefs

ſont fort circonſpects dans leur conduite, parce qu'ils craignent de ſcandaliſer le peuple. On éleve les femmes dans une ignorance groſſiere de la Religion qu'elles profeſſent. Elles peuvent ſe diſpenſer de fréquenter les Moſquées & de faire la priere, ſans que perſonne le trouve mauvais. On croit aſſez généralement, & elles ſe perſuadent ellesmêmes ſans aucune peine, que Dieu ne les a créées que pour contribuer aux plaiſirs de l'autre ſexe, & pour perpétuer la race humaine. Cette opinion fomente leur penchant pour le libertinage, & acheve d'éteindre en elles tout ſentiment de vertu. Comme les hommes ne les eſtiment que relativement aux ſatisfactions ſenſuelles qu'ils s'en promettent, elles tombent dans le dernier mépris lorſqu'elles deviennent inutiles au plaiſir. On aſſure que leurs propres enfans n'ont aucun reſpect pour elles, & rougiſſent en ſecret de devoir le jour à des meres ſi vicieuſes.



ARTICLE V.

Du Commerce, de la Marine & des Intérêts politiques du Royaume d'Alger.

LE commerce qui se fait ici est peu considérable. Les Turcs n'y prennent aucune part; les Maures Espagnols ne s'occupent que d'un petit trafic & d'un détail journalier; les Juifs achetent toutes les marchandises de la premiere main, & font un monopole qui les enrichit.

Monopole exercé par les Juifs.

Les François, établis à Alger, au Bastion de France, & dans d'autres ports du Royaume, ont éprouvé que ce pays n'offre que de foibles ressources aux plus habiles Négocians. A peine font-ils quelques chargemens pour la capitale, quoique la Régence leur ait permis d'y envoyer tous les ans deux navires affranchis de toute espece de droits. L'infidélité des Maures & des Juifs a fait tomber presque totalement ce commerce. Cependant la nation Françoise entretient dans la Capitale un Consul, un Chancelier, un Drog-

Commerce languissant des François.

Laugier, Liv. II. Chap. XVII & XVIII.

Leur Consul.

man & un Aumônier. Il est défendu au Consul d'exercer directement ou indirectement aucun trafic. Sa maison est le refuge de tous les esclaves qui ont besoin de quelque secours. Il les assemble le jour de Noël & le jour de Pâques, & leur donne à manger dans les galeries qui bordent sa cour.

Maisons de Charité.

Les Lazaristes de France, ont aussi à Alger un établissement, pour le secours spirituel des captifs. Il y a outre cela une maison de charité, où tous les esclaves malades sont reçus, de quelque nation qu'ils soient. Elle a été fondée par un Franciscain, qui étoit Confesseur de Dom Juan d'Autriche. Ce Religieux ayant été pris par les Algériens, employa à la construction d'un Hôpital, & à l'acquisition d'un cimetiere pour les Chrétiens, l'argent destiné à sa rançon. Il mourut ainsi dans l'esclavage, laissant un rare exemple de charité & de désintéressement. Cette maison est gouvernée par des Moines Espagnols, de l'ordre de la Rédemption. Il y a pour les esclaves Grecs un Papas, qui a sa chapelle & son logement dans un Bagne. Les Protestans n'ont

point ici de Prêtres ni de temple.

Comptoir & Consulat Anglois.

Le comptoir des Anglois est sous la direction d'un Consul, qui est le principal agent de leur commerce, & qui a sous ses ordres un Chancelier & un Drogman. Ce Ministre est très-considéré des Algériens, parce qu'il leur fournit toutes les munitions de guerre dont ils ont besoin, ce que les François, les Italiens & tous les Marchands Catholiques refusent de faire, par une délicatesse dont les Protestans sont peu susceptibles. Les Hollandois abandonnerent en 1716 le Comptoir qu'ils avoient à Alger.

Marchandises qu'on porte à Alger.

Les marchandises qu'on porte dans ce Royaume sont des étoffes d'or & d'argent ; des damas, des draps fins, des épiceries ; du fer, de l'étain, du plomb, & du vif-argent ; des toiles de chanvre & de lin ; de la poudre, des balles & des boulets ; des cordages, des voiles de navire & des ancres ; de la cochenille, de l'alun, de la couperose, de l'arsénic, du cumin, du vermillon, de la gomme-laque, du mastic, de l'opium, de l'encens & d'autres drogues ; du papier, du soufre, du ris, du sucre, du

du caffé, diverses clincailleries, &c.
Celles qu'on prend en retour sont les plumes d'autruche, la cire, les laines brutes, les cuirs, les dattes, le cuivre, des mouchoirs brodés, des ceintures de soie & des couvertures de laine.

Celles qu'on prend en échange.

Les vaisseaux relâchent à Alger, & y trouvent quelquefois du fret pour Tetouan, Tunis, Tripoli, Constantinople, Smyrne, Alexandrie & d'autres échelles. Lorsque les prises abondent chez ces Barbaresques, il y a de bons coups à faire avec eux, en payant comptant les marchandises dont leurs magasins sont remplis.

Occasions favorables.

Les droits d'ancrage sont de vingt piastres pour les bâtiments Turcs ou Maures, & de quarante pour les navires Chrétiens. Les vaisseaux d'une Puissance en guerre avec la République peuvent mouiller sans crainte dans tous les ports du Royaume, en payant quatre-vingts piastres. Toutes les marchandises qui appartiennent aux Turcs, aux Maures & aux Juifs, payent pour le droit d'entrée douze & demi pour cent, & deux & demi pour celui de sortie. Le

Droits d'ancrage.

Droits d'entrée & de sortie.

premier de ces droits a été réduit à cinq pour cent en faveur des François & des Anglois.

Poids & mesures.

Le quintal ordinaire du pays est de 106 livres, poids de Paris. La livre est de vingt-sept onces pour les fruits & d'autres denrées communes, & de quatorze pour le thé, le caffé, le chocolat, &c. Le pic du levant, qui n'excede que d'un pouce la demi-aune de Paris, sert à mesurer les draps de laine & les toiles. Les étoffes d'or & d'argent se mesurent au pic Moresque, qui est un peu plus court qu'en Turquie.

Monnoies fabriquées dans le pays.

Les monnoies qu'on fabrique dans le Royaume sont 1°. des piéces d'or, appellées *Sultanins*, moins fortes que le sequin d'Allemagne. 2°. L'*Aspre*, petite monnoie d'argent, si mince & si légere qu'elle échappe des mains : sa valeur est d'environ douze deniers de France. 3°. Le *Temin*, qui vaut 29 aspres. 4°. Le demi-Temin, ou *Caroube*, qui en vaut 14 ½. La *Pataque Chique* & le *Saïm* sont des monnoies idéales, dont on se sert pour faciliter les comptes. La premiere vaut 232 aspres, & l'autre cinquante. On reçoit

ici dans le commerce les sequins de Venise, les crusades de Portugal, les pistoles d'Espagne & les piastres de tout poids. Les faux Monnoyeurs sont brûlés vifs. Il y a dans toutes les rues des Changeurs, qu'on envoie chercher dans presque tous les paiements, pour vérifier les espéces.

Monnoies étrangeres.

Les revenus de la Régence consistent principalement dans les tributs que les trois Beys exigent de leurs sujets; dans les droits qu'on tire des marchandises, soit dans les marchés; soit dans les douanes; dans les taxes des boutiques & des corps de métiers; dans la ferme du sel, des cuirs, de la cire, & de certains droits domaniaux; dans les prises de mer, les amendes, les avanies, & d'autres bénéfices casuels. L'Auteur que j'ai cité, évalue tous ces objets à la somme annuelle de sept cent mille *piastres courantes*; dont chacune, dit-il, vaut 696 aspres, c'est-à-dire, environ trente-cinq livres de France. Suivant ce calcul, les revenus de la République montent à 24 millions cinq cent mille livres; à quoi il faut ajouter les garnimes qui se payent en grains, en

Revenus de la Régence.

Ibid. Chap. XIX.

chevaux, en mulets, en bestiaux, & en d'autres objets de consommation.

Etat de la Marine.

L'état ordinaire de la marine est de vingt vaisseaux, soit grands, soit petits, sans parler des barques & des bateaux à rames, qu'on arme aussi pour la course. Ces derniers bâtiments sont montés par des Maures, très ignorants dans le métier de la mer, & qui n'ont d'autre guide qu'une témérité aveugle. La plupart tombent dans les mains des Corsaires Chrétiens, ou périssent par leur faute.

Navire du Deilik.

La République ne possede en propre qu'un navire de haut bord, qu'on appelle le vaisseau du Deilik, & qui porte toujours le pavillon Amiral. On y joignit en 1722 une flûte prise sur les Hollandois. Tous les autres bâtiments appartiennent à des particuliers, qui les arment pour leur propre compte. Mais dans certains cas le Dey peut en disposer, soit pour le transport des garnisons, soit pour la défense du pays, soit pour le service du Grand-Seigneur.

Ibid, Chap. XIV.

Lorsqu'un vaisseau périt par le naufrage, ou tombe au pouvoir de l'en-

nemi, les propriétaires sont obligés d'en équiper un autre de même grandeur, afin que les forces maritimes du Royaume soient toujours sur le même pied.

Les Algériens construisent ces vaisseaux à peu de frais. Le fond de la carene est de bois neuf, qu'ils font venir de Bugie. Tout le reste est composé des débris des bâtiments qu'ils prennent. Ils les dépecent avec tant d'adresse, & emploient si habilement ces vieux matériaux, qu'ils en forment des navires excellents pour la course. Cette économie est nécessaire dans un pays où les bois de construction sont fort rares, & qui est obligé de tirer du dehors les mâtures, les ancres, les voiles, les cordages, & les autres agrès. On juge assez qu'une pareille méthode de construire ne suppose pas une grande régularité dans les proportions; mais les Barbaresques s'embarrassent peu de cette symétrie, & prétendent arriver au même but que nous par une route beaucoup plus courte.

Comment les Algériens construisent leurs vaisseaux.

Leurs croisieres ordinaires dans la Méditerranée, sont le détroit de

Leurs croisieres.

Gibraltar, le cap des Moulins, les promontoires de Gatte, de Palos, de Saint-Martin & de Saint-Sébastien ; Majorque, Minorque, le cap de Corse, les îles de Saint-Pierre, la riviere de Gênes, les côtes de Naples, de Sicile & de l'Etat Ecclésiastique, & dans l'Océan, Cadis, Lagos, le cap Saint-Vincent, le cap Finistere, les Canaries, les îles de Madere & les Açores. Il y en a qui ont été jusqu'à Terre-Neuve ; & d'autres qui sont venus au Texel, où ils ont fait des prises.

Leurs courses les plus longues sont de trois mois. Les Turcs ne portent avec eux qu'une couverture de laine pour la nuit, & les Maures leur Barnus ou grande cape : c'est en quoi consistent tous les bagages.

Officiers de Marine. L'Etat Major est formé d'un *Aga* ; d'un *Rais*, ou Capitaine ; d'un premier *Sous-Rais*, ou Lieutenant ; d'un *Hoja*, ou Ecrivain ; d'un Commandant de l'artillerie, & d'un *Vekilardgi*, ou Directeur des vivres. L'Aga est principalement chargé de maintenir l'ordre dans le navire, & le Capitaine ne doit point agir sans le consulter. Il y a outre cela trois Lieu-

tenants, trois Aides d'artillerie, & huit Timonniers. Tous ces Officiers sont Turcs ou Coulolis. Les Maures & les Esclaves Chrétiens font la manœuvre, & servent les Canonniers dans le combat. Ils ne peuvent monter sur le gaillard, ni entrer dans la sainte-barbe, sans un ordre du Capitaine.

L'Equipage est principalement composé de Volontaires : il est plus ou moins nombreux, suivant la réputation du Capitaine. Les Officiers, les Soldats & les Matelots n'ont d'autre salaire que le partage des prises. Une chose particuliere, c'est qu'après un combat heureux, les passagers, qui n'en ont été que les simples spectateurs, sont admis comme les autres à partager le butin. La raison d'un tel usage est que leur présence, par une disposition secrette du Ciel, a peut-être influé sur le succès de l'entreprise. Ce trait de superstition est remarquable dans des Corsaires qui n'ont ni foi ni loi ; mais le fanatisme a des contrariétés surprenantes, & ne suppose pas toujours qu'on soit bien persuadé de la Religion dont on

Comment les équipages se forment.

fait parade en quelques rencontres.

Intérêts politiques de la Régence.

L'intérêt des Algériens est d'être toujours en guerre avec quelque Puissance Chrétienne ; leur marine ne pouvant se soutenir que par les prises qu'ils font sur l'ennemi. La milice se mutina en 1716, parce que le Dey étant en paix avec l'Angleterre, la France & la Hollande, les Corsaires du pays n'avoient presque plus d'occupation. Elle assembla tumultuairement le Conseil, & il fut résolu qu'on déclareroit la guerre à la Hollande. Il n'en est pas de même des Etats voisins d'Alger. Il importe extrêmement à la Régence d'éviter avec eux tout sujet de rupture ; premiérement, parce qu'une guerre occupe toutes ses troupes, & ne lui permet pas de continuer la course, ni d'envoyer des soldats pour recueillir les garames, ce qui prive l'Etat de deux puissantes ressources ; en second lieu, parce que les Arabes & les Maures formant la plus considérable portion des sujets de la République, il est à craindre que ces peuples, qui supportent très impatiemment la domination des Turcs, ne profitent de

cette occasion pour s'affranchir. Si l'Empereur de Maroc & le Bey de Tunis, qui sont Maures d'origine, réunissoient leurs forces contre le Royaume d'Alger, & intéressoient dans cette querelle les Maures Algériens, les Turcs, quoique plus braves & plus aguerris, résisteroient difficilement à des ennemis si redoutables. Mais la République peut aisément se défendre contre ces Puissances séparées. Dans le dernier siécle, Moulei Ismaël, Schérif de Maroc, ayant fait quelques insultes aux Algériens, Chaban, qui étoit alors à la tête de la Régence, entra dans le Royaume de Fez avec dix mille hommes; & battit soixante mille Maures qu'Ismaël lui opposa. Ce même Dei triompha de toutes les forces du Royaume de Tunis avec une poignée de soldats, entra dans la Capitale en conquérant, destitua le Bey Mehemed, & remporta de cette expédition un grand butin. Ainsi les Turcs ont, à tous égards, une grande supériorité sur les Maures.

ARTICLE VI.

Description Géographique des Provinces d'Alger.

Etendue & Limites du Royaume d'Alger.

LE Royaume d'Alger, borné au couchant par les montagnes de Trara, qui appartiennent à l'Empire de Maroc, au levant par la riviere de Zaine, qui le sépare du Royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, & au midi par le Sahara ou désert, peut avoir cent cinquante lieues de long de l'est à l'ouest, & vingt du nord au sud dans sa commune largeur.

Propriétés de l'air & du terroir.

Le climat y est tempéré. Les arbres ne perdent jamais leur verdure, quoique le terrein soit en général sablonneux & aride. On y voit des plaines fertiles, d'excellents pâturages & de beaux vignobles; mais il y a aussi beaucoup de lieux déserts & incultes. Les lions, les sangliers, les cerfs, les singes & les autruches sont des animaux fort communs. Le pays a peu de villes par rapport à son étendue.

Division de

Schaw partage cette contrée en

trois provinces, dont chacune forme un gouvernement particulier; *Tlem-ſan* ou *Tremeçen* au couchant, *Conſtantine* vers le levant, & *Titteri*, qui comprend le diſtrict d'Alger & quelques dépendances vers le ſud.

ſes Provinces.

I. Tremeçen.

La province de Tremeçen, ſituée ſur la frontiere de l'Empire de Maroc, s'étend depuis les montagnes de Trara juſqu'à la riviere de *Mazaffran*, dans la longueur d'environ ſoixante lieues. C'eſt la portion la plus fertile du Royaume d'Alger. Les villes qu'on rencontre ſur la côte, en allant de l'oueſt à l'eſt, ſont

Ses villes ſituées ſur la côte.

Hunain, petit port de mer.

Tackumbreet, l'ancienne *Siga*, où les Rois Numides avoient établi leur réſidence. Cette ville eſt bâtie ſur la *Tafna*, grande riviere qui en reçoit pluſieurs autres, & dont les bords ſont habités par différentes Tribus d'un même peuple, appellé *Vool hafa*. Le *Ved-el-Mailah* coule un peu plus loin, au pied d'un pays montueux, habité par la Tribu de *Scheffa*.

Schaw, Obſerv. Geog. ſur le Royaume d'Alger.

Andalouſe, bâtie par une colonie

de Maures Andalousiens, qui furent chassés d'Espagne au commencement du dernier siécle.

Oran, que les Africains nomment *Warran*, construite sur la pente d'une montagne, au sommet de laquelle il y a deux châteaux qui défendent la place. Les Espagnols la conquirent pour la premiere fois en 1509. Elle leur fut enlevée en 1708, & ils la reprirent en 1732. Les environs de cette ville forment un paysage charmant, soit par la beauté des plantations, soit par l'abondance des sources & des cascades naturelles qu'on y rencontre.

Masalquivir, à une lieue d'Oran, place très forte, qui appartient aussi aux Espagnols. C'est le meilleur port de cette côte. *Geeza* & *Canastel* sont des villages voisins, habités par des Tribus d'Arabes.

Arzew, l'*Arsenaria* des Anciens. On y trouve d'assez beaux restes d'antiquité, avec des inscriptions. Le côté de la mer est environné de précipices, qui servent de fortification naturelle à la ville. Mais ses dehors, du côté de la campagne, sont charmants. Les Maures appel-

lent le port d'Arzew *Beni Zeian*, à cause des Arabes de ce nom, établis dans cette partie de Tremeçen, où ils formoient autrefois une société nombreuse. Il y a aux environs de cette ville plusieurs mines de sel. *Ce seroit*, dit l'Auteur que j'ai cité, *un trésor inestimable sous un autre gouvernement; vu la facilité qu'on a à tirer le sel de la mine, la commodité du transport, le voisinage de la mer, & l'abondance de ces salines, qui sont inépuisables.* Les rivieres de *Sikke* & d'*Habrah* coulent à l'Orient d'Arzew, & se perdent dans la Méditerranée, après s'être réunies une lieue au-dessus de leur embouchure.

Masagran, petite ville, qui n'est entourée que d'une muraille de terre.

Musti-Ganim, ou *Mostagan*, qui s'éleve en amphithéatre sur la pente d'une colline. C'est après Tremeçen la plus grande ville de la province dont nous parlons. On croit dans le pays qu'elle s'est formée de plusieurs villages, bâtis à peu de distance les uns des autres; & ce qui paroît confirmer cette tradition, c'est qu'on trouve encore entre ses rues plu-

sieurs espaces vuides. Ses murailles & son Château sont d'une construction si bonne, que Schaw se persuade que ces édifices sont l'ouvrage des Romains. Les Turcs entretiennent une garnison à Mostagan. On trouve aux environs quantité de vergers, de jardins & de maisons de plaisance, qui forment un paysage très agréable. A quatre lieues de cette ville est l'embouchure du *Shellif*, le plus grand fleuve du Royaume d'Alger. Il sort du Sahara par plusieurs canaux, dont les Arabes font monter le nombre à soixante-dix, & après avoir reçu dans son sein le *Midroé*, l'*Harbeene*, le *Wed-el-Fuddah*, l'*Archew* & d'autres rivieres, il se précipite dans la Méditerranée environ à vingt-sept lieues de sa source.

Tnis, ou *Tennis*. C'étoit avant la conquête de Barberousse la capitale d'un petit Etat particulier. Son terroir est fertile en bled, & l'on y recueille aussi beaucoup de miel. Sa rade est battue des vents du nord & d'ouest, & les vaisseaux ne peuvent choisir une retraite plus dangereuse.

Il y a parmi les Maures une tradition, que les anciens habitants de cette ville étoient les plus fameux Magiciens de l'univers, & que Pharaon fit venir à sa Cour les plus habiles d'entr'eux, pour les opposer à Moïse, qui opéroit tant de miracles avec sa baguette. Il n'est point de peuple plus fripon dans toute l'Afrique. Au-delà du territoire de Tennis on trouve diverses Tribus Africaines, telles que les (1) *Beni-Headjah*, les *Beni-Hamad*, les *Ganiah*, les *Lahartz*, les *Beni-Yifrah*, &c. Ces dernieres Tribus, dont l'humeur est très farouche, ont chassé les Maures Andalous, établis à *Bresk*, ancienne colonie Romaine, qui depuis ce temps est absolument déserte.

Sargel, ou *Sher-Shell*, fameuse par ses poteries de terre & son acier, est, au jugement du voyageur Anglois, la *Julia Cæsarea* des Romains. Les belles colonnes, les aquéducs, & d'autres morceaux d'antiquité qui s'y

(1) Schaw remarque que les Tribus Africaines mettent ordinairement le mot *Beni* devant leurs noms, au lieu que les Arabes emploient celui de *Welled*. Ces deux mots ont la même signification, & désignent les fils ou les descendants de quelque Chef de Tribu.

trouvent, donnent une grande idée de son ancienne magnificence. C'est aujourd'hui une petite place, qui n'a qu'un mille de circuit, mais dont la situation est très riante. Elle a pour voisins les *Beni-Masser*, les *Shenooah*, & d'autres Tribus d'Africains & d'Arabes, qui la tiennent bloquée en quelque maniere, & lui coupent, quand ils veulent, toute communication avec le reste du Royaume. Du reste ses hautes murailles la mettent à l'abri des insultes de ces Barbares. Son port, qui étoit autrefois spacieux & commode, est aujourd'hui impraticable, non-seulement à cause des sables qui le comblent, mais par la quantité de grosses pierres dont il est rempli. On croit qu'elles y ont été jettées par un tremblement de terre, qui renversa l'Arsenal, & d'autres bâtiments construits sur le rivage; & ce qui peut faire ajouter foi à cette tradition, c'est que dans les basses marées le fond paroît couvert de débris de colonnes & de grands quartiers de murailles. Le pays qui environne la ville est arrosé de plusieurs sources, qui la rendent très

fertile. *L'Hashem*, assez grande riviere, n'en est éloignée que de deux lieues.

Le reste de la côte n'offre que quelques villages, dont le plus considérable est celui d'*El Coleah*. On voit dans le pays de beaux restes d'antiquité, tels que les ruines de Tefessad, qui occupent près d'une lieue de terrein; le *Kubber Romeah*, où sépulcre Romain, espece de pyramide, dont la base a quatre-vingt-dix pieds de diametre; un grand nombre de tombeaux de pierre, de forme oblongue, & d'autres édifices de même genre, dont les Anciens ont parlé. C'est à quatre milles d'El Coleah qu'est l'embouchure du *Mazaffran*, qui termine la province de Tremeçen du côté de l'est. Ce fleuve, qui reçoit dans son cours plusieurs rivieres, & qui prend différents noms, suivant les lieux qu'il arrose, n'est guère inférieur au Schellif. Il fait tant de détours dans les vallées du Mont-Atlas, que Schaw fut obligé de le traverser quarante fois dans une heure.

En s'éloignant de la côte, on trouve, dans l'intérieur des terres,

& guerrier, qui parle fort bien la langue Castillane, à cause de son commerce avec les Espagnols d'Oran, ville peu éloignée de ses habitations. Les *Welled Ali* & les *Welled Mousa* occupent les montagnes & les plaines qui s'étendent dans le voisinage, vers le midi ; & un peu plus loin on rencontre les *Hashem*, entre les rivieres de *Makerrah* & de *Tagiah*. Ces derniers forment une société fort nombreuse. Ils ne payent aucun tribut à la République ; mais quand elle a besoin de leur secours, ils servent en qualité de volontaires dans ses armées.

El Callah & *Mascar* sont deux autres villes situées vers le sud. Il n'y a rien de plus pauvre que leurs maisons ; mais il se fait à El Callah un grand commerce de tapis & d'étoffes : les Turcs y ont une citadelle & une garnison. A dix lieues de Mascar, en marchant toujours vers le midi, on trouve, sur la frontiere du Sahara, les habitations de *Frendah*, de *Giran*, de *Tagazoute*, & de *Sbeebah*, occupées principalement par des Arabes. Sbeebah a été conquis par les Turcs dans ces derniers temps;

mais ils n'ont jamais pu soumettre les autres districts, qui sont situés dans des lieux dont l'accès est très difficile. Les *Zeedaamah*, les *Mahal*, les *Feetah*, les *Mailif* & les *Bookhammel* sont d'autres Arabes de ces quartiers.

Mazouna, ville bâtie par les Maures, à peu de distance du Sheliff. Ce canton est habité par diverses Tribus, dont la plus considérable est celle des *Magrowad*, qui sont Africains d'origine.

Nador & *Go-jeeda*, dans les montagnes de Géculie, qui appartiennent au Sahara. Ce pays est principalement peuplé d'Arabes, qui ne payent point de tribut. On y trouve un monument assez curieux, ayant la forme d'une tour, qui a servi de tombeau à quelque personnage distingué. Les Arabes croient qu'il renferme un trésor, & c'est dans cette idée qu'un de leurs Princes y fit graver l'inscription suivante : *Mon trésor est mon ombre, & mon ombre est mon trésor. Cherchez, ne désespérez pas. Désespérez, ne cherchez point.* Il y a autour du même tombeau plusieurs cercueils de marbre. On rencontre

Description d'Alger.

Alger, sa capitale, n'a qu'une demi-lieue de circuit, quoiqu'on y compte près de 120000 habitants, parmi lesquels il y a quinze mille Juifs, & environ deux mille esclaves Chrétiens. Les Arabes la nomment *Al Gezeira*, à cause de sa situation dans une presqu'île, & les Turcs *Al jezeir al gazi*, c'est-à-dire, Alger la guerriere. Elle s'éleve en amphitéatre sur le penchant d'une colline, de maniere que presque toutes ses maisons ont la vue de la mer. Ses murs sont foibles, excepté dans les endroits où ils sont soutenus de quelque fortification. La citadelle, appellée *Cassaubah*, est placée dans le lieu le plus élevé de la ville. Sa forme est octogone, & chacun de ses côtés a des embrasures pour l'artillerie. L'angle du nord & celui du sud sont défendus par des bastions. Il y a outre cela, soit dans la ville, soit dans ses dehors, plusieurs petits fortins, qui incommoderoient beaucoup un ennemi, soit lorsqu'il feroit sa descente, soit lorsqu'il tenteroit de se loger dans les *Bahyras*, c'est-à-dire, dans les plaines & les vergers qui environnent la place. Mais comme

me la plûpart de ces forts n'ont point de mines, &, ne sont défendus par aucun ouvrage avancé, il seroit aisé à une armée Européenne de surmonter cet obstacle. La partie de l'Est, qui formoit autrefois une isle, dont les Espagnols ont été long-tems les maîtres, est aujourd'hui jointe à la ville par un Mole. Le port est spacieux & de figure oblongue.

Cette ville a peu d'antiquités remarquables. On a tenu ses rues étroites, afin de garantir les maisons des ardeurs du soleil. Ses principaux édifices, après les forts dont j'ai parlé, sont le palais du Dey ; les Bagnes, où l'on enferme les esclaves ; les Bains publics, les Mosquées, le grand Mole qui forme le port. Les maisons particulieres sont petites, & meublées très-pauvrement, mais bâties avec solidité, couvertes d'un toit en terrasse, & blanchies au-dedans & au-dehors, ce qui leur donne un grand air de propreté. L'Observateur Anglois croit que cette ville est l'*Icosium* des Anciens.

On compte dans les environs d'Alger jusqu'à 1800 métairies, ap-

partenantes aux Turcs ou aux Maures, qui font cultiver leurs terres par des esclaves. Les Maures de Grenade y ont planté des vignes, qui sont d'un grand produit. On y recueille aussi du chanvre, du ris & des grains de toute espece, avec une grande abondançe de fruits & de légumes.

Montagne de Boogereah.

Le *Boogereah* une des plus hautes montagnes de la province, est à une petite distance d'Alger, vers le Nord-Ouest. Il y a quelques Dashkras, ou Tribus Africaines, dans ce quartier.

Rivieres du pays.

Du côté du Sud est la riviere de *Haratch*, qui arrose la plus fertile portion des plaines de Mettigiah. Sa largeur est une fois plus grande que celle du Mazaffran, sur-tout lorsqu'elle a reçu dans son lit le *Wed el Kermez*. Le *Budwove*, que les Arabes nomment *Kadarah*, le *Corsoe*, la *Merdass*, l'*Yisser* & le *Booberak* sont les autres rivieres du pays. La *Regia* est une espece de torrent, qui n'a des eaux qu'en hiver. Ces rivieres coulent entre le Mont Atlas & la Mer, & baignent les habitations des *Rassouta*, des *Durgana*, des *Marashda*, des *El Gibeel*, des *Geuse*,

des *Beni Hameed* & des *Adrowa*, nations tributaires de la République.

Du côté du sud, dans le voisinage de l'Atlas, on trouve *Bleeda* & *Medea*; deux petites villes, qui n'ont que des murs de terre, si peu épais, qu'ils sont percés en plusieurs endroits par les guêpes. Leur territoire est abreuvé de plusieurs sources, & elles sont entourées de jardins & d'habitations agréables. Medea doit sa fondation aux Romains, qui la nommerent *Lamida*, & son rétablissement à Al Mahadi, premier Calife Fathimite, qui, selon les Ecrivains Arabes, lui donna son nom. Il ne faut pas la confondre avec Mahadia, autre ville que le même Calife bâtit à l'embouchure du Golphe de Gabes, dans le Royaume de Tunis. Bleeda est la *Bida Colonia* de Ptolémée. Bleeda & Medea.

Les *Summata*, qui vivent sous la protection d'un Prince particulier, habitent les montagnes situées à l'Occident de ces deux villes. Les *Mezzia* ont leurs demeures vers l'Orient. Il y a plusieurs autres tribus dans cette partie de l'Atlas & dans Habitations voisines.

les montagnes voisines, dont la plus haute est le *Jurjura*, longue chaîne de rochers, qui servent de retraite à un grand nombre de Cabiles. Ces Africains, retranchés dans des lieux inaccessibles, ne payent point de tribut aux Turcs, & se font entre eux une guerre cruelle.

Contrée de Titteri.

Ce que les Arabes appellent *Titteri Dosh*, & les Turcs *Hadjar Titteri*, est une autre chaîne de rochers, plus escarpés encore que ceux de Jurjura. Elle s'étend au Midi de cette derniere montagne, vers le Sahara, & donne son nom à la province dont nous parlons. Ce quartier est occupé par diverses tribus d'Arabes, dont la plus puissante est celle des *Velled-in-anne*. Un peu plus loin sont d'autres tribus du même peuple, comme les *Velled Taan*, les *Velled Nevi*, les *Jou ebb*, &c.

Les rivieres de *Zagwan* & de *Wed-ad-ouse* coulent dans les vastes plaines qui sont au-delà de ces montagnes. C'est ici qu'on trouve les ruines de l'ancienne *Auxia*, appellée aujourd'hui *Burgh Hamza*, où les Turcs ont une petite garnison. Il y a

Ruines d'Auxia.

dans ce lieu quelques antiquités curieuses. Parmi les Arabes de cette contrée on compte les *Zwowiah*, les *Velled Seedi Eesa*, les *Seedi Hadjeras*, les *Seedi Braham Aslemmi*, familles de Marabouts, très-révérées dans le pays, & qui jouissent, entre plusieurs priviléges, de l'exemption de toutes taxes. Ils habitent les bords de la *Gin-enne* & de la *Wed el*, qui coulent dans les terres sablonneuses de la Gétulie. Arabes de ces cantons.

En sortant des plaines occupées par ces Arabes, on rentre dans un pays de montagnes. La premiere qui se présente est *Gibbel Seilat*, où il y a plusieurs familles de la Tribu de *Boosaadah*. On rencontre ensuite, mais à quelque distance, *Zaggos*, *Saari*, *Zekkar*, &c, montagnes enclavées dans le Sahara. Les nombreuses familles des *Maithi*, des *Noïle*, des *Mel-Leek*, des *Ammer* & des *Low-qate*, errent dans cette portion de l'ancienne Gétulie. Plus loin sont les *Beni-Mezzah*, peuple beaucoup plus noir que les autres, & qui vraisemblablement est une branche des *Melanogétules*, qui habitoient précisément le même canton.

III. Constantine. Passons à la province de Constantine, qui est séparée de Titteri par le fleuve Booberak, & qui s'étend à l'Orient jusqu'à la Zaine, la *Tusca* des Anciens. Cette province est presque égale en grandeur aux deux autres, prises ensemble, puisqu'elle a près de quatre-vingts lieues de longueur & plus de trente de largeur. Sa côte, depuis l'embouchure du Booberak jusqu'à la ville de Bugie, & même plus loin, est fort escarpée. Dans l'intérieur des terres on trouve un mêlange de collines & de plaines; mais les sources y sont plus rares que dans les deux autres provinces.

Dellys. *Dellys*, ou *Teddelès*, à une lieue du Booberak, est la premiere ville qui se présente sur la côte. Les antiquités qu'on y voit prouvent que c'étoit autrefois une place considérable. Sa rade est petite, peu commode, & fort exposée aux vents du Nord; mais on apperçoit sur le rivage les vestiges d'un mole, qui s'avançoit probablement dans la Mer, & formoit un meilleur port. A deux lieues de Dellys, vers le Sud-Est, on rencontre quelques

villages, dont les uns appartiennent à la Tribu des *Shurffah*, & les autres à celle des *Flesah*. Sept ou huit lieues plus loin est la riviere de *Seedi Hamet*, sur les bords de laquelle sont les habitations de *Keseelah*.

Bugie, ou *Bujeiah*, la seconde ville, a un très-beau port, formé par une langue de terre qui s'étend dans une baie, & qui étoit autrefois fortifiée d'une bonne muraille. Il y avoit aussi un aquéduc & un réservoir. Tous ces édifices sont aujourd'hui en ruines. La place est défendue par trois châteaux, & les Turcs y entretiennent une garnison, pour tenir en respect les *Goryah*, les *Toujah*, & d'autres Cabiles du voisinage, qui causent souvent de grands désordres dans la ville, principalement les jours de marché. Comme les montagnes des environs offrent plusieurs mines de fer, les habitans de Bugie font un grand commerce de socs de charrue, de beches, & d'autres instrumens de ce métal. Les Cabiles apportent dans ses marchés quantité d'huile & de cire, qu'on débite en Europe & dans les Echelles Bugie.

du Levant. Son territoire eſt arroſé d'une riviere, partagée en pluſieurs branches, qui changent de nom, ſuivant les pays qu'elles parcourent. Les Anciens l'appelloient *Naſſava*. Les *Beni Boo-Maſoud*, établis près de ſon embouchure, ſont fort expoſés à ſes inondations. Le *Manſoureah*, qui eſt probablement la *Siſaris* de Ptolomée, ſe jette dans la mer cinq lieues plus loin, & ſépare les habitations des *Beni Iſah* & des *Beni Maad*, deux peuples qui ſe font une guerre continuelle.

Gigel. *Gigel*, l'*Igilgili* des Anciens, eſt au-delà de la Baie de Bugie. C'eſt une ville ruinée, où l'on ne voit que de pauvres maiſons, & un petit fort, gardé par quelques ſoldats Turcs.

Cull & Sgigata. *Cull*, autrefois *Collops magnus*, n'eſt pas plus conſidérable que Gigel. *Sgigata*, l'ancienne *Ruſicada*, vaut un peu mieux, & renferme quelques antiquités. Entre Gigel & Cull il y a quelques rivieres, dont les plus connues ſont la Wed el Kibeer, la Rummel, la *Zoore*, &c. Les *Welled Attyah* & les *Beni Friganah* habitent aux environs de la

Zoore, non dans des cabanes, comme les autres Africains ſauvages, mais dans les cavernes qu'ils trouvent, ou qu'ils pratiquent eux-mêmes dans les montagnes. Lorſque la tempête jette un navire ſur la côte, ils ſortent de leurs retraites, & rançonnent impitoyablement tous les paſſagers qui ſont naufrage. C'eſt peut-être pour cette raiſon que les matelots Italiens ont donné à ce dangereux parage le nom de *Boujarone.*

Bona doit ſon nom à l'ancienne Hippone, ſoit que ce ſoit la même ville, ſoit qu'elle ait été ſeulement bâtie de ſes ruines, qui, ſelon le Docteur Schaw, ſont à un mille de la nouvelle cité. Les Arabes la nomment *Blaid el aneb*, c'eſt-à-dire, la ville des Jujubes, parce que ces fruits ſont très-communs dans ſon territoire. Il y a quelques rues dreſſées à la Romaine avec des chauſſées : le reſte paroît être l'ouvrage des Maures. Son port eſt impraticable, & ſa rade peu aſſurée. Les rivieres de *Boo-Jeemah* & de *Sei-Bouſe* coulent dans ſon voiſinage. La *Ma-Fragg* eſt quatre lieues au-delà, & Bona.

cinq lieues plus loin on trouve le *Baſtion de France*, petit Fort que les François conſtruiſirent vers l'an 1633, & qu'ils abandonnerent depuis, à cauſe du mauvais air, pour ſe retirer à la *Calle*, qui eſt à trois lieues du Baſtion. Ils ont dans cet endroit un beau comptoir & d'agréables jardins, & ils y entretiennent quelques ſoldats. Leurs marchands s'y occupent à la pêche du corail, & font dans les villes voiſines le commerce du blé, de la laine, des cuirs & de la cire, en vertu d'un privilége excluſif, pour lequel ils payent quelques droits au Dei.

Le Baſtion de France.

La Calle.

La Zaine termine cette province du côté de l'Eſt. On trouve ſur ſon bord occidental les ruines de l'ancienne *Tabraca*, avec un petit Fort qui appartient à la Régence de Tunis. Les peuples répandus ſur la côte dont nous venons de parler, ſont les *Beni Be leet*, les *Zeramnah*, les *Taabnah*, les *Beni Minnah*, les *Hajaitah*, & d'autres Bedoins, qui habitent vers l'Occident. Les montagnes ſituées aux environs de Bona, & les terres qui s'étendent juſqu'à la Ma Fragg, n'ont point d'autres culti-

Ruines de Tabraca.

Bedoins de ces quartiers.

vateurs que les habitans de cette ville. Ce qui eſt au-delà appartient aux *Merdez*, aux *Mazoulah*, & aux *Nadies*. Ces derniers dépendent en partie de l'Etat de Tunis. Pluſieurs de ces Arabes ne payent point de tribut, & la plûpart des autres ne ſatisfont aux taxes, que lorſqu'on vient les exiger à la pointe de l'épée.

Toutes les places dont nous venons de parler ſont ſituées ſur la côte. On rencontre du côté des terres

Conſtantine, l'ancienne *Cirta*, une des plus fameuſes & des plus fortes villes de la Numidie. On y voit quantité de ruines, qui donnent une très-haute idée de ſa premiere magnificence. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces antiquités conſiſte, 1. dans un amas de citernes, ſituées au milieu de la ville, & accompagnées d'un aquéduc, qui eſt fort endommagé. 2. Les reſtes d'un vaſte & magnifique palais, qui ſert aujourd'hui de logement à la garniſon. 3. Les pilaſtres des anciennes portes de Cirta. 4. Un pont bâti ſur la Rummel, ouvrage orné de colonnes, de galeries, & de figures en re-

Conſtantine.

Antiquités remarquables.

lief, entre lesquelles on apperçoit une femme ayant au-dessus de sa tête une coquille, qui lui sert de dais, & sous ses pieds deux éléphans, dont les têtes se touchent, & qui entortillent leurs trompes. Son attitude est fort immodeste, car elle réleve ses jupes, regardant la ville d'un air moqueur. 5. Un arc de triomphe presqu'entier, divisé en trois portes, dont celle du milieu est la plus spacieuse. Les bordures & les frises sont décorées de fleurs, de faisceaux d'armes & d'autres ornemens. Il y a aux deux côtés de la principale porte des pilastres Corinthiens, d'une belle architecture, quoique d'un gout un peu particulier. Les colonnes, qui soutenoient le fronton, sont à demi détruites.

La Rummel se perd à une très-petite distance de la ville, dans un canal souterrein, d'où elle sort ensuite avec impétuosité, formant une grande cascade, dans laquelle on précipite les criminels, suivant une ancienne coutume du pays (1). Il y

(1) C'est ce qu'on doit inférer d'un passage de Victor de Viterbe, que Schaw a recueilli : *Sui fratris uxorem, ligato pondere lapidum, in Amp-*

a aux environs de Constantine un bain chaud, dont les eaux coulent entre des rochers. On trouve dans cet endroit une grande quantité de tortues, que les femmes du pays prennent pour autant de Démons. Quand il arrive quelqu'accident, on ne manque pas de l'attribuer à ces animaux, quoiqu'il n'y en ait pas de plus pacifique & de moins mal-faisant dans la nature. Constantine est la capitale de la province de ce nom, & la résidence du Bey qui la gouverne.

Leo Afric. Lib. V. apud Schaw.

Gimmeleah, qu'on nommoit autrefois *Gemellæ*, offre aussi plusieurs beaux restes d'antiquité, particulierement un amphithéatre, qui paroît avoir été considérable.

Gimmeleah.

Meelah, le *Milevum* des Anciens, est une ville avantageusement située. Son territoire, arrosé de plusieurs sources, est fertile en herbages & en légumes, & produit d'excellens fruits. On fait une estime particuliere de ses grenades, qui sont d'une grosseur extraordinaire.

Meelah.

sagam, (C'est la Rummel des Modernes) *fluvium cirtensem famosum*, *jactando demersit*. Lib. II, de Persec. Vand.

Seteef. *Seteef*, l'ancienne *Sitifi*, ainsi nommée à cause d'une colonie que *Sittius*, un des Lieutenans de César, établit dans cette contrée, sous le nom de *Sittianorum Colonia*. Il n'y reste d'autres vestiges d'antiquité que quelques inscriptions tronquées, que Schaw a recueillies. Les Arabes ou Cabiles de ces quartiers sont les *Testeese*, les *Tul Hah*, les *Beni Merwan*, les *Beni Silune*, les *Fraidah*, les *Beni Abbess*, les *Sud-ratah*, les *Ammer*, &c. Ces derniers, qui forment une des plus puissantes nations du pays, ont l'infâme coutume de prostituer ouvertement leurs filles & leurs femmes. Les *Raigah*, les *El Elmah*, les *Welled-Abdenore*, les *Zwowiah*, &c. sont un peu plus vers le Sud. Les Welled Abdenore ont des camps nombreux, & possedent des plaines étendues & des montagnes inaccessibles. Leur chef a plus d'une fois résisté à la puissance des Algériens. On trouve dans leur district beaucoup de ruines, particulierement celles de *Taggah* & de *Zainah*, deux places si voisines l'une de l'autre, que les Arabes n'en font qu'une seule ville, qu'ils appellent

Arabes & Cabiles de ces quartiers.

Taggah & Zainah.

Tagouzainah. Les *Welled Mousa* & les *Beni Boo Taleb* sont à l'Occident des Ammer & des Raigah. Les montagnes habitées par les Beni-Boo-Taleb seroient une des plus riches contrées du Royaume, s'ils faisoient valoir les mines de plomb qu'elles contiennent.

Jigh-bah.

Jigh-bah n'est qu'un monceau de ruines: Schaw n'a pu découvrir son ancien nom. Les montagnes voisines servent de retraite aux *Welled Ali Ben Sabour*. Au Sud de ces montagnes sont de vastes plaines, baignées par les rivieres de *Boreekah* & de *Kasaah*, & cultivées par les *Welled Draage*, une des principales Tribus de la province. Ce pays, qui touche au Sahara, est en général plus sec & plus sablonneux que les parties septentrionales.

Mes-Seelah.

Mes-Seelah, ville frontiere, s'étend encore plus vers l'Ouest. Ses maisons ne sont bâties que de roseaux & de terre. Les Algériens y tiennent quelques soldats. En se rapprochant de l'Est, on rencontre à douze ou quinze lieues de-là d'autres plaines, occupées par les *Welled Seedi Mahamet Ben Hadge*. Le

Habitans des districts voisins.

Les-baah, pays voisin, coupé de plaines & de collines, appartient aux *Welled Yousef*, qui ont leurs principales habitations dans la montagne de *Suffian*.

Nic-Kowse.

Nic-Kowse, où les Turcs ont une petite garnison. On y voit des ruines considérables, & les vestiges d'une grande ville. Les Arabes se persuadent qu'elle posséde les tombeaux des *sept Dormans*, dont on a fait tant de contes. On a cru pendant un tems dans le Christianisme qu'ils dormirent dans une caverne du Mont Ochlon, près de la ville d'Ephèse, depuis l'an 253 jusqu'à l'an 408, c'est-à-dire, depuis la persécution de Décius jusqu'au tems de Théodose le jeune. Les Arabes ont adopté cette même fable qu'on peut leur laisser, & croyent que ces sept personnages, qui vivoient, selon nos Légendes, près de quatre siécles avant Mahomet, ont été de bons Musulmans. L'Auteur de l'Alcoran, ou quelqu'un de ses Commentateurs, a placé leur chien dans le paradis.

Greg. de Tours, cité par Schaw.

Autres habitations vers le Sud.

En avançant vers le Sud on arrive successivement aux habitations des

Welled Sultan, des *Welled Fathmah*, des *Lach-dar*, des *Welled Zei-an*, des *Hile ben Ali*, & de quelques autres Arabes ou Cabiles montagnards. Les *Hile ben Ali* ſont une branche d'une nombreuſe Tribu, qui outre les poſſeſſions qu'elle a dans les montagnes de ces quartiers, s'étend encore fort avant dans le Sahara.

Montagnes formées par l'Atlas.

L'Atlas forme ici une nouvelle chaîne de montagnes, dont les principales, du Nord au Sud, ſont 1°. *Gibbel Youſef*, diſtrict très-fertile, où les *Raigah*, peuple dont j'ai parlé, ont établi leurs camps. 2°. *Muſtevah*, qui appartient aux *Abde-nore*, nation puiſſante, mais ſi ennemie d'elle-même, qu'elle ſe déchire continuellement par ſes diviſions. 3°. *Gibbel Aureſſ*, groupe de collines, qui ſe perdent l'une dans l'autre, & qui ſont entrecoupées de petites plaines & de vallées. Le terrein qu'elles embraſſent n'a pas moins de quarante lieues de circonférence. Ce canton eſt ſi fertile, que Schaw le regarde comme le jardin du Royaume d'Alger. Le Dei envoye tous les ans dans ſa partie ſeptentrionale une petite armée, pour lever les garames.

Elle y fait au moins quarante ſtations, tant les tribus qui habitent cette contrée ſont nombreuſes. Mais les ſoldats Turcs s'avancent rarement du côté du Midi, où ſont les *Near-dee*, peuple guerrier & indiſciplinable, dont le pays eſt d'ailleurs défendu par ſa ſituation. On trouve dans ces montagnes les ruines de pluſieurs anciennes villes, dont le tems n'a pas même reſpecté les noms. L'Ecrivain que j'ai cité obſerve que les habitans du Mont Aureſſ ont une phyſionomie qui les diſtingue des autres Africains. Leur viſage eſt blanc & haut en couleur, & leur barbe & leurs cheveux ſont roux : au lieu que les Cabiles & les Arabes ont le poil fort noir. Ces ſingularités lui perſuadent avec beaucoup de fondement que la nation dont je parle deſcend des anciens Vandales, peuples ſeptentrionaux, qui s'emparerent autrefois de l'Afrique.

Cabiles du Nord.

Au Nord de ces montagnes, & à l'Eſt du diſtrict de Cirta, on trouve les habitations des *Beni Wel-banne*, des *Grarah*, des *Hamzah*, des *Hareishah*, des *Fez-arah*, & des *Welled*

Boo-Zeese. Ces derniers ſont les plus reculés vers le Midi, & campent quelquefois vers les bords de la Seibouſe. A l'Orient de cette riviere ſont les *Welled Maſoud* & les *Shebnah*, deux tribus puiſſantes, qui poſſedent un pays très-fertile, quoiqu'un peu montagneux. Pour ne point fatiguer le Lecteur par l'énumération de tant de hordes obſcures, je paſſe ſous ſilence pluſieurs peuplades établies dans ces quartiers, où ſe voient les ruines de pluſieurs grandes villes.

Les *Hen-neishah*, ſitués au Midi de Conſtantine, entre les rivieres de *Hameeſe* & de *Myski anah*, ſont en poſſeſſion d'une des meilleures contrées de la Numidie. C'eſt un peuple brave & magnanime, qui a rendu de grands ſervices aux Algériens dans leurs guerres contre les Barbareſques de Tunis. Le pays qu'ils occupent offroit autrefois quantité de villes & de bourgades, que les Arabes ont détruites. *Tifſesh*, la *Theveſte* de Ptolomée, a conſervé en partie ſon ancien nom; mais ſes murs & ſes édifices ſont abſolument ruinés. Les *Welled Eeas*, Tiffesh.

les *Wellan* & les Woorgah ont leurs Adouars à douze ou quinze lieues de là, vers le Nord-Est.

Tipsa. *Tipsa*, l'ancienne *Tipasa*, tenoit autrefois un rang distingué parmi les places de la Numidie. Comme elle est frontiere de l'Etat de Tunis, les Algériens y entretiennent une garnison. La *Me-lagge*, riviere aussi grosse que la Rummel, coule sous ses murs.

Habitations du Sahara. La portion du Sahara qui répond à la province de Constantine, comprend plusieurs habitations, dont les plus considérables sont *Wurglah*, *Engou-Sah*, *Zaab* & *Wad-reag*. Wurglah paye à la Régence d'Alger un tribut annuel de quarante Negres. Engou-Sah ne lui doit aucune contribution. Wad-reag est sujette à la même taxe que Wurglah, & les communautés de Zaab sont presque indépendantes.

Zaab. *Zaab* est à l'Occident. Ce pays, que les Anciens nommoient *Zela* ou *Zebi*, faisoit partie de la Gétulie, & de ce que les Romains appelloient Mauritanie de Sitife. On y trouve un grand nombre de villages. *Biscara*, sa capitale, est dans les mains des

Algériens, & le Bei de Constantine y entretient une garnison. *Lyæna* tient le premier rang parmi ses villages : c'est là que les Arabes de ce canton déposent leur argent & leurs plus précieux effets, pour les soustraire à l'avarice des Turcs, qui ont fait jusqu'ici de vains efforts pour soumettre le pays. *Seedi Oucba* est remarquable, parce qu'on y voit le tombeau d'*Oucba*, un des premiers Généraux Arabes qui conquirent l'Afrique. Cette petite province offre quelques traces d'antiquité. Ses habitans sont très-féroces, & mangent encore de la chair de chien, comme faisoient les Carthaginois, les Canariens, & d'autres peuples d'Afrique.

Le district de *Wad-reag*, situé à l'Orient de celui de Zaab, contient vingt-cinq villages, dont les plus considérables sont *Ma-gire*, *Tummarnah* & *Tuggurt*, que Schaw appelle la Capitale du pays. Cette contrée est dépourvue d'eau, & les habitans sont obligés de creuser des puits, qui ont quelquefois jusqu'à deux cents brasses de profondeur. Ces Arabes se persuadent qu'il y a sous Wad-reag.

la terre un vaste réservoir, qu'ils appellent *Bahar Taht el erd*, c'est-à-dire, la mer au-dessous de la terre. Ils observent qu'après avoir enlevé plusieurs couches de sable & de gravier, on rencontre une terre noire & molle, qui ressemble à l'ardoise, & qui est, disent-ils, au-dessus de cette mer souterreine. Cette pierre se perce sans aucune peine; mais l'eau s'élance quelquefois avec tant d'impétuosité, qu'elle submerge les travailleurs.

Engou-sah. *Engou-Sah*, la troisiéme habitation du Sahara, est au Sud de Wadreag, & consiste dans un seul village. Elle en avoit beaucoup d'autres du tems de Leon l'Africain, qui l'appelle *Guargmala*, & qui dit que c'est un pays très-riche où l'on trouve beaucoup d'agathes. Ses habitans ont la peau fort noire.

Wurglah. A cinq lieues d'Engou-Sah, vers l'Ouest, on rencontre *Wurglah*, ville fameuse & bien peuplée, qui appartient à d'autres Arabes. Les Anciens, qui ont parlé de ces différents lieux, les comparent à des isles agréables & fertiles, répandues dans un vaste désert de sable, qui

ressemble à une mer. C'est ici qu'ils plaçoient les demeures des Mélanogétules, ou Gétules noirs, qui s'étendoient aussi vers les territoires de Tunis & de Tripoli, jusqu'à la Cyrénaïque.

C'est de Schaw que j'ai emprunté ces curieux détails, qu'on chercheroit inutilement dans les Livres des autres Géographes modernes, dont les uns n'ont point connu l'Ouvrage de ce savant Anglois, & les autres, comme Hubner & Dom Vaissete, ne l'ont copié que très-imparfaitement.



CHAPITRE IV.

Du Royaume de Tunis.

ARTICLE I.

Etendue & Limites du Royaume de Tunis. Description de ses provinces.

Schaw, Observ. sur le Royaume de Tunis, Ch. I.

LE Royaume de Tunis est borné au Nord par la Méditerranée, au Levant par la même Mer & par l'Etat de Tripoli, au Couchant par le Royaume d'Alger, & au Midi par le Sahara, dans lequel il a quelques possessions. Sa longueur du Septentrion au Sud est d'environ quatre degrés, qui font quatre-vingts grandes lieues; il n'a que trois degrés, ou soixante lieues, de l'Est à l'Ouest, dans sa plus grande largeur.

Quatre principales provinces.

Ce pays peut se diviser en quatre principales provinces, relativement aux limites que nous venons de lui donner. Les provinces du Nord & de l'Est s'étendent, comme on l'a dit, sur la Méditerranée, & comprennent une portion considérable de ce que les Anciens appelloient l'Afrique

l'Afrique propre. Les Arabes donnent encore à une partie de ces contrées le nom de *Fri-geah*, qui n'eſt qu'une corruption de celui d'*Africa*. Ce qui eſt dans l'intérieur des terres appartient aux provinces du Couchant & du Midi.

I. Province du Nord.

Commençons par celle du Nord. Elle eſt ſéparée de l'Etat d'Alger par la riviere de Zaine. Les lieux les plus remarquables de cette côte ſont

Tabraca.

1. *Tabraca* ou *Tabarca*, où les Tuniſiens entretiennent une garniſon: les Génois ſont établis dans une iſle voiſine, où ils font la pêche du corail, moyennant un tribut annuel qu'ils payent à l'Etat.

Cap Negro. Arabes de ces cantons.

2. Cap *Negro*, où les François ont un comptoir & un fort. Le pays des environs eſt rempli de rochers, de bruyeres & de marais, & ne laiſſe pas de ſervir d'habitation à quelques Arabes, dont les plus connus ſont les *Zenati*, les *Mo-godi* & les *Niphi-jeem*.

Cap Serra.

3. Cap *Serra*, au Nord de Cap Negro: c'eſt le promontoire le plus ſeptentrional de toute l'Afrique. Il y a dans ſon voiſinage une petite

isle, qui n'est qu'un amas de rochers. Les Anciens l'ont connue sous le nom de *Galata*, & les Africains modernes l'appellent *Jalta*. A l'Est de Serra sont les *Frati*, ou les Freres, trois autres écueils peu éloignés du Continent.

Isles voisines.

4. Cap *Bianco*, le *Promontorium Candidum* ou *Pulchrum* des Anciens, lieu fameux par la premiere descente de Scipion en Afrique.

Cap Bianco.

5. *Bizerta*, l'ancien *Hippo Zaritus*, ville agréablement située sur un grand lac, qui se joint à la mer par un canal. Le côté du rivage est assez bien défendu. Le port, qui est formé par le canal de communication, ne reçoit aujourd'hui que de petits vaisseaux. C'étoit autrefois un des plus beaux ports de toute cette côte. On y voit encore les restes d'un grand mole, qui s'avançoit fort loin dans la mer, & qui est tombé en ruine par la négligence des Tunisiens. Ce que les Anciens appelloient *Sinus Hipponensis*, c'est-à-dire, le Golfe d'Hippone, est une baie assez vaste, dont le fond est sablonneux. Le pays des environs est agréable & fertile.

Bizerta.

6. *Porto Farina*, autrefois nommée *Ruſcinona*. Elle eſt ſituée à l'embouchure du Mejerdah, qui forme en cet endroit un très-beau port. L'ancienne Utique étoit dans le voiſinage. Il en reſte à préſent de ſi foibles traces, que les plus habiles Géographes ont peine à nous marquer le lieu de ſa poſition. Porto Farina. Utique.

7. Les ruines de Carthage. Cette ville, qui dans le tems de ſa plus grande proſpérité pouvoit avoir quinze milles, ou cinq grandes lieues, de circuit, étoit bâtie dans une péninſule, ſur trois collines médiocrement élevées. Son ancien port, qui regardoit le Septentrion, eſt tellement bouché, qu'elle eſt aujourd'hui à plus d'une lieue de la mer. Ce que ſes ruines offrent de plus remarquable ſe réduit à un aquéduc, & à un aſſez grand nombre de citernes aſſez bien conſervées. Ruines de Carthage.

L'aquéduc étoit un magnifique ouvrage. On en voit des veſtiges juſqu'à *Zow-wan* & juſqu'à *Zung-gar*, qui ſont à ſeize ou dix-ſept lieues de Carthage. Ses plus beaux reſtes ſe trouvent dans le petit village d'*Arriana*, à deux lieues de Tunis, où il y a pluſieurs arches entieres, qui ont Aquéduc.

targue, mets très-estimé en Afrique & dans le Levant.

Tunis. 9. *Tunis*, l'ancienne Tunes, Capitale du Royaume. Elle est située au bord de ce lac, au pied d'une colline, à trois petites lieues de la Goulette, qu'elle a au Levant. Diodore de Sicile l'appelle la Blanche Tunis, à cause de la couleur des terres de la côte, qui ont la blancheur de la craie. Cette ville est environnée de marais bourbeux, & l'air qu'on y respire seroit sans doute très-mal sain, s'il n'étoit corrigé par les plantes & les gommes aromatiques qu'on brûle dans les poëles & dans les bains, & dont l'odeur se répand quelquefois assez loin. Son territoire lui fournit une grande abondance de fruits & de légumes. Mais l'eau de ses puits est amere, & les citernes sont si peu communes, qu'on est obligé d'envoyer chercher de l'eau à *Bardo*, qui est à une demi-lieue de la ville.

Ses habitans sont beaucoup plus civilisés que les autres peuples de Barbarie, & songent moins à s'enrichir par le brigandage de leurs corsaires, que par la culture des Arts & du Commerce. Schaw ne lui donne

que trois milles de circuit, en y comprenant le Fauxbourg de Bled-el-had-rah. Saint Gervais dit qu'elle a quatre Fauxbourgs ; & qu'elle est aussi grande & aussi peuplée que Marseille. Ses rues sont étroites, mal pavées, les maisons basses, à un seul étage, surmontées d'une terrasse, sans croisées sur la rue, ne tirant le jour que de la cour, par de petites lucarnes grillées, qui tiennent lieu de fenêtres. Les plus beaux palais sont bâtis dans le même gout, & ne different des maisons ordinaires que par leur étendue.

S. Gervais Mem. Histor. sur le Roy. de Tunis.

Les seuls restes d'antiquité qu'on y trouve consistent dans un Monastere de l'Ordre de Saint Augustin, dont les murs & les escaliers subsistent en partie, avec une forme & une distribution qui indique les dortoirs d'une maison religieuse. Le château, commencé par Charlequint, & achevé par Dom Juan d'Autriche son fils naturel, est à l'extrémité de la ville, qu'il domine avantageusement. Son enceinte est très-vaste, mais la plûpart de ses bâtimens tombent en ruine. Le Divan est un édifice plus singulier que

magnifique. Il sert de Tribunal pour la justice & d'arsenal pour les armes. On y garde aussi le trésor, dont l'Aga & le grand Ecrivain ont chacun une clé.

Parmi les Mosquées, qui sont en grand nombre, celles de Laffis & de Mameth Bei sont les plus remarquables. La premiere sert de sépulture aux Beis.

Rhades. 10. *Rhades*, à six milles de Tunis, vers le Sud-Est. Les Anciens l'appelloient *Ades*. Non loin de-là Bains chauds. est la riviere de *Miliana*, & le bain chaud d'*Hamman Leef*, très-fréquenté des Tunisiens dans la belle saison. Soliman. Deux lieues plus loin, vers le Midi, on trouve la petite ville de *Soliman*, dont le district est principalement habité par des Maures Andalousiens, qui ont retenu le langage Espagnol.

Moraisah. 11. *Moraisah*, au Nord-Est de Soliman. Schaw soupçonne que c'est la *Maxula* de Ptolomée. On voit aux environs les ruines de l'ancienne *Carpis*, où il y a un autre bain chaud, dont Tite-Live fait mention. Plus loin, vers le Nord, on trouve d'assez beaux restes de *Nisua*, ville qui paroît avoir été considérable.

12. *Lawha-reah*, l'*Aquilaria* des Romains. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village. Il y a aux environs une montagne, dans laquelle on a pratiqué pluſieurs ouvertures ſouterraines, en ſoutenant la terre par des arches & par des piliers très-gros. C'étoit une carriere fameuſe, dont quelques Anciens ont parlé. Au Nord d'Aquilaria eſt le Cap *Bon*, que les Maures nomment *Ras-addar*; & que les Anciens appelloient le Promontoire de Mercure. On voit à l'oppoſite, c'eſt-à-dire, vers l'Oueſt, le Cap *Zibeeb*, nommé autrefois le Promontoire d'Apollon. Entre ces deux Caps eſt un Golphe, ſur les bords duquel étoient ſituées Utique, Carthage, d'autres anciennes places. Le diſtrict qui s'étend depuis le Cap Bon juſqu'à la ville de Soliman appartient à différentes branches de la Tribu de *Welled Seid*. C'eſt un pays très-fertile. Lawha-reah. Cap Bon. Cap Zibeeb.

La province d'Orient commence à *Clybea*, qui eſt à cinq lieues du Cap Bon, vers le Sud-Eſt. Cette place n'eſt à préſent qu'un miſérable amas de cabanes. Les Anciens la nommoient *Clypea*, parce qu'elle II. Province de l'Eſt. Clybea.

étoit bâtie ſur un Promontoire, qui avoit la forme d'un bouclier. On n'y trouve aucun monument remarquable. Il n'en eſt pas de même de

Gurba. *Gurba*, ville plus méridionale, où il y a quelques antiquités curieuſes, accompagnées d'inſcriptions. C'eſt la *Curobis* de Ptolomée, & la *Curubis* de Pline.

En ſuivant cette côte, dans la même direction, on rencontre ſucceſſivement

Nabal. *Nabal*, autrefois Neapolis, ville fameuſe par ſes poteries, & par l'activité induſtrieuſe de ſes habitans.

Hamamet. *Hamamet*, dont l'origine eſt aſſez moderne, & qui donne ſon nom à un Golphe.

Herkla. *Herkla*, l'Heraclea du bas Empire, & l'*Adrumetum* des Anciens, ſuivant la conjecture de Schaw. D'autres placent Adrumetum où eſt aujourd'hui Hamamet.

Suſa. *Suſa*, qu'on doit mettre au rang des principales villes du Royaume de Tunis, à cauſe du grand commerce qui s'y fait en huiles & en toiles.

Monaſteer. *Monaſteer*, place aſſez jolie, fondée, à ce que l'on croit, par les Arabes.

Lempta, la *Leptis parva*, des Anciens. On y voit encore les vestiges d'un vieux Château, & quelques amas de pierres entassées les unes sur les autres. Lempta.

Demass, autrefois *Thapsus*, bâtie sur une langue de terre fort basse. Ce lieu n'est remarquable que par les ruines qui s'y rencontrent. Le Cap de Demass & celui de Monasteer forment une baie assez large, où il y a quelques petites isles. Demass.

El Medea, ou *Mahadia*, fondée, ou du moins rétablie, par Al Mahadi, premier Calife Fathimite, qui lui donna son nom. C'est une place avantageusement située, & défendue par de bons ouvrages. Le reste de la côte n'offre que des lieux ruinés jusqu'à Mahadia.

Capoudia, langue de terre basse & étroite, qui s'avance considérablement dans la mer. C'est ici que commence la *petite Syrte*, côte très-dangereuse par ses bancs de sable. C'est à ces écueils qu'elle doit le nom de Syrte. Elle s'étend jusqu'à l'isle de *Jerba*, ou finit la province d'Orient. Les habitans du pays, qui connoissent parfaitement ces bas Capoudia. La petite Syrte.

fonds, en profitent avantageusement pour la péche, s'avançant à pied jusqu'à un mille ou deux dans la mer, & plaçant sur leur chemin des claies de roseaux, dans lesquelles ils prennent beaucoup de poisson.

Sfax. On trouve, sur cette côte *Sfax*, ou *Asfax*, petite ville habitée par des Arabes, & florissante par son commerce; Isles de Kerkinesf. les deux isles de *Kerkinesf*, que les Anciens appelloient *Cercina* & *Cercinitis*; Ruines de Tacape. les ruines de *Tacape*, aujourd'hui *Gab*, dans le voisinage de laquelle est un fleuve du même nom, que les Anciens appelloient *Triton*, & qu'ils n'ont connu que très-imparfaitement. Jerba. L'isle de Jerba, au Sud-Est de Gab, termine, comme je l'ai dit, cette seconde province maritime.

III. Province du Midi. Les provinces du Midi & du Couchant sont dans l'intérieur des terres. Celle du Midi commence aux Lac de Bizerte. environs du Lac de Bizerte. Les Anciens appelloient la partie Méridionale de ce grand Lac *Sisara Palus*, & la partie Septentrionale *Hipponites*, à cause de la ville d'Hippone, la Bizerte moderne, située à l'embouchure du même lac. *Thimida* &

Mezel-gemeine sont deux gros villages bâtis sur ses bords. Un peu au-delà, vers le Sud-Ouest, est le bourg de *Matter*, qui a retenu le nom d'une ancienne ville, qu'on appelloit *Oppidum Materense*. Schaw ibid. Cap. III. & *seq.*

Tuburbo, au Midi de Matter, sur le Mejerdah, est visiblement le *Tuburbum* de Ptolomée. Des Maures Andalousiens peuplent cette petite ville. Tuburbo.

Testoure, sur la même riviere, est aussi habitée par des Maures Espagnols. *Slou-geah*, village voisin, renferme plusieurs antiquités remarquables. Testoure.

Tubersok & *Tugga* sont deux autres villes du même canton. On y trouve une grande variété de monumens, sur-tout à Tugga, qui n'est qu'un monceau de ruines. Tubersok & Thugga.

Zow-Wan, à l'Est de Tugga, est bâtie au pied d'une montagne du même nom. C'est une petite ville, fameuse par son commerce, principalement par ses teintures en écarlate. Située à seize ou dix-sept lieues des ruines de Carthage, elle fournissoit autrefois de l'eau à cette grande ville, par le moyen de l'aquéduc Zow-Wan.

dont j'ai parlé. *Zung-gar*, au Midi de *Zow Wan*, n'offre aujourd'hui que les ruines de l'ancienne *Zucchara*. On y voit une des sources, qui remplissoient le même aquéduc.

Je passe sous silence *Tubernok*, *Jeraado*, *Faraadese*, *Kisser*, & quelques autres places, connues dans l'ancienne Géographie sous d'autres noms, & qui ne contiennent à présent que de pauvres habitations, entourées de ruines. *Kairouan*, entre 35 & 36 degrés de latitude, est la seconde ville du Royaume. Leon attribue sa fondation à *Oucba*, Capitaine Arabe, qui bâtit dans la Cyrénaïque une autre ville du même nom. Celle dont je parle est également fameuse par son commerce & par le nombre de ses habitans. Sa situation est à huit lieues d'Herkla, place maritime de la province de l'Est. On y voit une magnifique Mosquée, soutenue par cinq cents colonnes de granite, & qui passe pour le plus beau Temple de la Barbarie. *Menzil*, *Menzil-heir*, *Gimmel*, *Surseff* & *Areegis*, sont d'assez beaux villages, encore plus voisins de la mer. *Jemme*, au Midi d'Areegis, est

Kairouan.

un bourg remarquable par les antiquités qu'il contient, ſur-tout par les reſtes d'un ſuperbe amphithéâtre, qui avoit quatre rangs de colonnes.

El Hammah & *Tobulba*, que le fleuve Triton arroſe, ſont les places les plus méridionales de ce canton. La premiere tire ſon nom d'un bain chaud, où les Tuniſiens ſe rendent de toutes les parties du Royaume. Les principaux Arabes répandus dans ces quartiers ſont les *Fara Scheeſe* & les *Welled Seid*, partagés en différentes branches.

El Hammah & Tobulba.

Arabes de ces quartiers.

La province de l'Oueſt eſt contiguë à l'Etat d'Alger. En s'éloignant un peu de la Zaine, qui ſépare au Nord les deux royaumes, une des premieres villes, qui ſe préſentent ſur la frontiere, eſt *Bai-jah*, qu'un célebre Hiſtorien (1) ſemble avoir déſignée ſous le nom de *Vacca*. C'étoit autrefois un des plus grands marchés de la Numidie, & elle n'eſt pas moins fameuſe aujourd'hui par ſon commerce. Les plaines de *Busdera* forment la plus riche portion

IV. Province de l'Oueſt.

Bai-jah.

(1) Sallufte, dans la guerre de Jugurtha, Ch. 69. apud Schaw.

de son territoire. Il s'y tient tous les ans, sur les bords de la Mejerdah, une grande foire, où les Arabes des provinces les plus éloignées se rendent avec leurs familles & leurs troupeaux.

Lorbus. *Lorbus*, nom corrompu de *Laribus Colonia*, ancienne ville, est quinze ou seize lieues plus loin vers le Sud, au-delà de la Mejerdah. Ce lieu n'est aujourd'hui remarquable que par l'agrément de sa situation. On trouve dans le voisinage *Abdel-abbus*, l'ancienne Musti, où se voyent les restes d'un bel arc de triomphe.

Abdel-abbus.

Keff. Au Sud de Lorbus on rencontre *Keff*, autrefois *Sicca*. Les Anciens la surnommerent *Veneria*, à cause d'un fameux temple de Vénus, où les filles du pays alloient faire leurs dévotions, & se prostituoient ensuite au premier venu pour de l'argent, dans la vue, dit Valere Maxime, de se procurer un établissement honnête par des moyens qui l'étoient si peu : *Honesta nimirum tam inhonesto vinculo conjugia junctura*. C'est la troisiéme ville du Royaume de Tunis, pour la richesse & pour la force. Les Bédoins des Tribus de

Val. Max. L. II. apud. Schaw.

Matthi, d'*Yacoub* & de *Booguff* habitent les contrées voisines. Ces derniers, établis sur la frontiere, sont souvent aux prises avec les Arabes *Woorgah*, qui dépendent des Algériens.

Hidrah.

Hidrah, l'endroit le plus reculé vers l'Occident, est à douze ou treize lieues de Keff. Ses ruines font juger que c'étoit autrefois une ville très-considérable. Ce qu'elles offrent de plus curieux consiste dans un grand nombre d'autels & de tombeaux, & dans un arc de triomphe, plus remarquable par sa grandeur que par sa beauté. Schaw soupçonne qu'Hidrah est le *Tynidrum* de Ptolomée.

Lieux dont les Anciens noms sont perdus.

Zouareen, *Mansouse*, *Sbeebah*, *Nab-hanah*, *Jelloulah* & *Fussanah* ont été aussi des villes célebres ; mais elles sont tombées dans une telle obscurité, qu'on a perdu jusqu'au souvenir de leurs anciens noms.

Spaitla.

Spaitla, autrefois *Suffetula*, est au Sud-Est d'Hidrah. Il n'est guere de lieu dans la Barbarie où l'on trouve plus d'antiquités.

Truzza.

Truzza, le *Turzo* de Ptolomée, est principalement fameuse par ses étu-

& d'autres marchandiſes. Il y a des Arabes qui portent leurs fruits juſqu'en Ethiopie, d'où ils amenent un grand nombre d'eſclaves. Schaw aſſure qu'on a dans ce pays-là un Negre pour deux ou trois quintaux de dattes.

Lac des Marques.

La plûpart de ces villages ſont ſitués aux environs d'un grand lac, que les Arabes appellent le *Lac des Marques*, parce qu'on y a planté de diſtance en diſtance pluſieurs troncs d'arbres, pour guider les caravanes qui le traverſent, & leur faire éviter les ſables mouvans & les précipices qu'on y rencontre. Le paſſage ordinaire eſt entre Tegewſe & Fatnaſſa, où le fond eſt ſec aſſez généralement. Ce lac a vingt lieues de long de l'Eſt au Sud-Oueſt, & cinq ou ſix dans ſa commune largeur. Outre les ſables ſecs qu'on y trouve, il contient un aſſez grand nombre de petites iſles, dont quelques-unes ſont couvertes de palmiers. Il y a lieu de croire que c'eſt le *Palus Tritonis* des Anciens, où quelques-uns ſuppoſent que nâquit la Déeſſe Pallas, que les Poëtes ſurnomment *Tritonia*. Quelques Ecrivains ont dit que cette Hé-

roïne, qui avoit l'humeur fort guerriere, ſuivit Séſoſtris dans ſes expéditions avec d'autres femmes Libiennes. On ajoute que ces Amazones bâtirent une grande ville au milieu du lac de Triton. Schaw, ibid.

Déſert abſolument ſtérile.

A l'Orient du Lac, après avoir traverſé le diſtrict aſſez fertile de *Nifzowa*, on entre dans un affreux déſert, qui s'étend juſqu'au voiſinage de la petite Syrte, dans l'eſpace d'environ dix lieues. En voilà aſſez ſur la Topographie de ce Royaume : paſſons à des détails plus intéreſſans, qui concernent ſon Hiſtoire.

ARTICLE II.

Des Révolutions de Tunis.

Anciens Maîtres du pays.

CE qu'on nomme aujourd'hui le Royaume de Tunis n'étoit autrefois qu'une portion des domaines que les Califes d'Arabie poſſédoient en Afrique. Ce fut une des premieres contrées que les Sarraſins envahirent. Les Aglabites ayant ſecoué le joug des Califes ſur la fin du huitiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne,

fonderent dans la Barbarie orientale une Monarchie puiſſante, dont Cairoan & Tunis furent tour à tour le ſiége. De nouvelles révolutions firent tomber ſucceſſivement le même pays ſous la domination des Fathimites, des Zeirides & des Almohades, qui ſe rendirent maîtres de preſque toute l'Afrique ſeptentrionale.

Comment il devint un Royaume particulier.

Naſer Ledin Allah, de la Dynaſtie des Almohades, confia vers l'an 1200 le commandement de Tunis à un prince Africain, de la race des Noirs, nommé *Mohammed Abdol Ouahed*. Mohammed établit ſi bien ſon autorité dans ce gouvernement, qu'il en forma un Royaume particulier, qui paſſa à ſes deſcendans. La ſucceſſion de ces Princes n'eſt connue que juſqu'à *Ibrahim*, quatorziéme Roi de cette race, qui vivoit au milieu du quatorziéme ſiécle; mais on ſçait qu'ils régnerent à Tunis juſque vers la fin du ſiécle ſuivant. M. Deguignes les appelle *Abou-Hafs*, du nom d'un de leurs ancêtres, qui étoit Scheïk d'une tribu de Negres. D'autres les nomment *Laffis* ou *Laſſis*. Il établirent leur réſidence à Tunis, où ils avoient une cour bril-

M. Deguignes, Hiſt. des Huns, T. I. Liv. VI. Mémoire Hiſt. ſur le Royaume de Tunis, par M. de S. Gervais;

sante. Telle étoit leur puissance dans cette partie de l'Afrique, qu'ils pouvoient soudoyer une armée de quarante mille hommes, la plûpart cavaliers. Il paroît qu'ils se soumirent pendant un tems aux Almohades, & qu'ils furent même tributaires des Siciliens. Un des prétextes qu'allégua Charles d'Anjou, Roi de Sicile, pour faire la guerre à *Mostanser Billah*, quatriéme Roi de Tunis, étoit que ces Barbaresques lui devoient quelques années de tribut. Saint Louis prit part à la querelle de son frere, & tourna contre eux des armes destinées à la délivrance de la Palestine. Il s'empara de Carthage, & termina ses jours devant Tunis, qu'il ne put soumettre.

Hist. des dernieres Révol. du Royaume de Tunis, Liv. I.

M. Deguignes dit que *Sinan Pacha prit Tunis l'an* 1485. Il se trompe & sur la date, & sur le nom du Général. Cette ville tomba pour la premiere fois dans les mains des Turcs sous l'Empire de Soliman I, qui ne commença à régner qu'en 1520; & ce fut *Cheredin*, frere de Barberousse, & non Sinan Pacha, qui fit cette conquête vers l'an 1532, c'est-à-dire, quarante sept

Premiere expédition des Turcs.

ans après l'époque indiquée par ce Savant. Charles-quint enleva Tunis aux Turcs en 1536, & rétablit *Moulei Hassan*, qu'ils avoient déposé. Ce Prince Maure se vantoit de descendre des Anciens Laffis, par une suite de 35 Rois. Il se rendit tributaire des Espagnols, qui laisserent une garnison dans la Capitale & dans quelques autres places. Ils en furent chassés quelque tems après par les Maures, qui ayant reçu quelques renforts des Turcs, s'affranchirent du joug des Chrétiens. Mais Philippe II envoya contre eux une puissante armée, sous le commandement de Dom Juan d'Autriche, qui rétablit dans le pays l'autorité des Espagnols. Mohammed, prince de la famille Royale fut mis sur le trône, & consentit à payer à l'Espagne l'ancien tribut. Dom Juan bâtit un fort sur la Goulette, & laissa dans le pays Gabriel Serbelloni avec un corps de six mille Espagnols, & une redoutable artillerie.

Charles V. s'empare de Tunis.

Expulsion & retour des Espagnols.

Le peuple, par son inconstance ordinaire, se dégouta de la domination de Mohammed. On recourut encore à l'assistance des Turcs, qui jaloux

jaloux de la puissance des Espagnols, saisirent avec chaleur l'occasion de les supplanter. Sélim II équipa une flotte de trois cents navires, dont il donna le commandement à Sinan Pacha. On destina pour cette expédition les meilleures troupes d'Asie, & un nombre considérable de Janissaires d'Europe. Cette armée navale se mit en mer sur la fin d'Avril 1574, & cingla vers l'Afrique, après avoir ravagé les côtes de Calâbre & de Sicile. Sinan débarqua sans obstacle assez près de la Goulette, & ayant reçu un gros renfort d'Arabes, investit Tunis & les forts qui la défendoient. Il dirigea ses principales attaques sur le château de la Goulette, qu'il emporta d'assaut au bout de trente jours, & dont la garnison fut passée au fil de l'épée, ou réduite à l'esclavage. Tunis lui ouvrit ses portes, & le peuple, dont on avoit gagné les chefs, consentit à se soumettre à la domination de Sélim.

Sinan Pacha soumet le pays à Sultan Selim.

Le Général Turc établit dans la Capitale un Divan, ou Conseil souverain, presque tout composé de soldats de sa nation. *Kilich Ali*, renegat Calabrois, qui s'étoit distingué

Il introduit une nouvelle forme de gouvernement.

ſur mer par pluſieurs belles actions, fut créé gouverneur du Royaume, & décoré du titre de Bacha. On laiſſa dans le pays quatre mille Janiſſaires, diſtribués en différens *Oldak*, ou Compagnies, dont chacune étoit de vingt-cinq hommes, & avoit un Capitaine, nommé *Oldak-Bachi*. Il fut ſtatué que ces Oldak-Bachi, ſuivant l'ancienneté de leurs ſervices, monteroient au grade de *Bachi Odolar*, c'eſt-à-dire, de Conſeiller du Divan, & qu'après avoir exercé cette charge pendant quelques mois, ils ſeroient aggrégés aux *Boluk Bachi*, parmi leſquels on choiſiſſoit les Gouverneurs des villes & les autres grands Officiers.

Le Préſident du Conſeil avoit le titre d'Aga, & ſe changeoit tous les ſix mois, ce qu'on pratique encore aujourd'hui. Toute ſa récompenſe, en ſortant de cet emploi, étoit une penſion d'environ ſix cents livres. Sinan établit auſſi un Receveur des impôts, ſous le nom de *Bei*, dont la principale fonction étoit de ſe mettre à la tête des troupes pour lever les tributs. Cet Officier parvint bientôt à faire la loi aux autres Miniſtres.

Ce systême de gouvernement donnoit aux Boluk Bachi une autorité excessive, dont ils abuserent pour usurper toutes les charges & pour tyranniser leurs inférieurs. Les soldats se mutinerent, & la plûpart de ces petits tyrans furent massacrés dans une émeute. La friponnerie d'un Bacha, qui prit cent mille écus dans le trésor public, occasionna un autre soulévement. La Milice, déja animée contre ces Gouverneurs, qui commettoient de grandes vexations, entreprit de mettre un frein à leur autorité. On leur ôta la connoissance des affaires, & la puissance suprême fut transférée à l'Aga, ou Président du Conseil. Le Bacha ne conserva que son titre, avec une pension considérable, & les anciennes marques d'honneur attachées à cet emploi.

Massacre des Boluk Bachi.

Comment l'autorité de Bacha fut restreinte.

Les Agas, qui n'étoient que six mois en charge, garderent encore moins de mesures que les Bachas. Ceux-ci, dont l'administration duroit trois ans, pouvoient observer quelque ménagement dans leurs déprédations ; au lieu que les Agas étoient en quelque sorte obligés de

forçer la main pour s'enrichir. Ils ajouterent les violences aux concussions, & se rendirent si odieux, que la Milice prit la résolution d'élire un *Dei*, à l'exemple des Algériens. On jetta les yeux sur *Osman*, homme courageux, prudent, désintéressé, qui fut mis à la tête de la Régence en 1595. On lui donna le Château pour son habitation, avec une garde Turque, & des revenus proportionnés à son rang.

Election d'un Dei.

Le Bacha, quoiqu'éloigné de l'administration des affaires, ne laissoit pas de conserver une sorte d'autorité dans la République. Il ne reconnoissoit point le Dei pour son supérieur, & ne recevoit des ordres que de la Cour Ottomane. Les gratifications secrettes, qu'on lui envoyoit de Constantinople, le mettoient en état de soudoyer 3000 Janissaires. D'un autre côté, le Bei préposé à la levée des tributs, qu'il falloit exiger à la pointe de l'épée, entretenoit sous ce prétexte une autre petite armée, qui étoit entiérement dévouée à ses intérêts. Le Dei, pour n'être point à la merci de ces deux Ministres, fut obligé de lever lui-même un corps

de deux mille Zoaves, ou Maures naturels, auxquels il ajouta dans la ſuite d'autres milices du pays. C'eſt ainſi que ces trois Officiers partageoient entre eux la puiſſance & les forces du Royaume.

Les Bei s'emparerent enfin de toute l'autorité. *Soliman*, Prince Africain, exerçoit cette charge en 1600. Elle paſſa quelques années après dans les mains de *Mourat* ſon gendre. Ce dernier étoit Italien d'origine. Il nâquit à Elvi, dans les montagnes de Corſe, d'une famille auſſi pauvre qu'obſcure, & tomba à l'âge de neuf ans ſous le pouvoir des Corſaires, qui le vendirent à Soliman. Le Bei trouvant dans cet enfant des diſpoſitions heureuſes, l'éleva avec un ſoin particulier, l'engagea à ſe faire circoncire, & changea ſon nom de *Senti* en celui de Mourat. Dans la ſuite il lui donna en mariage ſa fille *Turquia*, le nomma ſon Lieutenant & ſon ſucceſſeur dans le Beilik, & lui abandonna de ſon vivant preſque tout l'exercice de cette charge.

Les Bei s'emparent de toute l'autorité.

Commencemens de Mourat.

Mourat s'acquitta de ſon emploi avec une grande diſtinction. Il châtia

les ſujets rebelles, qui refuſoient de payer les taxes ; ſoumit au tribut pluſieurs peuplades indépendantes ; s'acquit l'amitié des Bachas & des Deis de ſon tems, & gagna généralement l'eſtime de tous les ordres de l'Etat. Son autorité fut ſi grande, qu'il ſe rendit maître de l'élection des Deis, & que le Beilik devint héréditaire dans ſa maiſon. Ce Prince mourut vers l'an 1642, laiſſant pour ſucceſſeur un fils unique, nommé *Amouda*, qui n'avoit que ſeize ans lorſqu'il fut reconnu Bei.

Amouda lui ſuccede.

Ben Aſſari, chef d'une nombreuſe Tribu d'Arabes, établie ſur les frontieres d'Alger & de Tunis, profita de la jeuneſſe d'Amouda pour faire une irruption ſur les terres de la République. Dans le même tems les peuples des montagnes, particuliérement ceux du Sahara, ſecouerent le joug, & refuſerent de payer le tribut. Amouda, pendant le cours de ſon adminiſtration, fut preſque toujours en guerre avec ces rebelles. Non-ſeulement il triompha de leur opiniâtreté, mais il étendit ſes conquêtes dans le Déſert juſqu'aux confins de l'Ethiopie. Il fit bâtir des forts dans

les lieux les plus faciles à garder, & y laissa des garnisons pour tenir en bride ces peuples sauvages.

Les services qu'il rendit à sa patrie déterminerent la Cour Ottomane à le nommer Bacha de Tunis, & à lui permettre de résigner le Beilik à ses fils, dont l'un s'appelloit *Mourat*, & l'autre *Mameth Laffis*. Amouda remplit la charge de Bacha avec une intégrité peu commune, supprima quantité de droits usurpés par ses prédécesseurs, & ne se servit de son autorité que pour s'opposer aux vexations & soulager le peuple. Dans une famine qui désola le Royaume il ouvrit aux pauvres ses magasins & ses greniers, & fit outre cela distribuer des sommes d'argent aux plus honnêtes citoyens. La mort, qui l'enleva en 1668, ne mit pas même des bornes à sa libéralité; car, il affranchit par son testament 80 esclaves Chrétiens, & fit des legs considérables en faveur des Hôpitaux & des Mosquées.

Partage du Beilik.

Le Beilik, comme je l'ai dit, fut partagé entre Mourat, deuxiéme du nom, & Mameth Laffis, dont l'un eut la partie orientale du Royau-

tes les forces de l'Empire. *Ali Laz*, *Mameth Aga*, & d'autres Capitaines Turcs, résolurent de faire cesser cet esclavage, & firent part de leur projet à *Ali Berber*, Bacha de Tunis, qui leur promit son appui. Dès qu'ils furent assurés de sa protection, ils se rendirent au Château, accompagnés d'une troupe de mutins. Menteselli fut chassé de son palais avec violence, & les Rébelles élurent Ali Laz pour Dei.

Ali Laz est élu.

Quelques jours après les Beis furent destitués de leur emploi dans une assemblée du peuple, qui les déclara ennemis de l'Etat. On pilla les deux palais qu'ils avoient dans Tunis ; on égorgea leurs domestiques & leurs créatures ; on traita avec indignité leurs femmes, qu'on dépouilla toutes nues, & qu'on visita avec la derniere indécence, pour empêcher qu'elles n'emportâssent leurs pierreries. Ali Laz conféra le Déilik à Mameth, Aga de la Milice.

Insultes faites aux Beis.

Les Beis, justement irrités de tant d'insultes, investirent Tunis avec une armée de soixante mille hommes. Les plus honnêtes gens trembloient pour le sort de cette Capitale, &

Ils assiégent Tunis.

songeoient aux moyens de prévenir l'orage qui la menaçoit. Le Bacha lui-même parut désapprouver la conduite des rébelles, & témoigna qu'on s'étoit engagé trop légerement dans une entreprise très-dangereuse. Cette liberté déplut au Dei, qui mit le comble à tous ses attentats en exilant Ali Berber, & en proscrivant tous les citoyens qui n'eurent pas une soumission aveugle pour ses volontés.

Il y avoit dans Tunis environ vingt-sept mille hommes de troupes réglées. Ali Laz ayant appris que les ennemis avoient envoyé au fourage une grande partie de leur armée, crut devoir profiter de cette occasion pour attaquer leur camp. Mourat soutint leur premier effort avec quinze cents hommes, & Mameth Laffis ayant joint son frere avec le reste des troupes, attaqua en flanc l'armée Tunisienne, la mit en déroute, & poussa les fuyards jusqu'aux murs de la ville. Les habitans, qui craignirent que les vainqueurs n'entrassent dans Tunis avec les vaincus, fermerent leurs portes, & abandonnerent leurs gens à la fu-

Et remportent une victoire sur les rebelles.

reur des ennemis, qui en firent un horrible maſſacre.

Cette défaite répandit une conſternation générale dans la ville. La plûpart des ſoldats deſtinés à ſa défenſe s'enfermerent dans les Moſquées, où ils ſe fortifierent à la hâte, dans l'eſpoir de trouver un azile dans ces lieux ſacrés, ou d'y vendre cherement leur vie, s'ils ne pouvoient obtenir de capitulation. Le Dei ſe réfugia dans le Château avec ſes amis & les ſoldats de ſa garde, & l'évacua enſuite par l'ordre du Divan, qui lui permit de ſe retirer à Hamameth. Mais les Beis, qui furent avertis de ſon évaſion, le firent maſſacrer par des ſoldats embuſqués ſur le chemin. Quelques jours après ces deux Princes furent reçus dans Tunis, où les meurtres & les proſcriptions ſe renouvellerent. Ils abandonnerent au pillage les maiſons de leurs ennemis, & firent périr dans les ſupplices la plûpart des chefs de la révolte. Les ſoldats retranchés dans les Moſquées implorerent inutilement la clémence des vainqueurs, & furent enſévelis ſous les ruines de ces aziles, qu'on détruiſit à coups de canon.

Sort du Dei.

Les Beis entrent dans Tunis.

Les Beis rétablirent Menteſelli dans ſa premiere dignité, rappellerent de ſon exil Ali Berber, & firent reſpecter plus que jamais leur propre puiſſance. Mourat, l'aîné de ces Princes, mourut en 1675, à l'âge de quarante-cinq ans. C'étoit un homme d'une figure avantageuſe, d'un grand courage, d'un eſprit liant & adroit, d'une converſation agréable, né avec des talens ſupérieurs pour le gouvernement. Il profita avec habileté de l'antipathie que les Turcs & les Maures avoient les uns pour les autres, & ſe rendit également redoutable à ces deux partis. Il fut libéral & magnifique, ſans s'écarter des régles d'une ſage œconomie. Quoique la guerre l'eût engagé dans des dépenſes extraordinaires, il accrut conſidérablement ſon patrimoine, & laiſſa à ſes héritiers un riche tréſor & huit cents eſclaves, outre cinq vaiſſeaux qui lui appartenoient en propre On aſſure qu'après avoir triomphé de ſes ennemis dans les combats, il ſe laiſſa vaincre dans le ſein du repos par la molleſſe, & qu'il s'abandonna pendant les dernieres années de ſa vie à des excès

Mort de Mourat II.

Tripoli. Cette déſertion lui fit perdre une partie des troupes que le Grand Seigneur lui avoit données. Il ne laiſſa pas de continuer ſa route vers Tunis ; mais ayant voulu jetter l'ancre dans un petit port de la côte, l'Aga qui commandoit dans ce lieu fit tirer ſur ſon eſcadre, & menaça de la couler à fond ſi elle ne s'éloignoit. Forcé d'abandonner cette rade il ſongeoit à retourner à Conſtantinople, lorſque la plûpart de ſes gens lui déclarerent qu'ils ne pouvoient ſe réſoudre à s'attacher plus longtems à ſa fortune, & qu'après tant de fatigues il étoit bien juſte qu'ils retournaſſent dans le ſein de leur patrie. Ces diſcours furent accompagnés de quelques menaces, qui firent craindre au Général que les rebelles ne ſe portaſſent aux dernieres violences. Pour ſe garantir de leurs mauvais deſſeins, il congédia trois des vaiſſeaux qui l'accompagnoient, & prit avec le quatriéme la route de Navarin, où, pour comble de diſgrace, il apprit la mort d'Achmeth Cuproli ſon protecteur. Il fallut recommencer les négociations auprès de Cara Muſtapha, ſuc-

Obſtacles qui s'oppoſent à ſon retour.

Il eſt obligé de reprendre la route de Conſtantinople.

cesseur de Cuproli, & gagner par les soumissions & par les présens ce nouveau Ministre, qui étoit le plus dur & le plus avare de tous les hommes.

Ali commence la guerre.

Tandis que Laffis se donnoit tant de mouvemens en Turquie pour recouvrer sa premiere dignité, Ali son neveu combattoit pour la même cause en Barbarie avec divers succès. Mustapha, un de ses Généraux, surprit un détachement ennemi, commandé par *Assan Chelebi*, le mit en désordre, & passa au fil de l'épée plus de cinq cents hommes. Assan, qui craignit avec justice le ressentiment de Mameth Bei, entra au service d'Ali, & son exemple fut suivi de la plûpart des soldats qui survécurent à cette défaite. Quelque tems après Ali remporta une seconde victoire sur son frere, qui, ayant été renversé de son cheval dans la mêlée, pensa être pris. Ce combat, qui se donna le 15 Janvier 1677, couta mille soldats à Mameth, qui se sauva en désordre à Cairoan. Une troisiéme bataille, où la fortune se déclara encore pour Ali, le rendit maître de Tunis. L'ancien Dei fut destitué par ses ordres, & on mit à sa

Il se rend maître de Tunis.

place *Adgi Mami Pissara.*

Tout parut se soumettre au vainqueur, qui, pour terminer la guerre, résolut de faire le siége de Keffe, place forte, où son frere avoit enfermé tous ses trésors. Mais tandis qu'il serroit de près cette ville, Mameth lui débaucha tous les Turcs de son armée, qui, au lieu d'aller à l'assaut, tournerent leurs armes contre Ali, & firent une furieuse décharge sur ce Général, dans le tems qu'il s'approchoit de leur quartier pour les conduire lui-même à l'attaque des murailles. Cette révolte imprévue épouvanta tous ceux qui l'accompagnoient, & leur fit prendre la fuite. Ali, au milieu de ce désordre, vit son camp attaqué par l'armée de son frere & par la garnison de Keffe, qui fit une vigoureuse sortie sur ses troupes. Accablé plutôt que vaincu par cette multitude d'ennemis, il se retira avec les débris de son armée dans l'Al gerrid, où il joignit un gros détachement de Turcs, qu'il avoit envoyés pour la levée des tributs.

Il se laisse surprendre par son frere.

Cette victoire causa une nouvelle révolution dans Tunis. Mameth

Nouvelle Révolution

ayant fait part de ses succès au Divan, il y eut à cette occasion des réjouissances dans la ville, & tous les Commandans des forteresses du Royaume reçurent ordre d'ouvrir leurs portes au vainqueur. Mami Pissara, qu'Ali avoit revêtu de la dignité de Dei, fut étranglé par le commandement de Mameth.

dans la Capitale.

Cependant Ali leva en diligence de nouvelles troupes, & vint camper à deux journées de Keffe, où il fut joint par un gros corps d'Arabes, que son beau-pere lui amena. Une marche forcée l'approcha bientôt de l'armée de son frere, qui avoit fait lui-même une partie du chemin pour le combattre. On en vint aux mains dans une plaine peu éloignée de Keffe. Ali, justement irrité contre les Turcs, qui l'avoient trahi si lâchement au siége de cette place, commença par les attaquer avec l'élite de sa cavalerie. Il les poussa si vigoureusement, qu'ils se retirerent en désordre sur une éminence, où Assan leur Chef se défendit pendant quelque tems. Ali, ayant laissé quelques troupes pour le tenir

Défaite de Mameth.



en échec, fondit sur un corps d'Arabes que son frere commandoit, le mit en déroute avec le même bonheur, & le poursuivit jusqu'aux portes de Keffe, où Mameth fut trop heureux de trouver un azile. Pendant qu'Ali étoit occupé à la poursuite des ennemis, son beau-pere ayant enveloppé les Turcs, retranchés sur l'éminence dont j'ai parlé, les força de mettre bas les armes, & de se rendre à discrétion. La plûpart furent massacrés en présence d'Ali, soit le jour du combat, soit le lendemain.

Ali, devenu maître de la campagne, envoya à Tunis Mustapha, Renégat Espagnol, à la tête de quatre mille hommes, avec ordre de prendre possession de la ville & des Châteaux, & d'engager les habitans à conférer le Deilik à *Tabacoreis*, Prince Maure, très-attaché aux intérêts d'Ali. Mustapha éprouva d'abord quelques obstacles. On refusa de le laisser entrer dans la ville, sous prétexte que le Divan avoit résolu de garder une neutralité exacte, & de n'admettre les troupes d'aucun

parti, tant que la guerre dureroit. Comme on ſçut que le deſſein d'Ali étoit d'élever Tabacoreis à la dignité de Dei, on ſe hâta de la conférer à *Huſum Achmet*, Capitaine Turc, qui la briguoit depuis long tems. Mais cette fierté ne ſe ſoutint pas. La diſette ayant commencé à ſe faire ſentir dans la ville, dont l'ennemi occupoit toutes les avenues, le peuple ſe ſouleva, & introduiſit lui-même Muſtapha dans Tunis. Ce Général, entre pluſieurs actes d'autorité, fit mettre à mort Huſum Achmet, & lui donna pour ſucceſſeur Tabacoreis.

Priſe de Tunis par les troupes d'Ali.

Mameth ne ſe laiſſant point abbattre par cette défaite, ſe mit en campagne avec un corps de douze mille hommes, composé de ſes meilleures troupes. Ayant appris qu'Ali & ſon beau-pere campoient à une lieue l'un de l'autre, il ſe perſuada qu'il viendroit à bout de les vaincre en les attaquant ſéparément. Il fondit en effet deux heures avant le jour ſur les troupes du Scheïk Arabe, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à cette attaque. Leur chef ayant été tué dès la premiere décharge,

Nouveaux efforts de Mameth.

ſoldats qui étoient du complot. Ils ſe rendirent au camp d'Ali, y furent reçus comme amis, & prirent parti dans ſes troupes. Dès la nuit même ils engagerent à la déſertion tous les Turcs de ſon armée, auxquels ils perſuadèrent que Mameth étoit maître de Tunis & du Château, qu'il avoit fait mourir Muſtapha, & que les partiſans de ſon frere étoient perdus ſans reſſource.

Ali, après cet abandon d'une partie de ſes troupes, ne jugea pas à propos d'attendre les ennemis, qui n'étoient qu'à une journée de ſon camp. Il reprit le chemin de la frontiere, & fut joint dans ſa retraite par le fidele Muſtapha, qui lui amena douze cents chevaux. Mameth, qui vouloit abſolument terminer la guerre par un combat déciſif, ſuivit ſon frere de ſi près, que les deux armées ſe trouverent en préſence. On ſe battit pendant pluſieurs heures avec un acharnement opiniâtre, & la victoire ſe déclara enfin pour l'heureux Ali, qui ne fit point de quartier aux Turcs, dont il envoya cinq cents têtes à Tunis. Il ſe rendit lui-même deux jours après dans

Fuite d'Ali.

Combat déciſif.

cette

cette ville, & signala son retour par la mort de tous ceux qui, dans la derniere révolution, s'étoient déclarés pour son frere.

Ali se rend maître du Royaume.

C'est ainsi qu'après une guerre de trois ans Ali resta maître de Tunis & de tout le Royaume. Pour comble de bonheur Lassis revint de Constantinople sur ces entrefaites, avec les patentes de Bacha, & le pouvoir de disposer à sa volonté de la charge de Bei & de celle de Dei. On prétend que ces provisions lui coûterent plus de six cents mille écus. Il voulut à son retour exercer dans toute leur étendue les droits qu'elles lui donnoient, & réunir sur sa tête les trois principales dignités de l'Etat. Mais Ali, qui n'avoit entrepris la guerre que pour se procurer le Beilik, n'étoit nullement disposé à renoncer au fruit de ses travaux. D'un autre côté, Tabac, Officier de la Milice Turque, qui venoit d'être élu Dei par la protection d'Ali, résolut de se maintenir dans son emploi, & se ligua hautement avec ce Prince. Ainsi Lassis fut obligé de se contenter de la dignité de Bacha, & d'abandonner à son neveu l'auto-

Retour de Lassis.

rité souveraine, annexée depuis tant d'années à l'exercice du Beilik.

Mémoires Histor. sur le Roy. de Tunis par Saint-Gervais p. 18 & suiv.

Mameth, forcé de céder à son malheureux sort, s'étoit retiré à Cairoan, où il menoit une vie solitaire peu différente de celle des Marabouts, ou des Dervish de l'Afrique. Son frere ne l'inquiéta pas dans cette retraite; mais il crut que la politique ne lui permettoit pas de laisser vivre Achmet son fils aîné, que Mameth avoit lui-même envoyé à la Cour du Bei, comme un gage certain de sa fidélité. Le jeune Prince fut massacré par les ordres d'Ali, & ce noir attentat causa une nouvelle révolution. Mameth reprit les armes pour venger la mort de son fils, fut reçu dans Tunis par ses anciens partisans, en sortit à la téte de quelques troupes choisies, & remporta une victoire sur son frere, qui fut obligé de se retirer à Keffe. La plupart de ceux qui avoient trempé dans le massacre d'Achmet tombèrent dans les mains du vainqueur, qui les sacrifia à son juste ressentiment.

Mameth reprend les armes.

Troisiéme faction dans l'Etat.

Tandis que les deux Beis déchiroient le Royaume par leurs divisions, il se forma un troisiéme par-

ti, qui se déclara ouvertement contre eux. La plupart des soldats Turcs entrerent dans cette faction. Ils avoient à leur tête *Achmet Chelebi*, qui s'étoit emparé du Deilik. Les deux fréres se réconcilierent alors, & joignirent leurs forces contre leur ennemi commun, auquel ils livrerent une bataille qu'ils perdirent. Cet échec les détermina à recourir à Ibrahim, Dei d'Alger, qui leur amena un puissant renfort. Ils investirent Tunis en 1685, & s'en rendirent maîtres après un blocus de huit mois. Chelebi fut fait prisonnier, & conduit dans la tente d'Ibrahim, qui le fit étrangler quelques jours après.

Les deux Beis se réconcilient.

Ils appellent à leur secours les Algériens.

Cependant les Algériens, aussi puissans dans la Capitale que les Beis mêmes, traiterent les habitans avec la derniere dureté, & commirent d'affreuses violences dans cette malheureuse ville. Quelques soldats porterent l'insolence jusqu'à poursuivre deux Maures dans le palais de Mameth, qui, forcé de céder à leur brutalité, commanda que ces misérables fussent précipités du haut d'une terrasse. Ali, pour faire cesser le désordre, fit sortir de Tunis tous

Mort funeste d'Ali.

ces soldats étrangers ; mais ils se vengerent de cette insulte en le massacrant dans sa tente. Tel fut le sort d'un Prince, doué de plusieurs grandes qualités, mais que l'ambition arma contre son frere, & entraîna dans plusieurs crimes, dont il subit à la fin le juste châtiment.

Départ & retour des Algériens.

Mameth, que cette mort rendit paisible possesseur du Beilik, songea à éloigner les Algériens, qui consentirent à se retirer après avoir reçu une somme de quarante mille piastres. Mais quelque tems après ils rentrerent dans le Royaume, à la sollicitation de quelques mécontens, qui ne cherchoient qu'à perpétuer les troubles. Mameth ayant fait de vains efforts pour arreter leur marche, se renferma dans Tunis, où il soutint avec courage un siége de quatre mois. Mais pressé par un ennemi actif, & comptant peu d'ailleurs sur la fidélité des Tunisiens, il prit enfin le parti de se retirer dans le désert de Sahara. Tunis ouvrit alors ses portes aux Algériens, qui conférerent la dignité de Bei à *Benchouk*, beau-frere de Mameth, & celle de Dei à *Tatar*, Officier de la

Changemens dans l'administration.

Milice Turque. Mais Benchouk se rendit si odieux par ses violences, que les Tunisiens rappellerent Mameth. Ce dernier ne jouit pas longtems de son rétablissement. Une apoplexie l'enleva vers l'an 1590, & termina le cours d'un régne qui avoit été melé de beaucoup de traverses.

Rétablissement & mort de Mameth.

Ramadan son frere lui succéda, malgré l'opposition du Divan & du peuple, qui demandoient pour Bei *Mourat* son neveu. La Faction Algérienne fit pencher la balance en sa faveur, quoique ce fut un homme d'un génie médiocre, peu appliqué aux affaires, & aussi incapable de gouverner par lui-même que de choisir de bons ministres. Il confia l'autorité à *Mezaoul*, Renégat Florentin, homme décrié par ses vices. Ce fut par le conseil de cet indigne Ministre qu'il se détermina à faire crever les yeux au jeune Mourat; mais le Chirurgien (1), qui fut chargé de l'opération, n'endommagea que ses paupieres, qui s'enflerent tellement, que chacun s'imagina que l'ordre avoit été exécuté dans toute sa ri-

Ramadan succede au Beilik.

(1) C'étoit un Provençal, nommé Carlier, qui se laissa gagner par les amis de Mourat.

gueur. Cependant, comme la haine eſt toujours ſoupçonneuſe, on tendit au Prince pluſieurs piéges, pour s'aſſurer davantage de ſon aveuglement. Tantôt on jettoit dans ſa chambre des charbons allumés, ſur leſquels il marchoit ſans ſe détourner; tantôt on lui préſentoit des épées nues, dont il ſoutenoit l'aſpect, ſans témoigner la moindre frayeur. Enfin on le tranſporta dans un château éloigné, & on le mit ſous la garde d'un Moine Renégat, nommé *Papafalce*, qui avoit le titre d'Aga.

Mourat, malgré toute ſon adreſſe, ne put tromper long-tems la vigilance de cet eſpion, qui mangeoit ordinairement avec lui. L'Aga s'apperçut que ſon priſonnier n'étoit point aveugle, & en fit part à Ramadan. Mais avant que cet important avis parvînt au Bei, qui étoit alors en campagne pour la levée des tributs, Mourat ayant mis dans ſes intérêts quelques ſoldats de ſa garde, ſe ſauva du château, après avoir fait maſſacrer Papafalce, & trois eſclaves Maures, qui avoient refuſé d'entrer dans le projet de ſon évaſion. Il

se retira dans les montagnes d'Usselette, au Midi de Tunis, où il s'étoit depuis long-tems ménagé des intelligences avec les Scheiks des Arabes & les principaux Chefs de la Milice.

Le bruit de cet événement se fut à peine répandu, que les peuples se déclarerent de toutes parts en faveur de Mourat. Ramadan se vit abandonné de la plûpart des troupes qui l'accompagnoient, & n'eut d'autre ressource que de gagner le Port de Susa, dans l'espérance d'y trouver un navire qui le transporteroit hors du Royaume. Mais ayant été arrêté dans cette ville, il fut étranglé par l'ordre de Mourat, qui commanda que son corps fût jetté au feu, & se fit un barbare plaisir de boire ses cendres mêlées dans du vin. Mezaoul fut enfermé dans une cage de fer, & tourmenté pendant quarante-huit heures par des bourreaux, qui lui déchiroient toutes les parties du corps. Enfin on le livra à la populace, qui acheva de le mettre en pièces.

Révolution en faveur de Mourat.

Ramadan est étranglé.

Mourat, pour se venger des Algériens, qui avoient toujours traver-

sé son élévation, résolut de porter la guerre dans leur pays, & fut battu sous les murs de Constantine. Cette malheureuse expédition le jetta dans des dépenses extraordinaires, qu'il ne put soutenir qu'en foulant excessivement ses sujets. Ces violences lui coûtoient peu. C'étoit un homme ambitieux, vindicatif, d'une férocité barbare, sans religion & sans mœurs, livré aux passions les plus brutales, & incapable d'être retenu par aucun frein. *Toujours environné*, dit un Ecrivain, *de pistolets, de sabres & de mousquets, . . . il tuoit les hommes de sens froid, . . . se faisant un amusement de cet exercice cruel.* Les Moines & les Prêtres du pays lui ayant donné quelque sujet de mécontentement, il manda leurs Chefs, les fit coucher nuds dans une salle, & après les avoir tenus dans cette posture pendant une nuit, leur fit jetter sur le corps quantité d'eau froide. Cette insulte fut suivie d'une scène aussi burlesque qu'impie, qui se passa dans la chapelle du Bagne de Sainte Croix. Ayant conduit les Marabouts dans ce lieu, il les contraignit de manger de la chair de

Caractere de Mourat.

Saint-Gervais, p. 57 & suiv.

porc & de boire du vin, tournant en ridicule le dégoût qu'ils témoignoient pour des alimens, qui s'accordoient, disoit-il, si bien ensemble, & dont il faisoit lui-même ses délices. Comme il parcouroit la Chapelle, il apperçut une image sur la muraille, & demanda ce qu'elle représentoit. Les Chrétiens du Bagne ayant répondu que c'étoit l'image de sainte Lucie, qu'ils invoquoient principalement pour le mal des yeux, *Bon, bon*, s'écria-t-il, *voilà la Sainte qu'il me faut; elle guérira l'enflure de mes paupieres*. Ensuite, s'adressant à l'image, il lui fit cette priere: *O bienheureuse Lucie, je te recommande mes yeux; si tu les guéris, la meilleure huile ne te manquera pas*. Saint-Gervais ajoute que Mourat accomplit cette espéce de vœu, & que l'huile fut libéralement fournie en l'honneur de la Sainte. Ce même Bei, entre plusieurs autres traits d'extravagance, épousa publiquement un jeune Turque, qui vivoit encore dans ces derniers tems. *Ibrahim Scherif*, Capitaine des Gardes, immola à la fin ce monstre à la haine publique, & ce fut alors que s'étei-

Fin de la Dynastie des Mourats.

gnit la dynaſtie des Mourat, qui gouvernoit l'Empire depuis près d'un ſiécle.

Proclamation d'Ibrahim.

Ibrahim fut proclamé Bei; mais il ne jouit pas long-tems de cette dignité, quoiqu'il fût très-brave, & qu'il eût des qualités propres à le faire aimer des troupes & du peuple. Il fit la guerre aux Tripolitains, & menaça d'un ſiége leur Capitale; mais il fut obligé de ſe retirer après avoir perdu une bataille. Il ne fut pas plus heureux contre les Algériens, qui le défirent à plate couture aux environs de Keffe, & le firent priſonnier. Ils le relâcherent au bout de ſept mois ſur la promeſſe qu'il leur fit de ſe rendre leur vaſſal, & de leur payer deux cents mille piaſtres pour les frais de la guerre. Une pinque Provençale le conduiſit au Port de Bizerte, d'où il envoya une chaloupe à terre, pour ſonder les diſpoſitions de ſes ſujets. Ceux qui la montoient ayant été mis aux fers, il ſe détermina à faire voile vers Porto Farina, où il ſe flattoit d'être mieux reçu. Mais *Aſſèm Ben Ali*, qui aſpiroit au Beilik, envoya contre lui un autre bâtiment François, ſur

lequel il mit une troupe de soldats Turcs, commandés par un Officier expérimenté. Dès le premier choc Ibrahim fut tué d'un coup de mousquet, & les Tunisiens nommerent Assem pour lui succéder.

Assem est élu Bei.

Assem Ben Ali étoit fils d'un Renégat Grec de Candie & d'une femme Maure. Il passa sa jeunesse à la campagne, dans les travaux les plus vils; mais son mérite le tira de l'obscurité, à laquelle il sembloit que sa naissance l'avoit condamné. Il parvint successivement aux grades de grand Ecrivain, de Juge des Maures, de Trésorier, de Major d'Armée, & de Lieutenant-Général du Bei. Les talens qu'il montra dans ces différens emplois lui acquirent également l'estime des Turcs & l'affection des Maures. Dans la bataille qu'Ibrahim Schérif perdit contre les Algériens, & dans laquelle il fut fait prisonnier, Assem rallia tous les soldats qui échapperent à l'ennemi, & les conduisit heureusement à Tunis. La nouvelle de cet échec causa dans la ville un soulévement, dont il profita pour son élévation. Les soldats Turcs, craignant de per-

Ses avantures.

dre leur paye, se rendirent en tumulte aux portes du Château, & sommerent le Dei de leur délivrer le prêt, ce qu'il eut l'imprudence de leur refuser. Assem Ben Ali se mit à leur tête, entra avec violence dans le palais, & distribua aux troupes les trésors du Dei, qui fut massacré dans cette émeute. Il parvint au Beilik vers l'an 1705, & jouissoit encore de cette dignité en 1733, dans le tems que M. de Saint-Gervais étoit Consul à Tunis. C'est le dernier Bei, dont parle cet Ecrivain, qui publia ses Mémoires en 1736.

ARTICLE III.

Du Gouvernement, des Mœurs & des Usages des Tunisiens.

Souverain pouvoir des Beis.

NOUS avons observé comment les Tunisiens se sont affranchis de la domination des Bachas Turcs, & par quels dégrés les Beis sont parvenus à s'emparer du souverain pouvoir. Cette premiere charge de l'Etat est depuis 160 ans dans les mains des Maures : la famille des Mourat l'a exercée pendant près d'un siécle.

L'autorité de ces Beis est si absolue, qu'ils n'assemblent le Divan que pour la forme, & dans la seule vue de le faire consentir à ce qu'ils ont décidé sans sa participation. On a dû remarquer que la violence décide ordinairement de leur élection.

Saint-Gervais, *passim.*

Lieu de leur résidence.

Le Bei réside aux environs de Tunis, dans un palais appellé *Bardo*, où il rend tous les matins la justice à ceux qui se présentent, principalement aux Maures & aux Arabes de la campagne. Il est assisté d'un grand Ecrivain & de quatre autres Sécrétaires subalternes, qui couchent par écrit les jugemens qu'il prononce. Les parties condamnées lui payent un droit proportionné à l'importance des procès & à la qualité des personnes Cet argent est porté dans la maison du Bacha & sert à payer les troupes. Rien de plus singulier & de plus frappant, suivant la remarque d'un Voyageur, que l'air d'assurance avec lequel les Arabes des deux sexes se présentent à ce Tribunal, & l'éloquence vive & mâle qui brille dans leurs discours. Vous les voyez, dit-il, accroupis à terre plaider leur cause avec un choix

Comment ils rendent la justice.

Eloquence naturelle des Arabes.

d'expreſſions les plus heureuſes, & une véhémence d'action, qu'on ne peut aſſez admirer dans des hommes dont la phyſionomie eſt naturellement baſſe & ſtupide.. Poſtures, geſtes, mouvement des yeux, inflexion de voix touchante, tout eſt animé dans leur diſcours, *& repréſente cette éloquence naturelle qui rend les objets préſens, & les peint indépendamment des ſecours de l'art & des préceptes.*

Politique des Beis.

Quoique le Bei jouiſſe d'un pouvoir abſolu, il a ſoin de tempérer lui-même cette autorité, en conſultant dans toutes les affaires de quelque importance les Officiers du Divan, les Cadis, & les autres gens de loi. S'il veut dépouiller ou faire mourir quelque particulier, il s'adreſſe aux Juges ordinaires, qu'il a ſoin de prévenir de ſes volontés, & qui ne font qu'autoriſer par leur conſentement ce qu'il exécuteroit par autorité ſans leur participation. Cette conduite ſouple & artificieuſe le met à l'abri de la cenſure publique; & fait retomber ſur les Magiſtrats ce qu'il y a d'odieux dans les jugemens injuſtes qu'il leur arrache. Un

respect infini pour toutes les choses qui concernent la Religion, & une piété apparente, poussée jusqu'à la bigoterie, sont des qualités que le peuple exige de ses Souverains. Assem Ben Ali étoit toujours environné de Prêtres & de Marabouts, & faisoit avec eux les cinq prieres du jour. Ce Prince, né avec des talens supérieurs pour le gouvernement, vint à bout de réprimer l'insolence des Turcs, soit en éloignant, sous divers prétextes, les plus mutins, soit en refusant de recevoir à son service beaucoup de Levantins qui se présentoient, gens audacieux, vagabonds & sans mœurs, qu'aucun lien n'attachoit essentiellement à l'Etat, & qui entroient dans toutes les conspirations, autant par l'inquiétude naturelle de leur esprit, que par l'espoir de faire fortune à la faveur des troubles. Les Beis de ces derniers tems ont achevé d'abattre l'orgueil des Turcs, en élevant les Maures aux premieres charges du Ministere & de la Milice.

Comment ils ont réprimé l'insolence des Turcs.

La maison du Bei consiste dans un *Chaya*, ou Intendant du palais; un *Caznadar*, qui a soin du trésor;

Maison du Bei.

un *Sapatape*, ou Garde des Sceaux; un *Chaya* du Camp; des *Agas* Turcs & Maures, qui commandent la Garde; dix *Chaoux*, ou Messagers, moitié Maures & moitié Turcs; quatre *Chalers*, ou Estafiers, vétus de blanc, & une troupe de jeunes Renégats, qui servent de Pages, les uns dans l'intérieur du palais, & les autres au dehors. Les Pages du dedans sont subordonnés au Sapatape, & ceux du dehors à un Oldak-Bachi, ou Capitaine des Gardes. Tous ces Officiers sont vétus d'un habit très-propre, qu'on renouvelle tous les ans. C'est la Communauté des Juifs qui fournit le damas, les draps de laine, & les autres étoffes nécessaires.

Sa table, & sa vie privée.

On sert sur sa table une centaine de plats, remplis de ris, de légumes, de piéces de patisserie, de viandes bouillies, qu'on apprête de différentes manieres, de fruits, de confitures, & d'autres alimens. Le roti n'est point en usage chez ces Barbaresques. On sçait la répugnance qu'ils ont pour la chair de porc. Lorsqu'ils mangent chez les Chrétiens, on a soin de ne faire paroître sur la table aucune viande piquée,

& de ne servir aucun ragoût où il entre du lard. Le *Courcoussou*, espéce de pilau, composé de ris & de poules bouillies, est le mets le plus estimé dans le pays. Les plats sont de terre commune ou de fer blanc. La table, plus longue que large, n'a qu'un pied de haut. Elle est couverte d'un cuir, sur lequel on met une nape, que les convives étendent sur eux, n'ayant point d'autres serviettes. Le pain, coupé en petits morceaux, est sous la table, à portée de la main.

Malpropreté de ces Barbares.

Ces Barbares, qui n'ont point l'usage des fourchettes, mangent très-malproprement, prenant le ris à pleines mains, & le laissant couler entre leurs doigts tantôt sur leur barbe & sur leurs habits, tantôt sur le plat dont ils l'ont tiré. Ils se servent de cuilleres de bois pour les mets tout-à-fait liquides : le Bei par distinction en a une d'écaille. La Loi leur défend d'avoir aucun vase ni aucun ustensile d'or ou d'argent. L'eau est l'unique boisson de leurs repas. Dans la maison du Bei, on met sur la table un seau de fer, dans lequel les convives boivent

tour à tour, à la réserve du Prince, auquel on présente une coupe de porcelaine. Sa coutume est de manger avec ses principaux Ministres, qui gardent un profond silence pendant le repas. Quand son dîner est achevé, les Pages & d'autres Officiers subalternes s'emparent de la table, & ce qu'ils y laissent est distribué aux esclaves.

Le Bei prend son caffé dans sa chambre après le repas, suivant l'usage du pays, & se rend ensuite à l'appartement des femmes, d'où il sort à trois heures pour aller faire sa priere à la Mosquée. Il soupe une heure avant le coucher du soleil, & il se met au lit deux heures après le soupé. S'il passe la nuit dans le sérail, sa personne est gardée par les Eunuques; s'il couche dans son appartement, ce sont ses Pages qui le gardent. Pour ne point donner de jalousie à ses femmes, il doit coucher tour à tour avec elles; mais cet ordre est souvent interrompu par les arrangemens secrets qu'il prend avec ses favorites. Il se leve l'hiver deux heures avant le jour, & l'été dès que l'aurore paroît.

Le Bei peut avoir jusqu'à trois femmes légitimes : le nombre de ses concubines n'est point limité. Ses femmes ont chacune leur logement séparé, & ne se visitent que deux ou trois fois l'an. L'étiquette pour ces jours de cérémonie est qu'elles sortent ensemble de leur appartement, & qu'elles s'avancent d'un pas égal jusqu'à un bassin qui est au milieu de la cour du sérail. Elles se saluent avec gravité, se font un compliment très-court, & rentrent sur le champ dans leur chambre. .

Femmes du Bei.

Le Prince est personnellement chargé de la levée du Garame & des autres tributs, qu'on impose sur les Arabes & les Maures des provinces. Il sort pour cela de Tunis deux fois l'année, l'une en hiver & l'autre en été, à la tête d'un camp de trois mille hommes. Le camp d'hiver est pour la visite des provinces Méridionales, & celui d'été pour les provinces du Nord. Deux Chaoux font l'Office de Majors généraux, & réglent tout ce qui concerne les marches & les campemens. Le Bei ne s'écarte de la Capitale que de deux ou trois journées ; mais ses

Comment il leve les tributs.

Lieutenans pénétrent jusqu'aux extrémités du Royaume, & commettent ordinairement de grandes violences dans ces courses.

Troupes réglées de la Régence.

La Régence n'entretient que huit mille hommes de troupes réglées, la plûpart Turcs ou *Coulolis* (1). Il y en a douze cents en garnison dans les Châteaux, & pareil nombre pour le service de la Marine. Le reste est employé dans les camps d'hiver & d'été, où chacun sert tour à tour. La paye la plus basse est de quatre aspres. On l'augmente d'un quart de trois en trois ans, & à chaque changement de Bei elle reçoit un nouvel accroissement. Le Chef de la République, le Dei & les grands Officiers, sont inscrits sur le rôle de la Milice, & reçoivent, comme les autres, leur solde, qui est d'une piastre. Les soldats, qui par vieillesse ou par indisposition, ne peuvent servir dans les camps ou sur les vaisseaux, perdent un tiers de leur paye. Le prêt se délivre de deux en deux mois, & monte environ à quatre-vingt mille piastres. Dans le cas d'une guerre avec l'étranger,

(1) Fils de Turcs & d'une Moresque.

l'Etat peut lever une Milice de cent mille hommes, composée de Maures & d'Arabes. Les *Zouaves*, qui sont des Soldats Maures, forment un corps particulier, qu'on ne paye que lorsqu'il est employé.

Le Bei met en parti quelques tributs, dont il confie la levée à des Officiers Maures, appellés *Cayes*. Ces fermiers ont différens districts dans les villes & dans les villages, où ils exercent en même tems l'office de Juges. Les Cayes de la campagne tourmentent les paysans par leurs exactions, & sont à leur tour rançonnés par le Bei, qui les accable de taxes ou d'emprunts forcés. La prison, la bastonnade, & la confiscation des biens, mettent souvent le comble à ces vexations. Les plus grosses cayeries, ou fermes des villes, sont celles des fruits & de l'huile, qui rapportent chacune cinquante mille piastres dans la Capitale. Celles des cuirs, du blé, du beurre, du sel, des chevaux, du bois & du charbon, produisent aussi de grosses sommes. On a mis en parti jusqu'aux débauches des femmes publiques, qui ne peuvent exercer leur

Fermiers publics.

minent souvent à l'amiable chez les Consuls ; mais quand les Maures refusent d'acquiescer au jugement, on a recours au Chaya, & c'est alors le Consul qui défend en personne la cause du Chrétien. Cet emploi, qui donne une autorité peu inférieure à celle du Bei, peut etre exercé par des Renégats & par des Maures.

Le Divan. Le Divan, qui est le Conseil général de la Nation, est composé de quatre cents personnes, comprises sous les noms de Chaoux, de Bachaoux, d'Oldak-Bachi, de Boluk-Bachi, d'Ecrivains & d'Agas. Ces différens Officiers, répandus dans tout le Royaume, & chargés des principaux emplois de l'administration, ne se trouvent jamais réunis dans la Capitale. On n'en compte qu'environ soixante dans les assemblées les plus nombreuses. Ce Tribunal, où se traitent les plus grandes affaires de l'Etat, & qui juge en dernier ressort toutes les causes capitales des Turcs, s'assemble tous les matins. Il est présidé par un Aga, qui est en méme tems Gouverneur de Tunis, & qu'on change tous les six mois. Ces six mois d'exercice lui rapportent

rapportent ordinairement deux mille piaſtres. Au ſortir de cet emploi il n'exerce plus aucune charge dans la République ; mais il conſerve ſa paye, qui n'eſt que de vingt-deux aſpres par jour.

Le *Chara* eſt une Juſtice particuliere, fort reſpectée du peuple, quoiqu'elle ſoit ſubordonnée au Divan. Elle eſt compoſée d'un Cadi Turc & de trois Muftis de la même nation, d'un Cadi Maure, de trois Marabouts Africains, & de pluſieurs autres gens de Loi. Le Cadi Turc eſt envoyé par le Grand Mufti de Conſtantinople, & ſe change tous les trois ans. C'eſt dans ſa maiſon que s'aſſemble ce Tribunal, qui eſt également ouvert aux Turcs, aux Maures & aux Juifs. Les affaires civiles & criminelles s'y expédient promptement & à peu de frais. Les Schérifs, ou Emirs, ne connoiſſent point d'autre Juſtice que le Chara, où ils ſont jugés par des Muftis de leur corps, qui s'y trouvent tous les jours. Ces prétendus deſcendans de Mahomet, qui portent par diſtinction un turban verd, jouiſſent ici d'une aſſez grande conſidération,

Le Chara.

quoiqu'une infinité de miſérables uſurpent cette qualité. Leur témoignage contre les Chrétiens eſt d'autant plus redoutable, qu'ils ſont toujours prêts à trahir la vérité pour le plus léger intérêt. Le Chara eſt le ſeul Tribunal qui condamne à mort.

Autorité des Scheïks dans les campagnes.

Tel eſt le gouvernement des villes. L'adminiſtration des campagnes eſt dans les mains des Scheïks, dont la nomination dépend ordinairement du Bei, qui, pour s'aſſurer de leur fidélité, leur aſſocie des Maures ou des Renégats Européens, auxquels il confie la principale autorité. Le diſtrict de chaque Scheïk comprend une certaine étendue de pays, qu'on appelle *Neige*. Il doit à l'Etat un tribut réglé, que le Scheïf eſt obligé de payer à la premiere ſommation. Les Maures & les Arabes, ſubordonnés à ces Chefs, menent preſque tous une vie paſtorale, n'ayant d'autres demeures que des tentes, qui ſervent en même tems d'habitation à leurs troupeaux. Il y a aux extrémités du Royaume des Princes Arabes fort puiſſans, qui vivent dans une eſpéce d'indépendance, & que le Bei ménage politiquement,

parce qu'il craint de les avoir à dos dans les troubles domeſtiques, ou dans les guerres du dehors. Fiers de leur liberté, ils mépriſent les Scheïks qui fréquentent les villes, & qui achetent par d'indignes ſoumiſſions quelques vains honneurs qu'on leur rend à la Cour.

L'Etat de Tunis, limitrophe d'Alger & de Tripoli, n'a rien à craindre de ce dernier Royaume, dont la foibleſſe eſt extrême. Mais les Algériens doivent l'inquiéter, ſoit à cauſe de leur puiſſance, ſoit par leur humeur guerriere, ſoit par les entrepriſes qu'ils ont formées contre ſon repos. Ainſi ſon intérêt eſt de travailler à leur affoibliſſement, & ſur-tout d'empêcher qu'ils ne s'intriguent dans les diſſenſions domeſtiques qui l'agitent, commme ils ont fait dans ces derniers tems. Un moyen de ſe fortifier contre ces dangereux voiſins, eſt de veiller exactement ſur la conduite des Scheïks de la frontiere, & d'entretenir une correſpondance ſecrette avec les Beis de Conſtantine, qui, exerçant un pouvoir preſque abſolu dans cette province, recherchent avec empreſſement l'amitié

Intérêts politiques des Tuniſiens.

talons. Elles portent jusqu'à trois chemises, dont la plus apparente a des manches fort larges, plissées avec art, & terminées par une superbe broderie, qui coûte quelquefois jusqu'à mille piastres. Elles ont des babouches dans leur maison, & sortent avec des especes de patins noirs très-propres. Leur coëffure est un bonnet, appellé *Cousié*, autour duquel on roule un mouchoir brodé, qu'on orne de perles & de pierres précieuses. Leurs bras sont chargés de cercles d'or ou d'argent, & elles ont aux pieds de pareils anneaux, qui pesent souvent deux ou trois livres. Elles se parfument le corps des odeurs les plus fortes, qu'elles aiment passionnément, & se peignent en rouge les extrémités des mains & des pieds. Pour ce qui est du visage elles le fardent, comme nos Européennes, avec du vermillon, & se noircissent les levres, pour relever l'éclat de leurs dents, qui sont d'une grande blancheur. Elles se font autour des sourcils, qu'elles ont naturellement fort noirs, trois petits cercles, enfermés dans un plus grand, les peignant d'abord

en noir, & les couvrant ensuite de filets d'or. Elles croyent les adoucir de cette maniere, & ne font que les rendre encore plus rudes. Leurs cheveux nattés flottent sur leurs épaules, & sont noués vers l'extrémité par des rubans d'or ou d'argent, terminés par des flocons de soie.

Leurs maisons sont en général fort basses, fort petites, & fort tristes, n'ayant aucune fenêtre sur la rue. Les appartemens tirent la lumiere d'une cour qui les environne. Le toît est en terrasse, & c'est en ce lieu que les femmes passent une partie du jour dans la belle saison. Les Turcs & les Maures y montent rarement. Pour ce qui est des Juifs & des Chrétiens, ils n'osent y paroître, à moins qu'ils ne logent dans un quartier absolument isolé. Un Maure qui les appercevroit sur une terrasse, pourroit leur tirer impunément un coup de fusil, & si c'étoit une femme, elle leur feroit un procès criminel devant le Cadi.

Maisons du pays.

On ne voit guere dans les maisons d'autres meubles que des nattes, ou des tapis fort communs, étendus à terre, & sur lesquels il y a quelques

coussins, qui servent de siéges. L'usage des tapisseries leur est inconnu, & celui des statues & des tableaux est défendu par la Loi. Ainsi tout l'ornement des plus beaux palais se réduit à des peintures en mosaïque, dont on décore les planchers & les murailles.

Mosquées, Aziles.

La magnificence éclatte dans quelques Mosquées, qui sont également considérables par la richesse de leurs revenus. Elles ont des especes de prébendes, qui répondent à nos Canonicats. Les *Zarvis* sont des chapelles particulieres, où reposent les corps de quelques saints Marabouts. On a un tel respect pour ces lieux, que les banqueroutiers, les assassins & en général tous les malfaiteurs y trouvent un azile sûr, dont il n'est pas permis de les arracher.

Origine des Marabouts.

Les Marabouts étoient dans leur origine des Hermites, qui erroient sur les bords de la mer, & qui gardoient les côtes. Ils étoient toujours prêts à fondre sur les Chrétiens qui faisoient naufrage, & un zele barbare les portoit à massacrer ces misérables, ou à les réduire à l'esclavage. L'ennui de la solitude en attira plusieurs

dans les villes, & le peuple conçut pour eux une estime qui procura des privileges & des revenus considérables aux lieux qu'ils habitoient. Leurs cellules & leurs tombeaux furent érigés en Chapelles, qui ont toujours été desservies par des Religieux de leur ordre. Ces Marabouts des villes remplissent avec édification tous les devoirs de leur état, & sont de très-honnêtes gens. On ne remarque point en eux ces préjugés grossiers, dont la plupart des Musulmans sont prévenus contre les Chrétiens. Ils assistent charitablement nos esclaves, & les servent même quelquefois de leur crédit. Pour ce qui est des Hermites des campagnes, ils continuent leur vie vagabonde, couverts de mauvais haillons qui cachent à peine leur nudité, courant dans les rues comme des forcenés, faisant des grimaces & des contorsions hideuses, & affectant une imbécilité, qui sert également de voile à leur ignorance & à leur libertinage. Le peuple, qui est partout la dupe de l'hypocrisie, a pour eux une admiration stupide. Lorsqu'un de ces Marabouts meurt, les Turcs & les Maures s'empressent

d'accompagner son corps à la sépulture, de le porter en l'air sur leurs mains, & de toucher la caisse où il est enfermé.

Des Bazars. Les Bazars tiennent un rang distingué parmi les édifices publics. Ceux de la Capitale sont divisés en plusieurs quartiers, dont chacun est destiné à un commerce particulier. On y voit des loges pour les joüailliers, les droguistes, les bonnetiers, les cordonniers, les marchands de draps & d'étoffes de soie, &c. Parmi ces différentes communautés celle des cordonniers à la prééminence. Il y a une halle particuliere pour la vente des esclaves noirs. Tous ces différens Bazars communiquent les uns aux autres, & sont gardés pendant la nuit par des Maures, qui répondent des marchandises, moyennant un droit léger qu'ils tirent de chaque boutique.

Les Bagnes. Les *Bagnes* sont d'autres bâtimens très-vastes, qui servent de prisons aux esclaves. Il y en a cinq dans Tunis, dont le plus considérable est celui de sainte Croix. Ces maisons renferment quelques tavernes ; qui servent d'auberges aux Maures &

aux Turcs, & qui ſont tenues par des eſclaves Chrétiens. Les maîtres de ces auberges ſont d'aſſez grands profits, & gagnent en trois ou quatre ans de quoi ſe racheter. Ils vivent dans une telle aiſance, qu'ils ſentent à peine les rigueurs de l'eſclavage. Ceux qui ſervent dans les maiſons particulieres jouiſſent encore d'un ſort aſſez doux. Ils gouvernent ordinairement leurs maîtres, & ſe procurent par leur induſtrie ou par leurs rapines ſecrettes un petit pécule, avec lequel ils rachetent tôt ou tard leur liberté. Les eſclaves les plus à plaindre ſont ceux qui ſont employés dans les travaux publics, ou qui ſervent ſur les galeres en qualité de forçats. On les traite avec une extrême dureté. Leur nourriture conſiſte en trois petits pains d'orge, mêlés de paille d'avoine, fort noirs, & d'un goût déteſtable. Sort des eſclaves.

Les Tavernes annexées aux Bagnes ſont des réduits obſcurs, mal propres, & quelquefois aſſez vaſtes. On y voit des lits, & quelques tables dreſſées. Là, les Turcs, les Maures, les Juifs, & les Chrétiens, ſe trouvent confondus, & boivent enſem- Tavernes annexées aux Bagnes.

ble sans scrupule. Ceux qui refusent de payer peuvent être dépouillés par le Tavernier, à qui les gardiens du Bagne ont ordre de prêter main forte. Le Bei tire de grands droits de ces cabarets. Ceux qui les afferment sont chargés de l'entretien de la chapelle du Bagne. Le prix du vin est taxé, & il est le même pour tous les vins, quoique leur qualité soit souvent très-inégale. Ces Taverniers peuvent aller librement dans la ville pour leurs affaires, & vivent dans une habitude de libertinage, qui les conduit ordinairement à l'apostasie.

Langues qui se parlent à Tunis.

On parle dans le Royaume de Tunis trois principales langues, l'Arabe, le Turc, & un Italien corrompu, qu'on appelle le *petit Franc*. M. de Saint-Gervais assure que l'ancien idiome Africain n'y est plus connu depuis plusieurs siécles, & que les Sarrazins ont anéanti tous les Livres composés dans cette langue. Mais cet Ecrivain se trompe, au moins dans la premiere partie de son assertion. Car nous apprenons de Schaw, Auteur beaucoup plus instruit, que les Cabiles parlent une langue particuliere, appellée *Shoviah*, dont les

Schaw, T. I. p. 372 & suiv. & T. II, dans les Extraits, p. 134.

mots primitifs, comme ceux qui signifient *Terre*, *Homme*, *Femme*, *pain*, *viande*, &c, n'ont aucun rapport à l'Arabe. Cette langue, dont l'Auteur Anglois donne un vocabulaire, ne peut être autre chose que l'ancien Africain.

L'Arabe, que les Sarrazins ont apporté en Barbarie au septiéme siécle, s'est fort corrompu par le mêlange de quantité de mots étrangers. C'est la langue dont on se sert dans tous les actes publics. Le Turc n'est en usage que depuis l'invasion des Turcs Ottomans. Le petit Franc est un jargon que les Européens ont introduit depuis plusieurs siécles dans les Echelles de Barbarie & du Levant. Les Arabes ont fait passer dans leur langue plusieurs de ses mots, tels que ceux-ci :

Ambar,	Ambre.
Mera,	Amer.
Ambachador,	Ambassadeur.
Castanas,	Châtaignes.
Camiza,	Chemise.
Felouca,	Felouque.
Couchina,	Cuisine.
Caloma,	Plume.

Mouette, dans la Relation de sa Captivité, p. 351 & suiv.

Zafran,	Safran.
Tafetan,	Taffetas.
Tabaco,	Tabac, &c.

Médecins du pays.

Quelques Maures se mêlent d'exercer ici la Médecine. Ils n'employent dans leurs remedes que l'usage des simples, dont ils connoissent assez bien les propriétés. Il y a aussi des Médecins Juifs & Chrétiens, qui traitent les malades suivant les méthodes Européennes. Les Grands recourent volontiers à ces Médecins étrangers; mais ils les frustrent ordinairement de leur salaire. Les Médecins éprouvent ici les mêmes difficultés qu'au Levant dans les visites des Dames. Ils ne peuvent leur tâter le pouls qu'au travers de la chemise, & s'ils demandoient à toucher à nud quelque partie malade, ils s'exposeroient à de mauvais traitemens. Les femmes du pays sont sujettes à une maladie singuliere, appellée *Janou*, qui consiste dans des mouvemens convulsifs, qu'on attribue ordinairement à la possession du Diable. Elles croient ne pouvoir chasser cet esprit dangereux, qu'en sautant & en tournant

Saint-Gervais, Mémoires Hist. sur Tunis, p. 191 & suiv.

Maladie singuliere.

avec rapidité, au son d'un tambour qu'elles battent elles-mêmes. La malade doit continuer cet exercice, jusqu'à ce qu'elle tombe à terre sans connoissance. On la met alors dans son lit, on la parfume de divers aromates, & on lui applique des caracteres magiques sur différentes parties du corps.

ARTICLE IV.

Climat, productions, forces maritimes, Commerce étranger & domestique, Coutumes particulieres.

Climat & productions de Tunis.

Le Royaume de Tunis est placé sous un beau Ciel, & l'on y respire un air très-pur. La peste y fait moins de ravages que dans le Levant, & il feroit aisé de se préserver de ce fléau, en usant des précautions dont on se sert à Venise & à Marseille. Les fraîcheurs du soir & du matin y causent des maladies mortelles. Les vues foibles & les poitrines délicates s'accommodent peu de la vivacité de l'air. Les châleurs de l'été sont violentes, & les froids de l'hiver sont assez sensibles pour un

pays où il ne gele jamais. L'hiver est pluvieux, & l'été fort sec.

Les terres, quoique d'une qualité excellente, sont mal cultivées, & plus de la moitié de ce vaste Royaume est en friche. Le pays abonde en bestiaux, entre lesquels le chameau tient le premier rang par son utilité. Il sert également pour le labourage & pour le transport des marchandises. Cet animal coûte peu à nourrir, soutient pendant plusieurs jours la faim & la soif, porte la charge de deux mulets vigoureux, & joint à cela une telle docilité, qu'un enfant de dix ou douze ans le conduit sans aucune peine. Quelques Maures ont la superstition de ramasser dans un bassin l'écume qui sort de sa bouche, & s'en frottent la barbe & le visage, en prononçant plusieurs fois ces mots : *Hadgi-Baba*, qui signifient pere pélerin, par allusion au chameau qui porte à la Mecque l'Alcoran, & le beau tapis que le Grand Seigneur y envoie tous les ans.

Utilité du Chameau.

Les chevaux barbes c'est-à-dire, Barbaresques, ont la tête haute, les jambes déliées & la taille moyenne. Ils sont vigoureux & infatigables,

Chevaux barbes.

également propres aux travaux de la guerre & aux longues courses. On assure qu'ils se maintiennent dans leur force jusqu'à l'âge de trente ans. Leur défaut est de porter au vent, & d'avoir la bouche forte. Ils dégénérent beaucoup lorsqu'on les transporte en Europe. Les Turcs & les Maures manient un cheval avec la plus grande dextérité. Ils ont des selles légeres, des éperons fort longs, des étriers larges & courts, qui leur tiennent les genoux pliés. Ils ne mettent point de croupiere à leurs chevaux, & ne les serrent jamais par le poitrail.

Autres animaux domestiques.

Le bœuf ne parvient point ici à la même grosseur que dans les contrées septentrionales de l'Europe. On ne le mange bon que six mois de l'année. Les moutons sont fort gras & fort velus; mais il est rare d'en trouver qui ne sentent pas la laine. On ne tue point de veaux en Barbarie. Les Maures n'apprennent qu'avec surprise que les Chrétiens égorgent dans sa premiere jeunesse un animal, qui deviendroit une fois plus gros si on le laissoit vivre. La volaille qui se vend dans les mar-

chés est en général fort maigre ; mais avec un peu de soin on vient à bout de l'engraisser. Les pigeons égalent en grosseur nos poulets gras, & sont d'un goût exquis. La caille est un gibier excellent ; mais le vanneau, le pluvier doré, le canard sauvage & la perdrix sont d'une qualité médiocre. La poule de Carthage est aussi grosse que nos plus forts chapons ; mais sa bonté ne répond pas à sa mine. La mer de Tunis n'est rien moins que poissonneuse, & n'offre d'ailleurs que des productions assez communes.

Poissons.

Légumes, fruits.

Les légumes sont rares, & fort inférieurs aux nôtres. Les bons fruits se réduisent aux figues, aux amandes, aux grenades & aux dattes. Les oranges & les citrons abondent dans les jardins ; mais, selon Saint-Gervais, ils n'ont aucune saveur. Il y a aux environs de Tunis & de Bizerte quelques vignobles, qui produisent d'assez bons vins.

Forces maritimes du Gouvernement.

Les forces maritimes de la Régence consistent dans quatre ou cinq vaisseaux, depuis vingt jusqu'à quarante canons, & dans vingt-cinq ou trente galiottes, dont les moin-

dres ont quinze hommes d'équipage, & les plus fortes cent vingt. Les vaiſſeaux vont deux fois l'année en courſe. Le Bei leur fournit de l'huile, du beurre & du biſcuit, & les Capitaines ſuppléent le reſte, en faiſant payer deux piaſtres à chaque ſoldat. La courſe eſt fixée à quarante jours, & n'en doit jamais paſſer cinquante. L'équipage eſt composé de Turcs, de Coucolis & de Renégats Européens. Ces derniers, comme plus expérimentés dans l'art de la navigation, ont pour l'ordinaire le commandement. Suivant la qualité des vaiſſeaux on embarque plus ou moins d'eſclaves Chrétiens, pour le ſervice des bâtimens, les Turcs ne ſe mêlant point de la manœuvre, & ne s'occupant uniquement qu'à combattre.

Combien les armemens coûtent peu.

Ces Barbareſques font la courſe ſans preſque aucune dépenſe. Le Capitaine, loin d'exiger aucun ſalaire, eſt obligé d'entrer lui-même dans les frais de l'armement. On n'embarque ni matelats, ni branles, ni coffres, ni d'autres commodités de ce genre. Preſque toutes les proviſions ſe réduiſent à du biſcuit noir

& de l'eau, à quoi l'on joint quelques barils d'huile & de beurre, pour les soldats Turcs. Trois cents piastres suffisent pour équiper un vaisseau de quarante canons, & pour l'entretenir pendant deux mois. Cette œconomie donne aux Barbaresques un grand avantage sur nos Corsaires. Si un Capitaine est convaincu d'avoir manqué une prise par sa faute, il est condamné à son retour à recevoir cinq cents coups de bâton : ce qui n'empêche pas qu'on ne le renvoie en course à la premiere occasion, parce qu'on suppose qu'il s'acquittera mieux de son devoir.

Réglement pour les prises.

Lorsqu'un Corsaire fait une capture, voici comme elle se partage. Le bâtiment enlevé appartient au Bei, qui retient outre cela la moitié des effets & des esclaves. Le reste est distribué à l'équipage. Le Rais, ou Capitaine, a six parts; le Sous-Rais quatre, ainsi que le Pilote & le premier Canonnier; l'Ecrivain trois, chaque Timonier deux, le Patron de la chaloupe deux, & les simples soldats demi-part. De dix esclaves le Divan en prend un. Les prises que font les Armateurs parti-

culiers tournent uniquement à leur profit. Lorſqu'un de nos Capitaines marchands rencontre un Corſaire de la Régence, muni des paſſeports de notre Conſul, il eſt obligé de ſe tranſporter à ſon bord, & de lui montrer ſa commiſſion.

Tous les navires marchands qui mouillent dans la rade de Tunis ſaluent de trois coups de canons le Château de la Goulette. Le Capitaine ſe rend auſſi-tôt à terre avec ſa chaloupe, & va ſaluer l'Aga du Château, qui dépêche au Bei un Oldak-Bachi, pour l'avertir de l'arrivée du bâtiment. Les vaiſſeaux de guerre attendent que le Château les ſalue, & rendent coup pour coup. Tant qu'ils demeurent en rade, le pavillon de la nation eſt arboré dans la maiſon du Conſul. Lorſqu'ils ſont ſur le point de partir, la Régence leur envoie des bœufs, des moutons, des poules & d'autres rafraîchiſſemens. Quand le Capitaine va ſaluer le Bei, il met la main dans la ſienne, & le traite d'Excellence. Le Conſul & toutes les perſonnes de marque en uſent de même; mais les Marchands lui baiſent la main. Pour le ſalut.

Rades fréquentées.

Les rades les plus fréquentées sont la Goulette, Bizerte, Porto Farina, la Gallipe, Susa, Sfax & Monasteer. Il y a flux & reflux dans celle de Sfax, où les vaisseaux sont aussi tranquilles que dans un bassin. Le port de Farina, qui recevroit les plus grands vaisseaux s'il étoit entretenu convenablement, est à peine accessible aux frégates. C'est dans son voisinage que se tiennent les vaisseaux de la Régence. Les galiottes sont à Bizerte, qui ne peut recevoir que des bâtimens de moyenne grandeur.

Droits payés par les vaisseaux marchands.

Tous les vaisseaux Marchands, qui chargent ou déchargent dans le Royaume de Tunis, payent différens droits, sçavoir ceux d'Ancrage, d'Avarie, de *Cotimo* & de Consulat. L'ancrage, pour les navires François, montoit dans ces derniers tems à 17 piastres & demie, qui se partageoient entre l'Aga du Château, les Chiaoux & le Drogman du Consul. L'avarie regarde les dépenses de l'Echelle, & augmente ou diminue à proportion de ses besoins. Le cotimo est un autre droit, composé sur tous les bâtimens qui commercent de Tunis en Italie, ou d'Italie à Tunis. Cette taxe est plus ou

moins forte suivant la grandeur des vaisseaux, & son produit est employé aux réparations du port de Marseille. Toutes les marchan dises qu'on charge dans le Royaume sont encore sujettes à une imposition de deux pour cent, qui s'appelle droit de Consulat, parce qu'il sert à payer les appointemens du Consul & ceux des Officiers de l'Echelle. Ces différens droits sont levés par le premier Député du Commerce, qui en rend compte tous les ans en présence du Consul, du Chancelier, & de quatre Négocians.

Les bâtimens, qui font la caravane, s'adonnent ordinairement à convoyer des marchandises qui ne leur appartiennent point, & à transporter des passagers Turcs & Maures d'une échelle à l'autre. Quelquefois on leur confie des fonds pour acheter des grains, qu'ils transportent en Provence ou en Espagne. L'équipage est de quinze ou vingt hommes, qui font ordinairement à la part, c'est-à-dire, qu'à la fin de la caravane ou du voyage le profit se partage entr'eux. Le Capitaine traite les matelots de camarades, & mange avec eux com-

Bâtimens qui font la Caravane.

me avec ses égaux. Les plus longues commissions pour les caravanes ne sont que de deux ans, après lesquels il faut revenir en France solliciter une nouvelle permission. L'objet de ce réglement est d'empêcher que les matelots ne perdent trop long-tems de vue leur patrie, & ne soient tentés de s'établir dans quelque Echelle, ce qui feroit une perte pour l'Etat. La transgression de cette loi est punie de la confiscation du bâtiment & des marchandises, & d'une amende de cent francs par mois depuis l'expiration du terme mentionné dans la commission. Ceux qui ont le malheur de perdre leur bâtiment ne peuvent en équiper un autre sans obtenir un nouveau passeport. M. de Saint-Gervais, qui a exercé pendant plusieurs années le Consulat de Tunis, & qui connoissoit à fond les intérêts de notre marine, trouve cette derniere loi beaucoup trop dure, parce qu'elle achéve de consumer en frais des malheureux, auxquels on devroit plutôt offrir des consolations & une prompte ressource. Les Anglois font la caravane avec plus d'avantage que nous, soit parce

parce qu'ils ont des équipages moins forts, soit parce que leurs commissions sont pour dix ans.

Tyrannie du Bei.

Le Bei s'est emparé du commerce du bled, de l'orge & de l'huile, qu'il achete des Maures à vil prix, & qu'il vend fort cher aux Chrétiens. Le débit de ces denrées est interdit à tout particulier sous peine de la vie. Cette conduite tyrannique décourage entiérement les cultivateurs, qui ne s'appliquent à tirer de la campagne que ce qui est absolument nécessaire pour leur entretien, & pour le payement de la taille.

Marchandises qu'on tire de Tunis.

Les marchandises que nous tirons de Tunis sont l'huile, le bled & d'autres grains, la laine, la cire, les peaux de maroquin & des cuirs communs. Celles que nous portons sont des laines d'Espagne, du vermillon, des draps de Languedoc; du sucre, des épiceries, du papier, des clincailleries, de l'acier, des vins & des eaux-de-vie. Depuis quelque temps les Anglois sont fort recherchés par les Turcs & par les Maures qui commercent au Levant. Cependant les Tunisiens sont naturellement portés à donner la préfé-

rence aux François, dont le caractere plus sociable & plus doux les accommode mieux. Il part tous les ans de cette Echelle environ cent vingt bâtiments François, dont les uns sont chargés pour le compte des Provençaux, & les autres pour celui des Maures & des Juifs.

Commerce des Juifs & des Maures.

Les Juifs font presque tout le commerce d'Italie, & payent dix pour cent des marchandises qu'ils tirent de cette contrée. Les Maures envoient au Levant des bonnets, des étoffes de laine, du plomb, de la poudre d'or & des sequins. Ils reçoivent en échange de la soie, des toiles peintes, du fer, de l'alun, du vermillon & des draps. Ces marchandises de retour surpassent le prix de celles qu'ils portent; ce qui rend ce commerce très désavantageux pour les Barbaresques. Leurs vaisseaux chargent pour l'Egypte de l'huile, du savon, des bonnets, des piastres Sévillanes & de la poudre d'or. Ils en rapportent des toiles, du caffé, du ris, du lin & du coton.

Caravanes étrangeres.

Les caravanes qui viennent de Salé, & d'un canton méridional de la Mauritanie, habité par des peuples

que les Tunisiens nomment *Cadensis*, apportent un accroissement considérable au trafic de ce Royaume. Les Saletins arrivent une fois l'année, vers le temps du Ramadan, & répandent dans Tunis la valeur d'un million, soit en poudre d'or, soit en sequins. Les Cadensis viennent deux fois par an, & font une marche de trente jours. Tout ce qu'on nous apprend de leur pays, c'est qu'il est voisin de celui des Négres, avec lesquels ils font un grand commerce. Ils habitent un gros bourg, partagé en deux grandes rues, dont chacune sert de demeure à une tribu particuliere; car ce peuple est divisé en deux branches, qui ne communiquent point l'une avec l'autre, & qui ont chacune leurs chefs, leurs loix & leurs usages.

Saint-Gervais, ibid. p. 322.

La maniere dont ils commercent avec les Négres est remarquable. On se rend de part & d'autre sur une montagne, sans s'aboucher & sans se voir. Les Cadensis apportent leurs balots, & se retirent. Quand ils ne paroissent plus, les Négres s'approchent, visitent les marchandises, & mettent sur chaque balot une cer-

taine quantité de poudre d'or, proportionnée à leur estimation. Les Cadensis reviennent peu de temps après; & s'ils sont contents de l'enchere des Négres, ils emportent l'or & laissent les marchandises : si l'estimation leur paroît trop basse, ils ne touchent point à l'or. Ainsi le Négre est forcé d'augmenter la somme, ou de renoncer à l'acquisition du balot. Cette façon de trafiquer est très ancienne dans l'Afrique, puisqu'Hérodote en fait mention au quatriéme Livre de son Histoire, en parlant du commerce des Carthaginois avec les Lybiens.

Religion des Tunisiens.

Le Mahométisme est la Religion des Tunisiens. Les Bedoins & d'autres branches errantes de ce peuple y mêlent quantité de superstitions; mais les Maures & les Turcs l'observent dans toute sa pureté. Cependant il y a quelques singularités dans leurs fêtes. Le jour du *Melou*, consacré à la naissance de Mahomet, les hommes & les femmes courent dans la ville pendant toute la nuit; & le jour de sa mort on allume des feux de joie dans les rues. Aux deux fêtes du Beiram le Bei se montre au

peuple, à l'entrée d'une galerie, entouré de ses Officiers & de ses Ministres. Les Consuls vont le complimenter au Bardo. La troupe des Luteurs, composée de douze champions, s'exerce en sa présence, & reçoit une gratification de douze piastres. Celui qui se signale le mieux dans ce combat est déclaré chef de la bande. Leur paye est de quatre aspres. Celle du chef augmente d'une aspre chaque année, tant qu'il est en place; & lorsqu'il est supplanté, il touche pendant toute sa vie la paye qu'il avoit avant sa défaite. Ces Luteurs combattent tous les vendredis dans la place publique à l'heure de midi, & on ferme alors les portes de la ville; usage fondé, dit Saint-Gervais, sur une ancienne tradition qui court parmi les Maures, qu'à pareil jour, vers l'heure de midi, les Chrétiens se rendront maîtres de Tunis. Il part tous les ans du Royaume une Caravane, qui se joint à celles d'Alger & de Tripoli, & qui se rend à la Mecque en traversant l'Egypte.

Luteurs.

Il est assez difficile de distinguer les Ministres de la Religion d'avec

Prêtres du pays.

les Laïques, parce qu'il n'y a entre eux aucune différence dans l'habillement, excepté que les Prêtres ont les oreilles de leurs babouches plus élevées. Les *Talbes*, qui sont les Ecclésiastiques du second ordre, forment une classe très nombreuse. Le salaire qu'on leur donne est si médiocre, qu'ils sont obligés d'exercer divers métiers pour subsister. Les Cadis, les Mufti, les Directeurs des Mosquées, & tous les autres Prêtres du premier ordre, ont de meilleurs appointements.

Caractere des Tunisiens.

On remarque que le *génie* des Tunisiens a changé avantageusement depuis un demi-siécle; que leurs mœurs sont plus douces que celles des Algériens & des Tripolitains, & qu'il y a beaucoup plus de sûreté dans leur commerce que dans celui de leurs voisins. Adonnés au trafic, à l'agriculture & à d'autres arts paisibles, ils renonceroient insensiblement à la piraterie, sans un préjugé superstitieux, qui leur persuade que la Religion les oblige d'être toujours en guerre avec les Chrétiens.

Mariages.

Le mariage n'est chez ces Barbares qu'un commerce passager, dont

on rompt les liens pour des causes très légeres. Les trois jours qui le précédent se passent en fêtes & en festins, & pendant ce temps la mariée est conduite au bain réguliérement. Les deux familles s'assemblent le jour de la noce. Le marié fait une courte priere, présente le sorbet & les parfums à tous les assistants, & va ensuite trouver son épouse, qui l'attend seule dans son appartement. Elle se dévoile à son arrivée, & se montre à lui pour la premiere fois, observant de ne dire aucune parole avant qu'il lui ait fait un présent. C'est lui qui la déshabille, & qui la met au lit.

Les femmes n'apportent ordinairement en mariage que quelques diamants & un trousseau. Celles qui reçoivent une dot se la font restituer, lorsque leur mari les répudie par caprice : s'il leur a donné un douaire, elles en jouïssent aussi. Mais lorsque c'est la femme qui se sépare du mari, elle perd également & son douaire & sa dot. Les femmes venant à mourir, le mari hérite du tiers de leur bien; la femme jouït des mêmes avantages à la mort du mari. Une femme

répudiée peut se remarier trois mois & trois jours après le divorce, & le mari trois jours après. On marie ici les filles à onze ou douze ans.

Embonpoint estimé dans les femmes.

L'embonpoint est une qualité si estimée dans les femmes, qu'elles n'oublient rien pour se rendre agréables aux hommes à cet égard. On assure que pour s'engraisser elles mangent de jeunes chiens & de jeunes chats, & qu'elles avalent des boulettes de pain, & des viandes hachées fort menu. Cette nourriture, jointe à la vie paresseuse qu'elles menent, les rend extraordinairement puissantes. Elles ont d'ailleurs de l'éclat, de la fraîcheur, les yeux grands, les regards vifs & animés, avec les plus belles dents du monde.

Les femmes Turques & Maures ne sortent jamais sans être voilées. Lorsqu'elles vont faire quelque emplette chez les Marchands Chrétiens, elles levent leur voile sans scrupule, & prennent plaisir à être vues, surtout quand elles sont jolies. Elles se fréquentent assez librement les unes les autres; mais il ne leur est pas permis de recevoir la visite des

hommes. Lorsqu'un Tunisien voit à la porte de la chambre de son épouse les babouches d'une dame, il n'entre point dans l'appartement. Un mari ne peut refuser à sa femme la permission d'aller au bain au moins une fois le mois.

Comment elles se visitent.

L'appareil des funérailles est très lugubre. Dès qu'un homme a fermé les yeux, ses esclaves de l'un & de l'autre sexe, ainsi que ses parentes & ses amies, s'assemblent autour du corps, se frappent la poitrine & se déchirent le visage en poussant des cris affreux. La femme du mort entre toute échevelée dans l'appartement. Sa plus proche parente, ayant dans les mains un tambour, qu'elle bat par intervalle, fait une espéce d'éloge funebre du mort, qui est interrompu par les cris des autres femmes, & par les coups redoublés qu'elles se donnent. Cette triste cérémonie dure trois jours; mais le corps n'est exposé que vingt-quatre heures; au bout desquelles on le porte en terre, après l'avoir lavé avec de l'eau de camphre, où l'on mêle d'autres aromates.

Appareil des funérailles.

Dans les maisons des personnes

riches on fait de grandes aumônes pendant plusieurs semaines. Les femmes, accompagnées de leurs amies, vont pleurer tous les matins pendant quarante jours sur la fosse du mort. On enterre les dames de qualité avec leurs plus beaux habits, & l'on fait garder leurs tombeaux, pour empêcher qu'ils ne soient insultés. C'est un usage parmi les gens de distinction d'affranchir en mourant quelques esclaves. Les Chrétiens ont part à ce bienfait comme les autres. On a ici une grande vénération pour les cimetieres. Les femmes y brûlent des cierges tous les vendredis, & passent souvent des journées entieres sur les tombeaux de leurs époux. On blanchit deux fois l'année tous les sépulcres.

Sermens des Tunisiens. Autres usages.

Quand les Tunisiens veulent attester une chose, ils jurent par la loi de leur Prophéte, par la Mosquée de *Geiton*, le plus ancien de leurs Temples, par la tête du Grand Seigneur & par celle du Bei. *Allah Arquebouc*, Dieu brûle ton pere & ta mere, est une imprécation très familiere aux Maures, qui l'emploient indifféremment contre les animaux

& contre les hommes. Les personnes d'un rang égal s'embrassent en signe d'amitié, & se font baiser la main par leurs inférieurs. Tous les repas commencent par cette courte priere : *Au nom de celui qui a créé le ciel & la terre.* On tient pour impurs les animaux dont le sang n'a pas été répandu, & l'usage de leur chair est défendu par la loi. Quand on coupe la tête à une poule, ou à une piéce de gibier, on a coutume de prononcer ces mots : *Au nom de Dieu.* Les Turcs & les Maures font un grand usage de l'opium, fument continuellement, prennent beaucoup de caffé, & boivent sans scrupule du vin & des liqueurs fortes. Ils sont si jaloux de leurs femmes, que ce seroit une incivilité de leur demander comment elles se portent.

Les chemins sont fort sûrs depuis que les Beis condamnent à l'amende tous les habitants des cantons où l'on commet un vol ou un meurtre. La police n'est pas moins exacte dans les villes, où il y a des patrouilles réglées, qui marchent toute la nuit. Un Maure, convaincu d'avoir tué un Turc, est condamné à payer cinq

Sureté des chemins : Police des villes.

cents piaſtres & à perdre la vie; mais un Turc qui tue un Maure en eſt quitte pour trois cents piaſtres, & n'eſt preſque jamais condamné à mort. L'amende impoſée pour les meurtres s'appelle le *prix du ſang*. Les ſupplices ordinaires ſont de pendre aux murailles de la ville, de jetter dans la mer, & de couper le poing. La peine du feu eſt très rare. Les Chrétiens qui dans tous les pays Mahométans ſont expoſés à pluſieurs inſultes, ne doivent point s'écarter dans la campagne, ſans ſe faire accompagner d'un ſoldat Maure: avec cette précaution ils ne courent aucun riſque.



CHAPITRE V.

Du Royaume de Tripoli.

JE dirai peu de chose de ce Royaume; premiérement, parce que je n'ai point trouvé de livre qui en donne une description exacte; en second lieu, parce que son gouvernement étant à peu près le même que celui d'Alger & de Tunis, ce seroit tomber dans une répétition ennuyeuse, que de s'étendre sur cette matiere.

L'Etat de Tripoli, situé dans la partie la plus orientale de la Barbarie, est borné au couchant par celui de Tunis, au levant par l'Egypte, au nord par la Méditerranée, & au midi par le désert de Sahara. Sa longueur de l'est à l'ouest, suivant nos meilleures cartes, est d'environ quinze degrés, c'est-à-dire, de trois cents lieues: ses limites du nord au sud sont peu connues. Il s'étend dans cette portion de la Lybie, que les Anciens partageoient en trois grandes provinces, savoir la Région Syrtique, la Cyrénaïque & la Marmatique. C'est la division que

Etendue & division de l'Etat de Tripoli.

je suivrai dans la description de cet Etat.

Province de Tripoli.

La Région Syrtique, qui s'étendoit vers l'occident, a été nommée depuis *Tripolitaine*, parce qu'on y comptoit trois principales villes. On l'appelle encore aujourd'hui la province de Tripoli. Sa Capitale, qui porte le même nom, est la même que l'ancienne *Oca*, selon quelques Savants : d'autres croient que c'est la *Sabrata* de Ptolomée. Sa situation est sur le bord de la mer, dans une plaine aride, où l'on trouve à peine quelques palmiers, & qui n'est arrosée que de l'eau du ciel, qu'on recœuille dans des citernes. Ses maisons sont propres & bien bâties, & elle est entourée d'une muraille très haute, mais d'ailleurs assez foible. On y voit, entre quelques restes d'antiquité, un bel arc de triomphe. Ce fut une des premieres villes que les Arabes conquirent en Afrique. Les Espagnols la prirent en 1510; & dix-huit ans après, Charlequint la donna avec l'île de Malte aux Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, qui ne la conserverent que jusqu'en 1551. Les François l'ont

Dom Vaissete, T. XI.

bombardée deux fois *, pour châtier l'insolence de ses Corsaires. Les autres villes de cette province n'offrent rien de remarquable.

* en 1685 & en 1728.

Province de Cairoan.

La Cyrénaïque, située au levant de la Tripolitaine, s'appelle aujourd'hui *Corene* ou *Cairoan*. Les cinq fameuses villes, qui lui firent donner le nom de Pentapole, sont en partie détruites. Cairoan, l'ancienne Cyrene, n'est elle-même qu'un amas de ruines, qui ne laissent pas de servir de retraite à quelques anciennes familles. Les bois qui l'environnent ont pour habitants d'autres Arabes, vêtus de peaux de chévre, ennemis de toute dépendance, vivant sans loix & sans religion, & plus semblables à des bêtes féroces qu'à des hommes. Les Arabes s'emparerent de cette ville l'an 665 de l'Ere chrétienne, l'augmenterent considérablement, & y établirent le siége de leur Empire en Afrique. C'étoit avant leur invasion une place presque déserte; ce qui a fait dire qu'ils en ont été les fondateurs (1).

Province de Derne.

La Marmarique étoit contiguë

(1) Voyez le commencement de ce volume, p. 29, 30 & 42.

à l'Egypte. C'est ce qu'on appelle à présent la province de *Derne*, à cause d'une ville de ce nom, que les Anciens appelloient *Darnis*, & qui a été rebâtie dans ces derniers temps par les Maures d'Andalousie, après leur expulsion d'Espagne sous Philippe III. Cette place, peu considérable par son étendue, est située au pied des montagnes, à une petite distance de la mer. Les François y ont un Vice-Consul, dont la jurisdiction s'étend jusqu'à *Benguzi*, autre ville maritime, à l'occident de Derne. La province est gouvernée par un Bei, qui a sous sa domination un grand pays, dans lequel on compte trente mille Douars, ou tentes d'Arabes. Ces peuples n'ont presque point d'autre habitation. Le pays est très-fertile en miel & en cire, & produit d'ailleurs les plus beaux chevaux de Barbarie. Ses habitants, quoique tributaires du Dei de Tripoli, vivent dans une assez grande indépendance, & se font souvent la guerre d'une montagne à l'autre.

Déserts de Barca & d'Augila.

Au midi de cette contrée est le Désert de Barca, & une ville du même nom, que d'autres appellent

Tolemata, qui est la *Ptolemaïs* des Anciens. Ce pays dépend du Gouvernement de Derne, & ne forme point un Royaume particulier, comme quelques Géographes l'ont imaginé. Du côté de l'est, il y a un autre désert, qui s'étend vers l'Egypte, dont il est séparé par une chaîne de montagnes. On le nomme *Augila*, ou *Ouguela*, & l'on n'y compte que deux villes, dont l'une s'appelle *Augila*, & l'autre *Siouah*. La derniere se gouverne en République, quoiqu'elle soit tributaire de Tripoli.

Pays pétrifié.

Au couchant d'Augila on rencontre un pays encore plus sauvage, que les Arabes nomment *Rassem* ou *Razim*, c'est-à-dire, pétrifié, parce qu'on y voit quantité d'objets, comme des oliviers, des palmiers, des plantes de toute espéce, des animaux & des corps humains, qui ont éprouvé une pétrification parfaite, sans changer de forme ni de couleur. La terre est couverte d'un sable épais, que le vent agite dans certains temps avec une extrême impétuosité. C'est parmi les monceaux qu'il accumule qu'on rencontre ces

hommes & ces animaux pétrifiés, qui paroissent avoir été engloutis dans des tourbillons de sable. On ajoute que le pays de Rassem est situé à huit journées de Bengazi vers le sud, & à deux de la ville d'Augila, qu'il a au levant. Il n'est connu que par la Relation de M. le Maire, ancien Consul de Tripoli, insérée au Mercure de France du mois de Janvier 1729. *Fezzan* & *Gadamir* sont des contrées plus occidentales, dont les Géographes ne nous donnent aucune connoissance distincte.

Fezzan & Gadamir.

C'est par l'Etat de Tripoli que les Arabes, déja maîtres de l'Egypte, commencerent la conquête de la Barbarie, vers le milieu du septiéme siécle de l'Ere Chrétienne. Ce pays, après avoir essuyé de grandes révolutions, fut soumis à l'Empire Turc en 1551 par le Corsaire *Dragut Rais*, qui ayant chassé de Tripoli les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, n'eut pas de peine à détruire tous les Princes Arabes, qui partageoient avec l'Ordre de Malte les différents domaines de ce Royaume. La Milice Turque, à

Etat présent du Royaume de Tripoli.

l'exemple de celle d'Alger & de Tunis, secoua le joug de la Porte en 1600, abolit la dignité de Bacha, & forma une République indépendante, gouvernée par un Dei, sous la protection du Grand Seigneur, auquel on paya pour la forme un léger tribut. L'administration est précisément la même qu'à Alger, & les Deis de Tripoli ne sont pas moins exposés aux insolences & aux fureurs de la soldatesque. Dom Vaissete fait monter à trois cent soixante mille écus les revenus ordinaires de l'Etat. Les Tripolitains se soutiennent par leur commerce, & encore plus par leurs pirateries. Les François & d'autres nations Européennes ont des Consuls dans la Capitale, où il se fait un grand trafic de safran & d'étoffes. Le pays, à cause de sa communication avec l'Egypte, est fort sujet à la peste, qui enleva en 1733 dix-huit mille personnes dans la seule ville de Tripoli. Les parties méridionales sont exposées à d'excessives chaleurs. La stérilité & la solitude régnent dans la plupart des contrées de ce vaste Royaume, qui peut à peine armer quarante mille hommes.

Qualités du climat & du terroir.

Le safran, les dates, le sené, la cire & le miel, sont ses meilleures productions.

C'est avec regret qu'après avoir parlé des autres Etats de Barbarie avec une juste étendue, je me vois forcé de traiter si superficiellement ce qui concerne celui de Tripoli. Mais nous manquons totalement de Mémoires sur ce dernier Royaume, & mes lecteurs ne peuvent ignorer qu'en matiere d'histoire, les livres ne se font qu'avec les livres.



CHAPITRE VI.

Obſervations relatives aux différentes régions de la Barbarie, pour ſervir de concluſion à l'hiſtoire de ſes Habitants.

§. I.

Du Climat & des productions de la Barbarie.

L'Air de la Barbarie eſt en général très tempéré, ſur-tout dans les parties ſeptentrionales, où le thermometre ne monte preſque jamais à la gelée, & deſcend fort rarement au grand chaud. Le baromètre, quelque temps qu'il faſſe, ne varie guère que d'un pouce. Les ſaiſons ſe ſuccédent d'une maniere inſenſible. Température de l'air.

Les vents de nord-eſt & de nord-oueſt ſont les plus communs. Les premiers régnent ordinairement depuis le mois de Mai juſqu'en Septembre, & les autres ſe font ſentir pendant le reſte de l'année. Celui que les Barbareſques nomment *Labetch*, & que les Anciens appel- Vents.

loient *Africus*, souffle quelquefois vers les équinoxes. C'est un vent impétueux, qui vient du sud-ouest, & qui est ordinairement accompagné d'orage.

Schaw, Voy. T. I. p. 282 & suiv.

Les vents du midi sont en général peu fréquents dans les contrées septentrionales. Leur violence est extrême, & ils échauffent l'air à un tel degré, qu'on est obligé d'arroser les planchers des maisons, pour tempérer sa chaleur brûlante. Ils ne soufflent guère qu'en été. Cependant, sur la fin de Janvier 1730, on sentit à Alger un de ces vents du sud, qui fondit subitement la neige dont les plaines & les montagnes étoient couvertes; ce qui parut fort extraordinaire aux gens du pays. Les vents d'ouest & de nord sont ordinairement accompagnés de pluie en hiver. Ceux qui viennent de l'est & du sud sont presque toujours secs, quoiqu'ils amenent de gros nuages, qui obscurcissent le Ciel. La quantité de pluie qui tombe à Alger dans les années communes, est de vingt-sept ou vingt-huit pouces. Il n'en tomba que vingt-quatre en 1725, année qui fut si pluvieuse en France.

Il plut à Tunis en 1727 & en 1728 pendant quarante jours de suite ; ce que Schaw n'avoit jamais vu arriver à Alger, dans un séjour de douze ans. La hauteur du barometre est de 29 à 30 pouces.

Les pluies sont rares en été dans les régions septentrionales, & ne se font presque jamais sentir vers les parties méridionales dans cette saison. Elles commencent en Septembre, ou un peu plus tard, & c'est alors qu'on laboure les terres. On seme le froment vers le milieu d'Octobre, & quinze jours après, l'orge, les lentilles, les pois, &c. La récolte se fait ordinairement à la fin de Mai. Les Anciens ont exagéré les choses, en disant que certains cantons de l'Afrique propre rapportoient cent & cent cinquante pour un. Schaw assure que le produit ne monte jamais au centuple, & que dans les terreins ordinaires un boisseau semé ne rend que depuis huit jusqu'à douze boisseaux. Il n'a jamais ouï dire qu'aucun district de la Barbarie produisît plus d'une récolte par an ; ce que quelques Ecrivains ont avancé sur des autorités qui paroissent un peu suspectes.

Temps du labourage & des récoltes.

Fertilité de quelques cantons.

Les contrées occidentales sont les plus fertiles. Les terres y sont légeres, & imprégnées de sels, qui contribuent à les rendre extrêmement fécondes. Dans plusieurs endroits de l'Empire de Maroc, comme aux environs de Salé, de Tétuan, de Mikenez, de Fez, &c. la campagne est un jardin continuel, entrecoupé de plaines, de collines, de bois & de belles eaux. Ces quartiers seroient d'une prodigieuse fertilité dans les mains d'un peuple plus actif & plus industrieux. Mais les habitants, soit par indolence, soit par le défaut d'encouragement, soit à cause d'une loi déraisonnable, qui défend de faire sortir du Royaume les grains superflus, ne cultivent qu'une portion médiocre de ce beau pays, se contentant de ce qui suffit à leur subsistance & au payement des taxes. On peut juger de leur paresse par la maniere dont ils sement le bled. Le laboureur jette négligemment le grain sur la terre, sans la remuer auparavant, & sans même prendre la peine d'arracher les mauvaises herbes. Il lui donne ensuite une façon légere pour couvrir le grain,

Etat présent de l'Empire de Maroc, p. 21 & 38. Relation des Etats de Fez & de Maroc, publiée par Ockley, p. 54. Relation de trois Voyages des Religieux de la Mercy, p. 5, 53, 124.

Négligence des laboureurs.

grain, & ce travail suffit pour lui faire produire le meilleur blé. Il est vrai qu'on observe de ne point cultiver les mêmes endroits qu'après un repos de plusieurs années. C'est ce que les Religieux de la Mercy rapportent comme témoins oculaires, & ce qu'on ne sauroit concilier avec la Relation publiée par Ockley, où l'Auteur dit que la terre produit ici *en un grand nombre d'endroits..., trois récoltes par an, sans qu'elle ait besoin de se reposer les années suivantes.*

Les différentes especes de grains se réduisent au froment, à l'orge, au riz, au blé de Turquie, & à une sorte de millet blanc, que les Arabes nomment *Drah*, & qu'ils préferent à l'orge pour engraisser leurs bestiaux. On s'applique peu à la culture du seigle, & on ne seme jamais d'avoine, parce que l'orge & la paille hachée sont la seule nourriture des chevaux. Différentes especes de grains.

Les Barbaresques ont retenu l'ancienne coutume de fouler les blés. C'est une méthode plus expéditive que la nôtre, mais qui est sujette à quelques inconvéniens. Outre la perte de la paille, qui est totalement brisée, comme on enduit de fiente de Méthode de fouler le blé.

vache le terrein sur lequel on foule les gerbes, pour le rendre plus uni, il se mêle nécessairement beaucoup d'ordure parmi les grains.

Matamores, ou Granges souterreines.

Ils serrent ensuite le blé dans des caves souterreines, appellées *Matamores*, autre usage très-ancien en Afrique, & d'une grande utilité dans tous les pays secs. Ces caves sont de grandeur inégale; mais les plus petites peuvent contenir quatre cents boisseaux de froment. Leur profondeur ordinaire est de six ou sept brasses, & elles sont faites en entonnoir renversé, étant beaucoup plus larges par le bas que par le haut. On en voit quelquefois deux ou trois cents dans un seul village. Leur entrée est si étroite, qu'un homme a beaucoup de peine à s'y glisser avec une échelle de corde. C'est dans ces lieux que les Maures & les Arabes serrent non-seulement les grains, mais le beurre, l'huile, & généralement toutes les provisions. *Ils y* cachent aussi leurs meilleurs effets en tems de guerre. Les Matamores, qui ont été long-tems fermées, ne doivent s'ouvrir qu'avec de grandes précautions. Il en sort des exhalais

Schaw ibid. Mouette, Hist. de Mouley Archy, p. 173.

fons violentes, qui causeroient la mort à ceux qui auroient la témérité d'y descendre le jour même qu'on les ouvre.

Parmi les graines qui croissent dans les marais, les féves, les lentilles & les *Garvanços*, espéce de pois chiches, tiennent le premier rang. Les pois verds ne se trouvent guere que dans les jardins des marchands Européens. On les plante dans le tems des premieres pluies, c'est-à-dire, vers le milieu de Septembre, & ils sont ordinairement en fleur à la fin de Février. Les féves mûrissent dans la même saison, & servent de nourriture à tout le monde pendant le printems. L'usage est de les faire bouillir avec de l'huile & de l'ail. Ensuite vient la récolte des lentilles & des garvanços. Les Africains font leurs délices de ce dernier légume, sur-tout lorsqu'il est cuit sous la cendre, ou rôti dans une poële. Ils le nomment alors *Leb-lebi*. On le mêle aussi dans le *Couscoussou* &.dans le *Pilau*, deux mêts très-estimés dans cette partie de l'Afrique. Graines des marais.

Le pays abonde en racines & en herbes potageres, telles que les ca- Racines, Herbes potageres.

rottes, les choux, les navets, les laitues, la chicorée, le cresson, les bétraves, les artichauts, &c. Il y croît une espece de petit panais, appellé *Lift el hasboure*, qui est d'un goût piquant & exquis. On trouve dans le même genre quelques productions particulieres à la Barbarie, comme le *Calabasha*, le *Mellou-Keah*, le *Bedin-jann*, le *Tomata*, qu'on emploie dans les soupes & dans les ragoûts. Les choux-fleurs d'Alger sont d'une blancheur éclattante, fort serrés, & quelquefois d'une grosseur surprenante.

Schaw ibid. p. 290.

Melons.

Les melons musqués & les melons d'eau parviennent à une grande perfection. Les premiers ont le goût un peu plus relevé que ceux d'Europe. Les autres, que les Arabes nomment *Dillah*, sont d'une qualité très-rafraîchissante, & apportent un grand soulagement dans les fiévres. Ils ne peuvent arriver à une parfaite maturité que dans les pays chauds.

Palmiers.

Parmi les fruits, il faut donner le premier rang aux dattes, qui sont la production des palmiers, arbres très-communs en Barbarie. Mais il

n'y a que ceux du Sahara qui rapportent des dattes d'une certaine perfection. Pour avoir de l'espece, on plante ordinairement des rejettons des vieux arbres, & si on les cultive avec soin, ils produisent des fruits au bout de six ou de sept ans. Ceux qui viennent de noyau n'en donnent que la seizieme année. Ces arbres sont mâles & femelles. Les palmiers de ce dernier genre ne portent que des fruits secs & insipides, à moins qu'ils ne soient imprégnés de la substance du mâle. Ainsi, lorsque les gousses, qui contiennent les grapes, commencent à s'ouvrir, ce qui arrive vers la fin de Mars, on prend une branche ou deux de la grappe du mâle, & on l'attache à la grappe de la femelle. Les Arabes donnent à cette opération le nom de *Dthuckar*, qui signifie admission du mâle, se servant du même mot pour exprimer la *caprication*, c'est-à-dire, la suspension de quelques fruits d'un figuier mâle & sauvage sur la branche d'un figuier femelle, pour donner la fécondité à ce dernier arbre. Un seul palmier mâle suffit pour imprégner quatre ou cinq cents fe-

Id. p. 295.

melles. En Egypte on secoue la graine menue du mâle sur les grappes de la femelle.

Le palmier, qui naît de rejetton, entre dans sa force environ trente ans après qu'il a été planté : les autres sont plus tardifs. Sa vigueur subsiste pendant soixante-dix ans, & il rapporte alors chaque année dix-huit ou vingt grappes, dont chacune pese depuis quinze jusqu'à vingt livres. Ensuite il dégénere par dégré, & meurt pour l'ordinaire avant l'âge de deux cents ans. La culture de ces arbres ne demande d'autre soin, que de les arroser abondamment de cinq en cinq jours, & de les élaguer par le bas, lorsque leurs branches descendent trop, ce qui arrive communément quand ils commencent à vieillir.

Miel de palmier.

On exprime des mêmes arbres une liqueur agréable, que les Arabes appellent *Miel de palmier*. La méthode dont ils se servent est de couper la tête d'un arbre des plus vigoureux, & de creuser ensuite le haut du tronc en forme de bassin. La séve, qui monte à l'extrémité de l'arbre, se décharge dans cette cavité, d'où

l'on tire les premiers jours six ou sept pintes de jus. Cette quantité diminue peu à peu, & au bout de quelques semaines, la séve étant entiérement consumée, le palmier meurt. On régale ses hôtes dans les jours de réjouissance avec cette liqueur, qui ressemble à un sirop clair, & qui est plus douce que le miel commun; mais elle s'aigrit & se trouble en peu de tems. Les Africains la distillent, & en forment une eau spiritueuse & agréable, qu'ils appellent *Araki*, nom qu'ils donnent en général à toutes les liqueurs qui passent à l'alambic.

Liqueur d'Araki.

Les jujubes, autre fruit de la Barbarie, naissent d'un arbre épineux. Elles sont douces & de bon goût, rougeâtres en-dehors, dans leur maturité, & blanches en-dedans. On s'en sert à plusieurs usages dans la médecine. Ce que les Arabes nomment *Séedra* est un arbrisseau particulier à l'Afrique, le même, au jugement de Schaw, que le *Lotus arbor* des Anciens. Il croît abondamment dans le Sahara. Son fruit a beaucoup de ressemblance avec celui du jujubier, ce qui fait que les Africains

Les Jujubes, le Séedra.

l'appellent *Aneb enta el Séedra*, c'est-à-dire, jujube du séedra ; mais il est beaucoup plus succulent que ce dernier fruit.

Autres arbres fruitiers.

On trouve ici la plûpart des arbres fruitiers qui sont connus en Europe, tels que les amandiers, les abricotiers, les pêchers, les pruniers, les cerisiers, les poiriers, les pommiers, les noyers, les oliviers, les châtaigniers, &c. Les cerises & les prunes sont d'une bonté médiocre, & les poires & les pommes n'approchent point de la qualité des nôtres ; mais les pêches ont un parfum admirable, & pesent ordinairement neuf ou dix onces. Le citronnier est couvert de fleurs & de fruits pendant toute l'année. L'oranger aigre a communément le même avantage ; mais l'oranger doux, qui est un arbre étranger à cette contrée, ne rapporte des fruits que sur la fin de l'automne. Je ne parlerai point des fleurs, des herbes médicinales, ni des autres plantes curieuses, parce que ce détail me conduiroit trop loin. Les Lecteurs pourront consulter sur cette matiere le second Tome des Voyages de Schaw, à l'article des extraits ou

Id. p. 294.

des preuves justificatives, N°. XIX. Je remarquerai seulement qu'il n'y a aucune régularité dans les jardins des Barbaresques, & que tout y est planté au hazard & sans symmétrie. C'est un mélange confus d'arbres fruitiers, de racines & de légumes, de blé, d'orge, de plantations de tout genre. On n'y voit communément ni parterres, ni compartimens de fleurs, ni allées : on regarderoit comme perdu le terrein qu'on destineroit au pur agrément.

Irrégularité de leurs jardins.

Le raisin mûrit en Barbarie sur la fin de Juillet, & la vendange se fait en Septembre. L'Ecrivain que j'ai cité assure, qu'avant le ravage que firent les sauterelles en 1723 & en 1724, le vin d'Alger étoit aussi bon que les meilleurs vins de France; mais qu'il a beaucoup dégénéré depuis ce tems-là, quoiqu'il soit toujours préférable aux vins d'Espagne & de Portugal. Dans l'Empire de Maroc on fait rarement du vin avec les raisins ordinaires, parce qu'ils sont d'une très-mauvaise qualité. On supplée à cela par le *vin de passe*, ou de raisin cuit. On met environ deux cents livres de ces raisins dans

Vin d'Alger.

Relat. d'un Voy. fait en 1666 aux Royaumes de Maroc & Fez.

une barrique qu'on remplit d'eau; & après qu'ils ont cuvé pendant cinq ou six jours, on en tire un vin blanc, fort trouble, & assez fort pour enivrer ceux qui en boivent trop. C'est la boisson ordinaire des Chrétiens & des Juifs, établis dans ces quartiers de la Barbarie.

§. II.

Salines, Minéraux, Fossiles.

Combien la terre est ici imprégnée de sel.

DANS les pays dont nous parlons la terre est presque généralement chargée d'un fonds inépuisable de sels. Les salpêtrieres de Tremeçen, de Dousan & de Cairoan sont surtout célebres, & produisent environ six onzes de nitre sur chaque quintal de terre commune qu'on en tire. On trouve en été sur les bords de plusieurs rivieres, quelquefois à deux ou trois brasses de profondeur, non-seulement de grands quartiers de sel, mais des morceaux de nitre parfaitement purifié. La Wed el Mailah, la Serratt, l'Hamsnan Mellowan, la Bareekah, la Gorbata, & quelques autres rivieres, qui coulent dans les Royaumes d'Alger & de Tunis, ont les eaux salées ou

Schaw ibid. p. 236 & suiv.

Rivieres & sources salées.

saumaches. On les rend plus douces en quelques endroits, en les faisant filtrer au travers du sable dans des puits qu'on creuse pour les recevoir. Mais cette précaution est inutile pour l'eau des grandes rivieres, qui, étant imprégnée de trop de sels, parce qu'elles coulent dans un lit plus vaste, n'en devient pas meilleure par la filtration. La nécessité & l'habitude accoutument les Africains à l'usage de ces eaux salées, dont l'amertume nous paroît insupportable.

Salines d'Arzew.

Les salines d'Arzew (1), situées entre des montagnes, ont deux grandes lieues d'étendue. En hiver elles ressemblent à un grand lac ; mais la chaleur les desséche en été, & cristallise le sel, qu'on trouve dans le fond, partagé en différentes couches, d'environ un pouce d'épaisseur, entassées les unes sur les autres.

Montagne de sel.

A l'extrémité orientale du Lac des Marques, qui n'est, à proprement parler, qu'une grande saline, il y a une montagne remplie d'un sel rougeâtre ou violet, aussi dur que la pierre.

(1) Ville du Royaume d'Alger.

Le salpêtre, que les Arabes nomment *Mailah Haïg*, c'est-à-dire, sel vif, ne se trouve point ici en nature, comme le nitre : il faut que l'art le prépare & le fabrique. On a pour cet effet de grandes auges de brique ou de pierre, dont le bas n'est fermé que de barreaux de bois, par-dessus lesquels on met quelques nattes. Ces auges se remplissent de terre imprégnée de sels propres à former le salpêtre, & on y jette de l'eau de six en six heures pendant quelques jours. L'eau filtrée par cette terre en détache peu à peu toutes les parties nitreuses, & passe avec elles, au travers des nattes, dans de petits réservoirs qui sont sous l'auge. On la fait bouillir alors, & on la rafine. Il y a à Tremeçen, à Biscara, à Cairoan & en d'autres lieux, plusieurs de ces rafineries. C'est avec le salpêtre ainsi préparé qu'ils fabriquent leur *Barout* ou poudre à canon, en y mêlant du souffre, qu'ils tirent ordinairement d'Europe, & de la cendre de *Burvac*, au lieu de charbon de bois. Ils s'entendent assez bien à grainer la poudre ; mais ils ne savent pas lui donner beaucoup de force ; car

Préparation du salpêtre.

Poudre à canon.

une once de la nôtre fait autant d'effet que quatre onces de leur Barout.

La quantité de nitre, de soufre, & d'autres matieres combustibles, dont la terre est imprégnée, produit un grand nombre de sources minérales, dont quelques-unes sont si chaudes, qu'il n'est pas possible de s'y baigner. Telle est celle d'*Hamman Meskouteen*, dans le Royaume d'Alger, dont les eaux sont si corrosives, qu'elles calcinent les rochers entre lesquels elles s'écoulent, y formant des traces assez profondes, qui représentent divers objets. Les Arabes, dont l'imagination est naturellement portée à forger les plus grandes chimeres, disent que ce sont des tentes de leurs ancêtres, des chameaux, des brebis, des chevaux, des hommes même, des femmes & des enfans, qui ont été pétrifiés. Les prétendues pétrifications de Rassem sont peut-être du même genre; il n'est pas impossible que M. le Maire se soit laissé tromper par le récit de quelques Arabes (1).

Sources minérales.

Id. p. 300.

C'est à la même cause qu'il faut

Tremblement de terre.

(1) Voyez ci-dessus p. 354.

attribuer les tremblemens de terre qui sont si fréquens en Barbarie. On assure qu'ils arrivent ici ordinairement en automne, après de grandes pluies, ce qu'on remarque aussi en plusieurs autres pays. Celui qui se fit sentir à Alger en 1716, détruisit ou endommagea un grand nombre de maisons, & ruina la plûpart des Bastides. L'allarme fut d'autant plus générale que les secousses continuerent par intervalle, depuis le trois de Février jusqu'à la fin de Juin. Un Turc ayant dit à cette occasion que quarante ans auparavant il y avoit eu un pareil tremblement de terre, & que le peuple en avoit été délivré en massacrant le Dei, fut lui-même étranglé par l'ordre de ce Chef de la République.

Voyage des PP. Comelin, de la Motte, &c. p. 15.

Métaux.

Le fer & le plomb sont les seuls métaux qu'on ait jusqu'ici découverts dans la Barbarie orientale. Schaw prétend, qu'avec quelques recherches, on y trouveroit aussi du cuivre, métal très-commun dans le Royaume de Fez. Le Fer d'Alger est blanchâtre & très-bon, sur-tout celui qui vient des montagnes de

Bugie ; mais cette mine est peu abondante. Ce sont les Cabiles qui le tirent de la terre, qui le forgent, & qui l'apportent en petites barres dans les marchés de Bugie & d'Alger. Il y a d'autres mines plus riches, où l'on trouve même quelquefois du cinabre ; mais les particuliers s'embarrassent peu de les faire valoir, parce que leurs travaux ne tourneroient qu'au profit du Souverain, qui prétend que toutes les mines lui appartiennent. Celles de plomb, qui seroient d'un très-grand rapport, sont presqu'autant négligées. Les Algériens le rafinent en faisant alternativement des couches de bois & de minerai, auxquelles ils mettent le feu. On assure que d'un seul quintal de matiere ils tirent quelquefois quatre-vingt livres de métal.

Schaw ibid. p. 306.

Il y a quelques mines d'argent dans le Royaume de Fez ; mais l'or ne se trouve dans aucun endroit de la Barbarie. S'il est si commun dans l'Empire de Maroc, c'est qu'il y est porté par des caravanes du pays, qui vont le chercher à *Tombuto*, dans la haute Guinée. L'Auteur anonyme d'une lettre, insérée dans

Comment l'or est porté dans l'Empire de Maroc.

Relation d'un Voyage fait en 1666, p. 36 & suiv.

l'Ouvrage que je cite, nous apprend des particularités très-curieuses touchant ce voyage. Les Cafiles, c'est le nom qu'il donne aux caravanes Africaines, partent de Maroc ou de Tarudant. Le chemin, en partant de la premiere de ces villes, est d'environ quatre cents lieues, savoir cent jusqu'au désert de Sahara, deux cents dans le désert, & cent au-delà. Le désert, dans toute cette étendue, n'offre que des plaines & des montagnes arides, couvertes d'un sable épais: c'est pourquoi les Arabes l'appellent *la mer de sable*. Les vents agitent ces sables, & les accumulent en monceaux. Dans cette vaste solitude, où il n'y a aucune route tracée, on ne se gouverne, comme sur la mer, que par la boussole ou par le cours des astres. On marche communément la nuit, à cause des chaleurs excessives qui se font sentir pendant le jour. La traite ordinaire est de six ou sept lieues. On rencontre au milieu du Désert un endroit moins sauvage, où il y a des sources. Les Caravanes s'y arrêtent, non-seulement pour se rafraîchir,

mais pour prendre du ſel dans quelques ſalines voiſines. Ils en chargent leurs chameaux, & c'eſt principalement avec cette marchandiſe qu'ils ſe procurent la poudre d'or que les Négres leur livrent. Enfin, après un voyage pénible de deux mois, on arrive à Tombuto (1), Capitale du Royaume de Gago, dans la Guinée ſeptentrionale. Ce n'eſt pas ici le lieu de faire connoître plus particuliérement ce pays, dont la deſcription appartient à l'Hiſtoire des Africains Occidentaux; il ſuffit de remarquer que les Maures en rapportent beaucoup d'or, & qu'ils font ce commerce depuis pluſieurs ſiécles.

Pierres parſemées de paillettes d'or & d'argent.

Aux environs d'Alger & de Bona, & peut-être en beaucoup d'autres lieux de la Barbarie, on rencontre ſur la ſurface de la terre, ou en la creuſant légérement, une pierre tendre, parſemée de paillettes luiſantes, qui reſſemblent à l'or & à l'argent. En broyant le plâtre on y trouve auſſi beaucoup de parcelles, qui ont la couleur & l'éclat de l'or. Les marcaſſites du pays ont des paillettes ſemblables. Les ſélenites, qui ſont

Cailloux ſinguliers.

(1) L'Auteur de la Lettre écrit *Tambouctou*.

des pierres blanches, légeres & transparentes; le talc, le cristal, la pierre d'Iris, & d'autres cailloux figurés, se trouvent assez communément dans les montagnes. C'est à quoi se réduisent en ce genre tous les présens de la nature, & les sucs minéraux ne peuvent rien produire qui approche du diamant.

Schaw ibid. p. 304.

Substances marines.

Les côtes de la Méditerranée offrent du corail blanc & rouge, des madrepores de divers genres, & quantité d'autres plantes marines. On n'y trouve pas une grande variété de coquillages.

§. III.

Quadrupedes, Oiseaux, Insectes, Poissons.

Le bétail étant la principale richesse des Arabes & des Maures de la campagne, ils s'appliquent avec une ardeur extrême à augmenter le nombre & le produit de leurs troupeaux. Cependant, malgré les soins qu'ils prennent, & la bonté apparente de leurs pâturages, les bœufs de Barbarie sont en général moins gros & moins succulens que

Bœufs & Vaches.

les nôtres. Il en eſt de même des vaches. Elles ont peu de lait, & ceſſent d'en avoir en perdant leurs veaux. Le beurre du pays eſt d'une qualité médiocre. Les Arabes le nomment *Mantegue*.

Brebis & Chevres.

Les brebis & les chévres ont à proportion plus de ſuc, & c'eſt principalement de leur lait qu'on fait les fromages. Au lieu de preſure, on ſe ſert des fleurs de l'artichaut ſauvage pour faire cailler le lait, & quand il eſt pris, on le verſe dans de petits paniers, où on le preſſe. Pour faire leur beurre, ils mettent la crême dans un ſac de peau, qu'ils preſſent avec leurs mains, pour en exprimer tout le petit-lait. Il y a ici deux eſpeces particulieres de brebis, qu'on ne connoît point en Europe. L'une, qui eſt très-commune dans le Royaume de Tunis, eſt principalement remarquable par la groſſeur de ſa queue. On eſtime beaucoup ſa laine; mais ſa chair eſt médiocre, à l'exception de la queue, qu'on met dans les couſcouſſous & les pilaus, & dont la graiſſe eſt ferme & a le goût de la moëlle. Les brebis de l'autre

genre ne se trouvent que dans le Sahara ; & sont presque aussi hautes que nos daims, avec lesquels elles ont quelque ressemblance. Leur chair est séche, & elles ne produisent qu'une laine grossiere. On ne châtre point les chevaux, les moutons, ni aucun autre animal ; mais quand on a trop de mâles, on comprime avec force leurs testicules, ce qui revient à l'effet de la castration.

Troupeaux nombreux.

Les Arabes ont des troupeaux nombreux de toute espece. Il y a des particuliers qui élévent trois ou quatre cents chevaux, & qui comptent par milliers les chameaux, les bœufs & les brebis. Ils tuent peu de bétail, parce qu'ils ne se nourrissent communément que de laitages & de fruits. Les plus beaux haras sont dans l'Empire de Maroc. Les chevaux Numides, si fameux chez les Anciens, ont beaucoup dégénéré dans ces derniers tems, les Arabes ayant négligé d'entretenir les meilleures races, parce qu'ils voyoient que les Turcs leur enlevoient tous leurs bons chevaux.

Bêtes de charge.

L'âne, le chameau & le mulet, sont les bêtes de charge les plus

utiles. Ils demandent beaucoup moins de soin que le cheval, & sont bien plus endurcis à la fatigue. Les ânes du Royaume de Tunis sont fort grands, & servent communément de monture dans le pays. Le mulet a le pied plus ferme que le cheval, & porte de plus grands fardeaux. Il y a dans le Royaume d'Alger une espece de mulet, appellé *Kumrah*, qui naît d'un âne & d'une vache. C'est un animal assez petit, & qui a la queue & la tête de la vache, le pied conformé comme l'âne, le poil plus menu & beaucoup plus uni. Le chameau est encore plus robuste. Sa moindre charge est de sept quintaux, & il marche douze ou quinze lieues d'une traite, se contentant d'une petite portion de féve & d'orge pour nourriture, & pouvant s'abstenir de boire pendant quatre ou cinq jours. Aussi n'est-il point d'animal que les Arabes élévent avec plus de soin, & dont l'espece soit plus répandue. Le dromadaire, appellé ici *Maihari*, est moins commun que dans le Levant. Dans la classe des bêtes de charge il n'y a point d'animal plus

Id. p. 308.

agile. Les Arabes, pour marquer sa vitesse, disent qu'il peut faire autant de chemin en un jour, que le meilleur cheval en huit ou dix, ce qui a donné lieu aux exagérations de quelques Voyageurs, qui prennent à la lettre ce dicton des Africains. Les chameaux ne s'accouplent qu'au printems, & deviennent alors furieux, quoiqu'ils soient d'une extrême douceur dans les autres saisons. Les femelles portent une année entiere leurs petits, & mettent bas d'un printems à l'autre.

Le Bœuf sauvage.

Parmi les quadrupedes qui vivent dans les bois, on distingue le *Bekker el vash*, espece de bœuf sauvage, qui est de la taille & de la couleur du Daim. Il differe du bœuf ordinaire en ce qu'il a le corps plus arrondi, la tête moins grosse, & les cornes plus rapprochées l'une de l'autre. Ses petits s'apprivoisent aisément, & s'accoutument à paître avec les bœufs domestiques. Les Arabes donnent aussi le nom de Bekker el vash à une espece de daim, dont les cornes sont précisément les mêmes que celles du cerf, mais qui a la taille un peu

Id. p. 313.

Daim d'une espece particuliere.

moins haute que cet animal. La femelle n'a point de bois ; c'eſt pourquoi on la nomme *Fortaſſ*, c'eſt-à-dire, tête chauve.

La *Fiſtall* eſt une ſorte de chevre ſauvage, de la groſſeur d'une geniſſe d'un an, mais un peu plus ronde. Elle a une groſſe touffe de poil ſur les genoux & ſur la partie ſupérieure du cou. Ses cornes, très-ſerrées ſur le front, ont plus d'un pied de longueur, & ſont cannelées & recourbées comme celles des chevres ordinaires. La Fiſtall.

Il n'y a point d'éléphans dans l'Afrique ſeptentrionale. Les lions & les pantheres ſont des animaux aſſez communs. Le tigre eſt plus rare, & ne ſe trouve que dans quelques cantons. Les femelles de ces animaux féroces ont deux rangs de mammelons, comme les chiennes, & aſſez de lait pour nourrir quatre ou cinq petits à la fois. On aſſure que, lorſque les dents leur percent, ils ſont attaqués d'une fiévre violente, qui en fait périr communément trois ſur quatre, & que c'eſt une des cauſes qui empêchent que leur multiplication ne ſoit exceſſive. Schaw prétend que leur Bêtes féroces.

nombre eſt tellement diminué dans la Barbarie depuis quelques ſiécles, qu'on n'y trouveroit pas aujourd'hui la cinquantieme partie des bêtes ſauvages que les Romains en tiroient, pour les donner en ſpectacle au peuple. Il croit que cette diminution vient en partie de ce que les Arabes occupent beaucoup de terres, que les anciens Africains laiſſoient abſolument déſertes, & en partie de l'uſage des armes à feu, qui a procuré le moyen d'en exterminer un plus grand nombre.

Les lions, à moins qu'ils ne ſoient fort affamés, inſultent rarement ceux qui ne les attaquent point. Il ne faut pas non plus leur témoigner de la crainte; car ils s'élancent avec impétuoſité ſur les perſonnes qui fuyent à leur aſpect. Les Arabes continuent tranquillement leur route en préſence de ces animaux, qui s'arrêtent quelquefois aſſez près d'eux, pour les regarder, ſans leur faire aucun mal. On les apprivoiſe aſſez facilement, lorſqu'ils ſont jeunes. L'Auteur anonyme de la Relation que je cite en éleva deux, l'un mâle & l'autre femelle, qui paiſſoient

Relat. d'un Voyage fait en 1666. aux Royaumes

paissoient familiérement avec des gazelles, des bœufs, & d'autres animaux domestiques. Le lion couchoit souvent à côté de son maître; mais la lionne étoit quinteuse & maligne.

de Maroc & de Fez, p. 74.

Lorsque la faim presse ces animaux ils deviennent très-méchans, & dévorent également les hommes & les bestiaux. Rien n'est plus commun que de leur voir enlever des brebis & des chevres, dans les adouars même, c'est-à-dire, dans les tentes qui servent d'étables. Lorsque ces ravages continuent pendant plusieurs nuits, les Arabes observent les traces du lion, creusent une fosse sur son chemin, la couvrent légérement de roseaux ou de petites branches d'arbres, & le font tomber ainsi dans le piége. Mouette fait mention d'une autre méthode, qui se pratique dans le Royaume de Fez, où les forêts & les montagnes sont remplies de bêtes féroces. [Lorsqu'on veut, *dit-il*, prendre des lions & des tigres, on fait aux descentes des montagnes, ou aux sorties des forêts où ils se retirent, une fosse ronde & étroite par le haut, qui va toujours en s'élargissant par le bas. On creuse au-

Maniere de prendre les lions & les tigres.

près de-là une autre fosse, plus longue que large, qui communique à la premiere par un trou. A l'ouverture de la fosse ronde on met une trape, sur laquelle on jette un mouton mort ; & l'on observe en même tems de descendre dans l'autre fosse une espece de gros coffre, à l'entrée duquel on suspend un quartier de mouton, attaché à une planche mobile, semblable à la porte d'une souriciere. L'ouverture du coffre répond au trou qui communique aux deux fosses. Le lion, qui ne sort ordinairement que la nuit pour chercher sa proie, court à la chausse-trape, pour dévorer le mouton qu'il a senti, & tombe dans la premiere fosse, où il reste quelque tems. Ensuite, la faim le pressant, il passe dans l'autre fosse, & entre dans le coffre, dont il fait tomber la porte, en secouant la viande qui y est attachée. Les Arabes le trouvant pris le matin, enlévent le coffre avec des cordes, le mettent sur un cheval, & conduisent la proie à leur adouar.] La chair de lion est estimée, & approche de celle du veau, soit pour la blancheur, soit pour le goût.

Le *Faadh* a le corps tacheté, comme le léopard ; mais ſa peau eſt plus rude & plus brune, & il eſt beaucoup moins farouche. On croit ici qu'il vient de l'accouplement du lion avec la femelle du léopard. Le Faadh.

Le *Dubbah*, qui paroît être l'Hyene des Anciens, a le poil d'un brun ſombre, qui tire un peu ſur le rouge, avec quelques raies d'un brun encore plus obſcur. Il eſt pourvû d'une criniere, comme le lion. Sa grandeur eſt celle du loup ; mais il a le corps plus allongé. On aſſure qu'il boite naturellement d'une jambe de derriere, ce qui n'empêche pas qu'il ne ſoit léger, & plus difficile à prendre à la courſe que le ſanglier. Il a le cou ſi roide & ſi peu flexible, qu'il ne peut tourner la tête, pour regarder de côté, ſans tourner en même tems tout le corps. Ses pieds ſont grands & armés de griffes, dont il ſe ſert pour tirer de la terre les racines des arbres, & quelquefois pour exhumer les corps morts. Après le tigre & la panthere, c'eſt l'animal le plus carnacier & le plus cruel. Les Arabes ſe perſuadent que ſa cervelle eſt d'une grande vertu

Le Dubbah.

Schaw, ibid. p. 319.

dans les maléfices : c'eſt pourquoi lorſqu'un de ces animaux tombe dans leurs piéges, ils ont grand ſoin d'enterrer ſa tête dans un lieu ſecret, de peur qu'elle ne ſerve à ce pernicieux uſage.

Le Jakal. J'ai parlé ailleurs du jakal, eſpéce de renard, que les Arabes nomment *Deeb*. Il glapit toutes les nuits aux environs des villages, & tâche de s'introduire dans les jardins & dans les bergeries, vivant également de racines & de chair. On a dit qu'il chaſſoit de compagnie avec le lion, & qu'il lui ſervoit à épier la proie. Mais Schaw doute avec raiſon de leur prétendue intelligence, & croit que cette imagination n'eſt fondée que ſur ce que le jakal cherche à butiner dans les mêmes lieux que le lion, & vit ſouvent des reſtes de cet animal. Le judicieux Anglois n'eſt pas plus porté à croire ce que les Anciens racontent touchant cette prétendue variété de monſtres que produiſoit l'Afrique, & qui donna lieu au proverbe, *Semper aliquid novi Africam ferre*. Pline attribue ces productions étranges à l'accouplement des animaux de différente eſpece, qui

forcés, par la disette d'eau, de s'assembler en grand nombre sur le bord des mêmes rivieres, se méloient les uns avec les autres, soit par plaisir, soit par violence : *Variè fœminis cujusque generis mares, aut vi aut voluptate miscente* *. Schaw répond à cela que la nature est la même dans tous les pays, & qu'elle a donné à tous les animaux un instinct fixe, qui attache invariablement chaque espece l'une à l'autre, sans permettre ces odieux mélanges, qui nuiroient infailliblement à la multiplication.

* Plin. Lib. VIII, Cap. 16, apud Schaw, p. 337.

Reptiles.

Parmi les espéces rampantes, les tortues de terre & d'eau se font remarquer avec avantage. Les premieres sont bonnes à manger : on ne fait aucun cas des autres. Toutes les haies sont couvertes de caméléons, animal très-respecté des Maures & des Arabes, qui portent à leur cou sa peau desséchée, comme un préservatif contre les funestes influences d'un regard malin. Le *Varral* est un lézard d'un genre particulier, qui a jusqu'à trente pouces de long. Sa couleur est d'un rouge fort vif, mêlée de taches noirâtres. Le *Nigedaimah*, lézard noir, long

de ſept ou huit pouces, ſe plaît dans les maiſons, & ſe gliſſe juſques dans les lits. Le *Thaibanne* eſt le ſerpent le plus remarquable de la Barbarie. Sa longueur va quelquefois juſqu'à quatre toiſes, ſuivant le rapport qu'on fit au voyageur Anglois que
Id. p. 325.
j'ai cité. Je crois que les Anciens nous en impoſent, lorſqu'ils donnent cent trente pieds à celui que Régulus tua en Afrique (1). Le *Zurreik* & le *Leffah*, ſont des ſerpens beaucoup plus petits, mais d'une eſpece très-dangereuſe. C'eſt principalement dans le Sahara qu'on trouve ces pernicieux reptiles.

Oiſeaux.

Dans la claſſe des oiſeaux on diſtingue, 1°. l'aigle, qui eſt beaucoup plus commune en Afrique qu'en Aſie. 2°. Le *Karaburno*, eſpece d'épervier, qui a le bec noir, les yeux rouges, les pieds jaunes & courts, le dos d'un bleu cendré, les aîles noires, le ventre & la queue blanchâtres.

(1) Pline, Tite-Live, Valere Maxime, &c, rapportent ce conte, & diſent que le Général Romain fut obligé d'employer contre ce ſerpent monſtrueux pluſieurs machines de guerre, comme s'il eût été queſtion d'attaquer une ville. Ils ajoutent que ſa peau & ſa mâchoire ont été conſervées à Rome, dans un Temple, juſqu'à la guerre de Numance.

3°. Le *Graab el Sahara*, ou le corbeau du Désert, qui differe de notre corbeau ordinaire en ce qu'il est plus grand, & qu'il a le bec & les pattes rouges. 4°. Le *Hou-baara*, autre oiseau du Sahara, aussi gros que nos chapons. Son corps est d'un jaune pâle, tacheté de brun. Les grosses plumes de ses aîles sont noires, avec une marque blanche au milieu. Il a le cou blanchâtre, avec le mêlange de quelques raies noires, le bec plat & assez court, les jambes semblables à celles de l'outarde, n'ayant point d'orteil au bas du pied. C'est une chose curieuse de voir fuir cet oiseau devant l'épervier, à cause des ruses qu'il emploie pour échapper à son ennemi. 5°. Le *Rhaad*, qui a le ventre blanc, le dos & les aîles d'un blanc jaunâtre, mêlé de taches brunes, la queue plus claire & barrée de noir. On prétend qu'il a reçu le nom de Rhaad, qui en Arabe signifie tonnerre, à cause du bruit qu'il fait lorsqu'il prend son vol. Les Arabes l'appellent aussi *Saf-Saf*. Il y en a deux especes, l'une de la grandeur d'un poulet ordinaire, l'autre aussi grosse que le Hou-

baara. 6°. Le *Kitaviah*, qui eſt de la taille & de la figure du pigeon. Sa gorge eſt ornée d'un demi-cercle d'un beau jaune; mais le reſte de ſon plumage n'a rien que de commun. Sa chair, ainſi que celle du Rhaad, eſt agréable à manger, & ſe digere facilement. 7°. La grive verte, petit oiſeau de paſſage, qu'on ne voit ici qu'en été, dans la ſaiſon des figues. Ses plumes ſont du plus beau verd, avec des nuances d'un auſſi beau jaune vers les extrémités, principalement à la queue. L'Amérique n'a point d'oiſeau dont le plumage ſoit plus diſtingué. 8°. Le *Capſa*, qui eſt de la grandeur de nos moineaux ordinaires. Son chant eſt admirable, & ſurpaſſe en douceur celui des ſereins & des roſſignols. On ne trouve ces oiſeaux que dans le Sahara, & ils ſont d'une telle délicateſſe, qu'ils ne font que languir lorſqu'on les tranſporte dans un autre climat. 9°. L'*Emſeeſi*, ou l'oiſeau du bœuf, ainſi nommé parce qu'il ſe tient ordinairement dans les prairies, parmi les beſtiaux. Toutes les plumes de ſon corps ſont d'un blanc de lait, & il a le bec & les pattes d'un rouge vif.

La perdrix & la caille ſont ici des oiſeaux de paſſage, & different peu des nôtres. On trouve en Barbarie des bécaſſes, des vanneaux, des pélicans, des canards de pluſieurs eſpeces, des griſe-queues, des poules d'eau, des cercelles, & d'autres oiſeaux aquatiques. Les cicognes arrivent au commencement de Février, & s'en retournent au mois d'Août. Les Arabes & les Maures ont pour ces animaux la même vénération que les Turcs, & ne ſouffrent pas qu'on les maltraite. Des captifs, rachetés par nos Religieux François, ayant tué quelques cicognes aux environs de Salé, furent dénoncés au Gouverneur, qui voulut leur faire donner la baſtonnade, & les remettre à la chaîne. Il fallut lui faire un préſent de trois cents piaſtres, pour appaiſer cette affaire. Mouette aſſure que le reſpect qu'on a pour ces oiſeaux eſt fondé ſur l'opinion où ſont les Arabes, que Dieu, à la priere de Mahomet, métamorphoſa en cicognes une troupe de brigands, qui avoit inſulté les pélerins de la Mecque; mais il me ſemble que la perſuaſion d'une telle avanture devroit

Mouette, Hiſt. de Moulei Archi, p. 392.

au contraire inſpirer une ſorte d'horreur pour ces animaux.

L'autruche, qu'on trouve aſſez communément dans le Sahara, eſt un animal ſi gros & ſi peſant qu'il ne peut s'élever en l'air. Mais il court avec une extrême légéreté. Sa viteſſe augmente lorſqu'il fait du vent; car il le reçoit dans ſes aîles, & devient alors ſi agile, que le cheval le plus vigoureux ne peut l'atteindre à la courſe. C'eſt pourquoi les Arabes prennent un tems calme pour cette chaſſe. Ils le pourſuivent à cheval pendant une heure ou deux, allant au petit galop. Lorſque l'oiſeau commence à ſe fatiguer & à rallentir ſa marche, le chaſſeur pique ſon cheval, & atteint alors facilement l'autruche, qu'il aſſomme avec un bâton. On ne ſe ſert point de dard ni de fuſil dans cette chaſſe, de peur d'endommager les plumes de l'animal, qui ſont une des plus précieuſes marchandiſes du pays. Les Barbareſques font beaucoup de cas de ſa chair, qui eſt en effet très-délicate. Cet oiſeau eſt facile à apprivoiſer, lorſqu'on le prend jeune, & devient auſſi familier que le chien,

Voyage de Libie par Jannequin, p. 157.

careſſant ſes maîtres avec ſon bec, ſans leur faire de mal, & faiſant autour d'eux mille bonds & mille ſingeries. Comme ces animaux font beaucoup d'œufs, ils en caſſent une partie pour nourrir leurs petits. On obſerve qu'ils ont le pied fendu, & qu'en courant avec viteſſe ils font ſauter les cailloux qu'ils rencontrent ſous leurs pas; ce qui a fait dire à quelques Ecrivains fabuleux que les autruches lancent des pierres aux chaſſeurs qui les pourſuivent. On a dit auſſi qu'elles digéroient le fer; & ce qui a donné lieu à cette autre fable, c'eſt qu'ayant coutume de vivre dans des lieux déſerts, où l'herbe & les autres ſubſiſtances ſont ſouvent fort rares, elles ſe trouvent réduites à manger du bois & d'autres matieres dures.

La chaſſe des oiſeaux eſt un des grands plaiſirs des Arabes, qui dreſſent à cet exercice les éperviers & les faucons. Ils chaſſent auſſi au fuſil, mais ſans le ſecours des chiens d'arrêt, uſant d'une méthode qui leur réuſſit beaucoup mieux, & qui paroîtra aſſez particuliere. Ils portent une toile de leur hauteur, attachée

Chaſſe des Arabes.

Méthode particuliere.

pour la chasse des oiseaux, à deux piquets, sur laquelle on peint la figure d'un léopard ou de quelqu'autre animal. Le chasseur, caché derriere cette toile, qui est percée de plusieurs trous, se promene dans les endroits où il sait que les Rhaad, les perdrix, les cailles & d'autres oiseaux, ont coutume de se trouver. Ces animaux s'arrêtent à l'aspect de la figure, frappés d'une sorte d'étonnement, ce qui donne occasion au chasseur de s'approcher de fort près. Alors, fichant en terre les piquets de la toile, il passe son fusil par un des trous, & tue autant d'oiseaux qu'il en peut mirer avec justesse.

Ces peuples, qui sont très-alertes, prennent quelquefois les perdrix à la course, après les avoir tellement fatiguées, qu'ils ont le tems de les assommer avec de petits bâtons, avant qu'elles ayent pû se remettre de leur lassitude & reprendre leur vol.

Et pour celle du sanglier.

Leur méthode pour la chasse du sanglier est de le fatiguer de la même maniere, après l'avoir suivi longtems. Il n'est point d'Arabe qui ne terrasse aisément cet animal, lorsqu'il

peut le joindre. Le dard & la lance sont les armes dont les Africains se servent dans ce combat. Elles leur donnent une telle supériorité, qu'avec un peu d'adresse & de courage ils sont toujours sûrs de vaincre. Id. p. 188.

Chasse des lions.

La chasse des lions & des léopards demande plus de préparatifs. Tous les paysans d'un canton s'assemblent, & forment une enceinte de plusieurs milles. Ceux qui sont à pied marchent en avant avec leurs chiens, & lancent la bête dans son fort. Les cavaliers suivent à une petite distance, pour fondre sur l'animal dès qu'il paroît. On avance toujours dans le même ordre, de maniere que l'enceinte étant rétrécie à un certain point, on y découvre sans peine tous les animaux qu'elle renferme. On y trouve non-seulement le lion ou le léopard qu'on a lancé, mais des liévres, des jakals, des hyenes & d'autres bétes, dont les plus féroces sont tuées à coups de dard ou de lance. On observe assez généralement que quand le lion se voit en danger, il se jette avec fureur sur le premier ennemi qu'il rencontre, & se laisse percer de

mille coups, plutôt que de lâcher prise.

Insectes. Les insectes sont plus considérables par leur nombre que par aucune singularité remarquable. Il y a dans le Sahara des scorpions gros & noirs, dont la piqure est souvent mortelle. La morsure du *Boola-Kaz*, espece de Tarentule, n'est pas moins dangereuse. Les sauterelles, qui sont beaucoup plus grosses que les nôtres, causent quelquefois d'affreux dégats.

Ravages que font les sauterelles. Le territoire d'Alger fut entiérement saccagé par ces insectes en 1724. Elles commencerent à paroître sur la fin de Mars, & au milieu du mois suivant elles s'étoient si prodigieusement multipliées, qu'elles formoient des especes de nuages, qui obscurcissoient le soleil. Au mois de Mai, leurs ovaires étant pleins, elles se répandirent dans les plaines de Metigiah, où elles déposerent leurs œufs, & le mois suivant on vit paroître de nouveaux essaims de sauterelles, qui étoient à peine écloses qu'elles se joignoient ensemble, formant une troupe serrée, qui couvroit un assez grand terrein. Comme elles étoient encore dans un état

Schaw, *ubi supra*, p. 331. & *seq.*

rampant, elles se traînoient en droite ligne dans les campagnes, dévorant toute la verdure qu'elles trouvoient en chemin, & grimpant jusques sur les arbres, dont elles mangeoient les feuilles & les fruits, sans épargner l'écorce ni les jeunes rejettons. Les paysans, pour arrêter ces ravages, creusoient dans la campagne des fossés, qu'ils remplissoient d'eau, ou entassoient sur le chemin une grande quantité de bruyeres, auxquelles ils mettoient le feu à l'approche de ces insectes. Mais les fossés étoient bientôt comblés par les nombreux essaims qui se succédoient, & le feu s'éteignoit après avoir dévoré les premieres troupes. Les sauterelles qui marchoient à la tête s'avançoient avec intrépidité, & se trouvoient d'ailleurs serrées de si près par celles qui suivoient, qu'il leur étoit impossible de reculer. Deux jours après le passage de cette foule innombrable d'insectes, d'autres sauterelles, nouvellement écloses, se répandirent dans le même canton, & acheverent de désoler ce qui avoit échapé aux ravages des premieres.

Schaw, témoin oculaire de toutes

ces choses, ajoute une particularité, qui n'est pas moins digne de remarque. « Ces sauterelles, *dit-il*, ayant ainsi vécu pendant près d'un mois, détruisant tout ce qu'elles rencontroient de verdure, se trouverent enfin parvenues à leur grandeur naturelle, & changerent leur état rampant en se défaisant de leur peau. Pour faciliter cette métamorphose, elles s'accrochoient par les pieds de derriere à quelques buissons, à des branches d'arbre, ou à quelque pierre, & faisant un mouvement semblable à celui des chenilles quand elles marchent, *elles quittoient peu à peu leur peau.* On voyoit d'abord paroître leur tête, & *successivement tous leurs autres membres.* La transformation s'achevoit en sept ou huit minutes, après quoi elles demeuroient, pendant un court intervalle, dans un état de langueur. Mais aussi-tôt que le soleil & le grand air avoient *desséché* & durci leurs aîles, elles reprenoient leur premiere voracité, devenant même plus fortes & plus agiles qu'auparavant. Elles ne subsisterent pas néanmoins long-tems *depuis cette métamorphose*, & se disperserent comme

leurs meres, après avoir mis bas leurs œufs. Comme leur vol & leur marche étoient toujours du côté du Nord, il y a apparence qu'elles périrent dans la mer, qui, à ce que les Arabes disent, sert de tombeau à tous les insectes aîlés ».

Poissons.

La mer de Barbarie n'offre pas une grande variété de poissons. La plûpart de ceux qu'elle produit se trouvent en bien plus grande abondance sur la côte opposée. Il y a plusieurs années qu'on prit sous les murs d'Alger une baleine de soixante pieds de long, qui fut jettée sur le rivage par la tempête. Mais cette rencontre, dit le voyageur Anglois, passa pour un si grand prodige, que les Algériens appréhenderent qu'il ne présageât quelque malheur. Les coquillages n'ont rien de remarquable, ni pour la grandeur, ni pour la singularité. Varron parle d'une coquille Africaine, nommée *Solitanna*, qui contenoit, dit-il, quatre-vingts de ces mesures que les Romains appelloient *Quadrantes*, & dont chacune étoit aussi grande qu'une chopine de France. On chercheroit inutilement dans toutes les mers d'Afrique cette pro-

digieuſe coquille, qui n'a peut-être jamais exiſté que dans l'imagination des Anciens.

§. IV.

Arts & Sciences.

LES ſciences ſont encore plus négligées dans la Barbarie que dans le Levant. Les Arabes & les Maures de la campagne ne donnent à leurs enfans aucune eſpece d'éducation. Les Maures des villes & les Turcs envoient leurs fils aux écoles publiques, où on leur apprend à lire & à écrire. Dans les commencemens ils ne ſe ſervent point de papier pour l'écriture, mais d'une planche mince & unie, blanchie légérement, ſur laquelle il eſt également facile de tracer des caracteres & de les effacer. On pourroit introduire cette méthode dans nos écoles pour les pauvres enfans.

Education des enfans.

L'Alcoran, & quelques commentaires myſtiques de ce fameux ouvrage, ſont preſque les ſeuls livres qu'on met dans leurs mains. Le peu de gens, qui ont ici le loiſir de s'appliquer à l'étude, ne connoiſſent guere d'autres lectures. On apprend

Schaw, T I. p. 338 & ſuiv.

avec ſoin aux jeunes gens les cérémonies de leur Religion. Quand un enfant a fait ſes études avec diſtinction, on le promene dans les rues ſur un cheval richement caparaçonné. Ses camarades l'accompagneut dans cette eſpece de triomphe, & le pere & la mere reçoivent des complimens de tous leurs amis.

Ces peuples ont quelques Livres de Géographie, & quelques Mémoires paſſables ſur leur Hiſtoire moderne: car pour ce qui regarde les tems qui ont précédé la naiſſance de Mahomet, toutes leurs chroniques ne ſont qu'un tiſſu de menſonges & de fables romaneſques. Leurs meilleurs Aſtronomes ne ſavent pas tracer avec régularité un cadran ſolaire. Géographie, Hiſtoire,

Ils n'entendent pas mieux les autres parties des Mathématiques. On trouve dans quelques cabinets des quarts de cercle, des Aſtrolabes, & d'autres anciens inſtrumens, faits de très-bonne main; mais on les regarde plutôt comme de ſimples curioſités, que comme des choſes qui peuvent ſervir à quelque uſage. Ils ont auſſi des tables aſtronomiques, dreſſées par Aſtronomie, Mathématiques.

leurs ancêtres, & distribuées par colonnes, où l'on a calculé avec la plus grande exactitude la marche & les différentes stations du soleil, la longueur des jours & des nuits, la durée des crépuscules, & les heures de la priere pour chaque jour de l'année. Mais personne n'est aujourd'hui assez savant pour faire usage de ces tables; & lorsque le soleil est caché par les nuages, & qu'on ne peut se régler sur sa hauteur, les Muezins, ou Crieurs des Mosquées, déterminent par une estimation arbitraire l'heure des dévotions, ce qui inquiete la conscience des bons Musulmans, parce qu'il n'y a rien de plus recommandé dans leur loi, que de faire la priere aux heures marquées par le Prophete. Ils n'ont d'autres horloges que des Clepsidres, qu'ils reglent sur des méridiens peu exacts, que chacun trace à sa façon.

Toute leur habileté dans l'art de la navigation se réduit à une connoissance superficielle de la boussole, & à quelques mauvaises cartes marines, qu'ils ont dressées pour leur usage. L'Algebre & la Chymie, Sciences favorites des Anciens Ara-

bes, ne sont plus connues aujourd'hui chez les Barbaresques. Ils n'ont qu'une Arithmétique de routine, qui ne laisse pas de les guider assez sûrement dans leurs comptes.

Médecine. Leurs connoissances en Médecine ne sont fondées sur aucune étude spéculative, & se bornent à la pratique de quelques remedes qu'ils prétendent avoir reçus de leurs ancêtres, & qu'ils administrent ordinairement sans précaution, je veux dire sans avoir égard aux circonstances particulieres, ni à la complexion plus ou moins forte du malade. Il guérissent les rhumatismes & les pleurésies en piquant avec un fer chaud la partie affligée; les fiévres, en faisant prendre au malade une décoction de l'herbe, qu'on appelle *Encens de terre*; la colique, & toutes les maladies causées par les vents, avec la racine de *Borustum*, ou l'*Aristolochia rotunda*; la pierre & la gravelle, avec la poudre de *Bookoka*, ou d'*Arisarum* (1); les diarrhées opiniâtres, avec une dragme de la

(1) Schaw rapporte, T. I. p. 341, que le fils de l'Interprête Anglois *rendit un jour plus d'une pinte d'une liqueur glutineuse par l'urètre, pour avoir*

pierre ſtalactique, ou de la poudre d'Orobanche. Leur méthode de traiter la petite vérole conſiſte à entretenir le malade dans une chaleur modérée, à lui faire prendre de tems en tems ſept ou huit grains de Kermès dans du miel; à frotter de beurre les puſtules, pour empécher que la peau ne ſoit marquée, & à mettre ſur les paupieres, de la poudre de mine de plomb, pour garantir les yeux. Ils connoiſſent l'inoculation, & ils la pratiquent en faiſant une petite inciſion dans la partie charnue de la main, entre l'index & le pouce. Mais cette opération eſt peu en vogue parmi le peuple, qui croit qu'on ne peut avoir recours à un tel remede ſans tenter Dieu. Ce préjugé ne doit point ſurprendre dans des Barbareſques.

Les Mahométans ſont ſi entêtés de la prédeſtination, que dans les maladies les plus dangereuſes pluſieurs s'abandonnent entiérement à la Providence, ſans vouloir écouter les Médecins. Il eſt rare qu'ils prennent aucunes précautions contre la

beaucoup mangé du pain ordinaire des Bédoins, qui eſt fait d'une égale quantité de farine d'orge & de froment & de poudre de Bookoka.

peste, quoiqu'elle fasse ici de terribles ravages. Par un état qu'on envoya à la Cour de Maroc en 1681, & qui fut signé des Cadis des villes, il paroît que ce fléau enleva en deux ans vingt-cinq mille personnes à Tétouan, trente-deux mille à Alcassar & à Arzille, dix-huit mille à Salé, huit mille à Azamor, vingt-cinq mille à Tarudant, & quarante mille à Maroc. Il mourut en trois ans cinquante-deux mille personnes à Miquenez, soixante & dix mille à Fez-Belé, quinze mille à Fez-Gedide, & soixante & dix mille à Tafilet. Saphi, Valadil & Theza demeurerent presque désertes, & la dépopulation ne fut pas moins sensible dans les campagnes.

Mouette, Hist. de Moulei Archi, p. 403.

Musique des Arabes.

Leur musique est encore très-imparfaite. Celle des Bédoins est d'une monotomie ennuyeuse, qui répond à leurs instrumens grossiers; dont les plus remarquables sont l'*Arabebbah*, le *Gaspah* & le *Tarr*. Le premier consiste dans une corde tendue sur une vessie. C'est un instrument très-ancien parmi les Arabes. Le Gaspah est un chalumeau des plus simples, percé de trois ou quatre trous, &

ouvert aux deux extrémités. Le *Tarr*, parfaitement ſemblable au *Tympanum* des Anciens, eſt un cercle de bois mince, ſur lequel on étend une peau de parchemin. Leurs airs ne ſont point notés, & roulent ordinairement ſur la même octave, ſans aucun contraſte de parties. Ils ne laiſſent pas d'obſerver une eſpece de méthode dans leurs compoſitions. Par exemple, toutes leurs Cantates commencent par une ritournelle ou prélude, qui ſe joue ſur l'Arabebbah. Enſuite vient le récit, qu'on accompagne du Gaſpah. Ils forment une eſpece de baſſe avec le Tarr, qu'ils touchent fort adroitement avec les doigts, les jointures & la paume de la main, & dont ils tirent des ſons tantôt plus doux & tantôt plus forts, ſans s'écarter jamais de la meſure.

Id. p. 346.

Muſique des Maures.

La muſique des Maures eſt plus animée & plus harmonieuſe que celle des Arabes. Ils ont auſſi une plus grande variété d'inſtrumens, entre leſquels on diſtingue des flutes, des haut-bois & des guittares de pluſieurs ſortes, des tambours, des timbales, des trompettes, &c, outre deux eſpeces de violons à deux cordes,

qu'ils

qu'ils touchent avec l'archet. Ils ont perfectionné le Tarr des Arabes, en attachant à son cercle de petites pièces de cuivre minces & concaves, qui se touchant les unes les autres avec un mouvement inégal, suivant les coups plus ou moins forts qu'on donne au parchemin, forment un tintamare singulier, qui n'est point dépourvu d'harmonie. Ils jouent de mémoire, comme les Arabes, n'ayant pas le secours des tablatures, ce qui n'empêche pas qu'ils n'exécutent leurs airs avec beaucoup de précision. Les Turcs ont aussi leur musique, qui est un peu plus travaillée que celle des Arabes, mais moins vive & moins brillante que celle des Maures. Schaw a fait graver quelques airs de ces différentes musiques.

Ils excellent dans la préparation des cuirs & dans les ouvrages d'ozier. Les Arabes & les Cabiles ne fabriquent que des étoffes grossieres, qui servent d'habillement aux hommes & de couverture pour les tentes. Les femmes seules travaillent à ces ouvrages, conduisant chaque fil de la trame avec les doigts, sans employer la navette. Il y a dans plusieurs gran- Manufactures.

des villes des métiers, pour faire des velours, des taffetas & d'autres étoffes fines. On ne fabrique dans toute la Barbarie que de grosses toiles. Les marchandises, qui sortent de ces manufactures, se consomment dans le pays, & ne suffisent pas même au besoin des habitans, qui sont obligés de tirer de l'Europe & du Levant quantité d'étoffes de coton & de soie. Le blé seroit une branche très-considérable de commerce, si les Princes Barbaresques n'en défendoient presque partout l'exportation. Ainsi les arts, les sciences & le trafic, sont ici dans une extrême langueur.

§. V.

Observations Géographiques tirées des Anciens, dans lesquelles on releve quelques-unes de leurs erreurs.

Juste idée de Strabon.

VOICI quelques remarques purement géographiques, qui n'ont pû trouver leur place dans le cours de cette Histoire. Strabon nous dõnne une assez juste idée des côtes de la Barbarie, lorsqu'il dit qu'elles s'étendent presque en droite ligne depuis l'Egypte jusqu'aux Colonnes

d'Hercule, à l'exception des deux Syrtes, qui forment de grandes sinuosités. Il compare ingénieusement l'Afrique à la peau mouchetée d'une panthere, parce que sa surface offre assez généralement de vastes plaines de sable, entrecoupées de plusieurs habitations, qui forment comme autant de taches sur cette blanche superficie. Il a encore raison de dire que la plûpart des peuples de cette région étoient inconnus de son tems, les armées Romaines n'ayant jamais pénétré fort avant du côté du Couchant & du Midi.

Erreur de Pomponius Mela. Observations plus raisonnables.

Pomponius Mela a tort d'avancer que l'Afrique est moins grande que l'Europe. Il rencontre mieux, lorsqu'il dit que sa plus grande largeur est depuis le Nil jusqu'à la mer Atlantique, que cette largeur diminue à mesure qu'on s'avance vers le Sud, & qu'elle n'est nulle part plus petite qu'à la pointe méridionale qui termine l'Afrique (1). Il observe que ce pays est très fertile par-tout où il est habité, mais que le nombre de ses habitans ne répond nullement à son étendue, la plus grande partie

(1) *Ubi finitur, ibi maximè angusta est.*

des terres étant incultes & désertes; soit à cause des sables stériles dont elles sont couvertes, soit par la rareté des pluies & des rivieres, soit parce que les animaux féroces & malfaisans se sont prodigieusement multipliés en plusieurs cantons.

Description des colonnes d'Hercule.

Ce qu'il nous apprend touchant la position des colonnes d'Hercule est exact & curieux. En entrant, dit-il, de l'Océan Atlantique dans la Méditerranée, on a l'Espagne à gauche, & la Mauritanie à droite. L'Espagne est la premiere province d'Europe, & c'est à la Mauritanie que commence l'Afrique. La côte d'Afrique prend naissance à un promontoire, où l'on trouve une grotte consacrée à Hercule. Un peu au-delà est *Tingé* [Tanger], ville très-ancienne, dont on prétend qu'Antée fut le fondateur. On rencontre ensuite une montagne très-haute, opposée à une autre montagne qui s'éleve du côté de l'Espagne. On a donné le nom de *Calpé* à la premiere, celui d'*Abila* à la seconde, & à toutes les deux celui de *Colonnes d'Hercule*. Ce fameux nom a fait ajouter une fable, savoir qu'Hercule sépara

Fable ancienne.

autrefois ces deux montagnes, en rompant la chaîne qui les unissoit, & que c'est de cette maniere que l'Océan, retenu auparavant par cette digue, s'est frayé le canal qu'il occupe aujourd'hui au milieu des terres d'Afrique & d'Europe, s'élargissant toujours depuis cet endroit, & empiétant de plus en plus sur les côtes.

Particularités sur quelques provinces.

L'Auteur représente la Mauritanie comme un pays obscur, que ses paresseux habitans n'ont jamais mis en réputation, & dont le sol est plus estimable que les hommes (1). Selon lui la Numidie, quoique moins grande, est plus fertile & plus riche. Il rapporte que dans l'intérieur du pays, à une assez grande distance du rivage, il y a des plaines sablonneuses, où l'on trouve des os de poisson, des coquillages, des cailloux marins, des ancres qui tiennent à des rochers, & d'autres choses semblables, qui font connoître que la mer s'étendoit autrefois jusque-là. Il observe qu'à l'entrée de l'Afrique propre-

(1) *Cæterum regio ignobilis, & vix quicquam nobile sortita..... solo quàm viris melior, & segnitie gentis obscura.* Idem, Cap. V.

ment dite, province qui suit la Numidie, on trouve deux grandes baies, dans l'une desquelles étoient situées Carthage & Utique, deux villes qui se regardoient, l'une célebre par le sort de Caton, l'autre par sa propre destinée, *illa fato Catonis insignis, hæc suo.* Les deux Syrtes sont plus loin, & forment deux autres baies, dont l'approché est très-dangereuse, soit à cause des écueils & des bancs de sable qu'on y trouve, soit par la violence des marées.

Sur les Syrtes.

Sur la Cyrénaïque.

La Cyrénaïque, située à l'Orient de l'Afrique propre, étoit principalement célebre par le temple de Jupiter Ammon; par une fontaine dont les eaux étoient bouillantes pendant la nuit, & d'une fraîcheur extrême durant le jour; par un rocher consacré au vent du Midi. Si quelqu'un osoit mettre la main sur ce rocher, il s'élevoit un vent impétueux, qui agitoit les sables avec la même furie que la mer agite les flots. C'est le même Pomponius Mela qui raconte cette fable. Il ajoute qu'il n'y avoit aucune ville dans l'intérieur de l'Afrique; que les hommes établis dans ces quartiers menoient une vie sau-

Sur l'intérieur de l'Afrique.

vage ; qu'au-delà du Désert les mœurs étoient encore plus farouches ; qu'on y voyoit des peuples qui maudissoient le soleil à son lever & à son coucher, parce que ses rayons brûlans désoloient leurs campagnes. D'autres habitoient des cavernes, & se nourrissoient de la chair des serpens. Toutes les femmes étoient en commun chez les *Garamantes*. Les *Gamphasantes* alloient nuds. Les *Blémiens* n'avoient point de tête, leur visage étant placé sur leur poitrine. On rencontroit dans les bois des Satyres & des Egipanes.

Ce qu'on a débité touchant le Mont Atlas est encore plus fabuleux. On a cru qu'il s'élevoit jusqu'au Ciel, dans le voisinage du globe de la Lune ; que pendant le jour on n'y voyoit aucun habitant, & qu'il y régnoit un profond silence, comme dans une affreuse solitude ; qu'en approchant de plus près on étoit saisi d'un respect religieux & d'une sainte horreur ; qu'on appercevoit pendant la nuit quantité de feux, & que les Satyres & les Egipanes, qui choisissoient ce tems pour se livrer à des débauches lascives, faisoient retentir

Sur le Mont Atlas. Pline Livre V. Chap. I.

l'air du son de leurs flutes & de leurs tambours. La terre, sans avoir besoin de culture, produisoit naturellement une telle abondance de fruits, qu'on y trouvoit en toute saison de quoi satisfaire ses désirs.

Sur le prétendu jardin des Hespérides. C'est-là qu'étoient les jardins des Hespérides, si vantés par les Poëtes. Pline & Solin nous donnent une explication assez heureuse de cette fable. Il y avoit, selon eux, dans la contrée de Lixos, proche de la résidence d'Antée, une petite isle, entourée d'un bras de mer, qui entrant dans les terres par un canal tortueux & plein de courbures, avoit en quelque sorte la figure d'un serpent énorme. On a feint que c'étoit un dragon, préposé à la garde de ce fameux jardin. L'isle n'offre aujourd'hui aucune production particuliere, qui fasse foi de son ancienne abondance. On n'y trouve que quelques oliviers sauvages, & un autel consacré à Hercule. Ce qu'elle a de plus remarquable, c'est que son terrein, quoique fort bas & creusé en bassin, n'est point inondé par la mer, qui ne franchit jamais les limites naturelles qu'il lui oppose par ses

Idem ibid. Solin Chap. XXIV & suiv.

rives escarpées. Solin adopte avec une crédulité aveugle la fable des Egipanes, & ne fait que copier Pline dans tout ce qu'il rapporte du Mont Atlas. Il nous apprend néanmoins une chose particuliére touchant *Icosium*, l'Alger des Modernes, dont il attribue la fondation à quelques soldats de l'armée d'Hercule. Vingt hommes de sa suite l'ayant, dit-il, abandonné, entreprirent de bâtir une ville, & afin qu'aucun d'eux ne s'arrogeât en particulier la gloire de lui donner un nom, ils l'appellerent *Icosium*, par allusion au nombre de ses fondateurs. Sur l'origine d'Icosium.

Solin observe encore que dans la partie du Sahara, qui répond aux deux Syrtes, on est obligé de régler sa route sur le cours des astres, parce que la terre, qui n'est qu'un sable mobile, y change souvent de face, & que les vents y causent un tel bouleversement, qu'ils dérangent entiérement la situation des lieux; de maniere qu'il n'est pas possible de s'y reconnoître. Les endroits, dit-il, où il y avoit des collines deviennent quelquefois des vallées profondes, pendant que les sables poussés par les Sur le Sahara.

vents, remplissent les vallons, & les transforment en montagne. « Ainsi, » ajoute l'Auteur, la terre du Conti» nent tient de la nature des mers » voisines, & je ne sai dans lequel » de ces lieux les tempêtes sont plus » dangereuses, puisque les élémens » conspirent avec la même fureur de » part & d'autre à la perte des Voya» geurs. »

§. VI.

Loix & Coutume particuliere.

Anciens usages des Bédoins & des Cabiles.

Les Bédoins & les Cabiles, répandus dans les campagnes de la Barbarie, ont conservé scrupuleusement tous les usages de leurs ancêtres, & sont à peu-près ce qu'ils étoient il y a trois mille ans, n'ayant point suivi les changemens qui se sont introduits en divers tems parmi les habitans des villes, soit dans la façon de vivre, soit dans la forme de l'habillement. Leurs manieres & leurs coutumes different peu de celles des Anciens Patriarches. Si l'on est curieux, dit un Voyageur, de voir Abraham dans sa tente qui régale ses amis, ou Saül sur son trône la pique à la main, on

Relation des Etats de Fez & de Maroc, publiée par Ockley, pag. xx. de la Préf. Schaw p. 390.

n'a qu'à se transporter en Barbarie : on retrouvera les mêmes usages. Lorsque les Arabes se rencontrent, ils se disent, comme on faisoit anciennement, *Salem alekum*, la paix soit sur vous, forme de salut dont l'Ecriture fournit plusieurs exemples. Les inférieurs baisent les pieds, les genoux, ou la robe de leurs supérieurs, ayant la main droite sur la poitrine. Les enfans baisent la tête de leur pere, de leur mere, & de leurs parens âgés : les femmes baisent la main de leur mari.

Forme du salut.

Les personnes du premier rang font ici sans honte plusieurs choses, auxquelles notre délicatesse excessive a attaché une idée de bassesse. Le plus grand Seigneur, qui veut recevoir un hôte avec distinction, va chercher lui-même le meilleur agneau de sa bergerie, l'égorge de sa propre main, & le coupe par morceaux, comme faisoient les Héros d'Homere, pendant que sa femme allume du feu, & prépare toutes les choses nécessaires pour le repas. La coutume de marcher sans souliers, ou seulement avec des sandales, s'étant conservée, de-là vient aussi qu'on

Simplicité de ce peuple.

a retenu l'ancien uſage d'offrir de l'eau aux étrangers pour ſe laver les pieds. C'eſt toujours le maître de la maiſon qui la préſente, & c'eſt lui qui ſert ſes hôtes pendant le feſtin, ſe tenant debout auprès d'eux, ſans oſer ſe mettre à table. Il eſt vrai qu'il y a ſouvent beaucoup d'hypocriſie & de mauvaiſe foi dans ces careſſes ; car après avoir reçu un homme avec les plus grandes démonſtrations d'amitié, il leur arrive quelquefois de le dépouiller ſur le grand chemin, la perfidie & l'inclination au vol étant d'anciens vices parmi ce peuple.

Les enfans des perſonnes les plus qualifiées, même ceux des Scheiks & des Emirs, gardent les troupeaux de leur famille. Les garçons & les filles n'ont point d'autre occupation dans leurs premieres années. Les femmes s'exercent tout le jour à travailler au métier, à moudre du blé, à chercher du bois & de l'eau, & à d'autres ſoins domeſtiques, pendant que les maris paſſent leur vie dans l'indolence & dans l'inaction. Les Barbareſques trouvent ridicules les ſoumiſſions que nous avons pour les femmes, & diſent qu'il y a de la foi-

blesse à renoncer à une supériorité, que la nature a établie elle-même. Mais n'abusent-ils pas visiblement de cette prétendue supériorité, & n'est-il pas juste que les nations polies vengent le beau sexe des injustices que lui font tant de peuples barbares. Il me semble qu'à examiner les choses dans le droit naturel, il y a une sorte d'équité dans cette compensation.

Modestie des Princes Maures.

On peut dire qu'à certains égards la même simplicité regne dans les villes & dans les cours des Princes, sur-tout dans les pays dont les Maures ont conservé la domination. Il n'y a presque aucune différence entre l'Empereur de Maroc & ses sujets pour l'habillement. Ce Prince n'est pas plus magnifique au-dehors que dans le particulier. Dans la premiere audience que Pidou de Saint Olon, Envoyé de France, reçut à Miquenez; le Roi parut à la porte de son Alcassave *, *vêtu très-médiocrement*, dit l'Auteur, *le visage caché d'un mouchoir à tabac assez sale, les bras & les jambes nues, assis à terre, sans natte ni tapis*, entre deux piliers de bois, qui soutenoient le portique du palais. Les enfans d'un particulier aisé,

Etat présent de l'Empire de Maroc, p. 67.

* De son Palais.

de Paris ou de Londres, sont élevés avec plus de distinction que les Princes de Maroc. Ces derniers sont si pauvres, qu'ils ne rougissent pas de demander l'aumône à nos Négocians. Un de ces Princes, âgé d'environ trente ans, visitoit souvent les Peres Récollets de Salé, sur-tout à l'heure où ils se rendoient au réfectoire. Personne ne se levoit pour le recevoir, & on le renvoyoit après lui avoir fait boire quelques verres de vin. Le sort ordinaire des aînés, est d'avoir quelque gouvernement, dont ils tirent des revenus considérables. D'autres fixent leur résidence à Miquenez, & reçoivent, quand ils sont majeurs, un cheval, une lance, avec un Noir pour les servir. C'est en quoi consiste en quelque sorte toute leur légitime. L'Empereur leur fait porter tous les jours une ration de pain & de viande. La plûpart sont envoyés dans le Royaume de Tafilet, où ils ont pour appanage un petit Château, avec quelques terres qu'ils font cultiver par des Negres. Le nombre de ces Princes est si grand, que si l'Empereur vouloit donner à chacun d'eux un train convenable, les revenus de

Pauvreté de leurs enfans.

Relation des trois Voyages des Religieux de la Mercy dans le Royaume de Maroc, p. 89. & suiv.

tous ſes Royaumes ne ſuffiroient pas à cette dépenſe. Moulei Iſmael, qui régnoit encore en 1704, avoit alors trois cents fils, en état de lui ſuccéder, ſans compter ceux qui étoient en bas âge, les filles, & les enfans que la mort avoit enlevés. Il lui en nâquit ſoixante en un mois, ſuivant le rapport des Ecrivains que j'ai cités. Preſque toutes les filles ſont conduites dans la province de Tafilet, où on les marie à des Schérifs, c'eſt-à-dire, à des Princes du ſang royal. Le pays eſt rempli de ces perſonnages, dont quelques-uns ſont ſi pauvres, qu'ils exercent les plus vils métiers, tels que ceux de muletiers & de voituriers. On aſſure que les femmes mêmes de l'Empereur manquent quelquefois du néceſſaire, ce qui les réduit à faire pluſieurs baſſeſſes indignes de leur rang.

Changemens cauſés par l'uſurpation des Schérifs.

Le Gouvernement eſt d'une dureté extrême dans l'Empire de Maroc, depuis que les Schérifs s'y ſont emparés du ſouverain pouvoir. Avant l'uſurpation de ces Princes, chaque ville & chaque territoire étoient ſous la direction d'un Alcaïde ſéculier, ou d'un Marabout, que le

peuple choisissoit ordinairement, & qui s'appliquoient à rendre leurs sujets heureux. Le commerce & l'agriculture, biens inséparables de la liberté, fleurissoient alors dans toutes les provinces. La tyrannie & l'oppression sont aujourd'hui extrêmes, sur-tout depuis le regne de Moulei Archi, qui a établi dans ses Etats un despotisme absolu.

Tyrannie de ces Princes.

Les Schérifs disposent arbitrairement de la vie de leurs sujets, & se font un jeu de les massacrer. Ils s'attribuent la propriété de tous les biens, & prétendent que le peuple n'a qu'un usufruit casuel, dont ils peuvent le dépouiller. Moulei Ismael ayant rencontré un troupeau de moutons, qu'on menoit au marché pour la fete du Beiram, demanda à leur conducteur à qui ils appartenoient. *Ils sont à moi*, répondit cet homme, qui étoit un des principaux Alcaïdes de la campagne. *A toi, malheureux*, répliqua le Roi : *Je croyois être le seul propriétaire des biens de mon Empire*; & en disant ces paroles il le perça de sa lance, & l'étendit mort. Ces exécutions sont très-communes à la Cour de Maroc, où les Empe-

Relation publiée par Ockley, p. 45.

pereurs allient l'office de bourreau à celui de juge, & paroiſſent ſouvent en public, même devant les Miniſtres étrangers, les mains teintes du ſang qu'ils viennent de répandre. C'eſt un caractere de férocité qui me paroît particulier à ces Princes Maures. Un de nos Conſuls dit un jour à Iſmael, qu'il étoit ſurpris qu'un Monarque auſſi grand que lui s'abaiſsât à tuer ſes ſujets de ſa main, ajoutant que nos Rois croiroient ſe dégrader en commettant de tels meurtres. L'Empereur lui répondit: *Vos Rois ſont bien plus heureux que moi; ils commandent à des hommes, & moi je commande à des bêtes.*

Etat préſent de Maroc, p. 179.

Relation des trois Voyages, &c. p. 104.

Rien ne s'oppoſe à cette horrible tyrannie. La miſere étant égale dans toutes les conditions, par le ſoin que prennent les Monarques de tenir dans l'aviliſſement tous leurs ſujets, perſonne n'eſt en état de s'affranchir de l'eſclavage. D'ailleurs les Maures ſont ſi fourbes, & ſe défient tellement les uns des autres, qu'il eſt moralement impoſſible, que pluſieurs perſonnes ſe liguent ici pour former une conſpiration. C'eſt à la baſſeſſe & à la perfidie de ce peuple, que

Relation publiée par Ockley, p. 74.

les Empereurs doivent principalement leur sûreté.

Quand un homme a ſubi la mort ou l'eſclavage, par l'ordre du Schérif, tous ſes biens ſont confiſqués au profit de ce Monarque, qui s'approprie auſſi ſes femmes, ſes enfans & ſes eſclaves. Pour encourir une telle diſgrace, il ſuffit de ſe rendre ſuſpect par ſes richeſſes, ou par ſon crédit auprès du peuple. De-là cette multitude d'eſclaves, qui ſervent dans le palais de Miquenez, & que l'Empereur occupe journellement aux plus rudes travaux. L'Auteur anonyme de la Relation publiée par Ockley fait monter leur nombre à douze mille, ſans-parler de ceux qui ſont dans les autres palais. Leur ſort eſt tout-à-fait déplorable, la captivité étant ici beaucoup plus dure que dans les autres Royaumes de Barbarie. L'Ecrivain que j'ai cité, inſtruit des rigueurs de cette ſervitude par ſa propre expérience, fait un portrait touchant de leurs infortunes. Il aſſure qu'on leur impoſe des travaux au-deſſus de leurs forces, qu'on exerce contre eux les plus horribles cruautés, & qu'on fait moins

Cruautés exercées contre les eſclaves.

Ibid. p. 169.

de cas de leur vie, que de celle des plus vils animaux. Le pain qu'ils mangent est si détestable, que les chevaux rejetteroient l'orge dont il est composé. Ils n'ont pour habillement qu'une casaque de grosse laine, sans chemise, sans caleçons & sans bas.

Loix assez raisonnables.

On sera surpris de trouver quelques loix assez raisonnables chez un peuple tellement livré à la barbarie. Les voleurs ont une main coupée pour le premier larcin; s'ils font un second vol, on leur coupe l'autre main : le troisiéme est puni de mort. On a établi une si bonne police pour la sûreté des chemins, qu'on peut voyager dans tout l'Empire de Maroc sans craindre la moindre violence. Les loix sont si séveres sur cet article, qu'elles défendent de ramasser aucun effet perdu, quand même on auroit le dessein de le rendre à son maître. Un Maure ayant trouvé sur le chemin de Miquenez une chose de peu de prix, ne fut pas plutôt arrivé à son logis, qu'il fit déclarer par un Crieur public que ceux qui l'avoient perdue pouvoient venir la réclamer. L'Empereur en ayant été

Relation de trois Voyages, p. 49.

averti, fit appeller cet homme, & lui dit : *Je vois bien que tu n'es pas un voleur ; mais ne ſavois-tu pas que j'ai ordonné qu'on laiſſe les choſes au même endroit où elles ont été perdues, afin qu'on les retrouve plus facilement. Je veux que mes ſujets apprennent par ton châtiment à reſpecter mes volontés.* Là-deſſus il lui fit donner la baſtonnade.

Jugemens & ſupplices.

Dans les plus grandes villes il n'y a que deux juges, l'un pour les affaires civiles, l'autre pour les criminelles. Pour obliger un homme à comparoître à leur tribunal, il ſuffit que ſa partie lui diſe : *Agi Fel Chera*, venez en juſtice. Celui qui réſiſteroit à une telle ſommation s'expoſeroit à être lapidé par le peuple. Le Juge criminel, appellé *Hacquim*, a dans le veſtibule de ſon hôtel des eſpeces de rateliers, garnis de ſabres, de ſcies, de cordes, de bâtons & d'autres inſtrumens pour le ſupplice des coupables. Il y a auſſi devant ſa maiſon une place, où l'on a planté pluſieurs ganches, c'eſt-à-dire, de grandes perches, garnies de crampons de fer, auxquels on attache les criminels, peine aſſez ordinaire chez les

Relation d'un Voyage fait en 1666. p. 156.

Barbaresques. Celle de scier en deux les malfaiteurs n'est guere en usage que parmi les Maures Occidentaux. On met un homme entre deux planches, qu'on scie dans leur longueur, en commençant par le côté où est la tête du patient. Les coupables sont conduits au lieu du supplice par un Chaoux, sans autres gardes, & sans être garottés. Ces peuples, quoique très-féroces, ne se font point un plaisir cruel d'assister aux exécutions. Ils trouvent fort étrange, dit Laugier, qu'en Europe on fasse mourir les scélérats avec tant d'appareil, *qu'on loue des places* pour satisfaire une curiosité barbare, *& que la foule soit aussi grande pour voir détruire un homme, que s'il s'agissoit d'un spectacle réjouissant.*

Laugier, Hist. d'Alger, p. 345.

Il y a quelques remarques à faire sur la portion de la Barbarie qui est sous la domination des Turcs. Leur principale puissance est à Alger : ils sont très-foibles à Tripoli, & plus foibles encore à Tunis, où ils n'ont qu'une autorité précaire, subordonnée à celle des Maures. Les Turcs d'Alger, en y comprenant les Cou-

Remarques sur les Turcs de Barbarie.

lolis, forment à peine un corps de six ou sept mille hommes, dont il y en a bien un quart d'enfans & de vieillards, incapables de servir. Le nombre des Maures & des Arabes monte à plusieurs centaines de milliers d'hommes, en état de porter les armes. Il est surprenant que les Turcs ayent trouvé le moyen de subjuguer & de contenir ce grand peuple. La constitution naturelle du gouvernement des Africains, a facilité leur assujétissement. Ils sont partagés en plusieurs tribus, dont les intérêts sont divisés, & qui se font souvent la guerre pour les limites des pâturages. Le Gouvernement est fort attentif aux mouvemens de ces différentes peuplades, & ne cherche qu'à fomenter leur mésintelligence, en faisant naître de tems en tems de nouveaux sujets de querelle & de division. Les Turcs ont principalement recours à cette politique, lorsqu'ils remarquent du mécontentement dans quelque tribu, & qu'ils craignent un soulevement. Dans ce cas ils s'efforcent de susciter contre elle quelque peuplade voisine, &

Schaw, T. I. p. 406.

pourvû que la partie soit un peu égale, un petit nombre de Turcs, joints à la tribu qu'on veut favoriser, fait ordinairement pencher la balance.

C'est par ce manége adroit, beaucoup plus que par la force des armes, que les Turcs, malgré leur petit nombre, viennent à bout de maintenir ici leur puissance. J'ai observé ailleurs qu'ils font leurs recrues dans le Levant, d'où ils tirent des pâtres, des bandits, & toutes sortes de gens de la lie du peuple. Mahomet Bacha, un des derniers Deis d'Alger, étoit fils d'un Marchand de tripes, & avouoit sans honte la bassesse de son extraction. Il dit un jour à un Consul, qui l'avoit piqué par quelques propos : *Mon Pere vendoit des langues de bœuf, & ma mere des pieds de mouton ; mais ils auroient rougi l'un & l'autre d'exposer en vente une langue aussi mauvaise que la tienne.* Ces misérables, qui arrivent tout nuds à Alger, ont à peine reçu des armes & un habit, qu'ils deviennent d'une insolence insupportable, exigeant le titre d'*Effendi*, ou de Monseigneur, &

traitant avec le dernier mépris les Scheiks de la campagne, les plus nobles citoyens des villes, & les Consuls mémes des Nations Européennes.

La milice est toute-puissante à Alger & à Tripoli. Les révolutions y sont très-fréquentes, de méme qu'à Tunis. Il y a si peu de stabilité dans le Gouvernement, & tant de mauvaise foi dans les Princes & dans les Ministres, qu'on ne peut compter avec certitude sur les engagemens contractés avec ces Barbares. La raison ne peut rien sur eux, & la crainte même ne les contient pas toujours. On a beau les châtier & les bombarder, ils reviennent toujours à leurs pirateries. Un Ecrivain très-judicieux observe qu'en général il n'est pas de la prudence de prendre avec eux un ton trop haut, & qu'on réussit mieux par l'intrigue & par les souplesses. *L'argument*, dit-il, *le plus invincible de tous, est de leur distribuer à propos de l'argent, des caftans & des montres d'or.* Ces trois Républiques, ajoute l'Auteur, ne se gouvernant que par boutade & par caprice,

Id. p. 413.

price, il est difficile de déterminer combien de tems elles pourront subsister : mais rien n'est plus vrai que ce qu'un de leurs Deis dit un jour à M. Cole, Consul Anglois, qui se plaignoit de quelques insultes faites aux vaisseaux de sa nation : *Songe, mon ami, que les Algériens sont une troupe de voleurs, & que j'en suis le Capitaine.*

Les Maures qui habitent les parties septentrionales du Royaume de Maroc sont aussi blancs que les Européens. Leur caractere général est d'être paresseux, intéressés, superstitieux, menteurs, hipocrites & fourbes. On les éleve si mal, qu'il n'y a point de peuple plus grossier ni plus impoli. Lorsqu'ils vont visiter un Consul, ou quelque Négociant étranger, ils s'annoncent d'abord par le bruit qu'ils font à la porte, frappant une trentaine de fois, avec l'étourderie la plus choquante. Ils entrent dans l'appartement sans saluer le maître, & prennent un siége, ou se tiennent debout, suivant leur caprice, regardant inconsidérement tout ce qui se fait, sans proférer une parole. Quand on leur demande ce qu'ils veulent, ils répondent qu'au-

Caractere général des Maures.

Relation des trois Voyages, p. 32.

cune affaire ne les amene, & qu'ils ont ſimplement le deſſein de voir. Après qu'ils ont ſatisfait leur curioſité, ils ſortent auſſi bruſquement qu'ils ſont entrés. Ce n'eſt pas que ces peuples manquent d'eſprit ; mais ils le cultivent ſi mal, qu'ils ne tirent aucun avantage de leurs talens naturels. On remarque, comme une choſe aſſez particuliere, qu'ils ne ſont jamais meilleurs que dans leur premiere jeuneſſe, & que depuis l'âge de quinze ans ils deviennent lourds & ſtupides, ce qu'on ne peut attribuer qu'au libertinage, qui énerve leur corps & abrutit leur ame.

Relation d'Ockley, p. 56. & ſuiv.

Uſages particuliers à ce peuple.

Le blanc eſt la couleur qu'ils préferent à toutes les autres dans leur habillement. Ils obſervent l'uſage qu'ont tous les Orientaux, de porter de longues barbes, ne ſe raſant que le deſſus du menton, le haut des joues, & l'extrémité de la levre ſupérieure, où ils laiſſent croître de grandes mouſtaches. Tous les jeunes gens ont la tête nue juſqu'à ce qu'ils ſe marient. Le peuple n'a pour l'ordinaire d'autre vêtement qu'une eſpece de camiſole ſans manches, appellée *Citharie*, qui n'étant ouverte

ni par devant ni par derriere, est assez embarrassante à mettre & à ôter. Les caleçons des hommes ne descendent que jusqu'aux genoux, ou tout au plus au gras de jambe. Ceux des femmes sont beaucoup plus longs, & forment tant de plis, que cela fait paroître leurs jambes d'une grosseur extraordinaire.

Une chose très-louable chez les Barbaresques, c'est que les défauts du corps, soient qu'ils soient naturels, soit qu'ils viennent par accident, n'exposent à aucun ridicule. Ce n'est point ici une injure d'appeller un homme bossu, boiteux, &c; plusieurs personnes se désignent eux-mêmes par ces noms, afin qu'on les distingue de leurs peres & de leurs freres. Nos ancêtres pensoient là-dessus comme les Africains, témoins les surnoms qu'on donnoit à nos Rois mêmes.

Ce qu'il pense des défauts naturels.

On a conservé en Barbarie, comme dans le Levant l'ancienne maniere de bâtir, qui étoit en usage dans ces contrées, & qui convient parfaitement à la nature du climat, où les chaleurs de l'été sont souvent très-fortes. Tous ceux qui ont le

Maniere de bâtir en Barbarie.

moyen de se procurer un logement agréable, ont principalement en vue la commodité & la fraîcheur. C'est pour cela qu'on veut avoir de grands vestibules, des appartemens spacieux, de grandes portes, des cours environnées de galeries, des pavés de marbre, des fontaines & des bassins.

A l'entrée des grandes maisons on rencontre d'abord un porche, avec des bancs des deux côtés. C'est-là qu'on reçoit ordinairement les étrangers, qui n'obtiennent guere la permission d'aller plus avant, si ce n'est à l'occasion de quelque *Zeenah*, c'est-à-dire, d'une fête extraordinaire. Au-delà du porche est une cour, pavée de petits carreaux bien cimentés, afin qu'elle seche plus facilement dans les grandes pluies. Elle est communément entourée d'une gallerie, en forme de cloître. Dans les maisons qui ont plusieurs étages, il y a ordinairement deux galeries, l'une sur l'autre. Ces cours servent de lieu d'assemblée les jours qu'on reçoit beaucoup de monde, comme pour un mariage, pour la circoncision d'un enfant, ou pour quelqu'autre

Schaw, T. I. p. 351.

cérémonie d'appareil. On les couvre alors d'une toile, pour se défendre des ardeurs du soleil, & on étend sur le pavé des nattes ou des tapis. Ces nattes, travaillées avec tout l'art possible, sont peintes de fleurs, de ramages & de jolis compartimens. Il y en a dans toutes les chambres, & on les place, non-seulement sur les planchers, mais autour des murs, en maniere de lambris. Pour ne les point salir, on laisse ses babouches à la porte de l'appartement.

Les cloîtres & les galeries conduisent à de grandes sales, distribuées dans la longueur de l'aîle, mais qui communiquent rarement les unes aux autres. L'intérieur est en général fort nud; cependant il y a des maisons dont les chambres sont tapissées de velours ou de damas, jusqu'à cinq ou six pieds de hauteur: le reste est chargé d'ornemens en stuc ou en plâtre. Le plafond est proprement boisé, & divisé en compartimens, dont les moulures sont dorées. On le peint ordinairement en mosaïque. Les planchers sont de brique ou de plâtre. A l'extrémité de chaque appartement il y a une estrade, élevée

de trois ou quatre pieds, avec une baluſtrade autour. Elle ſert en même tems de ſofa & de lit.

L'eſcalier eſt pratiqué dans le porche, ou à l'entrée de la cour, & s'éleve juſqu'à la terraſſe qui ſert de toit. A ſon extrémité ſupérieure il y a une porte, qu'on tient fermée, pour empêcher les animaux domeſtiques de monter ſur la terraſſe, & d'y faire des ordures, ce qui gâteroit l'eau qui en découle dans les citernes. Les portes ne ſont point ici attachées à des gonds, mais tournent ſur deux groſſes chevilles en forme de pivots. La terraſſe eſt bordée d'une muraille à hauteur d'appui, ou d'une baluſtrade de pierre ou de bois. On s'en ſert, comme dans tout l'Orient, pour y étendre le linge, pour ſécher les fruits, pour y prendre le frais, pour y faire la converſation ou la priere. Quand une ville eſt bâtie dans un terrein uni, on peut la parcourir d'un bout à l'autre ſur les terraſſes.

Il y a dans la plûpart des grands hôtels un petit bâtiment iſolé, qu'on exhauſſe ordinairement un peu plus que le reſte de la maiſon, & qui n'a qu'une ou deux chambres à chaque

étage. Le maître s'y retire quelquefois, soit pour vaquer à des occupations sérieuses, soit pour se divertir plus librement. C'est-là qu'on loge aussi les étrangers. Les Arabes donnent au principal bâtiment le nom de *Dar* ou de *Beet*, & celui d'*Olée* ou d'*Oleah* à la petite maison. L'Ecriture fait souvent mention de ces réduits solitaires, que les Hébreux appelloient aussi Oleah dans leur langue, mot que les Septante ont rendu par celui d'*Hyperoon*, qui signifie chambre haute, parce que les Oleah étoient communément fort élevés. Id. p. 361.

J'ai parlé des belles Mosquées de Maroc, d'Alger & de Tunis. Les Maures sont fort entendus dans ce genre d'architecture. Les tombeaux sont hors des villes & des villages. Chaque famille a un terrein particulier pour la sépulture de ses morts, & chaque personne est enterrée dans un caveau particulier. Dans plusieurs endroits ces cimetieres sont entourés d'une muraille. On éleve deux pierres sur la fosse, l'une à la tête & l'autre aux pieds du mort, & l'on a soin d'y tracer son nom, & quelquefois son épitaphe. L'espace renfermé Mosquées, tombeaux.

entre les deux pierres est semé de fleurs. Les tombeaux des personnes de distinction sont placés dans des grottes ouvertes, soutenues par des colonnes, & ordinairement surmontées d'un dôme.

Ciment d'une bonté particuliere.

Le ciment qu'on employe dans les édifices a la même dureté, & paroît être de la même matiere, que celui dont les Anciens se servoient. Voici ce qu'on nous apprend touchant sa composition. On prend deux parties de cendres ordinaires, trois de chaux bien pulvérisée, & une de sable fin. On passe ces matieres dans un tamis, on les mêle ensemble, & on les bat sans interruption pendant trois jours & trois nuits avec des maillets de bois, y jettant alternativement de l'eau & de l'huile, jusqu'à ce que le tout acquiere un certain degré de consistence. On se sert de ce mortier pour la construction des arches, des citernes, & des terrasses. Les canaux des aquéducs sont cimentés avec des étoupes battues, de la chaux & de l'huile, sans aucun mêlange d'eau. Pour les ouvrages de menuiserie ils emploient une colle particuliere, composée de la même

Id. p. 368.

Colle des Menuisiers.

matiere que le fromage. On pile cette matiere dans un mortier, en y versant un peu d'eau, & à force de la battre on en tire tout le petit-lait qu'elle peut contenir. On y jette ensuite de la chaux fine, qu'on méle bien avec cette composition grasse, en continuant de piler. Cette colle, dont on se sert pour joindre les planches, s'y attache si fortement, que l'eau méme n'est pas capable de la dissoudre.

Méthode singuliere de construire des murailles.

La méthode usitée dans l'Empire de Maroc, pour la construction des murailles, a quelque chose de remarquable. On les compose de terre ordinaire, de terre glaise, de sable & de ciment. On jette toutes ces matieres dans des moules de bois, semblables à des auges sans fond, dont la largeur commune est de trois pieds, & la longueur de six ou sept. A mesure qu'on verse le mortier, on le bat avec de gros pilons de bois, & on lui fait prendre la forme des moules, qui étant composés de grosses planches, qu'on fortifie encore par des barres de fer, peuvent supporter la violence de ces coups redoublés. C'est de cette sorte, que

les Maures bâtissent leurs murailles, qu'ils élevent à la hauteur qu'ils veulent, sans se servir d'échafauds, de grues, ni d'échelles. Les travailleurs se guindent seulement à des cordes, attachées à des poulies, & portent avec eux l'eau, les matériaux, & les autres choses nécessaires. C'est à ces rudes corvées qu'on occupe principalement les esclaves Chrétiens. Les bonnes murailles ne se construisent que de sable & de ciment. Un des Ecrivains que j'ai cités assure que cette maçonnerie est plus solide que la pierre (1).

Tentes des Bédoins.

Nous ferons une remarque sur les habitations des Bédoins. Ils passent leur vie sous des tentes, qu'ils nomment *Beet el shar*, c'est-à-dire, maisons de poil, à cause de la matiere dont on les compose. Elles consistent en effet dans une couverture de crin, de laine, ou de quelqu'autre poil d'animal. On les fait de différente grandeur, suivant la qualité des personnes qui les habitent. Les plus petites n'ont qu'un pilier; les

Schaw, ibid. p. 370.

(1) Relation des trois Voyages par les Religieux de la Mercy dans les Etats de Maroc, p. 82; Relation publiée par Ockley, p. 174; Relation de la captivité de Mouette, p. 44.

autres en ont deux ou trois, & ſont partagées en pluſieurs piéces par des rideaux. C'eſt à ces piliers que les Arabes attachent leurs habits, leurs armes & leurs ſelles. Ils couchent à terre, ſur une natte ou ſur un tapis, ſans autre couverture que leur manteau. Ceux qui ſont mariés paſſent la nuit dans une chambre, fermée par une toile. Le devant de la tente eſt toujours ouvert; le reſte eſt environné de paillaſſons & de broſſailles. On appelle *Adouar*, ou plutôt *Douar*, l'aſſemblage de ces tentes, qui ſont quelquefois au nombre de deux ou trois cents, & qui forment des villages ambulans, que les Arabes tranſportent en divers lieux, ſuivant la bonté des pâturages. Il y a ſur les grandes routes des Douars fixes, pour la commodité des Voyageurs, qui ſont reçus & défrayés dans ces lieux. En conſidération de ce ſervice l'Etat les exempte ordinairement de tout tribut. Ces camps ſont fermés d'une bonne haie, & n'ont qu'une porte, qu'on ferme tous les ſoirs, pour en défendre l'entrée aux bêtes féroces. Chaque Douar a un Chef, que les Arabes nomment *Shekh*, &

qu'on tire ordinairement des familles les plus distinguées. Cette dignité ne se transmet pas toujours du pere aux enfans; mais lorsque l'héritier naturel est trop jeune, ou qu'il est sujet à quelque infirmité de corps ou d'esprit, on choisit son oncle ou un autre parent. Quand un Shekh étend son autorité sur plusieurs Douars, ce qui arrive ordinairement dans les nombreuses tribus, on lui donne alors le titre de *Shekh el kibeer*, c'est-à-dire, de Grand Seigneur, ou celui d'*Emeer*, que nous prononçons *Emir*.

Habitations des Cabiles.

Les Cabiles, peuple différent des Arabes, & qui paroît approcher le plus des anciens habitans de l'Afrique, dont il a conservé le langage & les mœurs farouches, les Cabiles ont des habitations un peu plus solides que celles des Bédoins. Leurs chaumieres, appellées *Gurbie*, sont communément bâties de terre. Une couche de roseaux ou de branches d'arbres, couverte de paille ou de gazon, sert de toit à ces pauvres demeures, qui n'ont pour l'ordinaire qu'une grande chambre, où loge toute une famille, & dans un coin de la-

quelle on pratique un réduit séparé pour les bestiaux. C'est de l'assemblage de ces chaumieres que les Cabiles forment leurs villages, qu'ils appellent *Dashkra*. La matiere dont les Gurbies sont construites fait assez juger qu'elles sont placées dans des lieux fixes, & qu'on ne sauroit les transporter. La plûpart sont bâties sur des montagnes, au lieu que les Douars s'étendent communément dans les plaines.

Incommodité des voyages en Barbarie.

Il n'y a dans la Barbarie aucunes commodités pour voyager. On ne trouve point d'hôtelleries dans les campagnes, & l'on rencontre à peine dans les villes quelques Caravanserais, bâtis en forme de cloître, où les hommes & les animaux sont pêlemêle sous des arcades. Ainsi les Voyageurs doivent se pourvoir d'une tente, d'un lit, & des provisions nécessaires. L'usage des chariots, des coches, des chaises & des litieres est absolument inconnu, si ce n'est à la Cour de Maroc, où l'Empereur & les Sultanes favorites ont quelques carrosses, qui leur ont été envoyés par les Princes Chrétiens.

Dans quelques *Fondac*, c'est le

nom que les Maures donnent à leurs Caravanſerais, les Voyageurs ſont défrayés pendant une nuit, aux dépens de la communauté du lieu. Les Arabes reçoivent aſſez bien les étrangers dans leurs camps, ſoit en vertu d'un uſage très-ancien parmi ce peuple, ſoit à cauſe des ordres que donnent les Turcs & les Maures dans tous les pays de leur domination. Les Cabiles ſont beaucoup moins accommodans. On eſt expoſé chez les uns & les autres aux injures des nuits froides, & à une multitude d'inſectes dégoutans, dont leurs demeures ſont remplies. On eſt encore troublé dans ſon ſommeil par les cris des chevreaux, des veaux & des jeunes brebis, que les Bédoins ſéparent du reſte du troupeau, pour les empêcher de tetter leurs meres. Souvent ces animaux rompent leurs liens, & paſſent ſur le corps de ceux qui repoſent dans la tente.

Schaw, dans la Préface, p. x. & ſuiv.

On marche dans les grandes chaleurs pendant la nuit, & l'on allume des flambeaux pour ſe garantir des approches des bêtes féroces. Comme les Arabes ſont tenus dans une grande ſujettion, il eſt rare qu'ils inſul-

tent un Voyageur, ſi ce n'eſt dans les lieux éloignés de la Cour, & dans les contrées où ils ſont en quelque ſorte indépendans. Le moyen le plus sûr d'éviter leurs embuches eſt de s'habiller à la maniere du pays, & de ſe faire accompagner par des ſoldats Turcs ou Maures, ou par un Marabout. Les Africains regardent en général tous les Européens comme des eſpions, qui viennent reconnoître leur pays, & cette opinion eſt fondée ſur une ancienne prophétie, qui leur annonce que la Barbarie doit tomber un jour ſous la domination des Chrétiens.

Les correſpondances d'une province à l'autre ſont peu fréquentes, & ne s'entretiennent que par le moyen des couriers, que chacun dépêche pour ſes affaires particulieres. Ces couriers vont ordinairement à pied, & ne laiſſent pas de faire aſſez de diligence. Leurs proviſions conſiſtent dans un ſac de farine, qu'ils portent à leur cou. Quand le beſoin de manger les preſſe, ils mettent dans le creux de leur main un peu de cette farine, la détrempent d'eau, & l'avalent après l'avoir pêtrie lége-

Couriers du pays.

rement. Ils ne marchent que le jour, afin de n'être point surpris par les bêtes féroces, & supportent avec constance les plus grandes chaleurs. Lorsqu'ils ont une riviere à traverser, ils se deshabillent, & mettent leurs vêtemens sur leur tête, pour empêcher que l'eau ne les pénetre.

Pain des Arabes.

Le pain est presque l'unique nourriture des trois quarts des Barbaresques. Les Bédoins ne le font point lever, & lui donnent la forme d'un gâteau fort mince, qu'ils font cuire très-imparfaitement sur la cendre, ou dans un vaisseau de terre appellé *Tagen*. Dans les villes & dans les villages il y a des fours publics. La plûpart des particuliers font moudre dans leur maison le froment & l'orge qu'ils employent. Ils ont pour cet effet des moulins portatifs, qui consistent en deux meules, dont l'une tourne à l'aide d'un manche de bois ou de fer. Cette occupation regarde les femmes, qui, lorsque les meules sont grandes, se mettent deux à chaque moulin, pour le faire tourner plus rapidement. On voit par plusieurs endroits de l'Ecriture que cette coutume est fort ancienne.

Schaw, T. I. p. 384.

Les Turcs & les Maures un peu aiſés font aſſez bonne chere. On ſert quelquefois dans leurs feſtins juſqu'à deux cents plats. La coriandre entre dans la plûpart de leurs ragouts, dont les plus ordinaires ſont le *Couſcouſſou & le Pilau*. Le Couſcouſſou eſt une pâte de farine, réduite en grains de la groſſeur des pois ordinaires. Elle ne differe du Vermicelli & du Macaroni des Italiens que pour la forme. On fait cuire diverſes viandes, comme du mouton, du bœuf, des pigeons & des poules, dans un pot de terre, dont le ventre eſt fort large & l'entrée aſſez étroite. On a un autre vaiſſeau, large par le haut, & menu par le bas, de maniere qu'on l'adapte facilement au pot de terre, par ſon extrémité inférieure, qui eſt percée de pluſieurs petits trous, comme une paſſoire. C'eſt dans ce dernier vaſe, inſéré dans l'ouverture de l'autre, qu'on met le Couſcouſſou, qui cuit lentement à la fumée du premier pot, dont l'orifice eſt enveloppé d'un linge mouillé, empâté de farine, pour empêcher que la fumée ne s'évapore. Quand les grains ſont aſſez cuits, on les jette dans un

Le Couſcouſſou.

Relation des trois Voyages, p. 60. Mouette dans la Relation de ſa Captivité, p. 41.

grand plat, où l'on met un morceau de beurre, & on verse par-dessus le bouillon du pot & toute la viande. Les Barbaresques font un cas particulier de ce ragout, qui parut assez insipide aux Missionnaires dont j'ai tiré une partie de sa description. Les Arabes & les Cabiles ne l'estiment pas moins, & ne connoissent point d'autre régal, n'ayant ni les ustensiles ni les commodités nécessaires pour donner de somptueux repas.

Schaw, p. 686.

Un Ecrivain assure que *deux ou trois plats de bois, avec un pot & un chaudron de cuivre sont toute la batterie de cuisine du plus grand Emir.*

Observations sur les Juifs.

Les Juifs établis dans les quatre Royaumes, dont nous avons parlé dans ce Volume, fourniront aussi la matiere de quelques remarques. Ils sont en très-grand nombre dans la Barbarie, sur-tout dans l'Empire de Maroc, où ils forment quelquefois un tiers des habitans dans les plus grandes villes. On peut dire que tout le commerce du pays passe par leurs mains, puisque les Maures & les Chrétiens n'ont point d'autres courtiers. Ils n'en sont pas pour cela plus riches; car on les accable de

Relation des trois Voyages, p. 41. Relation publiée par Ockley, p. 152.

tant d'impôts, qu'ils ont souvent beaucoup de peine à les acquitter.

Ceux de l'Empire de Maroc sont dans une véritable oppression. On les oblige aux mêmes travaux que les esclaves, & les riches ne sont dispensés de ces corvées rigoureuses qu'en payant un homme pour travailler à leur place. Le peuple a un tel mépris & une telle aversion pour eux, que, lorsqu'ils vont dans les rues, les enfans les insultent & leur jettent des pierres. Ils ne peuvent entrer dans les villes sans descendre de leur chameau, l'unique monture qui leur soit permise, & s'ils passent devant une Mosquée, il faut qu'ils ôtent leurs babouches. Le noir, le brun & le violet, sont les couleurs ordinaires de leur habillement, & il leur est absolument défendu de porter des robes blanches.

Ils occupent dans toutes les villes un quartier séparé, & ils ont un chef national, pour juger leurs différends, & régler la quote-part des contributions qu'on exige d'eux. Ce peuple conserve depuis trois mille ans le même zele pour sa religion, & le

même attachement pour ses usages. Il ne s'allie par les mariages avec aucune nation, & refuse même de s'asseoir à la table d'un étranger, parce qu'il regarde tous les autres hommes comme de malheureux objets de la malédiction divine, préjugé ridicule, qui le rend lui-même odieux & insupportable à toutes les nations.

Leur charité pour les pauvres est admirable. On ne voit parmi eux aucuns mendians, chaque particulier se taxant lui-même pour subvenir aux besoins des indigens. Leurs Synagogues sont des édifices très-simples, qui différent peu des maisons ordinaires. Il leur est défendu d'avoir des Temples, dont l'architecture se fasse remarquer. Ils s'y assemblent deux fois le jour, c'est-à-dire, pour la priere du matin & pour celle du soir. Le plancher & le bas des murailles des Synagogues sont garnis de nattes, & il y a à l'extrémité une armoire, couverte d'un voile, où l'on garde les Livres saints.

Ce peuple, plus attaché à la lettre qu'à l'esprit de sa loi, & livré dans tous les tems aux minuties & à la superstition, suspend aux cham-

branles des portes divers passages de l'Ecriture, tracés sur des rouleaux de papier, ou enferme ces mémes papiers dans des especes d'étuis, qui s'attachent sur le front avec des courroies, ou qu'on lie de la même maniere autour de la main, sur-tout à l'heure de la priere. Les femmes ne vont jamais à la synagogue, & croyent, comme les Moresques, que tous les devoirs de leur sexe se réduisent à plaire aux hommes, à bien servir leurs maris, à nourrir leurs enfans, & à veiller avec exactitude à tous les soins de leur ménage.

Ils sanctifient fort dévotement leur sabat, s'abstenant de tout ouvrage manuel, & passant une partie du jour à lire l'Ecriture & à réciter les Pseaumes. Leur entremise est si nécessaire dans le commerce, que les Maures & les Chrétiens sont obligés ce jour-là de fermer leurs boutiques, parce que les Juifs refusent de vendre & d'acheter, de donner & de recevoir de l'argent, & de se mêler d'aucune affaire. Les Chrétiens au contraire, soit Protestants, soit Catholiques, ont choisi le Dimanche pour tenir dans leurs boutiques une

Relation d'Ockley, p. 58.

foire ouverte depuis le matin jusqu'au soir. Ces marchés sont fort tumultueux; on n'entend qu'un bruit confus de gens qui disputent, qui se querellent, & qui joignent souvent les blasphêmes aux injures. *C'est ainsi*, dit un Voyageur, *qu'on prophane par des indécences coupables un jour qui devroit être consacré au recueillement & à la piété: coutume très-scandaleuse, qui porte, dans ces pays infideles, un grand préjudice au Christianisme; car les Mahométans en prennent occasion de se moquer de notre culte, & de tourner en ridicule nos saints Mysteres.*

Ibid. p. 60.

Ils observent avec la même exactitude les fêtes annuelles, & les jeûnes prescrits par la Religion. La Pâque, qu'ils appellent *Belah*, ou fête des Azymes, tombe sur le quatorziéme jour de leur premiere Lune, qui répond à notre mois de Mars, & c'est par-là qu'ils commencent leur année. Cette fête dure huit jours; mais on ne célebre proprement que les deux premiers & le dernier, le travail étant permis les autres jours. L'Auteur anonyme de la Relation publiée par Ockley, avance un

Ib. p. 157.

fait fort équivoque, lorsqu'il dit que les Juifs de Barbarie font pendant la Pâque *une figure de Jesus-Christ, qu'ils fouettent, qu'ils attachent à une croix dans leurs synagogues, & sur laquelle ils font cracher leurs enfans.* Il paroît encore plus mal instruit, lorsqu'il rapporte, sur un *oui dire*, que la même impiété est en usage parmi les Juifs d'Amsterdam. Les Hollandois ne souffriroient pas que nos mysteres fussent ainsi profanés, je ne dis pas seulement *dans les synagogues*, mais même dans les maisons particulieres. Il y a long-tems qu'on persécute, & qu'on calomnie par-tout ce pauvre peuple, dont on devroit se contenter de plaindre l'aveuglement. Ibid. p. 168.

Leur seconde fête est celle des prémices, qui répond à notre Pentecôte, au moins pour le tems de sa célébration, & qui dure deux jours.

La troisiéme, appellée *Ros-ana*, ou la fête des Trompettes, commence avec leur septiéme mois, & dure aussi deux jours.

La quatriéme, qu'ils nomment *Succoth*, ou la fête des Tabernacles, a cela de particulier qu'on prend alors ses repas au haut des maisons,

c'eſt-à-dire, ſur les terraſſes, qui ſont ornées de berceaux de jonc. Sa durée eſt de huit jours, & ſon commencement eſt fixé au quinze du ſeptiéme mois.

La cinquiéme, appellée *Hanuca*, ſe célebre en mémoire de la purification du Temple de Jéruſalem par Judas Macabée. On l'obſerve pendant huit jours, avec une exactitude particuliere, ſans permettre aux femmes de travailler. La loi ordonne de ſuſpendre alors des lampes tous les ſoirs aux portes des chambres. Le premier jour on en allume deux; le ſecond on en ajoute deux autres, & ce nombre augmente dans la même proportion les jours ſuivans. L'Auteur que j'ai cité ne nous marque point le tems de cette fête.

La ſixiéme, qu'on nomme *Purim*, & qui fut établie en mémoire d'Eſther, dont elle porte auſſi le nom, tombe ſur le milieu de leur douziéme mois. On s'envoye alors des préſens les uns aux autres, & ceux qui veulent emprunter de l'argent ne peuvent choiſir un tems plus favorable.

Voilà les fêtes les plus remarquables de leur Religion. Ils ont deux principaux

principaux jeûnes, le *Tissabeah* & le *Kippur*. Le premier, qu'ils consacrent à pleurer la ruine de Jérusalem sous Vespasien, commence le vingt-deuxiéme jour de leur quatriéme mois; tems auquel ils rapportent cette fatale destruction. Il dure huit jours. On s'abstient de viande pendant les sept premiers, & le huitiéme on se prive de toute nourriture. Ce même jour doit se passer presque tout entier dans la Synagogue, & l'on est obligé outre cela d'aller nuds pieds. Le Kippur, qui arrive le dix du septiéme mois, est un jeûne de vingt-quatre heures, pendant lequel les hommes & les femmes doivent marcher sans soulier, & s'abstenir de boire & de manger.

Les Juifs de Barbarie sont d'autant plus pauvres qu'ils ont communément une nombreuse famille. En général, il n'y a point de peuple chez lequel les femmes soient plus fécondes. La débauche du vin & des liqueurs fortes est très-commune parmi les hommes, qui sont naturellement fourbes, escrocs & fripons, sur-tout avec les Chrétiens & avec les Maures, qu'ils croyent pouvoir

tromper sans scrupule. On remarque ici, comme ailleurs, qu'ils ont une industrie particuliere & une intelligence merveilleuse pour le commerce.

Leurs mariages ont cela de particulier, que le mari doit passer sept jours de suite avec sa femme, sans pouvoir sortir de la maison. La mariée de son côté n'a la permission de sortir qu'au bout de quarante jours. On la promene avec pompe dans toute la ville la veille des nôces. Ils sont très-exacts à circoncire leurs enfans le huitiéme jour, suivant la loi de Moïse. Ils leur donnent en même tems un nom, en disant ces paroles: *Que Dieu te fasse voir un jour Jérusalem*; car ils sont toujours infatués de l'éternelle attente du Messie, & du rétablissement futur de leur nation.

Malheureux état du Christianisme.

L'Evangile a été porté dans l'Afrique Septentrionale dès le tems des Apôtres. Il fit de tels progrès dans cette contrée, qu'on y comptoit au quatriéme siécle plus de six cents siéges épiscopaux: il est vrai qu'on en établit plusieurs dans de simples villages. La constance de ses premiers

Chrétiens fut mise à de terribles épreuves par les Empereurs Payens, & peut-être qu'il n'y a point de pays qui ait donné à l'Eglise un plus grand nombre de Martyrs. D'un autre côté les Donatistes, les Ariens, les Pélagiens & d'autres hérétiques, exciterent de grandes disputes. Saint Cyprien & saint Augustin signalerent leur zele contre ces Novateurs. Les Vandales y firent triompher l'Arianisme au cinquiéme siécle, & susciterent contre les Catholiques une des plus violentes persécutions que l'Eglise ait essuyées. Les troubles cesserent lorsque Justinien eut vaincu ces Barbares, & la Religion Chrétienne se maintint dans tout son lustre jusqu'à l'invasion des Arabes. Leur arrivée fut l'époque fatale de son extinction. Elle tomba dans une telle décadence, par les vexations des Musulmans, qu'en moins de trois siécles elle fut totalement détruite.

Dom Vaissette, T. XII. p. 4.

Une chose très-surprenante c'est qu'on n'en rencontre aujourd'hui presque aucun vestige. On trouve très-communément dans le pays des ruines de temples idolâtres, des autels, des statues, des vases pour les

ſacrifices, & d'autres monumens du paganiſme, au lieu que les traces du Chriſtianiſme ſont par-tout fort rares. Les premiers Sarraſins détruiſirent par une ſuperſtition brutale tous ſes plus ſaints monumens, & l'on remarque encore aujourd'hui le même fanatiſme dans les Arabes modernes. Quand ils conduiſent leurs troupeaux dans le voiſinage de quelques ruines, s'ils y trouvent des croix, des images de Saints, & d'autres objets qui ayent quelque rapport au Chriſtianiſme, ils ſe font un devoir de religion de les mettre en piéces. Ils ont une telle horreur des images & des ſtatues, qu'ils ne ſouffrent aucune repréſentation de ce genre, non-ſeulement dans leurs temples & dans leurs maiſons, mais même ſur les étoffes dont ils font leurs meubles & leurs habits. Comme on préſenta à l'Empereur Moulei Iſmael quelques piéces de drap d'or, fabriquées en France, il les reçut d'abord avec plaiſir, & parut frappé de la beauté du travail. Mais appercevant parmi les nuances du deſſein quelques petites figures, il s'écria *Haram*, c'eſt-à-dire, il y a péché, pour faire en-

tendre que la Loi de Mahomet proſcrit généralement toutes ces repréſentations.

Je ne ſai ſi la rareté des médailles vient de la même cauſe. On n'en a trouvé juſqu'ici qu'un très-petit nombre en Barbarie. Entre celles qui ont été frappées par les anciens Africains, & dont Schaw n'a pu former qu'un très-petit recueil, on rencontre communément l'empreinte d'un cheval, ſymbole de la nation Carthaginoiſe. Les Médailles Romaines les plus conſidérables ſont celles des Antonins, d'Alexandre Sévere, du jeune Gordien & de Philippe, ſous l'Empire deſquels on bâtit en Afrique quantité d'édifices. On voit auſſi quelques monnoies de verre, fabriquées au huitiéme ſiécle du Chriſtianiſme par les Sarraſins, & qui portent pour légende le premier Article de leur ſymbole : *Il n'y a qu'un Dieu, Mahomet eſt ſon prophete.* Cette légende eſt ſur l'une des faces, & il n'y a ſur l'autre aucune empreinte.

Médailles Africaines.

Schaw, dans ſa Préface, & dans les Extraits du T. II. no. XXXII.

Terminons ce long Chapitre par quelques obſervations ſur le caractere des Barbareſques.

Portrait des Barbaresques.

Les Turcs d'Afrique, quoique moins eſtimables que ceux du Levant, & gâtés depuis un ſiécle par la fréquentation des Maures, ne laiſſent pas de conſerver quelques reſtes de franchiſe & de droiture. Ils ſont braves & belliqueux, jaloux de leur liberté, doux avec leurs égaux, indociles envers leurs maîtres, & d'une fierté inſupportable avec leurs inférieurs. Leur génie eſt peſant, borné, ennemi de l'étude & de toute eſpece d'application. Leur plus grand plaiſir, & preſque leur unique occupation, eſt de diſcourir gravement, la pipe à la main, dans les caffés, dans les Bazars, ou dans les *Haſ-eſſs*, c'eſt-à-dire, dans les boutiques des Barbiers.

Schaw, S. Gervais, Laugier, &c. passim.

Les Maures ont la mémoire heureuſe, l'imagination belle, l'eſprit vif, brillant, plein de ſaillie, mais tourné à l'artifice, & capable des trahiſons les plus noires. La baſſeſſe dans laquelle on les éleve les rend peu ſuſceptibles des ſentimens vertueux, qui ſont le caractere de l'honnête homme, & les prépare dès l'enfance aux vices les plus honteux, tels que la fourberie, l'ingratitude,

le vol, la gourmandiſe & l'ivrognerie. Ils paſſent la journée dans les tavernes, ou vont ſe divertir à la campagne avec leurs concubines, qu'ils régalent de Couſcouſſou, & qu'ils font danſer au ſon de leurs inſtrumens. Leurs femmes en général ſont belles; c'eſt tout le bien qu'on en peut dire (1). Elles ſe marient à dix ou douze ans, ceſſent d'être meres à trente, & perdent au même âge tous leurs agrémens. Elles ont des enfans de ſi bonne heure, qu'elles voyent ordinairement pluſieurs générations. Leur pareſſe eſt extrême, ſur-tout dans les conditions diſtinguées. Elles ne ſortent de leur molleſſe, que pour ſe livrer à la débauche.

Les Arabes ſont un peuple oiſif, ennemi du travail, amoureux de l'indépendance, incapable de s'appliquer à aucun exercice ſérieux. Ils négligent l'agriculture, le commerce & tous les arts pénibles. Lorſque la mauvaiſe ſaiſon les retient dans leurs tentes, ils paſſent le tems à fumer, dans une poſture immobile,

(1) *In quâ, præter formam, nemo bonus nihil unquam laudavit.* Salluſt. in Catil.

daignant à peine dire quelques paroles à leurs femmes & à leurs enfans. Ils n'ont qu'une passion ; c'est de monter à cheval, n'étant jamais plus contens que lorsqu'ils peuvent courir dans les campagnes. Les Cabiles sont à peu-près de même humeur.

Il n'y a point de peuple plus superstitieux que les Barbaresques. Les Arabes attachent au cou de leurs enfans la figure d'une main ouverte, & les Turcs, aussi bien que les Maures, peignent la même figure sur leurs maisons & sur leurs navires, comme un charme puissant contre ce qu'ils appellent l'*Œil malin*. Ils croyent en effet qu'une personne mal-intentionnée peut leur nuire, non-seulement par des maléfices, mais par la malignité de ses regards. Ce préjugé n'est pas moins commun parmi les Turcs du Levant. Ils ont des talismans de toute espece, dont les plus ordinaires consistent dans des passages de l'Alcoran, tracés sur des rouleaux de papier, qu'ils mettent sur leur poitrine ou sur leur tête, & qu'ils suspendent même au cou de leurs chevaux & de leur bétail. Ils croyent à la magie, & tout le pays est rem-

pli de gens qui font profession de cet art chimérique. Ils attribuent la plûpart des maladies à la colere de certains génies femelles, appellés *Genoune*, qu'on peut comparer à nos anciennes fées, & qui, selon les Arabes, tiennent le milieu entre les Anges & les Démons. Ces créatures imaginaires se plaisent, dit-on, dans les bois & dans le voisinage des fontaines. Elles prennent la figure des crapauds, des vers, & de mille insectes différens. On court risque à tout moment de les fouler aux pieds, sans les connoître, & il suffit de blesser une Genoune, pour s'exposer aux plus cruels accidens. Ainsi pour appaiser ces fées vindicatives, on fait venir une Magicienne, qui leur sacrifie une poule, un coq, une brebis ou un mouton. On immole un animal femelle pour les hommes, & un mâle pour les femmes. Le sacrifice doit se faire sur le bord d'une fontaine, & on choisit toujours un Mercredi.

Les Marabouts passent pour les plus habiles Magiciens, & s'attirent une vénération profonde par des prestiges grossiers, qui ne peuvent

tromper que des gens prévenus. Plusieurs de ces Prêtres ont la réputation de converser familiérement avec Dieu, & de recevoir des inspirations fréquentes. Quelques-uns prétendent posséder une connoissance distincte de l'avenir, soit par une espece de science Cabalistique, soit par le commerce secret qu'ils ont avec le Diable, soit par le secours d'un certain Livre de Prophéties, composé par Ali, gendre de Mahomet, & qui contient, disent-ils, un détail exact de tous les évenemens qui doivent arriver dans le monde.

On ne sera pas surpris que des hommes si crédules ayent une prévention si aveugle pour la Loi de Mahomet, & une prévention stupide contre toutes les autres Religions. Moulei Ismael, Empereur de Maroc, entreprit un jour quelques Religieux de la Mercy sur leur croyance, & leur fit cette singuliere exhortation : « Tous les hommes, dit-il, » sont freres, puisqu'ils sont tous » enfans d'Adam : il n'y a que la Re» ligion qui mette entre eux quelque » différence. Ainsi, en qualité de » frere, & en même tems pour obéir

Relation des trois Voyages, &c. p. 76.

» au commandement de ma Loi, je
» vous avertis charitablement que la
» Religion de Mahomet est la meil-
» leure de toutes les Religions, &
» la seule où l'on puisse faire son sa-
» lut.... Je vous donne cet avis
» pour satisfaire à ma conscience, &
» pour être en droit de vous accuser
» au grand jour du Jugement uni-
» versel. »

Au reste ce préjugé les porte rarement à des persécutions injustes. Toutes les Religions sont tolérées dans la Barbarie, & les Captifs mêmes n'éprouvent sur cet article aucune violence. On dit la Messe pour les Catholiques dans tous les Bagnes, & les Protestans ont la liberté d'y célébrer la Cêne. Quelques Provençaux, animés d'un zele peu mesuré, entreprirent un jour de troubler des Rochelois Calvinistes, qui faisoient leur priere dans un coin de la chapelle. La dispute s'échauffa de telle maniere, qu'on en vint aux mains de part & d'autre. Moulei Zeidan, Schérif de Maroc, se fit amener les plus coupables, les condamna à la bastonnade, & leur défendit sous peine de mort de s'inquiéter les uns

Relation d'un Voy. fait en 1666 p. 164. dans la Lettre préliminaire.

les autres dans l'exercice de leur culte. *Puiſque je permets ici*, leur dit-il, *de pratiquer la Religion qu'on veut, il eſt bien juſte que des eſclaves ayent au moins entre eux la même tolérance.*

L'amour de l'argent eſt une paſſion commune à tous les Barbareſques. Il n'eſt point de baſſeſſes dont l'avarice ne les rende capables ; infideles dans le commerce, ſenſibles à l'appas du moindre gain, hardis à demander, abuſant d'un ſervice rendu pour en exiger d'autres, & n'en rendant aucun ſans ſe faire payer. Il ne faut attendre aucun agrément de leur converſation & de leurs manieres. Les Turcs ont une fierté pédanteſque, & portent la froideur, la triſteſſe. & l'ennui dans toutes les maiſons qu'ils fréquentent. Les Maures ſont d'une extravagance mépriſable, & ſe rendent importuns par leur familiarité. Lorſqu'ils viſitent nos Négocians, ils portent hardiment la main ſur toutes les choſes qui tentent leur cupidité ; ils demandent du vin, des pipes, du caffé, des liqueurs & tout ce qui leur vient dans l'eſprit ; en un mot leur impudence eſt extrê-

me, & un Voyageur a raiſon de les comparer à des animaux incommodes, qui bouleverſent une maiſon. Leur entretien ne roule que ſur des plaiſanteries fades, aſſaiſonnées des plus groſſieres obſcénités.

Comme ils ne connoiſſent en général ni la chaſſe (1), ni la promenade, ni les jeux de commerce, ni les ſpectacles, ni preſqu'aucun de nos plaiſirs, ils ſe livrent avec un emportement extrême à l'amour des femmes, ne pouvant concevoir, qu'on puiſſe ſe paſſer un ſeul jour de leur ſociété. Un Maure ayant été attiré par quelque affaire au comptoir françois de la Calle, fut ſurpris de n'y point rencontrer de femmes, & s'imagina d'abord qu'on les avoit fait retirer, pour les ſouſtraire à ſa vûe. Mais le Directeur, l'ayant aſſuré que les Loix de ſon pays ne permettoient point de mener des femmes dans les Echelles de Barbarie & du Levant, ni d'y vivre avec des concubines, *Eh quoi*, dit le Maure, *vous êtes auſſi compris dans cette défen-*

(1) C'eſt un plaiſir qui n'eſt guere connu, parmi les Turcs & les Maures, qu'à Tunis & à Alger, & qui ſemble même réſervé aux gens de diſtinction.

se ? j'admire qu'un homme de votre rang ait pû se soumettre à une loi si gênante. Pour ce qui est des gens qui vous obéissent, je vois bien que ce sont des scélérats qu'on a relégués ici, & qui ont mérité par leurs crimes d'être privés du commerce de la plus belle moitié de l'espece humaine.

Fin du dixiéme Tome.



TABLE
DES CHAPITRES
ET DES ARTICLES

Contenus dans le dixiéme Volume, & qui indiquent les principales matieres.

HISTOIRE
DES
AFRICAINS.

PREMIERE PARTIE.

Histoire des Africains Septentrionaux, ou Barbaresques.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

Du Royaume de Tunis.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

Fin de la Table du dixiéme Tome.





HISTOIRE

